DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 12788 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 11 MARS 1986

LE SORT DES HUIT OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Paris entend répondre par la fermeté au nouvel ultimatum du Djihad islamique

En enlevant quatre journalistes d'Antenne 2 – qui s'ajoutent aux quatre personnes déjà détenues – et en lançant au gouvernement français un ultimatum qui expire le jour même des élections, le Djihad islamique entend, pour parvenir à ses fins, faire irruption dans le débat politique français. Cependant, M. Laurent Fabius a affirmé solennellement dimanche soir 9 mars à la télévision que la France n'entendait pas céder au chantage. Ce lundi, en fin de matinée, la police libanaise assurait n'avoir « aucune idée » du lieu de détention des otages français. Aucune nouvelle exigence n'avait été formulée par les ravisseurs, qui assurent « enquêter sur les agissements suspects » des journalistes.



« Nous ne céderons pas » : le premier ministre, M. Laurent Fabius, a, dimanche soir 9 mars, dit un « non » catégorique au nouveau chantage du Djihad islamique, qui, après s'être emparé d'une équipe d'Antenne 2 samedi à Beyrouth, détient maintenant huit Français en otages. Sur un ton particulièrement grave, M. Fabius a déclaré qu'en cette période électorale *« une nouvelle escalade de la violence est possible »*. En revendiquant l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2, le Djihad a en effet posé un ultimatum expirant le jour même des élections : Il a exigé d'ici là le retour en France des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad le 19 février dernier et la fin du soutien de Paris à l'Irak.

(Lire la suite page 3.)

Le piège

Inexorablement, les mâchoires du piège se referment sur les autorités françaises, qui s'apprêtent à passer sans doute la plus difficile semaine de la législature. On en est bien conscient à Paris, où l'on n'exclut pas le pire. Tel est le sens de l'intervention télévisée de M. Fabius, qui n'a pu, à sa façon, que nous promettre « du sang et des larmes » – le premier ministre a parlé de la possibilité d'une « nouvelle escalade de la violence » – après avoir refusé de céder au chantage.

On voit mal en effet quel heureux développement pourrait intervenir d'ici à dimanche prochain et quelle négociation pourrait aboutir. Contrairement à ce que M. Roland Dumas a longtemps espéré, tout se passe comme si les preneurs d'otages ne voulaient pas de négociation. Ce qu'ils recherchent avant tout, c'est l'humiliation du président de la République, et ils comptent bien utiliser les derniers jours de la campagne électorale pour arriver à leurs fins. Leurs maîtres de Téhéran n'avaient-ils pas agi exactement de la même manière en 1980 et 1981, n'acceptant de libérer les otages pris à l'ambassade américaine que le jour de l'entrée en fonction de M. Reagan ?

Ceux qui se cachent si mal sous l'étiquette du Djihad islamique ne cherchent même plus à donner le change : après avoir refusé au dernier moment, au mois de janvier, les concessions non négligeables que leur avait proposées Paris et que garantissait Damas, ils crient bien haut aujourd'hui qu'ils ne sont pas demandeurs et qu'ils ne veulent avoir affaire à aucun représentant du gouvernement français.

C'est dire combien il y a peu à attendre des missions effectuées à Beyrouth et à Damas par deux diplomates français, MM. Boidevaix et Servant. Ne parlons même pas de celle que devait effectuer leur collègue M. Bonnefous à Téhéran : significativement, l'autorisation de se rendre en Iran ne lui a toujours pas été accordée par le régime islamique. Force a été au gouvernement français, dans ces conditions, de laisser repartir pour Baalbek, via Damas, le mystérieux docteur Raad, seul émissaire « agréé ».

La situation des autorités françaises serait moins embarrassante si elles n'avaient contribué à armer par leurs propres erreurs le piège dans lequel elles sont tombées. L'expulsion de deux opposants irakiens vers Bagdad, où l'on ne cache pas aujourd'hui qu'ils risquent la peine de mort, est une faute extrêmement grave puisqu'elle a pu être interprétée comme une provocation gratuite par les preneurs d'otages.

On s'étonne d'ailleurs qu'aucune sanction n'ait encore été prononcée et que le ministre de l'intérieur puisse se contenter d'affirmer que de telles bavures criminelles ne se reproduiront pas. On peut aussi regretter que le premier ministre n'ait pas jugé bon dimanche soir de reconnaître les torts de son gouvernement dans cette affaire. Le « ouf » de soulagement poussé à l'annonce que les deux opposants sont toujours en vie est sans doute compréhensible, mais il ne suffit pas. Car il y a bien peu de chances que Bagdad accepte de restituer à la France ses deux dissidents.

La semaine qui commence ne sera pas éprouvante que pour le gouvernement. La plupart des dirigeants de l'opposition le savent bien qui préfèrent s'abstenir de commentaires avant héritage.

LA PRÉPARATION DE L'APRÈS-16 MARS

Les trois stratégies du président

par J.-M. COLOMBANI

Décidément, rien ne lui aura été épargné : après avoir tout fait pour aborder l'échéance électorale dans le meilleur contexte possible, le pouvoir se trouve de nouveau replongé dans un climat malsain. En elle-même, l'affaire de l'expulsion des Irakiens est plus grave que l'affaire Greenpeace, tandis que personne ne voit de solution au douloureux problème des otages. Pour son malheur, voici que ressurgit cette impression de désordre, de « pagaille ». Chacun mesure, bien sûr, les risques que cela comporte en termes électoraux, au moment où 15 % des électeurs (selon les sondages) déclarent encore hésiter entre la gauche et la droite.

L'opposition, cependant, se tait (à un ou deux irresponsables près). Aurait-elle été tentée d'exploiter la situation, le président l'en aurait dissuadé : c'est à dessein qu'il a laissé parler M. Fabius. On ne saurait mieux inciter le futur premier ministre à prendre la mesure – en silence – de la tâche qui l'attend.

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on retombe sur la lancinante question de la cohabitation. Rarement résultats auront été moins supputés : chacun s'attend à ce que ce président – de gauche – soit face à une majorité de droite.

Rarement les scénarios auront été aussi nombreux. Mais, comme toujours, M. Mitterrand a plusieurs fers au feu. Il a, en fait, trois stratégies possibles. La première est celle d'une cohabitation durable, conservatoire, telle qu'elle est décrite par... M. Raymond Barre, à l'occasion de chaque réunion publique. Il s'agit, pour M. Mitterrand, de « rester » à l'Elysée pour « conserver » (les « acquis » de 1981-1986) et « préparer » un successeur socialiste. Ce schéma repose sur une patiente attente de l'échec d'un homme, M. Chirac, pris en tenaille par M. Mitterrand et les socialistes d'un côte, M. Barre de l'autre, et ne disposant d'aucune marge de manœuvre économique (1).

La deuxième stratégie est celle d'une cohabitation positive. Celle-ci recouvre deux hypothèses, qui verraient le slogan de la campagne des socialistes – *« Une majorité de progrès autour du président »* – prendre corps. Après tout, il n'est pas interdit à ces mêmes socialistes de rêver : dans une société d'alternance, lorsque l'opinion a le choix entre une grande force sociale-modérée, et une grande coalition libérale-modérée, les déplacements de voix sont de plus grande amplitude que lorsque deux blocs antagonistes, fortement « idéologisés » s'affrontent.

Dans un cas, l'électorat flottant s'élargit et cède la place à une frange d'électeurs pragmatiques, soucieux de juger sur pièces en fonction d'un calcul coût-avantages simples. Dans l'autre cas, le scrutin se joue à la marge, la peur étant le principal argument de campagne.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Le Monde* du 21 novembre 1985.

RÉPONSE A M. BARRE SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Ne pas perturber l'embellie

Dans son traditionnel article sur l'état de la France, M. Raymond Barre a dressé dans *l'Express* daté 28 février-6 mars un constat d'échec de la politique socialiste. Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, conteste cette interprétation et estime que rien ne doit venir *« perturber l'embellie »*.

par PIERRE BÉRÉGOVOY

Dans l'état de la France qu'il a présenté il y a un peu plus d'une semaine, M. Barre écrit : *« Comparé aux résultats obtenus au cours des années 1976-1980, le bilan des socialistes apparaît fort médiocre dans la plupart des domaines, y compris dans celui des prix si l'on tient compte des différences dans le contexte national et international des deux périodes. »* Et il ajoute : *« La France a perdu du terrain face à ses grands concurrents étrangers depuis 1981. »*

J'observe en passant que M. Barre ne se réfère qu'à la période 1976-1981 du précédent septennat, une façon comme une autre de se démarquer de M. Chirac, dont il dénonçait en 1979 *« l'outrance, l'enflure et la légèreté »* (1).

En avançant la date de publication de son bilan, généralement fixée au mois de mai, M. Barre s'est voulu juge et procureur à quelques jours des élections législatives. Les deux fonctions ne vont pas ensemble et je ressens une sorte de malaise devant un tel comportement.

Comment un homme qui aspire aux plus hautes fonctions peut-il être aussi caricatural et partisan ? Ne lit-il pas la presse étrangère, qui dresse de notre action économique un bilan souvent positif ? Il est surprenant que la passion l'aveugle à un point tel qu'il puisse nier tout progrès dans quelque domaine que ce soit.

Voici ce que donne, sur les principaux points traités par M. Barre, la réalité économique de notre pays en réponse à la fiction qui a été présentée.

LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

« La France reste à l'écart de la reprise économique... et elle continue à perdre des emplois », note M. Barre.

Est-ce vrai ? De 1981 à 1985, notre croissance a été comparable à celle de la RFA et de la moyenne de la CEE mais plus régulière, épargnant à la France les conséquences d'une récession brutale en 1981-1983 chez nos partenaires. L'INSEE estime que nous connaissons actuellement (premier semestre 1986) un rythme de croissance de la production industrielle de 3 % l'an (note de conjoncture du 27 février).

Pour ce qui est de l'emploi, la France a perdu en cinq ans 500 000 emplois dans un contexte international défavorable. Dans le même temps, la RFA et le Royaume-Uni en perdaient plus d'un million chacun.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* du 3 avril 1979.

débats

Répliques

A l'approche des scrutins du 16 mars, les adversaires multiplient les répliques. Tandis que M. Pierre Bérégovoy remet en cause l'état de la France dressé par M. Raymond Barre, M. Alain Madelin conteste les calculs du PS sur le coût du programme UDF-RPR.

Une réponse à M. Raymond Barre

(Suite de la première page.)

L'INFLATION

M. Barre affirme que le bilan de la législature en matière d'inflation est moins bon que celui de la période 1976-1980.

La réalité est inverse : entre 1976 et 1980, l'inflation s'est accélérée et l'écart avec nos partenaires accru; de 1981 à 1985, l'inflation s'est fortement ralentie et les écarts se sont réduits *(voir tableau)*. Sur les six derniers mois, l'écart avec la RFA a même été ramené à 1 point. On mesure nos progrès.

De plus, les facteurs internationaux n'expliquent pas tout ni avant ni après 1980 :

– Les effets du second choc pétrolier ne se sont fait sentir qu'à partir du second semestre de 1979 et le rythme d'inflation était déjà de 11 % à l'été 1979 ; si la politique de M. Barre avait été efficace pour combattre l'inflation, elle aurait porté ses fruits bien avant la mi-1979 ;

– Il faudrait expliquer pourquoi le choc pétrolier a affecté davantage l'économie française que ses concurrentes : or l'écart d'inflation avec nos partenaires s'est fortement creusé entre 1976 et 1980, atteignant le maximum historique de 8 points avec l'Allemagne à la fin de 1980 ;

– La baisse du pétrole est d'actualité et elle va nous aider à réduire l'inflation à moins de 2 % en 1986. Mais, jusqu'à une date récente, nous avons subi le choc du dollar. C'est ainsi que le prix du pétrole importé par la France a doublé de 1980 au premier trimestre de 1985, passant de 1 020 F la tonne à plus de 2 000 F (en raison de la forte hausse du dollar, de 4,23 F à plus de 10 F).

En fin d'année, la baisse du dollar s'est répercutée sur nos importations de pétrole, mais la désinflation était déjà acquise pour l'essentiel.

Enfin, le vrai critère de l'échec ou de la réussite est l'écart d'inflation avec l'étranger ; en 1985, le ralentissement de l'inflation a été bien plus net en France qu'à l'étranger (2 points en France, contre 0,3 en moyenne dans la CEE et 0,2 pour nos huit principaux partenaires).

LE POUVOIR D'ACHAT

M. Barre a calculé qu'entre le deuxième trimestre 1982 et le deuxième trimestre 1985 le pouvoir d'achat avait baissé de 2,2 %. Curieuse méthode : pourquoi le second trimestre et pas le troisième (date du blocage des prix et des salaires) ? Pourquoi ne pas prendre l'ensemble de la période ? Parce que le résultat est très différent : de 1981 à 1985, le pouvoir d'achat du revenu disponible a augmenté de 5 %. Si je compare avec la RFA, l'avantage est à la France, puisque les Allemands ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 1,6 %. La bonne performance de la France serait-elle gênante ?

L'INVESTISSEMENT

Pour M. Barre, la chute de l'investissement productif des entreprises (industrie, tertiaire, BTP, agriculture) compromet la compétitivité ainsi que le potentiel de croissance de notre économie.

Faut-il lui rappeler que ce qui détermine la compétitivité de notre industrie, et donc sa modernisation, c'est l'investissement industriel. Il l'ignore, et pour cause : il a augmenté de 19 % en deux ans ; son niveau fin 1985 est supérieur de 4 % à celui de fin 1980 et de 2 % à celui de 1973. De plus, sur cinq ans, il a évolué de façon comparable à l'investissement industriel en RFA et légèrement supérieur à la moyenne de la CEE.

LA BALANCE DES PAIEMENTS

Au dire de M. Barre, *« faute de pouvoir dégager les excédents nécessaires, notre pays continue à accroître sa dette extérieure ».*

Qu'en est-il ? La France est l'un des pays industrialisés les moins endettés du monde. Notre dette extérieure représente 10,5 % du PIB contre 5,20 % pour les USA, 12,7 % pour la RFA, 15,4 % pour la Grande-Bretagne, d'après la Lloyds Bank. Notre dette nette représentait 158 milliards de francs fin 1985 ; à rapprocher du chiffre de nos réserves de change de 413 milliards de francs.

L'amélioration de notre situation économique nous a permis de rembourser par anticipation 13,6 milliards de francs, et la balance des paiements, en déficit de 17,6 milliards de francs depuis 1981, a dégagé un excédent de 3,1 milliards, et on peut estimer que cet excédent sera l'an prochain de l'ordre de 40 à 60 milliards de francs.

Quant à notre solde extérieur dans le domaine industriel, qui est la vraie mesure de notre compétitivité, il enregistre une forte amélioration par rapport à 1980 : 89 milliards en 1985 contre 36 en 1980. Nous sommes ainsi devenus le troisième pays du monde par l'importance de notre excédent industriel, derrière le Japon et la RFA et devant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

LES FINANCES PUBLIQUES

M. Barre, qui veut démontrer à tout prix qu'il y a dégradation et est sans doute mal informé par ses experts, multiplie les assertions fausses.

Le déficit du budget de l'Etat resterait limité grâce à un report de 8 milliards dus à la Sécurité sociale : c'est inexact. L'Etat n'a à ce jour aucune dette à l'égard de la Sécurité sociale. Celle-ci a d'ailleurs connu, en 1985, un excédent pour la troisième année consécutive et présente en février un excédent moyen de trésorerie de 45 milliards, dont j'espère qu'il ne sera pas gaspillé au cours de cette année.

M. Barre, reprenant les chiffres avancés avec légèreté par M. Juppé, estime le déficit de l'Etat à 200 milliards, soit 4,4 % du PIB. Il y a eu en réalité des transferts dans les deux sens entre le budget de l'Etat, la Sécurité sociale et les autres administrations publiques. Il est donc artificiel de reconstruire des besoins de financement hors transferts. La seule notion pertinente est celle du besoin de financement total des administrations publiques, qui, lui, a été évalué par l'INSEE à 2,5 % du PIB pour 1985, contre 2,8 % en 1984 et 3,1 % en 1983. Loin de se dégrader, la situation des finances publiques est donc améliorée.

Enfin, s'il est vrai que M. Barre a maintenu le déficit budgétaire à un niveau faible, l'honnêteté consiste à reconnaître que ce fut au prix d'un alourdissement de la fiscalité sur les ménages et les entreprises équivalant à un point de PIB par an, soit, en francs actuels, 45 milliards de francs par an de plus !

La gauche a fait le choix inverse : elle a accepté un déficit budgétaire de l'ordre de 3 % du PIB pour éviter en 1982 la récession qu'ont connue les autres pays et pour stabiliser, puis inverser l'évolution des prélèvements obligatoires.

En conclusion, je déplore vivement que M. Barre ait donné une vue tendancieuse de la situation économique de la France. Une telle attitude ne le grandit pas. Nous devrions pouvoir ensemble nous réjouir des progrès qu'accomplit le pays, car, en définitive, ce sont les Français qui ont fait l'effort nécessaire pour nous aider à vaincre l'inflation, première condition du recul du chômage. De même, il nous faut ensemble mesurer nos faiblesses et y remédier.

	Août 1976	Déc. 1980	Déc. 1985	Janv. 1986
Hausse annuelle des prix	9,5	13,6	4,7	4,2
Ecart d'inflation avec :				
Huit principaux partenaires	0,2	2,6	0,3	0,2
Allemagne fédérale	5,1	8,0	2,9	2,9

Lorsqu'elle juge nos résultats, l'opposition hésite entre deux attitudes. Les ultras, si pressés d'arriver au pouvoir, n'hésitent pas devant les excès. Ils parlent de la déroute économique de la France. La bonne santé de la Bourse les dément depuis des mois et les capitaux étrangers qui se placent en France témoignent de la confiance qu'inspire notre économie. Je préfère qu'ils viennent s'investir chez nous pour créer des emplois plutôt que pour acheter les entreprises nationalisées, dont nous avons redressé la situation !

Les autres – plus sages ou plus habiles – attribuent l'amélioration de notre situation économique à l'environnement international. Comme si nous n'y étions pour rien. Je leur demande de méditer ce titre d'un journal allemand : *« Le franc devient plus fort à l'approche des élections. Une première dans l'histoire monétaire : inflation faible et peu de grèves. Bilan positif des socialistes »* (2). Ils y verront, je l'espère, des raisons d'espérer pour notre pays. Notre économie repart, en effet, et elle repart du bon pied. Je forme le souhait que rien ne vienne perturber cette embellie.

PIERRE BÉRÉGOVOY.

(2) *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 26 février 1986.

Le coût du programme de l'opposition

Pas sérieux le chiffrage par les experts du PS de la plate-forme UDF-RPR

par ALAIN MADELIN (*)

LES socialistes ont renoncé à être porteurs d'espoir. Ils se font colporteurs de frayeurs. Dernière invention : le chiffrage de la plate-forme UDF-RPR, produit de soi-disant « experts ». Ce sont sans doute les mêmes « experts » qui faisaient dire à François Mitterrand en mai 1981 : *« Je m'engage à créer un million d'emplois pour les jeunes dans l'année qui vient. »* Peut-être même s'agit-il du « super-expert » du président, Jacques Attali, qui prophétisait sur *« toute une série de processus qui auront – le chiffrage a été fait – le moyen de créer plus de deux millions et demi d'emplois »*. Ou encore des très clairvoyants experts du ministre du Plan, Michel Rocard, qui faisaient promettre, fin 1981 à leur ministre quatre cent mille à cinq cent mille emplois nouveaux dans les deux ans. On est aujourd'hui surpris par tant de rigueur chez des socialistes qui en 1981 n'avaient guère semblé préoccupés de chiffrer le coût de leurs promesses.

Pas sérieux, s'abstenir.

La facture socialiste

Pour éclairer le débat politique, le premier chiffrage qui compte, c'est celui de la facture du socialisme. Derrière la formidable campagne d'intoxication sur le thème « la France avance », il y a d'abord l'addition de cinq ans de socialisme.

Le déficit budgétaire de 1986 dépassera sans doute les 200 milliards de francs. La dette publique – environ 1 200 milliards en 1986 – dépasse le budget de l'Etat. Près de 100 milliards de francs sont à rembourser chaque année. La dette extérieure atteint les 500 milliards de francs. Sa charge annuelle sera d'environ 100 milliards en 1986 (elle n'était que de 15 milliards en 1980) ! Si les socialistes passent, les dettes restent.

Il y a aussi l'évidence des faits. Il ne s'agit pas de comparer les résultats de M. Fabius premier ministre à ceux de M. Fabius chargé des budgets, ou le socialisme en panne au socialisme triomphant, mais de comparer la France à ses principaux partenaires, Japon, Etats-Unis, Canada, RFA, Royaume-Uni et Italie.

Comparons le bilan des deux années préélectorales 1980 et 1985. Le résultat est édifiant. Côté croissance, nous étions quatrièmes en 1980, nous sommes passés en queue du peloton, au septième rang. Pour la création d'emplois, indicateur de vitalité d'une économie, nous sommes derniers, encore lanterne rouge. La France a perdu plus de 600 000 emplois en cinq ans. Côté monnaie, le franc (sauf par rapport à la lire italienne) a perdu du terrain. Même l'indice des prix, qui alimente l'essentiel de la campagne du pouvoir (quel souffle pour la pensée socialiste !), n'a fait que suivre à la traîne le courant de désinflation mondiale, alors même que nos partenaires n'ont connu ni contrôle ni blocage des prix...

Côté chômage enfin, nous avons davantage de chômeurs, ils sont plus jeunes, moins bien indemnisés et le chômage dure plus longtemps.

C'est à partir de ces chiffres-là, et non d'un bilan maquillé, qu'il faut bâtir une politique de redressement économique.

Tournant le dos à la logique socialiste, le programme de l'opposition, pour l'essentiel, ne coûte rien. Chez les libéraux, la démarche est de ne formuler aucun engagement qui ne pourrait être tenu. Leur projet est de conquérir de nouveaux espaces de liberté (libérer les prix, libérer l'information et la communication, dénationaliser, transformer aides et subventions étatiques en exonération et réduction fiscales...), d'ouvrir de nouveaux champs à la concurrence et d'élargir la liberté de choix du plus grand nombre (école, université, télévision...).

Sur quoi se fonde la critique socialiste ?

Essentiellement sur les allègements d'impôts souhaités par l'opposition. Ces allègements, la plate-forme UDF-RPR en précise elle-même le montant, *« sur la base des données actuelles »* : 1 % du PIB. Ils consistent d'une part, pour les entreprises, un premier allègement de la taxe professionnelle et des cotisations d'allocations familiales sur les salaires et, d'autre part, pour les particuliers, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, à une première diminution de l'impôt sur le revenu, garantissant qu'en aucun cas l'impôt n'excédera la moitié du revenu imposable...

On ne comprend plus les socialistes. Ne s'étaient-ils pas convertis derrière François Mitterrand à la nécessité de diminuer les prélèvements obligatoires ? L'opposition s'y engage. Ils crient au scandale !

La critique est d'autant moins justifiée que l'opposition entend compenser ces allègements par des économies (redéploiement interne des missions de l'Etat, élagage des tâches devenues inutiles, non-remplacement de la totalité des départs en retraite...). A ces économies s'ajoutent les recettes de la privatisation des entreprises nationalisées.

Contre courant

Ce faisant, la France ne fera que se remettre dans le courant des grands pays occidentaux. La logique économique moderne repose sur les entrepreneurs et les épargnants, et non sur un Etat envahissant et une administration dépensière. Le rendement de l'impôt dépend certes du taux d'imposition, mais surtout de la masse imposable, c'est-à-dire du volume de richesses produites par les entreprises et gagnées par les particuliers. Augmenter sans cesse la ponction fiscale décourage la production de richesses, rétrécit la masse imposable et tarit la source de l'impôt. *« L'excès d'impôt tue l'impôt. »* Le projet de l'opposition consiste à rompre avec cette logique d'appauvrissement en généralisant les incitations à la production de richesses. Cela est d'autant plus nécessaire que la super-fiscalité socialiste, affaiblissant les initiatives privées (consommation, épargne, investissement), diminue les ressorts d'une économie de liberté. Elle pénalise donc l'emploi.

A contre-courant, les socialistes tentent de raviver des imageries issues d'un autre siècle et de réveiller des réflexes de lutte des classes. Mais tout observateur lucide comprent que s'attaquer à cette super-fiscalité, ce n'est par prendre le parti des riches contre les pauvres, mais au contraire régénérer les énergies, débloquer la société et favoriser la prospérité de tous.

Les socialistes sont en fait en retard d'une guerre économique. Pour eux, les allègements fiscaux constituent des « cadeaux » faits aux riches. Leur vision suit la logique périmée d'une économie à somme nulle, où ce qui est gagné par les uns est perdu par les autres. Ils n'ont manifestement toujours pas compris les principes d'un système de coopération sociale où l'initiative des uns fait la richesse commune. Ils préfèrent réactiver le principe de la guerre sociale.

Tous comptes faits, si l'on veut demain reprendre la route du progrès économique et social, payer la facture du socialisme, il faut une politique libérale et des libéraux pour l'appliquer.

(*) Délégué général du Parti républicain.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LE SORT DES HUIT OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Les ravisseurs de l'équipe d'Antenne 2 prétendent se borner à «enquêter sur des déplacements suspects»

De notre correspondant

Beyrouth. – La France a maintenant huit otages au Liban. Aux quatre Français enlevés en mars et en mai derniers, sont venus s'ajouter les quatre membres de l'équipe d'Antenne 2 capturés samedi 8 mars en fin d'après-midi à Beyrouth. Les quatre hommes, qui souhaitaient enquêter sur le sort de M. Michel Seurat, ont été interceptés par des éléments armés dans le secteur musulman de la capitale libanaise. Le même Djihad islamique, qui a annoncé, mercredi dernier, l'« exécution » de M. Michel Seurat a revendiqué cet enlèvement, précisant, cependant, qu'il s'agissait d'« *enquêter sur les déplacements suspects dans la banlieue sud islamique* » de l'équipe d'Antenne 2. Cela laisse subsister l'espoir que l'organisation intégriste n'amalgamera pas les deux lots d'otages et n'inclura pas le second dans son épreuve de force avec le gouvernement français.

Les journalistes ont été enlevés vers 17 h 30 à un barrage volant sur le boulevard de la Cité sportive, non loin d'un poste de la 6ᵉ brigade – « amaliste » – de l'armée, mais sur la voie opposée de la chaussée. Les militaires n'ont donc pas nécessairement compris ce qui se passait. Ne les voyant pas reparaître, leurs confrères ont commencé à s'inquiéter vers 22 heures. Sachant que M. Philippe Rochot est un professionnel méticuleux, il leur a paru très étrange qu'il ne soit pas passé à l'AFP ou au bureau de Radio-France, ne serait-ce que pour une vérification routinière.

Ils ont donc envoyé à la recherche de l'équipe un de ces chauffeurs de taxis qui se sont fait une spécialité des transports, à prix fort, des journalistes à travers Beyrouth et les innombrables lignes de démarcations du Liban. Le chauffeur de M. Philippe Rochot a été retrouvé vers 23 heures alors qu'il venait d'être libéré. Il a raconté les circonstances de l'enlèvement sans cependant pouvoir donner de détails sur le traitement subi par les journalistes dont il a été rapidement séparé. Il ignorait s'ils se trouvaient toujours dans le bâtiment où il avait été détenu durant plus de six heures, lui-même n'avait pas été maltraité mais il était manifestement en état de choc.

Les journalistes présents à Beyrouth essaient de maintenir les démarches relatives à la libération de leurs confrères dans un cadre strictement professionnel et d'éviter de leur donner une connotation politique. Ils font valoir, par des intermédiaires, que l'équipe se trouvait dans la banlieue sud pour « couvrir » une manifestation du Hezbollah (parti de Dieu), à laquelle la presse étrangère avait été dûment conviée. En outre, les journalistes ont travaillé au vu et au su de tous, sans rien entreprendre de secret ou de répréhensible.

Les « enfants gâtés du monde »

Depuis son arrivée récente à Beyrouth, M. Philippe Rochot a interviewé l'épouse de M. Michel Seurat, Mary, qui adjure le gouvernement français de négocier avec les ravisseurs à leurs conditions, c'est-à-dire en leur déléguant le seul émissaire qu'ils acceptent, le docteur Raad, médecin français d'origine libanaise, arrivé dimanche soir à Damas.

Le Hezbollah, tout en maintenant qu'il n'est pour rien dans l'affaire des otages, n'en développe pas moins un discours de plus en plus antifrançais. Au cours du rassemblement à l'issue duquel M. Philippe Rochot et ses compagnons ont été enlevés, les orateurs se sont déchaînés contre la France et les Etats-Unis. La foule se martelait la poitrine en signe de deuil, pour marquer l'anniversaire d'un attentat anti-intégriste commis dans ce quartier de Bir el Abad et qui fit 75 morts et 256 blessés le 4 mars 1985. « *Si un Français, si même un chien français ou un chat américain meurt dans les ruelles des Etats-Unis ou du Liban, ils remuent ciel et terre. Mais, quand des massacres sont commis contre le peuple des opprimés, ils n'ont aucune réaction* », s'est écrié un des orateurs, cheikh Ibrahim El Amine. En termes plus mesurés, tout en condamnant comme il l'a toujours fait le principe des enlèvements, le chef Mohamed Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezballah, a traité les Occidentaux, d'« *enfants gâtés du monde* ». Voici les termes de sa déclaration : « *Aucune personne étrangère ne doit supporter les conséquences de la politique de son pays ou de son parti s'il est établi qu'elle est innocente. Il est nécessaire de respecter tous les Américains et les Européens qui ne sont pas des espions, des criminels ou des agents. Il n'en reste pas moins que les Occidentaux sont les enfants gâtés du monde par rapport aux peuples du tiers-monde victimes de massacres et de l'oppression, surtout les musulmans.* »

Dans le chaos libanais, l'affaire des otages français n'est pas, loin de là, la seule à susciter l'angoisse. Au cours de ce week-end, Beyrouth-Est (secteur chrétien) subissait un nouvel attentat à la voiture piégée, le quatrième en quarante jours. Bilan : cinq morts – dont un frère et une sœur de treize ans et dix-huit ans – et cinquante-trois blessés.

C'est dans ce contexte qu'un émissaire du pape, Mgr Achille Silvestrini, est arrivé dimanche matin à Beyrouth. Son objectif, selon les termes mêmes du communiqué du Vatican et ses premières déclarations : « *Tenter de favoriser la restauration de l'unité nationale au Liban à l'ombre de laquelle toutes les communautés – et surtout les chrétiens – pourraient retrouver dignité, quiétude et confiance.* » Sa mission le mènera à Damas, où l'attend – avec grand intérêt, assure-t-on – le président Hafez El Assad. Car quels que soient ses griefs à l'égard des chrétiens qui ont torpillé sa politique, le chef de l'Etat syrien a intérêt à mettre un terme aux débordements incontrôlables et à freiner la montée en puissance de l'intégrisme musulman, son ennemi de toujours.

LUCIEN GEORGE.

A peine arrivés à Beyrouth...

L'équipe d'Antenne-2 enlevée samedi 8 mars à Beyrouth était arrivée deux jours plus tôt pour « couvrir » les développements de l'affaire des otages. Elle était conduite par Philippe Rochot (trente-neuf ans), spécialiste du monde arabe. Marié et père de deux enfants, Philippe Rochot a suivi les principaux événements de la région depuis plus de quinze ans. Entré à France-Inter en 1971, il en a été le correspondant permanent à Beyrouth jusqu'en 1975, date à laquelle il rejoint Antenne-2. Il a publié un livre sur la montée de l'islam, intitulé *la Grande Fièvre du monde musulman* (édition le Sycomore 1981).

Georges Hansen, quarante-cinq ans, marié et père de deux enfants, n'était caméraman que depuis six mois, après avoir été plus de vingt ans preneur de son à l'ORTF puis à Antenne-2. Il faisait partie de l'équipe de Jacques Abouchar quand le journaliste avait été arrêté par les Soviétiques, en septembre 1984, en Afghanistan. Georges Hansen avait réussi à s'enfuir et à gagner à pied la frontière pakistanaise.

Aurel Cornea, cinquante-quatre ans, marié sans enfant, preneur de son, a travaillé dans de nombreux bureaux européens de la deuxième chaîne et à New-York... avant de « couvrir » régulièrement, à partir de 1977, la guerre du Liban.

Jean-Louis Normandin, trente-quatre ans, père d'un petit garçon, est l'assistant éclairagiste de l'équipe. Pigiste occasionnel, il travaille depuis quatre ans pour la chaîne.

Dès dimanche, la rédaction d'Antenne-2 décidait d'envoyer une nouvelle équipe au Liban, dirigée par Pierre Serrat, qui fut longtemps le correspondant de la chaîne au Caire. Le responsable de la rédaction, Paul Nahon, en annonçant le départ de cette nouvelle équipe, a précisé : « *Il n'est pas question que l'information s'arrête. Nous voulons espérer que l'équipe enlevée pourra être libérée dans les heures qui viennent et continuer à faire son travail.* »

Une longue liste

Avec l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2, samedi 8 mars, huit Français sont maintenant retenus en otage au Liban en compagnie d'une demi-douzaine d'autres ressortissants étrangers. D'autre part, deux Américains et un Italien sont portés « disparus ». Voici la liste des otages et la date des enlèvements :

● LES HUIT FRANÇAIS :

L'équipe d'Antenne 2 comprend Philippe Rochot (trente-neuf ans), Georges Hansen (quarante-cinq ans), cameraman, Aurel Cornea (cinquante-quatre ans), preneur de son, Jean-Louis Normandin (trente-quatre ans), assistant éclairagiste ;

– Le 22 mars 1985 étaient enlevés Marcel Fontaine (quarante-cinq ans), vice-consul, et Marcel Carton (soixante-deux ans), chargé du protocole à l'ambassade ;

– Le 22 mai 1985, le journaliste de *l'Evénement du jeudi*, Jean-Paul Kauffmann (quarante-deux ans), et le chercheur Michel Seurat (trente-huit ans). Le Djihad islamique a annoncé, le 5 mars dernier, l'« exécution » de Michel Seurat.

● CINQ AMÉRICAINS :

– 16 mars 1984 : William Buckley, cinquante-six ans, troisième secrétaire de l'ambassade américaine à Beyrouth-Ouest. Le Djihad islamique annonce sa mort le 4 octobre 1985, mais son cadavre n'a jamais été retrouvé ;

– 8 janvier 1985 : le pasteur Martin Lawrence Jenco, cinquante ans, directeur du bureau libanais du Secours catholique américain ;

– 16 mars 1985 : Terry Anderson, trente-sept ans, directeur régional de l'agence de presse américaine Associated Press ;

– 28 mai 1985 : David Jacobsen, cinquante-quatre ans, directeur de l'Hôpital américain de Beyrouth ;

– 9 juin 1985 : Thomas Sutherland, cinquante-quatre ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine de Beyrouth.

● Le 25 mars 1985, un Britannique, Alec Collett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), est enlevé alors qu'il regagnait Beyrouth en provenance du sud du Liban.

● Le 31 janvier 1986, c'est au tour d'un diplomate sud-coréen, Chae-Sung Do, quarante-trois ans, dont l'enlèvement a été revendiqué par les Cellules révolutionnaires combattantes.

Les trois étrangers portés disparus, et dont l'enlèvement n'a jamais été revendiqué, sont MM. Steven Donahue, de nationalité américaine, qui, selon le département d'Etat, serait retenu pour des raisons qui ne seraient pas politiques, et Peter Kilbrun, bibliothécaire de l'Université américaine de Beyrouth, disparu depuis le 3 décembre 1984 ; enfin, un Italien né au Liban, Alberto Molinari, soixante ans, directeur d'une société d'électronique, porté disparu depuis le 11 septembre 1985.

Certains otages ont été relâchés, tel le pasteur américain Benjamin Weir, soixante ans, enlevé le 8 mai 1984, libéré le 14 septembre 1985, et les trois diplomates espagnols enlevés le 17 janvier 1986 et libérés le 19 février 1986. Un journaliste américain, Jeremy Levin, correspondant de la chaîne de télévision Cable News Network, a réussi à s'échapper le 13 février 1985, après près d'un an de détention.

Le prêtre néerlandais Nicolas Kluiters et l'universitaire britannique Dennis Hill ont été retrouvés assassinés, l'un le 1ᵉʳ avril 1985, le second le 29 mai de la même année.

Quatre diplomates soviétiques ont été enlevés le 30 septembre 1985. L'un d'entre eux, Arkadi Katokov, trente-deux ans, sera assassiné le 2 octobre par l'Organisation islamique de libération (OIL) ; les trois autres seront libérés le 30 novembre.

Les enlèvements sont partie intégrante depuis dix ans de la tragédie libanaise. Plusieurs milliers de Libanais ont été enlevés et ont « disparu » depuis le début de la guerre. Parmi les plus récentes de ces victimes figurent trois membres de la petite communauté juive, qui ont été assassinés.

Paris entend répondre par la fermeté au nouvel ultimatum du Djihad islamique

(Suite de la première page.)

M. Fabius a dénoncé ce « *chantage sur la politique de notre pays au Moyen-Orient, sur l'action du président de la République et sur celle du gouvernement* », mais il entend « *multiplier les contacts* ». Plusieurs envoyés du gouvernement sont déjà à pied d'œuvre.

M. Michel Servant, ambassadeur itinérant au Proche-Orient, est à Damas depuis samedi soir ; M. Serge Boisdevaix, secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay, a gagné Beyrouth ; M. Marc Bonnefous, directeur pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient au ministère des relations extérieures, devrait se rendre à Téhéran. Enfin, le seul émissaire que semble vouloir accepter le Djihad, le Dʳ Reza Raad, médecin français d'origine libanaise, a été lui aussi pressenti par le Quai d'Orsay, celui-ci précisant qu'il devra agir « *en liaison avec les émissaires* ».

Les expulsés irakiens en bonne santé

Le Dʳ Raad – qui est chiite – se trouve depuis dimanche soir à Damas. « *Je suis ici pour m'assurer de l'état des otages. Je n'ai ni idée ni suggestion ; la Syrie a fait des efforts pour la libération des otages, je vais poursuivre ces efforts avec les responsables syriens* », a-t-il déclaré à son arrivée. De Damas, le médecin pourrait se rendre dans la plaine de la Bekaa, dans l'est du Liban. Contrôlée par la Syrie, cette région, et surtout la ville de Baalbeck, est un fief des extrémistes chiites. Certains otages pourraient y être détenus.

Le Dʳ Raad a précisé qu'il entendait bien, au cours de sa mission, rencontrer les « *milieux concernés* ». A ce jour, il semble être le seul représentant de Paris à s'être déjà entretenu directement avec les ravisseurs, au cours des voyages qu'il a faits à Beyrouth en novembre et en décembre derniers.

Si le Dʳ Raad assure n'être porteur d'aucune « *nouvelle proposition* » française, il pourra cependant faire valoir – seul élément encourageant du week-end – auprès des « *milieux concernés* » que les deux Irakiens expulsés de France sont vivants. L'ambassadeur de France à Bagdad, M. Maurice Courage, a pu s'entretenir avec eux dimanche. Paris souhaitait cette rencontre depuis qu'Amnesty international avait annoncé l'exécution de l'un des deux hommes à Bagdad.

M. Courage, rapporte notre envoyé spécial Emmanuel Jarry, a pu discuter librement avec eux – en français et anglais, – les prendre en photo et examiner leurs passeports, en compagnie de Mᵐᵉ Elisabeth Béton, chargée de la presse à l'ambassade. Il en a conclu qu'il s'agissait bien des deux expulsés, Hamza Mahdi Fawzi et Hassan Khair al Din ; qu'ils paraissaient bien portants, marchaient « *sans aucune gêne* », bref ne portaient « *aucune trace de mauvais traitements* ». L'ambassadeur a expliqué qu'ils lui avaient laissé l'impression d'« *hommes désemparés, qui ne savent pas ce qui leur arrive* ».

Les autorités irakiennes ont insisté sur le fait qu'il n'étaient pas en prison mais « *en résidence surveillée* ». Ils seront jugés, ont-elles indiqué, si l'enquête en cours à leur sujet montre qu'ils appartiennent au mouvement islamiste d'opposition clandestion al Dawa (pro-iranien). Les autorités de Bagdad ont souligné que la rencontre de dimanche n'avait été possible qu'en raison du « *caractère privilégié des relations entre la France et l'Irak* ».

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, n'en a pas moins lancé un appel au gouvernement irakien, en déclarant dimanche soir : « *Si ces deux hommes peuvent quitter ce pays (l'Irak), à la diligence des autorités irakiennes, ce serait une bonne chose, ce serait utile pour tout le monde.* »

Un seul « émissaire agréé »

L'affaire des otages avait commencé à prendre une tournure plus dramatique encore dès samedi matin. Trois jours après que le Djihad islamique eut annoncé avoir « *exécuté* » le chercheur Michel Seurat, un interlocuteur, assurant parler au nom de cette organisation, téléphonait à des agences de presse à Beyrouth et formulait de nouvelles menaces. Le Djihad, expliquait-il, est prêt à tuer un des deux diplomates français retenus en otage depuis le 22 mars dernier, MM. Marcel Fontaine et Marcel Carton, si Paris ne satisfait pas ses exigences : libération des membres du commando emprisonnés en France pour avoir tenté d'assassiner à Paris, en juillet 1980, l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar ; arrêt du soutien de la France à l'Irak ; retour des deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad, le 19 février dernier. Le Djihad soulignait qu'il n'entendait accepter aucun autre émissaire de Paris que le docteur Reza Raad.

Quelques heures plus tard, en début de soirée, l'équipe d'Antenne 2 était enlevée. Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin étaient arrivés jeudi à Beyrouth, après l'annonce de l'« *exécution* » de Michel Seurat. Leur véhicule a été intercepté alors qu'ils revenaient d'un reportage sur une manifestation du Hezbollah le (parti de Dieu, formation intégriste chiite pro-iranienne *(voir ci-dessus l'article de notre correspondant)*.

Le nouvel enlèvement a été revendiqué, dès dimanche matin, par le Djihad islamique. Encore une fois, un interlocuteur anonyme téléphonait à des agences de presse et déclarait notamment : « *Nous avons appréhendé Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin pour les interroger sur leurs activités suspectes dans la banlieue islamique.* »

Le correspondant ajoutait : « *Nous donnons une semaine au gouvernement français pour qu'il récupère nos camarades dans les geôles du régime irakien.* » Il ne fournissait aucune indication sur les intentions du Djihad à l'expiration de cet ultimatum, mais réitérait les deux autres revendications de l'organisation : arrêt du soutien français à l'Irak et libération du commando qui avait tenté d'assassiner M. Bakhtiar. Enfin, réagissant aux propos de M. Roland Dumas, qui avait souligné, samedi, que « *ce n'était pas le Djihad islamique qui désigne les émissaires de la France* », l'interlocuteur a déclaré : « *Nous ne demandons à discuter avec personne ; seulement, nous ne refusons pas que le docteur Raad nous rendre visite.* » « *Nous réitérons ce que nous avons déjà dit hier : l'arrivée dans la région de tout émissaire ou intermédiaire autre que le docteur Raad ne fera que compliquer les choses plutôt que les arranger.* »

A Paris, où il était de retour samedi vers minuit, après un déplacement électoral en Aquitaine, M. Fabius a tenu une « *réunion de crise* » avec M. Dumas et avec le ministre de la défense, M. Paul Quilès. A l'issue de cette séance de travail, le premier ministre a indiqué qu'il s'était entretenu au téléphone avec l'ambassadeur de France à Beyrouth et lui avait donné des instructions afin d'« *essayer de faire le maximum* ». M. Mitterrand, qui se trouvait au Portugal pour assister à la prestation de serment du président Soares, a été constamment tenu au courant de l'évolution de l'affaire. La presse étrangère lui accorde une place considérable, due pour une part aux incidences qu'elle pourrait avoir sur les élections du 16 mars.

PROCHE-ORIENT

LE SORT DES HUIT OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Djihad islamique, Hezbollah... La nébuleuse chiite

Djihad islamique — « guerre sainte » pour l'islam : cette mystérieuse organisation, au nom de laquelle ont été revendiqués la plupart des enlèvements d'étrangers au Liban et les attentats les plus meurtriers commis dans ce pays depuis 1983, n'est pas un parti à proprement parler. Pour autant qu'on sache, c'est, semble-t-il, plus une appellation dont se servent plusieurs factions d'extrémistes musulmans chiites opérant au Liban ou ailleurs. On n'en connaît aucun dirigeant. Les seules indications qui se dégagent des communiqués comme des attentats perpétrés en son nom est que leurs auteurs entendent instaurer au Liban une République islamique à l'iranienne. Et qu'ils vouent une haine sans limite à l'Occident. Mais il n'est pas exclu que des groupes ou factions aux objectifs très différents, voire des Etats, trouvent commode de masquer leurs actions terroristes en utilisant le Djihad islamique comme prête-nom.

Le Djihad s'est signalé pour la première fois le 18 avril 1983, lors d'un attentat à la voiture piégée contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth qui fit soixante-trois morts. Depuis, de nombreux attentats ont été revendiqués au nom du Djihad : à Beyrouth, le 23 octobre 1983, contre le quartier général des « marines » américains (deux cent quarante et un morts) et un poste des soldats français (cinquante-huit morts) de la Force multinationale d'interposition ; en novembre de la même année contre le siège militaire israélien à Tyr (soixante-deux morts) ; en décembre 1983 à Koweït, notamment contre les ambassades de France et des Etats-Unis ; en septembre 1983, contre l'annexe de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth (vingt-quatre morts). L'organisation s'est aussi attribuée la responsabilité du minage de la mer Rouge et du golfe de Suez en août 1984.

Certains n'excluent pas que le Djihad puisse aussi être le bras armé du Hezbollah (parti de Dieu), bien que cette formation s'en défende catégoriquement. Le Hezbollah, apparu pour la première fois en 1982, est un parti libanais chiite fondamentaliste, pro-iranien, et qui dispute à une autre formation, Amal, la prééminence sur la communauté chiite libanaise — la plus nombreuse du pays. L'un de ses principaux dirigeants est le cheikh Sobhi Toufaily, tandis que le cheikh Mohammed Hussein Fadlallah, représentant au Liban de l'ayatollah Khomeiny, passe pour être « guide spirituel » du Hezbollah. Le programme du parti peut se résumer en trois propositions : *« chasser le colonialisme du Liban, instaurer dans ce pays une République islamique à l'iranienne et repousser Israël du Liban du Sud »*.

Une de des places fortes du Hezbollah est la plaine de la Bekaa (est du Liban), notamment la ville de Baalbek où, avec l'appui financier de l'Iran, le parti développe son action sociale : écoles, soins gratuits etc.

Le Hezbollah avait revendiqué le détournement sur Beyrouth d'un Boeing de la TWA, assurant la liaison Athènes-Rome, avec cent quarante-cinq passagers à bord, notamment américains. L'opération, qui dura du 14 au 30 juin 1985, fit un mort. L'organisation s'est manifestée récemment avec l'enlèvement de deux soldats israéliens au Liban du Sud. Elle a encore annoncé début mars l'« exécution de onze personnes (chrétiens et musulmans), impliquées, selon elle, dans un attentat à la voiture piégée dans le quartier chiite de Bir el Abed, le 8 mars 1985 à Beyrouth. L'attentat, qui visait le domicile du cheikh Fadlallah, fit soixante-quinze morts et deux cent cinquante-six blessés.

Le rôle ambigu du docteur Raad

Qui est le docteur Razah Raad, ce Français d'origine libanaise, que le Djihad islamique vient de réclamer comme interlocuteur exclusif dans l'affaire des otages français ? Il apparaît en août 1985. Marcel Carton et Marcel Fontaine sont détenus depuis le 22 mars, Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat depuis le 22 mai. Quand ce médecin propose ses services, le gouvernement commence à comprendre son erreur de départ : pendant au moins trois mois, il a cru que, chef du mouvement chiite libanais Amal, Mᵉ Nabih Berri détenait la clé de l'accès aux preneurs d'otages. Ce n'était pas le cas. Il s'est ensuite adressé aux autorités syriennes, M. Christian Prouteau, préfet, conseiller technique à l'Elysée et ancien chef du GIGN, s'étant rendu pour ce faire à Damas.

Or, après ces contacts infructueux, le gouvernement n'a toujours pas l'ombre d'un élément de preuve sur l'identification des ravisseurs. Aucun émissaire n'a encore ramené un document prouvant qu'il a rencontré des intermédiaires ayant réellement le contact avec les preneurs d'otages. Le dossier est alors entre les mains de M. Roland Dumas.

C'est alors que se présente spontanément, tel un homme providentiel, le docteur Raad. Né à Baalbek en 1943, il arrive en France à l'âge de seize ans, fait ses études de médecine à l'université de Caen et épouse en 1966 une habitante de l'Orne. C'est dans le département, à Argentan, qu'il installe son cabinet. Fortuné, il réside dans une belle demeure, le château de Cui. Surtout, l'homme a deux caractéristiques originales : il a gardé des relations au Liban ; il se réclame aujourd'hui de l'opposition.

Le docteur Raad a toujours de la famille — un frère notamment — et des biens à Baalbek, dans la plaine de la Bekaa, sous contrôle syrien et où les intégristes chiites libanais pro-iraniens ont leur fief. En France, il entre en politique en 1982, aux élections cantonales où il présente une liste indépendante et est battu par le candidat de gauche. Aux municipales de 1983, il adhère au RPR et devient deuxième adjoint au maire RPR d'Argentan. Mais depuis, le docteur Raad est marginalisé par l'opposition, bien qu'il fut un temps secrétaire cantonal du RPR. Aux élections législatives du 16 mars prochain, il conduit une liste d'opposition indépendante, dissidente de la liste officielle RPR-UDF.

Dans l'Orne, on le décrit comme un homme *« courageux, ambitieux et ambigu »*, car on ne situe pas clairement ses engagements. Toujours est-il que cet opposant propose ses services au gouvernement socialiste, après, dit-il, le cambriolage de son château au début de l'été 1985 et parce que le drame des otages l'émeut. C'est ainsi que, à son retour de Beyrouth, où il se rend pour la première fois en mission à la fin août, il ramène la preuve tant attendue : des lettres de deux des otages, les diplomates Carton et Fontaine. Par ses contacts familiaux, par des palabres « à l'orientale », en proposant aussi ses services de médecin aux notables chiites, il a ainsi réussi à approcher sinon les ravisseurs, du moins leur entourage proche.

Le docteur Raad, mandaté cette fois très officiellement par M. Roland Dumas, fait une seconde mission au Liban en novembre. Il est accompagné d'un diplomate du Quai d'Orsay, M. Jean Blouin. *« Maintenant on connaît tout sur l'affaire des otages. Presque tout »*, déclare-t-il à son retour. En fait, le docteur Raad a transmis au gouvernement la principale exigence des ravisseurs : la libération du commando responsable d'une tentative manquée d'assassinat, à Paris, en juillet 1980, contre M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du shah d'Iran.

Quatre innocents — les otages — contre cinq coupables. Le gouvernement refuse un échange si inégal, mais M. Mitterrand accepte d'envisager la libération du seul chef du commando contre les quatre Français. La date du 5 janvier est fixée. La levée d'écrou d'Anis Naccache est en route. Puis c'est l'échec, en raison, semble-t-il, d'un raidissement des ravisseurs. La suite est connue : attentats à Paris, chantage sur la vie des otages, nouvelles prises d'otages...

EDWY PLENEL.

DANS LA PRESSE

« Machination électorale » ou triste occasion de consensus ?

Après l'enlèvement des quatre journalistes d'Antenne 2 au Liban, un « malaise », explique Max Clos dans le *Figaro* du 10 mars, *« s'insinue dans l'opinion »*. *« L'humiliation ressentie par chacun de nous devant une situation scandaleuse »* en est une cause. Mais, poursuit Max Clos, *« n'y a-t-il pas autre chose ? Le problème se présente-t-il réellement comme le gouvernement nous le peint ? D'horribles soupçons naissent. Celui-ci par exemple : n'y a-t-il pas, derrière l'affaire des otages, une machination électorale ? Nous ne pouvons réellement le croire. Mais dans quel état de décadence faut-il que notre pays soit tombé pour que l'hypothèse réussisse à faire son chemin ? »*

« Sur un point nous sommes d'accord avec ce régime à bout de souffle, écrit encore l'éditorialiste du *Figaro* : *l'obligation de tout faire pour libérer nos otages. M. Fabius assure qu'il ne « cédera sur rien ». Espérons que c'est vrai. Mais, de grâce, que le premier ministre et le président de la République n'oublient pas ceci : les citoyens, dans leur vie privée, sont responsables de leurs actes. Les hommes d'Etat sont comptables, devant la nation, de leurs décisions. Ils n'ont aucun droit à demander que l'on n'exige pas d'eux des justifications. Ils n'ont aucun droit à invoquer la « solidarité nationale » pour esquiver les fautes dont ils sont coupables. »*

Pour Philippe Tesson (*le Quotidien de Paris*), *« on voit mal quelle négociation pourrait désormais aboutir à un accord avouable : nos adversaires sont en effet de mauvaise foi, et leur seul objectif est de nous faire plier. Reste la fermeté, que nous sommes tous prêts, dans son principe, à recommander, mais elle menace d'être fatale à nos huit compatriotes »*.

« L'occasion, conclut Philippe Tesson, *est donnée à Mitterrand de laisser au vestiaire ses couteaux partisans et ses projets politiciens vicelards. Oui à l'unité de la nation en face de ce drame si le président s'engage personnellement et solennellement à ne pas taquiner la démocratie dans les mois qui viennent. Il a entre les mains, avec cette dramatique affaire, les armes d'un consensus qui prodiguerait une cohabitation sereine. Qu'il les utilise, à commencer par un investissement plus déclaré de soi-même, et par une consultation de ceux avec lesquels il sera bien obligé de gouverner demain. »*

Dans *Libération*, Marc Kranetz estime que, au-delà des derniers développements, *« c'est, en fait, toute la législature qui a été marquée par le terrorisme antifrançais au Liban, comme si, au-delà même des hasards de l'histoire libanaise ou proche-orientale, c'est le « pouvoir socialiste » en France qu'il importait au premier chef d'abattre ou, à tout le moins, d'humilier. C'est probablement ainsi qu'il faut « lire » l'escalade récente, sinon comme une intervention directe et qui se serait voulue décisive dans la campagne électorale, comme la volonté de redoubler par des actes spectaculaires une défaite électorale donnée comme certaine. »*

● *Protestation de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat des avocats de France.* — La Ligue des droits de l'homme, dans un communiqué publié le dimanche 9 mars à propos de l'expulsion vers leur pays des deux opposants irakiens, *« exige le respect, s'agissant d'étrangers en situation régulière sur le sol français, de la comparution devant les commissions prévues à cet effet, qui permet un débat contradictoire et l'exercice des droits de la défense »*. Elle demande *« qu'une enquête sérieuse permette de déterminer les responsabilités et que des sanctions appropriées soient appliquées s'il se confirme que des fonctionnaires ont pris des initiatives dont on peut mesurer aujourd'hui la gravité des conséquences »*.

De son côté, le Syndicat des avocats de France (SAF), situé à gauche, *« déplore une politique systématique de refus d'asile, de reconduites à la frontière et d'expulsions vers leur pays d'origine au péril de leur vie, de ressortissants étrangers venus chercher refuge en France »*.

● *Plainte de la famille d'un des Irakiens expulsés contre M. Pierre Joxe.* — Mᵉ Mourad Oussedik, avocat de la famille de Hamza Hadi Fawzi, l'un des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad le 19 février, a déposé, vendredi 7 mars, une plainte avec constitution de partie civile contre M. Pierre Joxe pour *« meurtre, complicité de meurtre avec préméditation et guet-apens »*. Il s'agit de *« mettre le ministre de l'intérieur devant ses responsabilités »*, a précisé l'avocat.

De source judiciaire, on souligne cependant l'irrecevabilité de cette plainte, en vertu de l'article 68 de la Constitution, qui prévoit qu'un ministre ne peut être poursuivi pour des faits relevant de sa fonction que devant la seule Haute Cour, la mise en accusation étant alors du ressort du Parlement. De plus, les deux Irakiens, selon le témoignage de l'ambassadeur de France à Bagdad, n'ont pas été exécutés.

Les réactions en France

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a affirmé, dimanche soir 9 mars, au micro de Radio-France Haute-Normandie, à propos de l'expulsion des deux Irakiens : *« Je vis avec une morale politique simple qui veut que, lorsque les services commettent une faute lourde, le ministre la paie du sacrifice de son mandat. »* Bien que souhaitant s'exprimer *« avec modération »* sur l'affaire des otages du Liban, dont la libération, a-t-il dit, reste le seul objectif, le sénateur de Seine-Maritime a affirmé : *« Je ne peux tout de même pas absoudre le gouvernement de tous ses comportements. »* Samedi 8 mars, au Havre, M. Lecanuet avait estimé que l'affaire du Liban *« fait apparaître, une fois de plus, l'incapacité du gouvernement socialiste à maîtriser les grands problèmes internationaux »*. M. Lecanuet est partisan *« de la fermeté et non de négociations clandestines qui ne mènent à rien et affaiblissent le crédit international de la France »*.

De son côté, M. François Léotard, secrétaire général du PR, a souhaité, dimanche à Europe 1, que *« tous les Français se réunissent pour exiger du gouvernement ce qu'il semble adopter comme attitude aujourd'hui, la plus grande fermeté »*. *« L'opposition*, a ajouté M. Léotard, *manifeste son civisme dans cette affaire. Elle ne combat pas le gouvernement, elle est solidaire de nos compatriotes (...) et elle fait preuve ainsi d'un grand civisme, d'un grand attachement aux valeurs qui sont les nôtres. »* De même, M. Valéry Giscard d'Estaing a jugé, dans un communiqué publié dimanche soir, que *« rien ne doit être dit ou fait qui puisse compliquer »* la libération des otages. M. Giscard d'Estaing se réserve de faire *« part ensuite de* [son] *sentiment sur la manière dont le gouvernement a conduit cette douloureuse affaire »*.

M. Jacques Chirac, président du RPR, a affirmé, samedi, avant l'enlèvement des quatre nouveaux otages : *« Moins on fait de commentaires, moins on s'agite, laissant à ceux qui ont l'expérience mener au mieux des actions très difficiles, et mieux cela vaut pour les otages. Il est inutile de faire des phrases lorsque à l'autre bout de la chaîne il y a des gens qui jouent leur peau. Le gouvernement est en charge de cette affaire. J'espère qu'il fera au mieux. »*

Après l'enlèvement de l'équipe de télévision d'A 2, M. Alain Juppé, adjoint de M. Chirac à la mairie de Paris et secrétaire national du RPR au redressement économique et social, a estimé, dimanche soir à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) que *« la politique française au Proche-Orient est un peu celle des Etats-Unis sous Carter »*. Pour lui, le RPR *« ne cherche pas à rendre la tâche du gouvernement plus difficile qu'elle n'est »*, mais *« de nombreuses erreurs ont été commises »*. *« Matignon*, a-t-il souligné, *se montre (...) dans l'incapacité de régler le problème. »*

De son côté, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a affirmé dimanche : *« Le terrorisme n'est pas un simple développement de la criminalité, c'est une action de guerre, et il est évident qu'on ne peut s'en prémunir qu'en prenant des dispositions de guerre. »*

Dans la majorité, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a réaffirmé, dimanche soir au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il y avait eu « erreur » ou « bavure » dans la décision d'expulsion des deux Irakiens vers l'Irak et non *« décision politique »*. M. Jospin a estimé que ce serait *« une bonne chose »* que les deux expulsés puissent *« quitter ce pays, à la diligence des autorités irakiennes »*.

A propos de la question des otages, M. Jospin a déclaré qu' *« un certain nombre de personnalités politiques »*, dont M. Chirac, ont eu *« la position la plus utile »*. Il a, en revanche, critiqué M. Lecanuet et souhaité que *« tout le monde politique se soude autour de l'Etat »*, pour défendre les ressortissants français pris en otage. *« Ne nous trompons pas d'accusés ou même de coupables »*, a demandé M. Jospin, qui a affirmé la solidarité du PS avec le gouvernement et s'est dit en accord avec la déclaration de M. Laurent Fabius, diffusée pendant l'émission à laquelle il participait.

Enfin, M. Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a affirmé, dimanche, à RMC : *« Il faut que la France emploie tous les moyens pour que nos compatriotes soient libérés. »*

LA DÉCLARATION DE M. FABIUS

Céder au chantage mettrait en péril des Français partout dans le monde

Voici la déclaration prononcée dimanche soir 9 mars par le premier ministre, M. Laurent Fabius.

« Alors que quatre de nos compatriotes sont depuis de longs mois otages au Liban, voici qu'une équipe d'Antenne 2 vient d'être enlevée par des hommes en armes. Notre première pensée va à nos compatriotes, bien sûr, dont le sort bouleverse chacun de nous, et à leurs familles qui sont si cruellement éprouvées. Il s'agit, à travers ces enlèvements et les conditions posées, d'exercer un chantage sur la politique de notre pays au Moyen-Orient, sur l'action du président de la République et sur celle du gouvernement. Les ravisseurs doivent savoir que nous n'y céderont ps.

La France est une puissance indépendante et une puissance de paix. Nous avons multiplié et nous multiplions les contacts par tous les moyens possibles. Nos émissaires poursuivent sur le terrain une action qui depuis des mois ne s'est pas relâchée. Nous n'avons jamais refusé la discussion avec ceux qui sont de bonne foi.

Mais céder au chantage, d'ailleurs exercé sur d'autres grandes nations, signifierait mettre en péril des Français partout dans le monde, car ils risqueraient alors d'être à leur tour pris en otage par des groupes qui exploitent l'angoisse des familles pour faire triompher le fanatisme. Mon devoir est de vous dire qu'une nouvelle escalade de la violence est même possible puisqu'il s'agit, précisément au moment où la France est dans une période électorale, d'exercer des pressions sur son gouvernement et sur son peuple.

Nous gardons espoir que la raison l'emporte. Nous agissons par tous les canaux disponibles pour libérer les otages, mais nous ne céderons pas au chantage. Je demande à tous les Français de comprendre que, dans l'épreuve que nous traversons, la réponse d'une démocratie comme la nôtre doit être une totale fermeté et une totale unité ».

LA VISITE EN TUNISIE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Bush a tenté de faire oublier l'approbation donnée au raid israélien sur le QG de l'OLP

De notre correspondant

Tunis. — Le vice-président américain George Bush a conclu, de la brève visite qu'il a effectuée, samedi 8 mars à Tunis, que les relations américano-tunisiennes demeurent *« extrêmement solides »*.

Il n'empêche que depuis l'approbation empressée par la Maison Blanche, du bombardement par Israël du quartier général de l'OLP dans la banlieue de Tunis, le 1ᵉʳ octobre dernier, elles ne sont plus tout à fait les mêmes : pour les Tunisiens, Washington a démontré ce jour-là qu'il n'était pas obligatoirement l'allié inconditionnel qu'ils avaient imaginé.

C'est donc pour s'efforcer de rétablir une confiance qui s'est quelque peu émoussée, et convaincre que l'intérêt et l'amitié des Etats-Unis à l'égard de la Tunisie demeuraient intacts, que M. Bush a fait un détour de quelques heures par Carthage pour y rencontrer le président Bourguiba et les autres dirigeants tunisiens, alors qu'il était en route pour Lisbonne, afin d'assister à l'investiture de M. Mario Soares.

Il n'est pas évident qu'il y soit complètement parvenu, en dépit des assurances qu'il a données quant à l'attachement de son pays à la sécurité de la Tunisie, et à ses dispositions à l'aider davantage à faire face à une situation économique et sociale rendue particulièrement préoccupante par la baisse du prix du pétrole (1) et la sécheresse.

« Les promesses, c'est bien. Mais encore faut-il des actes », nous faisait remarquer un membre du gouvernement, qui venait de participer à ces entretiens.

La visite de M. Bush n'était sans doute pas non plus sans rapport avec le sensible *« recentrage »* de la politique étrangère tunisienne, qui se manifeste précisément depuis le bombardement du 1ᵉʳ octobre.

Certes, la Tunisie n'a pas renoncé à ses options fondamentales, plutôt tournées vers le monde occidental, et ne craint d'ailleurs pas de les afficher : récemment, elle a reçu très officiellement le commandant de la VIᵉ flotte américaine en Méditerranée, à la grande irritation du voisin libyen.

Mais un rapprochement assez net s'est dessiné ces derniers mois avec le bloc communiste. Les échanges de visites et les accords de coopération avec les pays de l'Est, dictés, il est vrai, tout autant par des considérations d'ordre économique que politique, ont été beaucoup plus fréquents que par le passé.

En outre, pour la première fois, la Tunisie s'est fait représenter au dernier congrès du Parti communiste à Moscou, où elle avait envoyé une délégation conduite par le président du Parti socialiste destourien. Autre *« première »*, le ministre soviétique des affaires étrangères, est attendu en visite à Tunis dans les prochaines semaines.

MICHEL DEURE.

(1) Avec une production annuelle de 5,5 millions de tonnes, le pétrole constitue la principale recette en devises de la Tunisie.

● *L'OLP et la Jordanie.* — Après la décision du roi Hussein de mettre un terme à la *« coordination politique »* avec l'OLP, annoncée le 19 février, le mouvement palestinien demeure soucieux de ne pas attiser davantage la polémique. Et, tout en réfutant les reproches que le souverain lui avait adressés, l'OLP laisse grande ouverte la porte à la reprise du dialogue.

Cette ligne, plutôt modérée, a été définie dans un communiqué de seize pages, diffusé samedi 8 mars à Tunis, après plusieurs jours de délibérations communes des membres du comité exécutif de la centrale et du comité central du Fath. Dans ce texte, la direction palestinienne exprime sa *« profonde déception »* de s'être vu imputer, *« à tort »*, la responsabilité de l'échec des derniers pourparlers, alors qu'il est le fait *« uniquement des Etats-Unis, qui sont revenus sur leurs engagements »*. — (Corresp.)

Arabie saoudite

PLUS DE JOURNAUX AU PANIER

Le ministre de l'intérieur d'Arabie saoudite vient de prendre une mesure interdisant le *« mauvais usage »* des journaux et des magazines, qui finissent leur course dans les corbeilles à papier et/ou autres lieux. Selon cette directive, de tels actes sont sacrilèges et ne devront plus se reproduire, car les journaux arabes contiennent généralement quelques versets du Coran. Aucune solution de remplacement n'a cependant été proposée par le ministère de l'intérieur pour la mise au rebut des vieux journaux.

Boom geeft steun* aan ministeriële ruggespraak in Nederland.

* En Hollande un arbre facilite les tête-à-tête d'un Ministère.

La plus belle histoire de BULL en Hollande ? C'est sûrement la coopération de BULL avec le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi. Dans un contexte de très vive concurrence, BULL Hollande tisse avec le Ministère les liens d'une relation exemplaire. Un partenariat qui dure depuis plusieurs années. Solutions techniques de très haut niveau, intégration des particularismes, qualité du service ; les 650 Hollandais de BULL gagnent partout la confiance des décideurs économiques de ce pays, aussi bien dans le secteur public que dans l'industrie, les services ou la distribution.

Une large gamme de solutions, une expertise multisectorielle et le respect de la liberté d'organisation et d'évolution du client : les clés du succès sont là.

Lorsque BULL Hollande promet à ses clients de répondre à leurs besoins spécifiques, BULL Hollande tient ses promesses. Et cela se sait. Aujourd'hui dans les domaines pilotes de la bureautique et de l'ICE (Information et Communication d'Entreprise) BULL Hollande se place en tête de liste avec une offre intégrée, ouverte et globale. Des solutions adaptées au marché hollandais, qui offrent plus de liberté pour mieux entreprendre.

Et aux Pays-Bas, les Hollandais aiment BULL parce qu'ils aiment entreprendre.

J.E. Wiegers
Directeur Général
de BULL Hollande



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

URSS

Le XXVII[e] congrès n'aura été qu'une étape intermédiaire sur la voie du rajeunissement

Est-ce une déception ? Beaucoup d'observateurs sont perplexes à l'examen des résultats des « élections », qui ont clos le XXVII[e] congrès du Parti communiste soviétique. Tous avait prévu un important renouvellement du comité central et des autres organismes dirigeants du parti, et ce renouvellement a, en effet, été largement supérieur à ce qui se pratiquait sous Brejnev. Mais on pouvait attendre encore davantage, et l'impression s'impose que l'on s'est arrêté à mi-course.

Déjà le maintien de certaines personnalités typiques du régime brejnévien (*le Monde* daté 9-10 mars) avait de quoi surprendre : il n'est pas d'usage, lorsque quelqu'un est officiellement mis à la retraite et même lorsque cela se passe avec tous les honneurs dus aux services rendus, de réélire la même personne au congrès suivant. Passe encore pour M. Tikhonov, le chef du gouvernement de Brejnev, qui s'était effacé en octobre, ou encore pour quelques grands chefs militaires que leur statut dispense de la mise à la retraite, comme l'amiral Gorchkov. Mais l'on comprend moins la reconduction à son siège d'un homme comme M. Baibakov, l'inamovible président du Gosplan que Krouchtchev avait déjà cherché à écarter, et qui symbolise plus que quiconque l'inadaptation de la planification soviétique à cette *« accélération du progrès scientifique et technique »* aujourd'hui à l'ordre du jour. Par comparaison, l'absence des « nouveaux scientifiques » que sont les académiciens Agan, Beguian ou Velikhov, porte-parole du nouveau cours, n'en est que plus frappante.

Cette anomalie et quelques autres expliquent sans doute pourquoi le bilan global (voir tableau) n'est pas bouleversant. Le nombre relativement plus important d'« ouvriers de choc » et de kolkhoziennes d'élite promus au parlement du parti, et sur lesquels les données biographiques sont incomplètes, empêche à ce stade un décompte rigoureux sur les âges, et cet apport renforce sans doute – quelque peu artificiellement – le rajeunissement et la féminisation souhaités par M. Gorbatchev. Il reste que les personnages plus âgés et plus connus occupent toujours très largement le devant de la scène. Parmi les membres titulaires, le nombre des septuagénaires n'a baissé que modérément, et même celui des octogénaires a augmenté, passant de quatre au dernier congrès brejnévien à six aujourd'hui ! (1). Au total, les plus de cinquante ans sont encore deux cent quarante parmi les membres titulaires, soit 78 %...

Rien de révolutionnaire non plus en ce qui concerne le renouvellement global. Sans doute compte-t-on cent vingt-cinq nouveaux titulaires contre quatre-vingt-deux en mars 1981, et le taux de renouvellement est-il encore rehaussé du fait que la nouvelle équipe dirigeante a décidé, pour la première fois depuis Staline, de réduire l'effectif du parlement du parti : le nombre des titulaires revient de trois cent vingt à trois cent sept, mais le total, avec les suppléants et les membres de la commission de révision, reste tout de même en légère hausse, avec cinq cent soixante personnes contre cinq cent quarante-cinq il y a cinq ans. Brejnev cherchait par ces élargissements successifs à camoufler l'extraordinaire stabilité du « noyau dirigeant », qui avait été reconduit à 80 %, par exemple, de 1976 sur 1981.

En appliquant le même calcul aujourd'hui, les reconduits de 1981 tombent à 60 %, ce qui n'est déjà pas si mal, d'autant qu'il serait juste d'ajouter au tableau les vingt-trois suppléants de 1981 – sur cent trente-deux – promus aujourd'hui titulaires. Et le taux de renouvellement de l'effectif des suppléants – la seconde garniture de la nomenklatura – reste fort comparable à ce qu'il était sous Brejnev, puisque l'on passe de 60 % de nouveaux à 66 %.

Un peu plus de KGB

Quant à la répartition par fonctions des membres du parlement du parti, elle reste fixée par les règles immuables de l'appareil et les changements sont ici à peine perceptibles. Le gros des troupes est constitué comme d'habitude par les « apparatchiks » du centre et de la province, notamment cent dix premiers secrétaires de région sur près de cent soixante, soit presque exactement le même nombre qu'il y a cinq ans. Les nouveaux ministres nommés ces dernières années prennent le siège de leurs devanciers, ce qui ramène ce deuxième « bloc » aux proportions qu'il avait sous Brejnev. Les diplomates occupent vingt-cinq sièges au total, mais là encore c'est le *statu quo* par rapport au passé, puisque l'on dénombrait déjà vingt ambassadeurs et cinq autres représentants du « MID » – le ministère des affaires étrangères – dans le comité central et la commission de révision de 1981.

Les seuls changements concernent les militaires, qui ne sont que trente-cinq au total, en légère baisse sur leur représentation de 1981 (quarante et un), ce qui reflète peut-être la diminution de leur statut déjà constatée au sommet de la hiérarchie (on sait que le maréchal Sokolov, ministre de la défense, est maintenu dans la position subordonnée de suppléant du Politburo, contrairement à tous ses prédécesseurs depuis les années 70). La différence est comblée en partie par le KGB, qui occupe quatre sièges de titulaires (dont bien entendu M. Tchebrikov, président de l'institution et membre du Politburo) et un de suppléant, contre trois (tous titulaires) il y a cinq ans.

Il en faudrait un peu plus cependant pour conclure à d'importants bouleversements ou à une réorientation des priorités du régime. Le congrès a tiré le bilan des considérables changements de personnel opérés depuis un an, mais il n'aura été tous comptes faits qu'une étape intermédiaire dans la voie du rajeunissement. Quant aux changements de structure, s'ils ne peuvent être exclus, ils sont encore pour demain.

MICHEL TATU.

(1) Parmi ceux-ci figurent, bien sûr, les retraités comme MM. Tikhonov, Ponomarev et Kouznetsov, mais aussi deux ministres en activité, MM. Lomako et Slavski, ainsi que le président de l'Académie des sciences, M. Alexandrov. En 1981, le même groupe comptait déjà M. Slavski et le membre du Politburo Arvid Pelche, mais les autres étaient deux chefs militaires prestigieux de la dernière guerre, les maréchaux Bagramian et Tchouikov.

LA COMPOSITION DU COMITÉ CENTRAL

	A l'issue du 27[e] congrès	Au précédent congrès (1981)
TOTAL DES MEMBRES TITULAIRES	307	320
Nouveaux	125	82
Occupaient le même siège		
– 5 ans plus tôt	172	231
– 10 ans plus tôt	109	153
– 15 ans plus tôt	61	86
– 20 ans plus tôt	29	54
– 25 ans plus tôt	19	15
– 30 ans plus tôt	5	10
Age :		
– Plus de 70 ans	32	44
– 60 à 70 ans	91	126
– 50 à 60 ans	117	108

NB. – La différence des totaux entre les membres anciens et nouveaux est normale, dans la mesure où quelques suppléants ont été promus membres entre deux congrès : 10 par exemple entre 1981 et 1986.

Qui fait quoi au secrétariat ?

Moscou (*AFP*). – Dans un entretien accordé à l'*AFP*, M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du PC soviétique, a précisé la répartition des tâches au sein du secrétariat nouvellement élu à l'issue du congrès. M. Lev Zaïkov, devenu le numéro 3 du régime après son élection au rang de membre titulaire du politburo, s'occupera *« surtout de l'industrie »*, a-t-il indiqué, confirmant ainsi que M. Zaïkov hérite des fonctions qui ont été celles de M. Kirilenko, puis de M. Grigori Romanov à la tête de l'industrie et des armements.

M. Zagladine a, par ailleurs, précisé les fonctions des quatre secrétaires nouvellement nommés : M. Georgui Razoumovski s'occupera des questions d'organisation, M. Alexandre Iakovlev de la propagande, Anatoli Dobrynine des relations extérieures, M[me] Birioukova des problèmes sociaux, enfin M. Vadim Medvedev du secteur scientifique.

Toujours selon M. Zagladine, M. Iouli Kvitsinski, l'un des trois négociateurs soviétiques aux pourparlers de Genève sur le désarmement, sera le prochain ambassadeur d'URSS en République fédérale. Il remplacera M. Vladimir Semenov, âgé de soixante-quinze ans, et qui n'a pas retrouvé son siège au comité central. De même, M. Chtcherbakov, ambassadeur à Pékin depuis 1978, serait prochainement remplacé. Selon des informations non confirmées, son successeur pourrait être M. Troianovski, qui vient de quitter son poste d'ambassadeur à l'ONU. M. Zagladine n'a pas non plus voulu préciser qui remplacera à Washington M. Dobrynine après sa promotion au secrétariat du parti. Dans les milieux diplomatiques de Moscou, les noms les plus souvent cités sont ceux de deux vice-ministres des affaires étrangères, MM. Komplektov ou Ryjov et Iouli Vorontsov, actuel ambassadeur à Paris.

On apprend enfin de bonne source à Moscou que M. Vitali Fedortchouk, ancien ministre de l'intérieur appelé à d'*« autres fonctions »* le 25 janvier dernier, aurait été versé dans le corps des inspecteurs de la défense, ce qui équivant à une semi-retraite. Son nom ne figure plus dans la liste des organes dirigeants élus par le dernier congrès.

L'agent Yourtchenko aurait été fusillé

L'agent soviétique Vitali Yourtchenko, qui était passé à l'Ouest avant de revenir en URSS, a été fusillé après son retour à Moscou, ont affirmé, samedi 8 et dimanche 9 mars, deux organes de presse ouest-allemands, l'agence DPA et le quotidien *Bild Zeitung*. Une station de radio américaine avait donné la même information quelques jours plus tôt. Selon *Bild Zeitung*, Vitali Yourtchenko a été exécuté dans la prison de Lefortovo, à Moscou, et sa famille a reçu, conformément à la règle, la note à payer pour les balles de l'exécution, soit 14 roubles.

Yourtchenko, qui avait fait défection à Rome en août 1985, avait ensuite été pris en charge par la CIA, à laquelle il avait, selon l'agence de renseignement américaine, fait de nombreuses révélations permettant de démasquer divers agents soviétiques, avant de faire faux bond à ses anges gardiens pour réapparaître à l'ambassade d'URSS à Washington. Il fit alors un récit rocambolesque (et peu vraisemblable) de son aventure, affirmant avoir été drogué et brutalisé par les Américains. De retour à Moscou, il donna une nouvelle conférence de presse sur le même thème.

Lors du récent congrès du PC soviétique, le chef du KGB, M. Victor Tchebrikov, avait déclaré : *« Ces derniers temps ont été démasqués dans certains ministères et administrations une série d'agents des services de renseignement impérialistes, des renégats qui avaient vendu à des organisations étrangères d'importants secrets de service. Les personnes en question (...) ont subi, conformément à la loi, un châtiment sévère mais juste. »*

D'autre part, l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* annonce, dans son numéro du lundi 10 mars, qu'un autre agent du KGB, nommé Chuvalov, et qui exerçait les fonctions de représentant d'une firme commerciale germano-soviétique à Bergisch-Gladbach, avait lui aussi demandé la protection du contre-espionnage de la République fédérale, en octobre dernier.

Cependant, le 5 mars dernier, il aurait soudainement exigé d'être autorisé à reprendre contact avec les Soviétiques et à regagner Moscou. Les responsables ouest-allemands, après avoir consulté le chancelier Kohl lui-même, ont, selon *Der Spiegel*, estimé qu'ils n'avaient pas le droit de le retenir, tout en prévenant l'intéressé du sort qui le menaçait après son retour à Moscou.

Yougoslavie

● *Condamnation d'un jeune Croate pour « activité hostile ».* – Un jeune yougoslave de vingt-trois ans, M. Marko Sokcevic, emprisonné depuis le 27 décembre dernier sous l'inculpation *« d'activité hostile »* à son pays, a été condamné à trois ans et dix mois de prison ferme, a annoncé samedi 8 mars le quotidien de Belgrade, *Politika Ekspres*. Selon le tribunal de Tuzla, petite ville du centre de la Yougoslavie, M. Sokcevic avait adhéré en 1983, à Munich (RFA), à une organisation de l'émigration croate « antiyougoslave » et accepté de diffuser en Yougoslavie des tracts *« au contenu hostile »*. Il aurait également projeté *« plusieurs actions de subversion »*, notamment dans des gares, des trains de voyageurs, des églises et autres édifices publics, ajoute le journal. – *(AFP)*

Albanie

● *La veuve d'Enver Hodja présidente du Front démocratique.* – M[me] Nedjmije Hodja, veuve du leader albanais mort en avril dernier, a été élue présidente du Front démocratique qui est chargé de sélectionner les candidats aux élections, a indiqué une récente dépêche de l'agence officielle Ata. La candidature de M[me] Hodja, âgée de soixante-cinq ans, était présentée par le nouveau dirigeant du pays, M. Ramiz Alia. Près d'un an après la disparition de celui qui fut pendant quarante-deux ans le maître de l'Albanie, sa veuve reste très présente sur la scène politique. – *(Reuter.)*

L'INVESTITURE DE

L'ombre des otages français a pesé sur les cérémonies de Lisbonne

De notre envoyé spécial

Lisbonne. – L'instant aurait pu être solennel. Il fut simplement bon enfant, sans chichi, à la portugaise. Sous les applaudissements du Parlement unanime, le président Eanes, visiblement ému, quitte son fauteuil présidentiel pour laisser la place à son successeur, M. Mario Soares.

Mais c'est d'abord en famille, dans les rues de Lisbonne, par un radieux dimanche déjà printanier, que la foule a salué la prise de fonctions du premier civil élu démocratiquement à la présidence de la République du Portugal. D'ailleurs, samedi soir 8 mars, M. Mario Soares avait pris congé de sa famille spirituelle, l'Internationale socialiste, dont il avait convié quelques membres éminents – MM. Willy Brandt, Lionel Jospin et quelques autres – à un dîner d'adieu, un peu comme un futur marié enterre sa vie de garçon. Et pourtant, déjà, une ombre planait sur ces agapes : l'absence d'Olof Palme, dont l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt évoqua la mémoire.

Tristes adieux de Mario Soares à cette confrérie social-démocrate dont ce dimanche 9 mars devait être l'un de ces jours de joie que l'on évoque avec émotion dans les meetings socialistes de l'Europe entière.

Mais les circonstances ont voulu que deux des hôtes du nouveau président portugais soient venus lui rendre hommage l'esprit préoccupé par des soucis lancinants. M. Felipe Gonzalez, tout d'abord, que l'on sentait attentif à l'échéance du référendum espagnol sur l'OTAN, et surtout M. François Mitterrand, venu à Lisbonne accompagné de MM. Roland Dumas et Pierre Mauroy, qui, on le sentait bien, avait l'esprit tout entier tourné vers Beyrouth et le sort des otages français.

Pendant tout le temps que dura la séance solennelle à l'Assemblée de la République portugaise, M. Dumas était en conversation très animée avec M. Lionel Jospin, qui allait être soumis, quelques heures plus tard, au feu des questions des journalistes du « Club de la presse » d'Europe numéro 1.

Le président de la République française, de son côté, apprenait avec un visible soulagement que les deux Irakiens expulsés de France avaient rencontré notre ambassadeur à Bagdad et que, pour l'instant, le pire avait été évité. Dans les locaux de l'ambassade de France à Lisbonne, après de brefs entretiens avec le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, et le vice-président américain, M. George Bush, M. Mitterrand fit savoir aux journalistes présents que ce serait au premier ministre, M. Laurent Fabius, qu'il appartiendrait d'intervenir sur ce sujet. Une décision que M. Pierre Mauroy, en connaisseur, ne manqua pas de commenter immédiatement : *« Dans ce genre d'affaire, on ne sait pas ce que peut apporter le lendemain. Le président doit rester en réserve »*.



Dessin de PANCHO.

Devant ces coups du sort, ces ombres venues ternir la grande fête qu'il se proposait d'offrir à ses amis, M. Mario Soares faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Il vint, en fin d'après-midi, saluer la foule qui l'attendait sur le Rossio, la grande place de Lisbonne, avant de laisser la place au fado, cette drogue musicale lancinante et triste dont jamais les Portugais ne sauraient se lasser tant elle exprime l'âme d'un peuple qui a fait de la nostalgie un art de vivre.

LUC ROSENZWEIG.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA MORT DU SÉNATEUR JAVITS

Un homme de conscience

De notre correspondant

Washington. – Sa mère, qui ne sut pas lire l'anglais jusqu'à la cinquantaine passée, vendait des vêtements dans les rues, et son père, venu d'Ukraine, était concierge dans un misérable quartier juif de Manhattan : la vie de Jacob Javits, ancien sénateur de New-York, mort, vendredi 7 mars, à l'âge de quatre-vingt-un ans, apparaît comme un exemple de réussite américaine.

Né pauvre et fils d'immigré, il était devenu l'un des hommes les plus connus et respectés du Congrès – où il siégea d'abord à la Chambre des représentants (de 1947 à 1954), puis au Sénat (de 1957 à 1980) – qu'il ne fit jamais mystère, tant c'était clair, de préférer à sa famille et à toute vie personnelle. Cet homme couvert d'honneurs et dont le Centre des conférences de New-York porte le nom depuis 1983 était, à l'évidence, singulier.

New-yorkais, juif et sans fortune, il était républicain, mais n'avait nullement renié son milieu, puisqu'il était bien plus libéral que beaucoup des démocrates contre lesquels il bataille inlassablement au Sénat au nom d'une plus grande justice sociale. D'ailleurs, si Jacob Javits était devenu républicain, c'est, racontait-il, qu'il ne supportait plus la manière dont son père organisait l'achat des votes en faveur des démocrates dans les mêmes immeubles où il collectait les loyers.

Lorsqu'on a choisi une machine, il devient ensuite risqué d'en changer, et le sénateur Javits sera, de 1957 à 1965, l'un des artisans majeurs de l'adoption des grandes lois sur les droits civiques grâce auxquelles la discrimination raciale ouverte ne fait plus partie de la vie quotidienne américaine. De nombreux textes sociaux, notamment sur les retraites, portent également sa marque, tout comme le War Powers Act, la loi par laquelle le Congrès a réaffirmé en 1973, à la lumière de l'engagement militaire au Vietnam, qu'il lui revenait à lui – et non au président – de déclarer la guerre.

Cela, au demeurant, ne l'avait pas empêché d'être d'abord favorable, jusqu'en 1967, au soutien américain au Vietnam du Sud. Mais, deux ans plus tard, sa femme Marian et lui-même ont les yeux rougis par les gaz lacrymogènes alors qu'ils assistent à une manifestation contre la guerre, et bientôt le sénateur Javits est un orateur de rassemblements pour la paix.

Partisan de la détente mais pas du tout « colombe », puisque le Pentagone pouvait compter sur lui pour défendre les budgets militaires, ardent avocat de relations privilégiées entre les États-Unis et Israël, mais présent aux côtés de M. Carter pour l'aider à convaincre M. Begin de s'engager dans le processus de Camp David, Jacob Javits était en fait inclassable car, avant tout, homme de conscience.

En 1980, ce ne sont pas ses électeurs qui ne l'ont pas réélu, mais son parti qui l'avait éliminé à la faveur d'une « primaire ». Officiellement, on l'avait dit déjà trop atteint par la sclérose qui épuisait lentement son corps tout en laissant son intelligence intacte. En fait, Jacob Javits n'avait plus sa place dans le Parti républicain, qui allait connaître une cure de jouvence sous la direction du plus vieux des présidents de l'histoire américaine.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

M. MARIO SOARES A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

« Je suis le garant du régime démocratique issu de la révolution d'avril », *nous déclare le chef de l'Etat*

A la veille de sa prise officielle de fonctions comme président de la République, le dimanche 9 mars, M. Mario Soares a accordé un entretien à nos envoyés spéciaux.

« Vous avez été élu le 16 février dernier à la présidence de la République en dépit de sondages et de pronostics qui vous étaient défavorables. Nombreux sont aujourd'hui les hommes et les partis politiques qui aimeraient connaître votre méthode pour parvenir à ce résultat...

– Je n'ai jamais cru à ces sondages. Je ne mets pas en cause leur rigueur scientifique, mais *j'estime qu'au Portugal ils sont* surtout utilisés comme une arme politique. J'avais subi, certes, un échec aux législatives d'octobre dernier. Un échec que j'avais analysé dès le lendemain comme étant le résultat d'un vote-sanction d'une partie de l'électorat portugais. Mais j'ai senti qu'il n'avait pas mesuré toutes les conséquences de ce geste. Les municipales du mois de décembre avaient déjà marqué un certain redressement du Parti socialiste. Aussi ai-je abordé le premier tour de l'élection présidentielle avec confiance.

– Pour faire échec à vos concurrents de gauche et de droite, quelle stratégie avez-vous adoptée ?

– Je me suis efforcé de tenir le langage du centre contre le radicalisme de gauche et de droite. Mon objectif : contribuer au changement du système économique et social sans mettre en cause le régime. Mes adversaires m'ont d'ailleurs bien aidé. *Ils se sont attaqués entre eux, tout en me ménageant.* Tous avaient d'ailleurs annoncé qu'ils voteraient pour moi au cas où ils ne seraient pas présents au second tour. C'est pourquoi je suis apparu aux yeux de l'opinion publique comme le *plus grand dénominateur commun* dans la société portugaise.

– Il y avait pourtant l'inconnue du vote communiste et des éanistes du PRD.

– Pour le PC, comme pour les éanistes, permettre la victoire de M. Freitas do Amaral aurait signifié, à terme, leur propre affaiblissement politique. Ils l'ont bien compris. En effet, derrière ce candidat de la droite, apparaissaient des forces qui ne cachaient pas leur volonté de prendre une revanche sur la révolution d'avril 1974. J'étais ainsi le garant du régime démocratique issu d'avril. *J'ai donc pu compter sur leur soutien* sans aucune négociation, sans aucune concession de ma part.

– Peut-on en déduire que l'union de la gauche est désormais possible au Portugal ?

– Ce n'est plus à moi de répondre à ce genre de question qui relève exclusivement de la stratégie des partis politiques.

– Vous n'avez pourtant pas cessé d'être socialiste ?

– Je n'abandonne pas mes convictions. Mais, comme président de la République, je laisse le *gouvernement gouverner et les partis faire leur travail.*

J'ai rendu ma carte du PS

– Votre rôle historique de fondateur du PS ne vous désigne-t-il pas tout de même comme l'instance suprême de ce parti ? Un peu comme François Mitterrand en France ?

– Les situations du PS français et du PS portugais sont très différentes. J'ajoute que le *1er mars dernier j'ai rendu ma* carte de militant socialiste. Depuis, tous les partis politiques se situent à mes yeux sur le même plan.

– Vous avez participé activement à la révision constitutionnelle de 1982 qui a réduit les pouvoirs du président de la République. Le regrettez-vous aujourd'hui ?

– Je me sens tout à fait à l'aise dans notre régime semi-présidentiel, où le président de la République dispose de pouvoirs largement *suffisants.*

– Même pour quelqu'un dont la légitimité et l'autorité sont issues du suffrage universel ?

– Certainement. Le suffrage universel donne l'autorité morale et politique pour influencer les grandes décisions. Je suis républicain, mais je vous donne l'exemple du rôle joué par le roi Juan Carlos d'Espagne. Un rôle d'arbitre, de modérateur, de garant de la stabilité du pays...

– Un président élu par la gauche et un premier ministre de centre droit... Que pensez-vous de cette cohabitation ?

– Je soutiens le gouvernement dirigé par M. Cavaco Silva tant qu'il n'est pas remis en cause par le Parlement. Je ne me mêlerai pas de la politique au jour le jour. Je suis le porteur d'un grand dessein national : faire tout ce qui est en mon pouvoir pour engager le Portugal dans la voie du développement. Deux conditions sont *pour cela nécessaires : la stabilité* politique et la paix sociale. Cette dernière ne peut s'établir que sur la base d'un dialogue entre les partenaires sociaux avec l'arbitrage du pouvoir politique. Je suis tout à fait favorable à la mise en place d'une politique contractuelle, d'un contrat de progrès.

– Ne craignez-vous pas les conséquences économiques de la récente adhésion du Portugal à la CEE ?

– On a beaucoup exagéré l'impact négatif de cette adhésion. A notre avis, la CEE nous apporte plus d'avantages que d'inconvénients.

– Pourtant, l'actuel premier ministre avait naguère contesté la manière dont vous aviez conclu les négociations.

– Je crois qu'il ne dirait plus cela aujourd'hui.

– Seriez-vous prêt à soutenir une révision de certains accords ? Sur la pêche, l'agriculture, par exemple ?

– A l'intérieur de la CEE, la renégociation est permanente. Une négociation qui ne remettrait pas en cause notre appartenance à la Communauté, c'est évident.

– Mercredi prochain se déroule en Espagne le référendum sur le maintien de ce pays au sein de l'OTAN. L'hypothèse d'une victoire du « non » ne vous inquiète-t-elle pas ?

– J'ai une grande admiration pour M. Felipe Gonzalez, dont le *projet politique* est proche du mien. Il sait très bien conduire son affaire. Je suis persuadé que, cette fois-ci encore, les électeurs le suivront dans sa volonté de rester dans l'alliance. Felipe est d'ailleurs optimiste puisqu'il m'a dit le *soir même de mon élection : « Le référendum sera aussi difficile que ton élection ! »*

– On peut supposer cependant qu'un succès du « non » pourrait susciter des vocations anti-atlantistes au Portugal...

– Dans mon pays, cette ques*tion est réglée ; quelques velléités se sont certes manifestées au sein* du PS peu après le 25 avril. Mais nous appartenons à l'OTAN, et aujourd'hui personne ne le conteste. Le PC lui-même ne fait pas du retrait de l'OTAN une *priorité de la lutte politique.*

– Etes-vous favorable à l'adoption de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ?

– Malgré mon hostilité fondamentale à l'apartheid, je suis très sceptique sur l'effet de telles mesures. On a pu constater leur inefficacité, dans le passé, contre l'Espagne de Franco, ou, aujourd'hui, contre l'Iran de Khomeiny.

– Vous vous êtes opposé sur ce thème à plusieurs dirigeants de l'Internationale socialiste, et notamment à Olof Palme. Quelles réflexions vous inspire son assassinat ?

– La stupéfaction et l'indignation. Dès notre première rencontre au début des années 60, j'avais trouvé en Olof Palme un interlocuteur très amical et très réceptif. Je n'étais alors qu'un petit avocat de Lisbonne qui tentait d'organiser l'opposition au régime de Salazar. Il avait été l'un des premiers à accepter mon invitation aux cérémonies de ma prise de fonc*tions.* Après ma défaite aux dernières élections législatives, il m'avait fait transmettre par un ami commun le message suivant : *« C'est à Mario de ne pas se décourager, car la mémoire électorale d'un peuple est très courte, elle ne dure que quatre à cinq semaines au maximum. »*

– Quel sentiment vous inspire la campagne électorale française ?

– Il ne m'appartient pas de m'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays ami. Mais chacun sait où est mon cœur.

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG
et JOSÉ REBELO

Suisse

La religion du travail

De notre correspondant

Lausanne. – *Force est de* l'admettre : si les Suisses ont plusieurs langues, plusieurs cultures et plusieurs fois, *une* seule religion les unit vraiment, celle du travail. Si quelque doute pouvait encore subsister, ils viennent d'être définitivement balayés par un sondage aussi sérieux que scientifique, mené *récemment selon les règles de l'art par un institut de Zurich* : à quelques menues différences près, les citoyens de la Confédération s'avouent, dans l'ensemble, perdus en dehors du labeur quotidien.

A la question de *savoir quelle* est leur raison première de vivre, 71 % des Helvètes ont répondu en chœur : travailler. Les francophones *se montrent peut-être un* peu moins assidus à la tâche que les autres, mais 61 % d'entre eux partagent cet *idéal laborieux.* Mêmes les italophones ne semblent pas succomber aux sirènes de la *dolce vita*, puisque leur ar*deur proclamée* au travail (75 %) est sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

Certes, les Suisses ne connaissent guère le chômage et *leur horaire* hebdomadaire est l'un des plus fournis d'Europe : 46 heures par semaine dans la construction ; 45 dans l'industrie du bois ; 43 dans le textile ; 42 dans l'horlogerie. Il est vrai que, en 1976, une proposition *de l'extrême gauche,* visant à instaurer la semaine de quarante heures, avait été énergiquement rejetée par 78 % des électeurs, *lors d'un référendum.*

Mieux encore : en mars 1985, les citoyens helvétiques avaient hautainement repoussé par 65 % *de « non » une cinquième* semaine de congés payés pour les travailleurs de plus de quarante ans.

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre pourquoi les syndicats suisses font preuve de prudence lorsqu'il s'agit d'envisager l'éventualité d'une réduction du temps de travail.

J.-C. BUHRER.

هكذا من الأصل

A TRAVERS LE MONDE

ÉQUATEUR

Le général Vargas négocie sa reddition

Quito. – L'ancien commandant en chef des forces aériennes équatoriennes, le général Frank Vargas Pazzos, qui était entré en rébellion vendredi 7 mars et est retranché depuis lors sur la base aérienne de Manta, à 420 kilomètres à l'ouest de Quito (*le Monde* daté 9-10 mars), a négocié, dimanche, avec une délégation de militaires, composée de trois vice-amiraux, les conditions de sa reddition. A l'issue de ces tractations, il a accepté de comparaître devant un conseil d'amiraux et de généraux à condition, a-t-il dit, que ses « droits » et sa « liberté » soient garantis. Dans un communiqué diffusé peu après, le commandement conjoint des forces armées équatoriennes a assuré au général Vargas un procès *« juste et équitable »* et le maintien dans leurs fonctions des militaires qui l'ont suivi dans sa rébellion. Une cinquantaine de ces derniers ont abandonné, samedi, le général rebelle et se sont rendus aux autorités. L'ancien chef de l'armée de l'air était entré en conflit, la semaine dernière, avec le ministre de la défense, le général Pineiros, et le commandant en chef de l'armée, le général Albuja, les accusant de malversations. – *(AFP.)*

OUGANDA

L'Armée nationale de résistance contrôle la quasi-totalité du pays

Kampala. – L'Armée nationale de résistance (NRA) s'est emparée, samedi 8 mars, de la ville de Gulu, « capitale » de la région nord de l'Ouganda et l'un des derniers bastions de l'armée en déroute de l'ancien général Tito Okello. Gulu était le fief du général Basilio Okello, chef d'état-major sous le précédent régime. Selon le ministre ougandais de la défense, Gulu, qui est située à environ 320 kilomètres au nord de Kampala, est tombée après trois heures de violents combats. La NRA contrôle désormais le sud, le centre et la majeure partie du nord de l'Ouganda. Seules les villes de Kitgum, vers la frontière soudanaise, et Arua, capitale de la province du Nil occidental et fief de l'ancien dictateur Idi Amin Dada, lui échappent encore. Le ministre ougandais des affaires étrangères, M. Ibrahim Mukibi, a, d'autre part, déclaré vendredi, à Genève, que son gouvernement souhaitait obtenir une enquête des Nations unies pour tenter d'établir si les anciens présidents Idi Amin Dada, réfugié en Arabie saoudite, et Milton Obote, réfugié en Zambie, sont coupables de génocide. M. Ibrahim Mukibi a laissé entendre que son pays pourrait demander l'extradition de MM. Amin Dada et Obote. – *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN

La police tire sur des cultivateurs de pavot

Islamabad. – Cinq personnes ont été tuées et trente et une autres blessées, samedi 8 mars, lors d'une fusillade entre policiers et cultivateurs de pavot du Nord-Ouest. Cent vingt personnes ont été arrêtées après cet affrontement intervenu lors d'une opération de police pour détruire les cultures de pavot interdites.

Dimanche, pour protester, vingt députés ont quitté la séance de l'Assemblée nationale. Le président de l'Assemblée, M. Fakhr Imam, a déclaré avoir appris que le député de la région avait été arrêté sous l'inculpation de tentative de meurtre, de conspiration et de détention illégale d'armes. – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Poursuite des troubles après la levée de l'état d'urgence

Johannesburg. – Des troubles se sont poursuivis, samedi 8 et dimanche 9 mars, en Afrique du Sud, au lendemain de la levée de l'état d'urgence. Onze Noirs auraient été tués par des tirs de la police ou à la suite de règlements de comptes, et vingt-sept personnes ont été arrêtées. M. Oliver Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain), qui était dimanche à Paris, a indiqué, à propos de la décision des autorités sud-africaines : *« Notre seule réponse est la lutte politique et militaire. »*

M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a, d'autre part, affirmé que le gouvernement du Botswana a décidé, vendredi, de fermer la représentation de l'ANC à Gaborone. Depuis un mois, Pretoria avait accentué ses pressions sur le gouvernement botswanais, indiquant que l'Afrique du Sud se réservait le droit de mener n'importe quelle action qu'elle jugerait nécessaire *« pour assurer la sécurité de ses citoyens »*.

L'ANC, enfin, a annoncé samedi le décès de Moses Mabhida, membre de son comité exécutif national, vice-président de la confédération syndicale SACTU et secrétaire général du Parti communiste d'Afrique du Sud (SACP). Il est mort à l'âge de soixante-trois ans, à Maputo, au Mozambique, où il était exilé depuis 1960. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Limogeage du ministre de l'énergie électrique

Bucarest. – M. Ion Licu, éphémère ministre de l'énergie électrique, a été limogé quelques mois après son entrée en fonctions. Selon l'agence officielle Agerpres, qui rend compte d'une réunion du comité politique exécutif du PC roumain tenue vendredi 7 mars, son successeur est M. Ioan Avram. M. Licu avait été nommé en octobre dernier, après que son prédécesseur eut été tenu pour responsable de l'échec de l'application du programme énergétique. La Roumanie, qui se débat dans d'inextricables difficultés économiques, souffre en particulier d'un très sévère rationnement de l'énergie, particulièrement pénible pour les habitants pendant l'hiver. Le maître du pays, M. Ceausescu, a, depuis très longtemps, pour habitude de « sanctionner » ceux qu'il présente comme fautifs, mais cette pratique semble désormais s'accélérer sensiblement. – *(AFP, Reuter.)*

ZIMBABWE

M. Nkomo se rallie au parti unique

Harare. – M. Joshua Nkomo, président de la ZAPU, principale formation de l'opposition zimbabwéenne et rivale de longue date du premier ministre, M. Robert Mugabe, s'est déclaré, dimanche 9 mars, favorable à la création d'un parti unique, et a appelé ses partisans à la réconciliation. Acclamé par une foule de plusieurs milliers de personnes rassemblées dans son fief de Bulawayo, capitale du Matabeleland, M. Nkomo a notamment dit : *« Les deux partis* [la ZAPU et la ZANU de M. Mugabe] *veulent l'union et formeront un parti unique fondé sur des principes socialistes. »* Les obstacles à surmonter restent nombreux, a-t-il ajouté, les principaux étant le partage des postes de direction, ainsi que la répartition des sièges au Parlement et au gouvernement. – *(Reuter.)*

ASIE

LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME AUX PHILIPPINES

Mme Aquino entend garder l'initiative de la négociation avec les communistes

De notre envoyé spécial

Manille. – Mme Aquino prend progressivement les rênes du pays sans se départir pour autant d'un style simple, voire populiste. Elle s'est installée, ce lundi 10 mars, dans son bureau du palais Malacanang, aménagé dans l'aile réservée aux hôtes étrangers, réaffirmant qu'elle n'entendait pas habiter cette résidence héritée du colonialisme espagnol, symbole des *« extravagances »* et des *« frivolités »* du régime Marcos. Le côté fête populaire qu'a pris, dimanche, la célébration, dans les jardins du palais, de la Journée internationale de la femme, au cours de laquelle la présidente, noyée dans la foule, a reçu une ovation des trois mille participants, témoigne d'une volonté de rompre avec les fastes passés.

Depuis qu'elle a accédé au pouvoir, il y a treize jours, Mme Aquino a réussi à s'imposer tant à l'armée qu'au monde politique. Résistant aux pressions des uns et des autres, forte du mandat populaire dont elle se sent investie, poursuivant les objectifs qu'elle s'est assignés, elle a réussi à asseoir son pouvoir et a obtenu un certain nombre de résultats. L'une de ses principales préoccupations est de mettre fin à la confrontation armée avec les communistes et de parvenir à une trêve *de facto* permettant de négocier un cessez-le-feu réel. Cette politique, dont Mme Aquino entend conserver l'initiative, pourrait aboutir dès la fin de cette semaine à des développements concrets, précise-t-on dans l'entourage du cardinal Sin, archevêque de Manille. L'Eglise est l'un des intermédiaires avec la rébellion communiste.

Dimanche, dans la ville de Cebu, M. Cuenco, ministre des affaires politiques, a annoncé la création d'une commission d'amnistie chargée de négocier avec les rebelles. Ceux-ci ne semblent pas rejeter *a priori* la proposition du gouvernement, mais demandent des garanties et affirment que la poursuite des opérations de contre-guérilla peut annihiler les efforts entrepris. Une de ces opérations, menée le 1er mars dans la province de Davao-del-Norte (Mindanao), qui a causé la mort d'une centaine de villageois soupçonnés de soutenir la guérilla, fait douter les communistes des intentions du gouvernement. Le général Ramos, chef d'état-major, n'a ni confirmé ni nié que cette opération ait eu lieu.

Contre l'avis de son ministre de la défense et des militaires, Mme Aquino a obtenu la libération des quatre chefs de l'insurrection communiste, dont M. José Maria Sison, le fondateur du PC. La tension entre l'armée et la présidence reflète une divergence de vues fondamentale sur ce sujet.

La réorganisation de l'armée

Le scepticisme des militaires à l'égard des initiatives de Mme Aquino ne signifie pas que l'armée conteste le pouvoir civil. La restructuration entreprise par le général Ramos devrait, au contraire, assurer Mme Aquino du soutien entier de l'armée. Vingt-quatre généraux ayant atteint la limite d'âge et considérés comme des fidèles de M. Marcos ont été mis à la retraite et remplacés par de jeunes colonels. La garde présidentielle et les services de renseignements de l'armée (NISA), dirigés autrefois par le général Ver, ont été dissous. A terme, les militaires devraient démanteler les armées privées qui subsistent encore dans les provinces.

Sur le plan politique, Mme Aquino est en train également de renforcer son pouvoir. Il règne toujours une certaine confusion sur la nature de son gouvernement : est-il constitutionnel, c'est-à-dire conforme aux dispositions de la Constitution de 1973, faite sur mesure pour M. Marcos, ou bien révolutionnaire ? Il est possible que cette question soit tranchée lors de la première réunion du cabinet, prévue mercredi, à Malacanang. Mme Aquino et son entourage sont favorables à la seconde solution, qui suppose la dissolution de l'Assemblée nationale et la rédaction d'une nouvelle Constitution qui serait ratifiée dans les trois mois par un référendum.

Le nouveau gouvernement est, en effet, enlisé dans le système de pouvoir du régime Marcos et se trouve dans l'impossibilité de le démanteler en utilisant les lois sur lesquelles il reposait. Constitutionnellement, M. Marcos est le seul président « légitime », c'est-à-dire proclamé par l'Assemblée nationale. Quant aux élus locaux, rouage du système de pouvoir du régime, ils s'affirment aussi légalement désignés et refusent de quitter leurs postes. Il en va de même des juges, qui ne peuvent être démis de leurs fonctions.

Le parti de M. Marcos, le KBL, qui dispose d'une confortable majorité à l'Assemblée, s'est déclaré prêt à légitimer, par un vote, le nouveau gouvernement (une procédure que, au demeurant, la Constitution ne prévoit pas), mais s'oppose à la thèse du gouvernement révolutionnaire, qui l'exclurait du jeu politique jusqu'à de nouvelles élections.

PHILIPPE PONS.

● *M. Marcos* pourrait quitter la base militaire d'Hickam pour s'installer dans un ensemble de deux propriétés encerclées par un bois, à Manoa, quartier résidentiel de Honolulu. Les deux propriétés, a rapporté, samedi 8 mars, la presse locale, ont été mises en vente, en janvier, pour une somme proche de 1 million de dollars. – *(AP, Reuter.)*

Bangladesh

● *Grève générale.* – Une grève générale de six heures, lancée par les principaux partis d'opposition, a été marquée, samedi 8 mars, par des attentats à la bombe – qui n'ont pas fait de victimes – et des manifestations à l'issue desquelles au moins sept personnes ont été arrêtées. La grève avait pour objet de dénoncer l'organisation, par le président Ershad, d'élections générales, le 26 avril, alors que le régime de la loi martiale, instauré en 1982, reste en vigueur. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LE MALAISE AU QUAI D'ORSAY

Des fonctionnaires contestent les explications de M. Roland Dumas

M. Tristan d'Albis, président de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires (ADIENA), nous a fait parvenir la lettre suivante en réponse à celle de M. Dumas, ministre des relations extérieures, publiée dans *le Monde* du 1er mars, et qui traitait du malaise au Quai d'Orsay :

Le ministre des relations extérieures conteste dans sa lettre la qualification de grève donnée à la « réunion d'information » qui a touché, pour la première fois de son histoire, l'ensemble de son ministère, le 20 février ; ne sait-il pas que dans le langage diplomatique, où l'ambiguïté est parfois bien utile, une « réunion d'information » rassemblant l'essentiel de la hiérarchie pendant les heures ouvrables est bien un arrêt de travail ? Ne comprend-il pas que nos collègues ont pu ressentir quelque gêne d'être contraints à une pareille extrémité ? Souhaite-t-il vraiment une grève en bonne et due forme que de nouvelles nominations ne manqueraient pas de provoquer ?

Venons-en au fond. Les statistiques montrent qu'il y a toujours eu des éléments extérieurs dans la carrière diplomatique ; cette situation n'a jamais été contestée par nos associations ni par personne ; ce que nous avons mis en cause, c'est :

1) La croissance rapide du phénomène, que prouvent les chiffres mêmes du ministre – malgré l'habileté de la présentation qui cache un quasi-doublement – et son extension à l'administration centrale ;

2) Le fait qu'il touche désormais nos plus importantes ambassades (Washington, Madrid, Rome, La Haye, Copenhague étaient, à un moment, simultanément atteintes) et, bien rarement pour ne pas dire jamais, des postes pénibles ;

3) Mais, surtout, le fait que la compétence ou la stature ne soient pas, à de rares exceptions près, le critère de choix de notre représentation à l'étranger, et que l'on a beau chercher, on ne trouve pas d'autres titres aux récentes nominations que l'amitié, la parenté ou l'idéologie.

Est-il normal que plus de 80 % des conseillers culturels nommés depuis 1981 soient membres du PS ou de la CFDT ?

Que doivent penser les Etats bénéficiaires de telles attentions, à l'arrivée de tous ces médecins, ces dentistes, ces députés sans circonscription, ces avocats, ces plumitifs et ces apparatchiks ?

En résumé, notre corps est ouvert à tout ce qui peut l'enrichir et à tous ceux qui peuvent faire preuve des compétences qu'il exige ; mais il estime que la médiocrité et la politisation déconsidèrent notre pays et ceux qui ont la charge de le représenter.

Deux points pour conclure :

● *Le premier pour corriger une inexactitude : le ministre rappelle qu'il a tenu à rencontrer tous les syndicats et les associations ; il oublie de dire que celles-ci avaient demandé audience au sujet de la loi sur l'ouverture du corps des ministres plénipotentiaires ; c'est précisément son refus de les recevoir qui est à l'origine de la grève ;*

● *Le second pour remercier le ministre de sa sollicitude envers les trente mille agents du ministère qui concourent à la politique étrangère ; mais, qu'on nous croie, si 1 % d'entre eux étaient réellement partie prenante dans notre politique étrangère, ce serait déjà un bien beau résultat.*

Nomination de deux nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* daté du dimanche 9 mars doit annoncer la nomination de M. Robert Rigouzzo comme ambassadeur à Bujumbura (Burundi), en remplacement de M. François Rey-Coquais, et celle de M. Michel Renillard comme ambassadeur à Kingston (Jamaïque), où il succède à M. Jacques Massenet.

● **BUJUMBURA : M. Robert Rigouzzo.**

[Né le 16 mars 1928, licencié en droit, M. Rigouzzo est entré aux affaires étrangères en 1952 (direction d'Europe), puis a été affecté au ministère de la marine, avant de revenir au Quai d'Orsay (chancelleries) en 1955. Nommé vice-consul à Nicosie en 1959, il y est resté comme chargé d'affaires jusqu'en 1963. Après un nouveau passage à l'administration centrale (1963-1967), aux affaires africaines et malgaches, M. Rigouzzo a été en poste à Lisbonne (1967-1970) et à Abidjan (1970-1973) avant de revenir à la direction d'Europe jusqu'en 1976. Il a ensuite été affecté à la conférence sur la coopération économique internationale, puis, en 1978, détaché auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique, et enfin, en 1979, délégué dans les fonctions de sous-directeur (affaires stratégiques et désarmement).]

● **KINGSTON : M. Michel Renillard.**

[Né le 2 juin 1928, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a d'abord servi de 1951 à 1960, M. Renillard a été affecté à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques, puis organisations internationales) jusqu'en 1963. Il a ensuite été en poste à Berne (1963-1969), à Dublin (1969-1972) et à Rome (Saint-Siège, 1976-1980), après un nouveau passage à l'administration centrale (Europe). Il a été nommé consul général à Liège en octobre 1980.]

AFRIQUE

Algérie

La chute des recettes en devises contraint le gouvernement à des mesures d'austérité

De notre correspondant

Alger.– La chute vertigineuse des prix du pétrole, conjuguée à la baisse du dollar, frappe de plein fouet l'économie algérienne. D'abord parce que 97,5 % des recettes du pays en devises sont assurées par les hydrocarbures. Ensuite parce que la dette algérienne, estimée approximativement à 15 milliards de dollars, est contractée principalement en d'autres devises qui restent fermes.

Pour faire face à une situation critique, le gouvernement vient de décider une série de mesures dont les deux premières ont été annoncées à la fin de la semaine dernière. Ainsi, les importations sous forme d'envois postaux contre remboursement, autorisées depuis quatre ans, sont-elles suspendues *« à compter du 6 mars et jusqu'à nouvel ordre »*, a annoncé un communiqué de l'administration des postes et télécommunications. De même l'allocation touristique en devises correspondant à 1 000 dinars (1 600 francs) accordée à chaque membre d'une famille chaque année, est-elle ramenée à 1 000 dinars tous les deux ans pour les personnes âgées de plus de dix-huit ans.

Ces deux décisions touchent l'ensemble des citoyens algériens, mais, jamais à court d'idées, ils pourraient bien trouver rapidement le moyen de les contourner. Ils continueront, comme ils le faisaient déjà précédemment, d'avoir recours à l'immigration. Séjournant en France ou dans d'autres pays d'Europe sans bourse délier, ils rembourseront en entretenant à leur tour en Algérie leurs mécènes en dinars. Cette pratique courante coûte finalement cher à l'Etat. Le taux de change parallèle ainsi institué, outre qu'il prive l'Algérie de rentrées en devises, est évidemment au détriment de celui qui paie en dinars.

Quelles que soient les astuces utilisées pour tourner les difficultés, ces mesures sont impopulaires. La direction politique du pays le sait qui, depuis quelques jours, a lancé une campagne de presse pour expliquer aux Algériens que le temps était venu de se *« serrer la ceinture »*. A longueur de colonnes, les journaux font de la pédagogie, se référant fréquemment aux propos du chef de l'Etat, qui a mieux réussi à faire entrer le concept de *« compter sur soi »* dans le nouveau texte de la Charte nationale que dans la tête de ses administrés.

Halte au « gaspillage »

Cependant, nécessité fait loi, et chacun sera contraint d'y mettre du sien. Pour faire passer le message, le président de la République a pris deux fois la parole samedi devant les membres de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), réunies en congrès. Il a invoqué *« la baisse des revenus nationaux »* pour justifier *« les dispositions destinées à maîtriser la gestion interne et à mettre un terme à certains formes de gaspillage »* y compris celui des *« biens de consommation, aussi courants soient-ils »*. Profitant de l'occasion pour rappeler que l'Algérie figure parmi les premiers consommateurs de pain et de sucre, il a également indiqué que *« la politique d'austérité concerne non seulement les ménages mais aussi et surtout les structures de l'Etat »*.

Quelles seront les prochaines mesures ? Nul doute que les importations seront réduites au strict nécessaire. Elles avaient déjà été comprimées sévèrement l'an passé, permettant au commerce extérieur d'enregistrer un excédent de 3 milliards de dollars. Mais le ministre du plan, M. Ali Oubouzar, nous confiait alors que les réduire encore au-delà de 3 % risquait de remettre en cause le consensus social.

Le deuxième plan quinquennal a, parmi ses objectifs, une croissance régulière d'environ 7 % l'an. Le plan annuel 1986 a été établi en tenant compte d'une baisse des recettes de 10 %. Or, comme l'a justement dit le président Chadli, la diminution des revenus avoisine 80 %. Cette croissance de 7 % est donc hypothéquée. La chance du pays réside certainement dans le fait que son endettement, parfaitement maîtrisé, est supportable. Après s'être « désendettée » pendant trois ans, l'Algérie pourra jouer de sa réputation sur les places monétaires pour contracter de nouveaux emprunts.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

X PHILIPPINES
nitiative
mmunistes

de deux nouveaux ambassa

cettes en devises
à des mesures d'aus

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

politique

M. LIONEL JOSPIN SUR TOUS LES FRONTS

Campagne de rires et de douleurs

La veille à Nantes, au champ de Mars, Lionel Jospin avait dédié son meeting à une vieille dame qui, cinquante ans plus tôt, était venue à pied de l'autre bout de la ville écouter Léon Blum. Tout au long du parcours, quai de la Fosse, on avait crié : *« Vive Blum! Vive Blum »* C'était la fête, l'été 36 – *« On avait eu des congés payés, on était contents ! »* – et pourtant cela sentait déjà la fin du Front populaire. C'est encore la fête, début mars 1986 – *« On va gagner! On va gagner ! »*, – malgré la fin de semaine qui annonce un méchant démenti aux slogans fous.

La campagne électorale socialiste est joyeyse, comme si l'on croyait encore à cette victoire en chantant, obligatoirement gaie malgré la perspective d'une arrivée des autres, en fanfare. *« Taxi ! »* : à la « une » du *Figaro Magazine*, Lionel Jospin, croqué par Faizant, valises bouclées et entassées à ses pieds, s'apprête à quitter les lieux d'exercice du pouvoir. Après tout, les taxis, ça va, ça vient, à la demande. Ceux de 36, ceux qui restent, sont revenus. Ceux de 86 espèrent bien, au pire, ne pas attendre si longtemps.

Lionel Jospin a rencontré les uns et les autres, samedi matin sur les marchés de la rue d'Auteuil – bon chic bon genre, seizième arrondissement – et de la rue d'Aligre dans le vingtième arrondissement, où les marchands immigrés vendent aux Français et à d'autres immigrés. Le vieux monsieur qui ôte son chapeau et décline : *« Cinquante ans de socialisme »*, des jeunes aussi, beaucoup de jeunes. *« On vote tous pour Jospin, hein les enfants ! »*, clame un « fruits et légumes » arabe.

« On va gagner, on va gagner ! », mais aussi : *« Ils ont tué un camarade »*, la campagne socialiste c'est gai, c'est triste. A la fin de la nuit, Philippe Brocard, militant CFDT, colleur d'affiches pour le compte de Michel Rocard, a été poignardé à mort, dans les Yvelines. Lionel Jospin a *« du mal à comprendre la violence, la sauvagerie qui animent ceux qui assassinent »*.

C'est également gai, également triste, à Marseille aussi, ou plutôt à Vitrolles, ville nouvelle où se sont rassemblées mille cinq cents personnes pour un banquet méridional-socialiste, plus républicain que la République. Gai comme Gaston Defferre, de moins en moins maître des lieux pourtant, qui prononce *« camarade ! »* avec autant d'entrain qu'Henri Krasucki. *« Allez Gaston ! »* : le-dit Gaston, contesté jusque dans sa ville, sourire aux lèvres, fait chanter les *« populaires »* comme à l'OM, slalome dans la défense adverse et marque du point de pénalty, au terme d'un discours hautement polique dont la densité vaut qu'il soit rapporté dans son intégralité : *« Samedi dernier, il pleuvait. Le vent soufflait et ce n'était même pas le mistral. Aujourd'hui, Lionel nous apporte le soleil. Il nous apporte la victoire. Vive Lionel Jospin, vive François Mitterrand, vive la République ! »*

Ces fortes paroles en témoignent : *« Ceux qui pensaient que nous allions aux élections la tête basse presque en nous excusant, se sont lourdement trompés. »* Lionel Jospin, lui, ne s'y trompe pas. La salle explose d'enthousiasme, puis – la peine comme une parenthèse dans la gaité – elle observe une minute de silence à la mémoire de Philippe Brocard, le militant inconnu, et d'Olof Palme, premier ministre suédois assassiné. Une minute de silence dans une campagne électorale, cela fait du bruit. La mort et aussitôt la vie, l'allégresse qui salue la victoire de Cory Aquino et la chute *« d'une dictature sénile »* aux Philippines

Soares l'exorciste

Olof Palme, c'est l'absence que l'on retrouvera le soir à Lisbonne où Mario Soares, avant d'être investi dans ses fonctions de président de la République du Portugal, a réuni la *« famille »*, comme il dit, de l'Internationale socialiste (1). Demain Mario Soares, président de tous les Portugais, n'en sera plus.

Rien n'est tout noir ou tout rose. Le dîner du samedi soir, au siège de la Croix-Rouge, fut mélancolique – Olof Palme, toujours – mais aussi guilleret à sa manière. Mario Soares, donné battu, a gagné. Il sourit lorsque les socialistes français le cite en exemple, comme une sorte d'exorcisme à la défaite.

Il sourit encore et vous voit venir de loin lorsqu'on lui parle « cohabitation ». Président de gauche investi devant un Parlement de droite, il souligne que lui ne préside pas le conseil des ministres et ne dispose pas d'un « secteur réservé ». Secteur réservé ? La rectification s'imposait. Il s'agit plus d'une « pratique » que d'une stricte lecture du texte constitutionnel, corrige Lionel Jospin. Conversation badine.

Rude discussion

Rude discussion, douloureux dimanche matin, dans une tribune du Parlement, pendant que le général Eanes transmettait ses pouvoirs à Mario Soares. Les Français – Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et Lionel Jospin – réglaient leurs affaires, à deux pas de François Mitterrand, impassible, au balcon de la tribune voisine. Il y avait, depuis la veille, quatre otages français de plus à Beyrouth.

Quatre otages, huit en tout et la menace, en pleine campagne électorale, d'autres représailles contre cette *« erreur, bavure, faute »*, qui a conduit à l'expulsion vers Bagdad de deux opposants irakiens. Un militant socialiste assassiné devant un panneau électoral des Yvelines. Une vie en vaut une autre. Et tous les autres qui crient : *« On va gagner ! »*, à la veille, peut-être, de *« combattre, à côté du président de la République, les projets de démantèlement économiques et sociaux »* de la droite.

L'amitié moins une absence à Lisbonne, l'horreur à Beyrouth, les clins d'œil des marchés parisiens, soleil à Marseille, 1936-1986 et la suite à Nantes : campagne de rires et de douleurs.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Lire pages 6 et 7, l'article de Luc Rosenzweig et l'interview du président portugais.

LE MONDE DU SPECTACLE DÉFEND « SON » MINISTRE

Clinquant ? Non, brillant

Malheureux Jacques Toubon ! Emporté par son élan oratoire et pré-électoral, il s'en était publiquement pris, le 27 février dernier, à une *« politique de strass, une politique de paillettes, une politique toute en brillance, une politique pour la galerie »*, celle de M. Jack Lang.

En guise d'exemple de la *« politique d'abandon »* de ce qui fait *« la richesse de notre culture »*, le secrétaire général du RPR avait demandé : *« Qu'est devenu Chaillot (...) alors que l'on dépense des millions et des millions pour le Théâtre de l'Europe qui a été confié à un metteur en scène communiste italien ? »* (1).

Ces égarements, M. Toubon les a payés, samedi 8 mars..., d'une représentation unique, au théâtre de l'Odéon, dont lui et ses amis politiques se seraient sans doute volontiers passés. Les metteurs en scène Antoine Vitez, Ariane Mnouchkine, Patrice Chéreau et Peter Brook (venu tout exprès de Londres) l'ont dit successivement au cours d'une conférence de presse mûrement improvisée : Jack a été un excellent ministre de la culture ; argent, considération et liberté de créer n'ont manqué ni aux théâtreux, ni aux autres « clients » du ministère de la rue de Valois.

Antoine Vitez : *« Nous sommes vivants. La politique qui a été menée a soutenu et élevé nos théâtres »*. Ariane Mnouchkine : sans le sauvetage financier du début du septennat, *« le Théâtre du Soleil serait mort »*. Patrice Chéreau : la meilleure preuve théâtrale qu'*« il faut crier au secours ! la droite revient »*, est déjà faite : le conseil général des Hauts-de-Seine, qui est aux mains du RPR, ne vient-il pas de supprimer un demi-million de francs de subventions au Théâtre des Amandiers de Nanterre qu'il dirige ? Voilà pourquoi *« il faut appeler un chat un chat et un RPR un RPR »*, et bien mesurer qu'après le 16 mars la politique culturelle actuellement menée sera probablement *« anéantie »* ».

Peter Brook est heureux comme un grand metteur en scène étranger en France d'après 1981 et Giogio Strehler, qui se trouve être socialiste, mais n'aurait aucune honte à être communiste, exprime ses craintes : *« Les ignorants me font peur, les ignorants de mauvaise foi encore plus et les ignorants de mauvaise foi qui mentent, encore plus ! »*

« Un point de repère dans le monde »

L'essentiel pour lui est ailleurs : la culture française est de nouveau *« un point de repère dans le monde »*. Ariane Mnouchkine avait constaté avant lui : *« C'est la première fois depuis vingt ans que l'on parle d'un ministre de la culture comme d'un vrai ministre »*. Et Antoine Vitez avait retourné comme un gant l'argument de Jacques Toubon : *« en effet, cette politique a été brillante »*.

Sagement assis, Bulle Ogier, Richard Berry, Jean-Marc Thibault, Catherine Lara, Annie Duperey, Bernard Giraudeau et quelques autres composent le public. Mais Yves Montand ne saurait être ni assis, ni sage. Il dit à la fin qu'*« il ne faut pas monter une chose en épingle (...) C'est une phrase inadmissible (...) Mais, nous mêmes, nous ne nous sommes pas privés de traiter telle ou telle personne de fasciste. Balayons devant notre porte d'abord. »*

Yves Montand en est d'accord : chez Jack Lang, *« le positif l'emporte »*. Mais qu'on se le dise : ce qu'il fait aujourd'hui pour Jack Lang, il l'aurait fait hier pour Michel Guy.

Ce dernier, enchaîne Ariane Mnouchkine, *« est loin d'avoir été le plus mauvais des ministres de la culture. Mais d'une certaine façon, il a chassé Lang. Lang n'a pas chassé Michel Guy. »* Le bouillant chanteur-qui-parle ne saurait toutefois lui répliquer. Il est déjà ailleurs.

MICHEL KAJMAN.

[Les dirigeants de l'opposition affirment que la gauche n'a pas le monopole du cœur. A les écouter, elle a en tout cas celui de l'ambition artistique.

La culture, puisqu'elle est subventionnée, est pendant la campagne un enjeu parmi d'autres. Elle entre dans les mêmes schémas de démagogie, de xénophobie.

Dans un communiqué, le conseil général des Hauts-de-Seine a précisé, à propos de la diminution de sa subvention au Théâtre des Amandiers, qu'il ne diminue pas son concours financier aux activités théâtrales, mais qu'il le redéploie vers ceux qui en ont le plus besoin et cite en exemple *« un festival pour les scolaires qui a touché six mille élèves en janvier 1986 »*. On retombe une fois de plus dans la confusion entre les besoins culturels et création artistique. Rien de neuf donc, mais on s'est souvenu qu'il fallait dire, redire cette vérité simple : nul pouvoir ne peut se passer de culture. La culture a besoin d'avancer sinon elle se désintègre. Pour avancer, elle a besoin d'une liberté protégée et d'argent, de beaucoup d'argent. – C. G.]

(1) Emporté à notre tour par l'élan oratoire du ministre de la culture, cette fois, nous avions à tort attribué ces propos à M. Jacques Chirac, dans *le Monde* du 6 mars.

Les trois stratégies du président

(Suite de la première page.)

Les socialistes ont été, de 1982 à 1986, les agents d'une modernisation politique qui nous a fait entrer dans la première catégorie. Ils peuvent donc spéculer sur un mouvement surprise de l'opinion, celle-ci préférant éviter de mettre la Ve République à l'envers : mieux vaut continuer de donner une Assemblée au président, plutôt que d'être obligé de donner un nouveau président à une nouvelle Assemblée.

Improbable dans l'immédiat, ce cas de figure peut toutefois se concrétiser à terme : il suppose un PS fort le 16 mars, et une droite divisée dans l'après-16 mars, permettant au président de mettre sur pied, après avoir usé un ou deux gouvernements, une majorité d'idées, à défaut d'être vraiment de progrès. Cohabitation durable, ou cohabitation positive : le président a alors l'embarras du choix des premiers ministres, qu'il peut notamment choisir au sein de l'UDF (tout le monde a sur les lèvres le nom de Mme Veil, bien que ses relations avec le président soient bien mauvaises). Il n'en va pas de même si le président se range à l'idée d'une cohabitation éphémère. Cette stratégie-là est, si l'on ose dire, le fer qui chauffe le plus aujourd'hui.

L'hypothèse est alors celle d'une majorité nette en faveur de la coalition RPR-UDF. M. Mitterrand prend acte du rapport des forces, s'incline et nomme M. Chirac premier ministre. Il est, en effet, important pour lui qu'il évite de donner l'impression qu'il cherche à ruser avec le suffrage universel. Rompant en quelque sorte avec son image – celle d'un homme habile à l'excès, mais aussi hésitant, comme au lendemain des élections municipales de mars 1983 – le chef de l'Etat choisit alors d'aller à l'essentiel, et d'y aller très vite.

Deux terrains

Autant il se montre souple et rapide dans la nomination du premier ministre, autant il va être dur, et lent, dans la phase de cohabitation. Deux terrains, sur lesquels il a le soutien de l'opinion, s'offrent à lui : la défense des « acquis sociaux » du quinquennat ; le maintien des prérogatives présidentielles (ce champ-là a l'avantage d'être extensible et soumis à sa seule appréciation). Au bout de cette logique d'affrontement, il y a, naturellement, la démission du président.

Ce schéma a été préparé par trois types d'interventions récentes : celles de MM. Fabius et Jospin qui vont répétant que la cohabitation entraînera immanquablement la *« pagaille »* ; celle de M. Mitterand lui-même indiquant à Yves Mourousi qu'il préférerait *« renoncer à sa fonction »* plutôt qu'aux *« compétences de sa fonction »* ; celle enfin de M. Bérégovoy, qui est allé jusqu'à suggérer sur quels points M. Mitterrand pourrait remettre en jeu son mandat.

Mais pourquoi passer d'une cohabitation (durable) à l'autre (éphémère) ? M. Mitterrand n'est plus dans une zone d'impopularité qui lui commandait d'attendre et lui interdisait de se battre ; le rapport des forces droite-gauche n'est plus catastrophique et laisse relativement ouverte une compétition présidentielle ; la division de la droite ne demande qu'à éclore ; et surtout le pronostic d'un échec, ou d'une difficulté de gestion économique, n'est plus de mise. Sans aller, comme M. Giscard d'Estaing, jusqu'à promettre de *« donner du travail aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail, puis de réduire de moitié le nombre de ceux qui sont actuellement au chômage »*, la manne pétrolière, la nouvelle conjoncture économique, mais aussi l'héritage socialiste, offrent une chance raisonnable de succès rapide.

Mieux vaut, dans ces conditions, ne pas attendre, béat, que M. Chirac réussisse. Mieux vaut surtout devancer l'action d'un premier ministre qui, lui aussi, cherchera (sous la pression d'une partie non négligeable de son électorat et de son entourage) à se défaire rapidement du président ; mieux vaut enfin choisir soi-même son adversaire : seule une présidentielle anticipée peut permettre de remettre en selle M. Barre.

Et M. Mitterrand, de nouveau candidat, serait à la fois le champion de la gauche et celui de l'ordre, le défenseur des acquis sociaux et institutionnels, bref l'incarnation de l'ordre et du mouvement.

Comme toujours, cependant, M. Mitterrand ne se prive pas d'entretenir le doute. Sans privilégier *a priori* aucune de ses stratégies, il cherchera à tirer le meilleur profit d'une situation dont nul ne connaît vraiment les contours précis. Car personne ne peut encore mesurer la dynamique qui se créera, au vu des résultats et surtout de leur interprétation, au soir du 16 mars. Mais, déjà, il a semé sur le chemin quelques petits cailloux...

J.-M. C.

LES ESPOIRS DES VERTS

MM. Dumont et Cochet les deux oiseaux rares

René et Yves seront-ils les deux premiers écologistes (1) dans l'histoire de la République à se faire appeler « M. le député » après le 16 mars ? Tous les sondages semblent s'accorder sur un point : les Verts peuvent avoir au moins deux élus aux législatives. Reste à savoir qui seront ces deux oiseaux. Mis à part M. Brice Lalonde, qui fait cavalier seul à Lyon et n'est plus en odeur de sainteté chez les Verts, les meilleures chances de ce mouvement se situent à Paris et dans le Nord. Les deux départements qui ont le plus de sièges à pourvoir.

M. René Dumont se bat dans la capitale pour l'attribution du vingt et unième siège, M. Yves Cochet à Lille pour le vingt-quatrième. Dur mais possible.

Sorte de professeur Nimbus peu soucieux de conformisme, agronome mondialement connu, M. Dumont va à la rencontre des électeurs *« sans faire les marchés »* pour la seconde fois de sa carrière politique. Il était déjà candidat des « écolos » à l'élection présidentielle de 1974 (1,32 % des suffrages). A quatre-vingt-deux ans, bien qu'il n'ait pas sa carte chez les Verts, il remet ça sous la pression de ses amis. Pacifiste depuis 1914 – *« J'avais dix ans »*, – homme du club de Rome favorable à *« une autre croissance »*, soixante-dix ans plus tard, il se définit avant tout comme un tiers-mondiste dont il serait *« l'ambassadeur plutôt que député de Paris »* en cas d'élection.

Inlassable défenseur de l'Afrique, *« un continent perdu »*, dénonciateur patenté des risques de surpopulation et de la faillite de certaines économies, il affirme avec un sérieux teinté de malice : *« J'ai toujours eu raison mais je n'ai jamais été écouté. »*

Vieux sans être un vieillard, M. Dumont s'amuse du cirque politique et médiatique. Et s'il reconnaît que *« les Verts manquent de militants à Paris »* et qu'il y a *« plus d'enthousiasme en province »*, le professeur Dumont assure qu'il représenterait *« les 40 % de Français opposés aux armements nucléaires »* s'il allait au Palais-Bourbon. Malgré cette représentation impalpable qui ferait baver d'envie plus d'un homme politique, il craint de ne pas *« avoir droit à la parole »* dans l'hémicycle.

« Je créerai le groupe des interdits de parole », lance-t-il comme un ultime défi.

Un tiers-secteur subventionné

De quarante-deux ans son cadet, M. Yves Cochet est le prototype du « beau gosse ». Son espoir d'élection est entravé par la présence de l'extrême gauche (LCR et LO) et, plus grave pour lui, d'une liste du PSU. Cet informaticien peut toutefois compter sur une fédération écologiste, qui *« avec celle d'Alsace est la plus organisée de France »*. Le terrain de ce département minier est propice au développement des thèmes défendus par les Verts : le « reverdissement », le chômage et l'immigration.

Dans ce *« milieu naturel fortement dégradé »* qui compte 15 000 hectares de friches industrielles, M. Cochet préconise le reboisement, l'installation de PME et de PMI pour recréer un micro-tissu économique, celle de vignes sur les terrils ou même *« l'utilisation du grisou des mines inexploitées »*. Opposé au financement de l'inactivité (le chômage), il se prononce pour la création d'emplois dans un tiers secteur entièrement subventionné, essentiellement l'aide sociale, qui ne serait pas *« une concurrence déloyale pour les petites entreprises »*. *« Ces emplois écolo-socio-économiques, de l'ordre de cinquante mille dans le Nord, ne seraient pas économiquement rentables,* dit-il, *mais socialement utiles. »* En matière d'immigration, il prône une véritable fermeture des frontières mais *« les étrangers qui sont là restent et doivent bénéficier des mêmes garanties sociales que les autres »*.

Avec une passion qui amplifie le timbre grave de sa voix, il stigmatise *« le consensus apparent sur la politique de dissuasion nucléaire »*, qui débouche sur *« l'anéantissement ou la capitulation »*. M. Cochet est partisan d'une *« défense civile du territoire »* organisée à l'image des syndicats ou des associations de consommateurs.

Symboles de deux facettes de l'écologie, René et Yves ont en commun de rêver. D'un autre monde pour l'un, d'un autre Nord pour l'autre.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Alain Lipietz, leader de la liste Ecologie 93, soutenue en Seine-Saint-Denis par les Verts et les Alternatifs, a également une chance minime d'être élu. Le nombre de sièges à pourvoir étant de treize, il doit obtenir au minimum 8 % des suffrages pour siéger à l'Assemblée nationale.

Macintosh Plus.

Si on se repose trop sur ses lauriers, on finit un jour par se réveiller aussi desséché qu'eux. Et ce n'est pas parce que Macintosh vous comblait, que l'on ne pouvait pas essayer de vous rendre encore plus heureux.

Voilà, c'est chose faite : Apple a le regret tout à fait hypocrite de vous présenter Macintosh Plus.

Apparemment, Macintosh Plus ressemble tout à fait à Macintosh. Mais si vous regardez d'un peu plus près, vous vous rendrez compte que son clavier est différent. On y a ajouté un pavé numérique pour avoir les chiffres à bout de doigts et des touches de curseurs pour tous les petits déplacements. Votre souris, quant à elle, sera toujours prête à aller au bout de la page pour vous.

En fait, la vraie différence n'est pas visible à l'œil nu. Pour être tout à fait franc, Macintosh Plus est beaucoup plus puissant et plus rapide que Macintosh.

Il possède un mégaoctet de mémoire vive conçue pour supporter 4 mégaoctets, un lecteur interne de 800 K et un connecteur SCSI qui permet de connecter jusqu'à 7 périphériques simultanément. En option, il dispose d'un lecteur externe 800 K et du disque dur 20 mégaoctets. En fait, c'est un des plus puissants ordinateurs personnels à ce jour.

Macintosh Plus vous donne la possibilité de stocker et de traiter des milliers d'informations sans devoir pour cela en sacrifier d'autres. Le disque dur de 20 mégaoctets par exemple vous permet de stocker dix mille pages sans indigestion.

Pour ceux qui ont la maladie des chiffres, Macintosh Plus est un véritable remue-méninges ; grâce à sa puissance et sa rapidité vous pourrez enfin utiliser à fond les logiciels les plus performants tels que Excel et Jazz.

Enfin, pour ne pas faire de jaloux, Apple a aussi ajouté 1 mégaoctet de mémoire morte à sa nouvelle LaserWriter Plus afin de lui faire cadeau de cinq nouveaux jeux de caractères. Et sa résolution est toujours quatre fois supérieure à celle d'une imprimante ordinaire.

En associant Macintosh Plus à LaserWriter Plus avec le câble Apple Talk, vous obtenez un véritable service d'édition intégré dans votre société. Quand on a des choses très importantes à dire, mieux vaut les faire circuler sur un support impeccable que dans une feuille de chou.

Mais revenons un peu à Macintosh. Tous les possesseurs de 128 K ou 512 K pourront sans problème "gonfler" leur Macintosh actuel pour bénéficier des avantages offerts par Macintosh Plus.

Le système est comparable à celui d'une voiture, votre concessionnaire Apple vous fera un "échange standard de moteur". Bien entendu, votre nouveau moteur sera plus rapide et plus puissant puisqu'il atteindra 1 mégaoctet.

Si vous pensez être au summum de votre forme et par conséquent, de votre capacité de travail, vous risquez d'être déçu en vous apercevant que Macintosh Plus vous permet d'en faire encore plus. Il vous aidera à manipuler et à gérer des informations de plus en plus complexes, de plus en plus facilement. Vous n'aurez pas à compulser des tas de dossiers remplis de minuscules chiffres pour calculer votre bilan colossal. Demandez plutôt à votre Macintosh Plus de le faire à votre place et de vous les présenter sous forme de diagrammes immédiatement compréhensibles. Vous avez suffisamment besoin de temps pour ne pas en perdre avec de vulgaires problèmes bureaucratiques.

Avec Macintosh Plus, vous serez un homme d'affaires Plus.

Apple

Caractéristiques techniques de Macintosh Plus : Microprocesseur 32 bits MC68000. • 1 Mo de mémoire centrale conçue pour supporter 4 Mo. • Graphisme 512 x 342. • Lecteur de disquettes 3,5" intégré d'une capacité de 800 Ko. • Clavier AZERTY accentué avec bloc numérique intégré et touches de déplacement. • 2 interfaces série RS232C. • Connecteur pour un lecteur de disquettes et/ ou pour disque dur. • Connecteur SCSI pour chaîne de périphériques à haute vitesse.
Macintosh Plus : prix public TTC 31 818 F. – Configuration Macintosh Plus et ImageWriter II : prix public TTC 53 251 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

En Ile-de-France : RPR et UDF sous la menace de l'extrême droite

« *Ile-de-France, région-capitale* », aiment à dire ses dirigeants. Capitale, l'Ile-de-France le sera encore le 16 mars. Ses sept départements de banlieue et Paris ayant à élire quatre-vingt-dix-neuf députés, le vote de leurs habitants déterminera plus de 17 % de la représentation nationale. Ce n'est pas simplement parce que ce qui se passe en région parisienne attire toujours l'attention des médias, ce n'est pas seulement à cause de la notoriété de certains des candidats en lice, que les états-majors des partis ont particulièrement surveillé la préparation des scrutins du 16 mars en région parisienne.

Ici vont se jouer quelques-uns des enjeux du 16 mars : le Front national, malgré sa campagne plus discrète que lors des élections passées, va-t-il confirmer, dans ces banlieues qui lui offrent un terrain fécond, ses succès précédents ? Le Parti communiste va-t-il réussir à stopper la décrue qui a déjà mis à mal l'ancienne ceinture rouge du parti ? Le Parti socialiste va-t-il pouvoir capter cet héritage de gauche tombé en déshérence ? M. Raymond Barre réussira-t-il l'OPA qu'il a lancée sur les notables – et sur leurs électeurs – de la périphérie parisienne ? Les chiraquiens, appuyés sur leur bastion parisien, accroîtront-ils encore leur influence sur la gestion ?

Jacques Chirac – en tout cas – a bien mesuré l'importance, pour lui, de l'Ile-de-France. C'est là qu'il compte creuser une grande partie de l'écart dont il a besoin, entre le nombre de députés RPR et ceux de l'UDF. Il a donc refusé – fermement – toutes listes d'union dans ces départements, quelles qu'en soient les conséquences dans ses rapports avec les notables traditionnels qui, tous, souhaitaient éviter une division de l'opposition.

Une victime : M. Michel Giraud

Depuis quelques années, le maire de Paris avait considérablement amélioré ses rapports avec le président du Sénat. Maintenant, M. Alain Poher, qui s'est toujours présenté en « grand-père » de l'union, n'est pas près d'oublier que M. Chirac l'a contraint de prendre parti pour l'une des composantes de la droite. Tous les soirs, le troisième personnage de l'Etat est aux côtés des candidats UDF du Val-de-Marne, pour les aider à résister à la pression de ceux du RPR.

Mais, ainsi, il est amené à s'opposer à M. Michel Giraud, qui mène la liste RPR aux régionales, dans ce département, et qui est le « fils spirituel » du président du Sénat. Même si du côté des deux hommes, on affirme que cette concurrence se fait en parfaite intelligence entre eux et que tout est réglé pour éviter tout dérapage, cette bataille ne pourra que laisser quelques traces.

Or c'est grâce à M. Poher que M. Giraud, donc le RPR a pu accéder à la présidence de l'Association des maires de France... fonction qui est loin de n'être qu'honorifique!

Le président du conseil régional sortant, justement, M. Michel Giraud, est une aute victime de cette division. Jusqu'alors, il avait bâti toute sa carrière sur sa capacité à réaliser l'union de tous les modérés d'Ile-de-France, s'appuyant tout autant sur les « non-inscrits » que sur les adhérents du RPR. Il avait même réussi à faire voisiner, depuis 1976, tous les conseillers régionaux n'appartenant pas à la gauche dans un groupe unique ; celui-ci avait survécu à tous les avatars qu'a connus la droite depuis. Aujourd'hui, le voilà obligé de mettre en avant sa seule carte du RPR, d'aller soutenir les candidats de son parti contre certains de ses amis les plus proches, contre certains de ses alliés qui l'ont soutenu plus fermement que quelques-uns des « chiraquiens » qu'il doit cette fois aider.

M. Giraud, qui aurait tant aimé se présenter devant les électeurs à la tête de l'équipe qui, unie derrière lui, gère l'Ile-de-France depuis dix ans, doit, par fidélité à son parti, mener un combat sélectif. Certes, il a pu offrir à tous ses alliés un dernier cadeau : le logo en forme de coquelicot dont il a fait le symbole de l'Ile-de-France. Une gigantesque campagne publicitaire – à l'occasion de la sortie de l'un de ses livres – l'a rappelé aux électeurs, juste avant que les candidats de l'UDF et du RPR ne s'en partagent l'utilisation.

Mais le 21 mars, lorsque se réunira le nouveau conseil régional d'Ile-de-France, comme tous ceux des vingt-deux régions françaises, M. Giraud ne sera plus le « patron », mais le chef de file de l'une des composantes de la nouvelle majorité. Certes, tout laisse penser que le RPR sera le plus important à droite et que lui-même sera donc, comme il le souhaite, le candidat à sa propre succession. Mais il ne fait pas l'unanimité chez les chiraquiens. Certains des amis du maire de Paris lui reprochent encore sa tiédeur vis-à-vis du candidat RPR à l'élection présidentielle de 1981. Les mêmes regrettent que l'action dynamique qu'il mène à la tête de la région fasse « de l'ombre » à la capitale! Mais aujourd'hui, celui qui aurait pu symboliser cette tendance, M. Charles Pasqua, affirme qu'il n'est absolument pas intéressé par la présidence du conseil régional et que Michel Giraud remplit parfaitement cette tâche. Jacques Chirac, en présidant le samedi 8 mars, avec le président sortant, une réunion des responsables socio-économiques d'Ile-de-France, l'a d'ailleurs intronisé comme futur président.

L'UDF ravie

Demain, Michel Giraud devra toutefois compter avec une UDF plus forte qu'hier. Contrainte par son allié de mener sa propre campagne, elle est maintenant ravie d'avoir pu ainsi montrer sa « *différence* » et sa force, qu'elle a pu mesurer le dimanche 9 mars au cours d'une grande fête à Nogent-sur-Marne. D'autant que l'UDF espère obtenir, face au RPR, des résultats meilleurs aux régionales qu'aux législatives. M. Jean-Pierre Fourcade, dans les Hauts-de-Seine, escompte bien inverser les résultats des législatives, persuadé que M. Charles Pasqua fera nettement moins bien que M. Claude Labbé. Comme dans le nouveau conseil régional, l'UDF disposera de son propre groupe, elle pourra peser plus que par le passé sur les décisions de l'exécutif régional.

Aucun doute, en effet, celui-ci réunira le RPR et l'UDF. Certes, le Parti socialiste espère bien que ces élections au suffrage universel lui permettront d'être la première force politique de la région, mais il ne peut rêver en prendre la direction. La droite devra toutefois faire face à une opposition plus nombreuse. Surtout, la droite parlementaire n'est pas assurée de détenir la majorité absolue. Et comme ni Michel Giraud ni la plupart de ses alliés ne veulent s'associer avec le Front national, il leur faudra gouverner avec une majorité relative.

Pour tenter d'éviter cette situation, M. Giraud veut, au cours de cette dernière semaine de campagne, tenter de transposer le phénomène du « vote utile » des législatives sur les régionales. La multiplication des petites listes risque en effet de disperser les voix – et donc de faire perdre des sièges aux grandes formations – lors des élections des conseillers régionaux plus que pour celles des députés. Pour celles-ci, les électeurs de droite ont compris que l'opposition parlementaire devait disposer d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Ils n'ont pas encore fait ce pas pour le conseil régional.

La décentralisation, voulue par les socialistes, a pourtant renforcé la nécessité pour les assemblées régionales d'être dirigées par une majorité assurée. Faire comprendre cette obligation est le dernier service que pourra rendre, dans cette campagne, Michel Giraud à l'union du RPR et de l'UDF.

THIERRY BRÉHIER.

DANS L'ESSONNE

M. Barre et M. Léotard cohabitent le temps d'un meeting

MM. Raymond Barre et François Léotard au coude à coude, reprenant *a capella la Marseillaise*, c'était samedi soir 8 mars le final de la fête de l'Essonne organisée par l'UDF départementale. L'image, banale en soi, fera pourtant partie des moments uniques de cette campagne électorale. Enjeu local oblige. Si M. Michel Pelchat, un homme de Léotard, tête de liste aux législatives, est assuré de siéger au Palais Bourbon, ce n'est pas encore le cas de son second, M. Pierre-André Wiltzer, directeur de cabinet de l'ancien premier ministre, son proche collaborateur depuis dix ans. Aussi, les deux leaders, après être venus individuellement plusieurs fois en Essonne ces dernières semaines, ont également accepté de cohabiter le temps d'une soirée un peu particulière où se mêlaient spectacle et politique.

Pour que la fête soit à la hauteur de l'événement, on n'avait reculé devant aucun sacrifice. Les 3 500 places assises de l'Agora d'Evry avaient été louées, des cars avaient ramassé aux quatre coins du département 2 500 invités, le chansonnier Bernard Mabille ouvrait le bal, la chanteuse Nicole Croisille le fermait. Entre les deux, le show des professionnels de la politique. Le tout supervisé par Michel Bongrand, un des grands prêtres du marketing politique.

On était venu magnifier l'union des forces de l'UDF. Les spectateurs donnèrent le ton. A l'applaudimètre, l'accueil réservé au député du Rhône distança à peine celui fait au secrétaire général du Parti républicain. Les deux hommes s'arrangèrent ensuite, dans leurs propos, pour ne pas transgresser la règle tacite. On s'envoya quelques amabilités. M. François Léotard remercia l'ancien premier ministre pour son courage d'expression et sa liberté de vue. M. Raymond Barre répliqua en souhaitant bonne chance et bon succès à son cadet, représentant, selon lui, une génération qui a vingt ans devant elle pour continuer à exercer les responsabilités des affaires publiques.

Le mot cohabitation fut gommé des discours de l'un et de l'autre. M. Raymond Barre évoqua cependant l'après-16 mars pour prévenir : « *Nous avons en face de nous* [avec le président de la République] *un homme qui peut tendre des pièges pour que les victoires se transforment en défaite. Faisons en sorte que l'on ne gagne pas demain pour perdre après-demain.* »

M. Léotard a invité, de son côté, les Français à ne pas monter dans l'« *autobus socialiste* ». « *S'ils y montent*, a-t-il expliqué, *il y a de grandes chances pour qu'il n'y ait plus d'essence. Ils ne connaîtront ni l'itinéraire, ni la destination. Ils ne sauront pas à côté de qui ils sont assis et ils auront en outre toutes les chances d'être dévalisés en cours de route.* »

PATRICK DESAVIE.

Un entretien avec Mme Marie-France Garaud

● *Le compromis avec M. Mitterrand sera nuisible à la France*
● *Il faut construire du neuf, et non gérer la crise*

« Comment vous situez-vous par rapport à Raymond Barre, dont le soutien va à Jacques Dominati ?

– Ma ligne politique est celle d'une opposition fondamentale au pouvoir socialiste. J'ai approuvé certains actes de ce gouvernement, mais j'ai toujours été en désaccord avec le postulat du socialisme à la française, qui n'est pas une politique et qui repose sur une vision marxiste de la société. Dans l'opposition, je suis quelqu'un qui ne veut pas être entraînée dans cette dérive grave qu'est le régime des partis. D'autre part, je n'ai ni sollicité ni prétendu avoir le soutien de Raymond Barre. J'ai approuvé ses prises de positions en matière institutionnelle et économique, ainsi que son refus de démagogie exprimé, notamment, vis-à-vis de certaines promesses des partis d'opposition.

» Je ne me situe pas par rapport aux hommes, mais par rapport aux idées. Les positions de Raymond Barre sont celles que, d'une voix plus modeste mais aussi ferme, j'exprime depuis longtemps. Il a d'ailleurs marqué lui aussi clairement et publiquement son approbation aux principes que je défends. Pour le reste, Raymond Barre est apparenté UDF. Il a donc des obligations à l'égard de ses anciens collègues. C'est son affaire.

– Face aux échéances prévisibles, comment allez-vous vous déterminer ? Préféreriez-vous Chirac à Chaban à Matignon ?

– Je suis hostile à la cohabitation, car elle contredit la prééminence présidentielle, principe fondamental de nos institutions. Le président est l'axe du pouvoir. De plus il est impossible de mettre en œuvre une politique quelle qu'elle soit, quand il y a deux pouvoirs antagonistes. Le résultat est nécessairement un compromis. Après 86 ce compromis sera évidemment défavorable aux opposants du socialisme et nuisible à la France, car si la cohabitation s'installe, c'est parce que certains dirigeants de l'opposition acceptent, dans leur propre intérêt, que François Mitterrand reste au pouvoir.

– Mais face à un gouvernement de cohabitation, que ferez-vous ?

– Ma position ne peut pas être infléchie par des considérations de personnes puisque le choix du premier ministre par le président de la République sera celui que le président estime le plus commode pour ses propres vues.

– Quelle est précisément la marge de choix du président ?

– Elle est grande. L'opposition accepte la cohabitation parce qu'elle ne veut pas de la rupture. Elle n'en veut pas parce qu'elle craint une élection présidentielle. Et cela, le président le sait. Il est face à des hommes qui ont besoin qu'il reste encore en place. Donc celui-ci peut pousser son avantage... Il doit bien rire.

– Cela va jusqu'à prendre un premier ministre à l'UDF ?

– Le président choisira celui qu'il a le plus intérêt à réduire et à compromettre. C'est pourquoi je crains qu'il ne prenne Jacques Chirac. Les diversions auxquelles nous assistons actuellement me font penser au mot de Bismark. Quand on lui demandait pourquoi il agitait toujours les chancelleries étrangères il répondait : « *Pourquoi croyez-vous que le brochet inquiète les carpes au fond de l'étang ? Pour qu'elles ne sentent pas la vase.* »

– Vous ne serez pas une « trublionne »...

– Je ne voterai pas contre mon camp. Mais je garderai mon indépendance totale d'expression et de comportement. Je ne serai pas entraîné, moi, par une appartenance partisane, à des situations de compromis.

– Vous voilà brusquement convertie au libéralisme pur et dur, sans compromis...

– Je suis dans une grande interrogation sur le contenu d'une politique libérale. On peut concevoir ce qu'est le libéralisme en économie. Mais je n'ai jamais cerné le libéralisme en politique. Pour moi, les objectifs d'une action politique sont autres. Une démocratie doit être gouvernée, en termes de souveraineté et non de gestion. Or aujourd'hui, le sens du mot gouverner s'altère.

– Gouverner, c'est gérer...

– C'est, hélas ! ce qui se passe. C'est d'ailleurs pour cela que certains acceptent la cohabitation. Si le pouvoir, c'est l'exercice de la souveraineté, on ne peut cohabiter, car on ne peut concilier deux conceptions de ce que doit être le destin du pays. Si, par contre, le pouvoir c'est la gestion, alors on peut mêler la gestion du socialisme à la française et la gestion du libéralisme à la française. Pour gouverner, il faut savoir quel destin on fixe au pays. Nous sommes dans une situation de mutation profonde. Des structures s'effondrent. D'autres sont à naître. Nous devons sortir par le haut de cette situation révolutionnaire. Construire du neuf et non gérer la crise.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI

RHONE : incertitude sur l'ampleur du succès des listes conduites par M. Raymond Barre

De notre correspondant régional

Lyon. – Les listes d'« Union des républicains libéraux et sociaux » conduites dans le Rhône pour les deux scrutins législatif et régional par M. Raymond Barre devraient occuper les premières places au soir du 16 mars. Tous les sondages l'indiquent confirmant une sociologie électorale permanente dans un département conservateur. L'incertitude réside dans l'ampleur du succès des listes barristes. Le dernier sondage publié (BVA-*Paris-Match*) faisait état d'une spectaculaire remontée des listes du RPR, qui passeraient de 12 % à 21 % des intentions de vote. Parallèlement, les listes conduites par l'ancien premier ministre seraient en baisse : de plus de 33 % des voix à 29 %. Le comité de soutien des listes de M. Barre – c'est-à-dire le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, et son entourage – a contesté le dernier sondage d'un institut coupable à leurs yeux de s'être trompé avant les municipales de mars 1983.

Mais il y a plus que la traditionnelle guerre d'intoxication par sondages interposés. Les supporters de M. Michel Noir, le chef du RPR, député sortant, assurent que le langage de M. Barre – sur la cohabitation, sur le *« totalitarisme microcosmien »* – est mal accepté par l'électorat de l'opposition. Intoxication encore ? Foi du charbonnier-candidat ? « Trouble » réel de l'opinion ? M. Barre, en tout cas, n'a pas changé d'un iota. Les nombreux observateurs de ses meetings thématiques – l'immigration et la sécurité un soir, la solidarité ou le chômage une autre fois – ont tous noté la différence de ton de l'ancien premier ministre. Il passe de l'indifférence quasi totale pour les extrêmes à la condescendance attristée dès qu'il s'agit d'évoquer les errements socialistes. Mais la colère affleure quand, sans être nommément cité, le RPR est dans sa ligne de mire. Idées centrales : *Je n'ai pas la mémoire courte. Le diviseur, ce n'est pas moi.*

Ajoutons des événements relevant de la politique politicienne, toujours aussi sévèrement combattue par le député du Rhône que M. Barre sera de nouveau le 16 mars : ainsi la défaillance du député UDF sortant, M. Emmanuel Hamel, qui a appelé ses électeurs à voter RPR. Une position sans surprise depuis que l'imprévisible élu avait soutenu – en 1982 – un candidat chiraquien contre un UDF lors des cantonales. Mais une position formulée en termes peu amènes pour l'ancien premier ministre.

« Vedettes américaines »

Ajoutons quelques singularités de campagne. Ainsi, les *prestations* publiques de certains orateurs inscrits en « vedettes américaines » de ses réunions n'ont pas semblé toujours judicieuses. Exemples : le discours ultra-conservateur d'un de ses colistiers (M. Yannick Bonnet) sur l'éducation prononcé à Givors ou le plaidoyer pour le sport prononcé à Villeurbanne par M. Charles Béraudier, président du conseil régional Rhône-Alpes.

Enfin, l'attitude des médias régionaux n'est pas à l'avantage de l'ancien hôte de Matignon. Le *Journal Rhône-Alpes* a consciencieusement masqué les résultats d'un sondage qui lui était favorable en noyant son score dans un ensemble « opposition ». *Le Progrès*, version Hersant, trouve beaucoup de charme au RPR, et surtout à M. Alain Mérieux, tête de liste chiraquienne aux régionales, peu avare de conférences de presse *et* de publicité.

Imperturbable, M. Barre, qui n'a tenu – c'est un signe – aucune *conférence* de presse en préférant distiller à son rythme des interviews classiques, espère que sa campagne « à la lyonnaise » sera *finalement* payante. Même si certaines de ses déclarations – comme l'annonce que ce *mandat législatif* sera son dernier mandat lyonnais – laissent supposer un détachement qui n'est pas *forcément bien* compris dans une partie de l'électorat, M. Barre paraît certain de la « sagesse » lyonnaise. *Personne, en tout cas,* ne le qualifie plus de « parachuté », comme il y a déjà neuf ans. Plus qu'une période qui vaut naturalisation dans une agglomération qui se donne des airs de ville active... malgré l'énorme poids électoral des inactifs (28 % des électeurs rhodaniens ont plus de soixante-cinq ans !). Si M. Barre réussit à convaincre le tiers de l'électorat du département, c'est qu'il aura su rassurer les plus anciens électeurs et rallier les « décideurs ». Une leçon pour d'autres échéances...

CLAUDE RÉGENT.

LA SITUATION DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Une mise au point de M. Raymond Forni

Après la parution (le Monde *du 6 mars) d'un article consacré à la situation politique dans le Territoire de Belfort, et plus particulièrement à M. Raymond Forni, nous avons reçu de ce dernier la mise au point suivante :*

1) Mon entrée à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ne correspond pas à une entrée dans les ordres et chaque fois que l'événement me paraîtra d'importance, je me réserve le droit d'émettre une opinion. Je l'ai fait au cours des mois passés pour que mes électeurs comprennent les raisons pour lesquelles je ne pouvais plus solliciter le renouvellement de mon mandat de député et je ne récuse aucun des propos que j'ai tenus pendant cette période, pas même l'appréciation qui est la mienne sur le scrutin proportionnel et ses effets dans notre département du Territoire de Belfort.

2) J'ai trop le goût des contacts humains et le sens de l'amitié pour abandonner ceux qui pendant si longtemps m'ont investi de leur confiance et continuent aujourd'hui à exprimer leur sympathie. C'est pourquoi j'ai conservé toutes mes attaches avec le Territoire de Belfort.

3) Que l'opposition prétende que le scrutin majoritaire lui aurait donné deux députés en mars, c'est *son* droit. C'est le mien de penser que nous serions restés, J.-P. Chevènement et moi-même, seuls représentants du Territoire de Belfort à l'Assemblée nationale si le mode de scrutin n'avait pas *été changé*. C'est aussi mon droit et sûrement mon devoir de souhaiter pour le 16 mars *prochain une victoire du* Parti socialiste. Toute autre hypothèse ne correspondrait ni à ma pensée, ni à la conception que je me fais de mon rôle de militant.

4) Il n'est pas dans mes habitudes de trahir l'amitié, celle que j'éprouve pour J.-P. Chevènement reste réelle, et si j'*attends mon* heure ce ne peut-être au détriment du combat que j'ai mené depuis si longtemps et des idées auxquelles je reste profondément attaché.

A Marseille

M. GAUDIN PORTE PLAINTE POUR FALSIFICATION DE BULLETINS DE VOTE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. – M. Jean-Claude Gaudin, *député* (PR) des Bouches-du-Rhône et tête de liste de l'UDF aux élections législatives et régionales dans ce département, a déposé plainte, le lundi 10 mars, pour falsification de bulletins de vote. Au cours d'une conférence de presse, M. Gaudin a expliqué qu'une anomalie avait été constatée sur certains bulletins de vote des élections régionales expédiés par la préfecture. *« Il s'agit,* a-t-il précisé, *d'un petit cercle placé au niveau du nom du quarante-troisième candidat et qui peut être considéré comme un signe distinctif entraînant l'annulation du vote. »*

Selon le député des Bouches-du-Rhône, des vérifications ont été faites aussitôt auprès de l'imprimeur. Mais l'examen minutieux des films et des plaques ayant servi à l'impression n'a révélé aucune erreur matérielle ou incident technique. *« Il y a donc eu falsification postérieurement à la livraison des bulletins à la préfecture »*, a affirmé M. Gaudin. Au total, 2 232 000 bulletins ont été livrés à la préfecture des Bouches-du-Rhône entre le 24 et le 25 février et *« normalement réceptionnés par les services compétents »*. Par la suite, ils sont restés stockés pendant trois jours dans une cour intérieure, recouverts d'une simple bâche, avant d'être expédiés aux électeurs et dans les communes. Selon M. Gaudin c'est pendant ce laps de temps qu'une partie des bulletins de l'UDF a pu être soustraite par des inconnus et falsifiée à l'extérieur de la préfecture avant d'être remise en place.

Le député des Bouches-du-Rhône a déclaré ignorer le nombre de bulletins *falsifiés tout en faisant remarquer* que la plus petite palette livrée par l'imprimerie était de 270 000 bulletins. Parallèlement à son dépôt de plainte devant la juridiction pénale, M. Gaudin a saisi le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Pierre Somveille, en lui demandant de prendre un arrêté validant les bulletins en cause. – G. P.

HABITUÉS A LA COHABITATION

Les Belges voteraient socialiste s'ils avaient droit à la parole

De notre correspondant

Bruxelles. – *« La cohabitation, ça nous connaît ! »*. Les Belges qui, comme d'habitude, semblent plus intéressés par la campagne électorale française que par leurs propres joutes politiques, ne sont pas mécontents de voir les Français, *« ces éternels donneurs de leçons »*, se débattre dans les affres d'une crise institutionnelle latente. Dans ce pays où le compromis – entre les hommes, entre les partis, entre les communautés – est en même temps une nécessité vitale et un art national, on se demande bien pourquoi les Français redoutent tant le lendemain du 16 mars.

« Nous avons eu des gouvernements où cohabitaient des socialistes wallons purs et durs et des sociaux-chrétiens flammands aussi purs et aussi durs... Alors, pourquoi pas un président de la République de gauche et un premier ministre conservateur ? » interrogeait ainsi un homme politique bruxellois. *« D'autant plus*, ajoutait-il, *que, vu avec un tant soit peu de recul, on se demande bien ce qui les sépare. »* Les Belges, en effet – et surtout à gauche, – disent tous avoir été frappés par l'évolution du gouvernement français. Les socialistes flamands, par exemple, violemment opposés à l'installation des missiles en Belgique n'ont toujours pas digéré les petites phrases assassines décochées par M. François Mitterrand lors de *son voyage officiel en* Belgique. *« Les fusées sont à l'Est et les pacifistes à l'Ouest »*, avait déclaré le président de la République. Quant au *« recentrage »* de la politique économique du gouvernement *français, il est mis en exergue* par les partis de droite, qui se moquent, avec là encore un rien de satisfaction, de ce *« socialisme à la française qui commence par un éloge des nationalisations et finit dans un hymne au profit »*.

Cela n'empêcherait pas les Belges – mais uniquement les francophones – de préférer les socialistes. Le PS (selon un sondage réalisé pour l'hebdomadaire *Le Vif-l'Express)* recueillerait en effet 35,5 % des suffrages, et la coalition RPR-UDF 25,9 %. Un autre hebdomadaire belge, le *Pourquoi pas ?* s'est contenté, lui, de sonder uniquement les Liégeois et les Bruxellois francophones. Les résultats sont sensiblement les mêmes.

Certains suggèrent aux Français de venir prendre des leçons de cohabitation en Belgique et d'adopter en premier lieu la procédure utilisée ici après chaque élection : le roi nomme d'abord un *« informateur »* chargé de faire un premier tour de piste et de présenter un rapport sur l'état d'esprit des différents partenaires. Puis le souverain nomme un *« formateur »*, qui doit aller plus loin dans l'élaboration de la future coalition, et, enfin, un premier ministre. Reste à savoir si Raymond Barre ou Jacques Chirac accepteraient, eux qui visent à la magistrature suprême, d'être relégués à la simple fonction d'informateur ou même de formateur. *« Reste surtout,* concluait en riant un journaliste, *que vos présidents de la République font figure de monarques absolus alors que notre roi se contente de son rôle... de président »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Propos et débats

M. Mermaz : mol édredon

M. Louis Mermaz a jugé, le dimanche 9 mars, à Metz, qu'un « retournement de l'opinion » *était possible d'ici au 16 mars et que* « la difficulté qui menace la majorité sortante, c'est le mirage du mol édredon de la cohabitation sur lequel les Français s'endorment ». « Il suffit, *a-t-il expliqué,* de déplacer deux points *[dans le pourcentage des voix actuellement attribué aux partis par les sondages]* pour que l'UDF et le RPR n'aient pas la majorité à l'Assemblée. Les socialistes peuvent gouverner avec la majorité relative ».

M. Giscard d'Estaing : dans le dos

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui participait, le dimanche 9 mars à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), à une journée nationale du Mouvement des jeunes giscardiens, s'est réjoui : « En 1986, le libéralisme a le vent dans le dos. » « L'exploitation active des circonstances économiques, *a-t-il notamment expliqué,* va permettre de réussir le virage libéral. » *Il faudra, selon l'ancien président de la République,* « utiliser adroitement l'antichoc pétrolier en répercutant à la baisse, *[c'est-à-dire]* en faisant jouer le marché, en choisissant le circuit court ».

On obtiendra, a-t-il poursuivi, « d'abord la reconstitution de la substance des entreprises qui vont bénéficier de la moitié de l'économie totale », *que M. Giscard d'Estaing chiffre à 90 milliards de francs,* ensuite un facteur supplémentaire de modération des prix et enfin la reprise diversifiée de la progression du pouvoir d'achat ».

M. d'Ornano : la participation

Dans un entretien accordé au Journal du dimanche *(daté du 9 mars), M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados, estime que si l'opposition* « n'a pas la majorité absolue, aucun d'entre nous n'acceptera de participer à un gouvernement ». « La France, *a-t-il dit,* serait alors ingouvernable. « *M. d'Ornano, qui a rejeté toute alliance avec le Front national* – « L'application de notre programme ne peut dépendre que de nous, – *a jugé d'autre part que* « si le président n'a pas une majorité derrière lui, nous entrerons provisoirement, je pense, en régime parlementaire. A la minute où il est nommé, le premier ministre ne procède plus du président mais de l'Assemblée dont il dépend ».

M. Lang : le déchirement

M. Jack Lang, ministre de la culture a estimé, samedi soir à Cosne-sur-Loire (Nièvre), que la victoire de l'opposition aux législatives provoquerait « un formidable gâchis » *et* « le déchirement du pays entre un président de la République de progrès et une Assemblée de régression ». « S'imaginer qu'une Assemblée de droite puisse gouverner avec le président de la République, c'est une illusion. »

M. Joxe : l'enjeu

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a affirmé, samedi à Autun (Saône-et-Loire), que l'enjeu réel de la droite lors des prochaines élections était en fait l'élection présidentielle. « La seule chose, *a-t-il dit,* qui intéresse Giscard, Barre et Chirac, c'est la présidentielle. Pour eux, gérer la France dans les deux ans à venir, c'est secondaire. Ce qu'ils veulent, c'est se préparer pour essayer de s'emparer de la présidence de la République. »

M. Léotard : le piège

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui était venu dimanche soir à Versailles (Yvelines) soutenir la liste officielle de l'UDF, conduite par M. Paul-Louis Tenaillon, contre la liste dissidente conduite par Mme Christine Boutin soutenue par M. Raymond Barre, a condamné « avec la plus grande énergie ceux qui ont préféré leur petite carrière au redressement national ». « C'était exactement ce que souhaitait François Mitterrand, *a-t-il déclaré :* attirer l'opposition dans le piège de ses divisions. Certains sont tombés dans ce piège et ont foncé dans le chiffon rouge. » *M. Léotard a insisté :* « Le devoir de tout responsable politique est de cacher ses préférences personnelles dans sa poche quand elles sont contraires au redressement national. » « Je n'ai jamais, *a-t-il affirmé,* apporté mon concours à une liste dissidente. J'ai toujours respecté les décisions du bureau politique de l'UDF. »

M. Fabius : les prétendants

M. Laurent Fabius, qui participait samedi soir à Bordeaux à un banquet républicain, a fait allusion à la « candidature » *de M. Chaban-Delmas à Matignon en ironisant :* « Dans huit jours, les Français auront à faire un choix simple : ou la droite ou nous. La droite déjà se bouscule aux portes, au point que tout près d'ici certains se voient déjà redevenir jeune (...). Ils veulent capter un héritage qui ne doit pas être si mauvais que ça, mais que François Mitterrand et moi n'avons pas l'intention d'abandonner. Je dis à tous ces prétendants de demain qu'il n'appartient à aucun d'entre eux d'imposer ses conditions. On n'impose pas de conditions au président de la République élu par tous les Français (...). Ils ne sont unis que pour sauver les apparences. En fait, chacun d'eux n'a qu'un seul souci : arriver sur la ligne de présidentielle. »

M. Jospin : confrontation

Si le président de la République devait nommer un premier ministre issu de l'actuelle opposition, « ce ne serait pas son premier ministre », *a déclaré, dimanche 9 mars, M. Lionel Jospin.* « François Mitterrand ne pourrait pas être engagé lui-même par la politique que voudrait appliquer ce premier ministre. »

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le premier secrétaire du PS a en même temps insisté sur le « conflit politique majeur » *qui naîtrait d'une éventuelle cohabitation, en raison du caractère de* « confrontation » *d'un programme de l'opposition* « extrêmement brutal » *et* « totalement incompatible avec ce que le président a inspiré comme *politique depuis* 1981 ». « *Ce gouvernement, a-t-il poursuivi,* appliquera, j'imagine, sa plate-forme. Cela aura un certain nombre de conséquences négatives sur le plan économique, notamment en désorganisant notre secteur industriel et bancaire. Cela provoquera rapidement des réactions dans le corps social, dans le monde du travail, cela aboutira rapidement à un conflit politique, notamment entre cette majorité et le président de la République. Voilà mon pronostic pour l'avenir. »

Mme Laguiller : la même chose

Mme Arlette Laguiller, secrétaire générale de Lutte ouvrière a déclaré samedi soir 8 mars, à Nancy, que « Giscard et Mitterrand, c'est la même chose » *et que* « les travailleurs doivent se battre seuls ».

« Nous l'avons dit en 1974 et en 1981, *a-t-elle ajouté.* Aujourd'hui, les travailleurs le savent, qui constatent l'appauvrissement de la classe ouvrière et l'enrichissement de la bourgeoisie. »

M. Defferre : le premier

M. Gaston Defferre, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a estimé dimanche sur RMC que, si le PS dépasse 30 % des voix le 16 mars, « il sera le premier parti de France, le groupe parlementaire le plus important de l'Assemblée nationale ». *Dans ce cas, a-t-il dit,* « nous verrons sans doute se rassembler autour de lui, sur sa gauche et sur sa droite, des hommes et des femmes qui voudront que la France ait un gouvernement et poursuive la politique que nous avons engagée sur le plan économique et sur le plan social ».

M. Poncelet : la morale

« Les institutions permettent la cohabitation. C'est le président de la République qui ne la permet pas », *nous a confié l'ancien secrétaire d'Etat, M. Christian Poncelet (RPR), pour qui,* « il est moralement difficile à un vrai gaulliste d'envisager de cohabiter avec M. Mitterrand qui a toujours combattu les institutions de la Ve République et utilisé contre le général de Gaulle des termes inacceptables ». – *(Corresp.)*

société

NOUVEAUX INCIDENTS EN GUADELOUPE

Le président de la chambre de commerce de Basse-Terre grièvement brûlé par un cocktail Molotov

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – M. Gérard Penchard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Basse-Terre, a été grièvement brûlé au visage par l'explosion d'un cocktail Molotov, samedi 8 mars, au cours d'un meeting animé par Mme Lucette Michaux-Chevry, ancienne présidente du conseil général, chef de file de la liste soutenue par le RPR, dans la localité de Capesterre-Belle-Eau. Il était 20 heures (1 heure à Paris, dimanche) quand quatre cocktails Molotov ont été lancés par des inconnus en direction de la tribune où se trouvait Mme Michaux-Chevry, en présence de cinq cents personnes environ. Plusieurs ont été blessées, et M. Penchard a été le plus sérieusement atteint. Il devait être hospitalisé en métropole. Le Parti communiste guadeloupéen, la fédération socialiste et l'Union patronale de la Guadeloupe ont condamné sans aucune réserve cet attentat. La police a interpellé un homme dont l'idendité n'a pas été révélée et qui appartiendrait à la principale organisation indépendantiste de l'archipel, l'Union pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). Cet homme nierait toute participation à l'attentat.

Un autre incident a eu lieu, dimanche soir, à Morne-à-l'Eau, alors que Mme Michaux-Chevry tenait une autre réunion électrorale chez un sympathisant : trois inconnus ont tiré deux coups de feu en l'air avant de lancer deux cocktails Molotov et de faire usage de lance-pierres en direction des orateurs, blessant à la tête avec un caillou le propriétaire de l'habitation.

On apprenait dimanche que deux escadrons de gendarmerie mobile et une compagnie de CRS devaient arriver à la Guadeloupe pour renforcer les trois escadrons de gendarmerie mobile et les deux actuellement dans l'île.

Un jeune Grenoblois meurt après une dispute avec des Maghrébins

Un ressortissant marocain de vingt-trois ans, interpellé samedi 8 mars après le décès de Pierre Fouchard, un Grenoblois de vingt-trois ans, mort à l'hôpital de Montpellier à la suite d'une dispute avec un groupe de jeunes Maghrébins à Saint-Gilles (Gard), a été présenté au parquet de Nîmes dimanche en fin d'après-midi.

Dans la soirée de vendredi, sept clients d'un débit de boissons – quatre de nationalité française et trois hommes originaires d'Afrique du Nord – s'étaient querellés. Au cours de cette dispute qui s'est poursuivie à l'extérieur, Pierre Fouchard est tombé sur le sol. Une patrouille de police l'a découvert peu après, atteint d'une fracture du crâne et le front couvert d'ecchymoses. Transporté dans un hôpital de Montpellier, *il y est décédé peu après.*

Le Front d'opposition national (dissident du Front national) estimant qu'il s'agit *« d'un meurtre raciste »* a appelé à une manifestation dimanche après-midi à Saint-Gilles ; une trentaine de personnes y ont participé. Le même mouvement organise une autre manifestation ce lundi 10 mars à Nîmes.

● *Bagarre entre ressortissants turcs à Paris : deux blessés.* – Dimanche 9 mars, peu avant vingt-deux heures, à la fermeture d'un café turc, situé 12, rue Jouye-Rouve, à Paris (20e), une bagarre entre des ressortissants turcs a éclaté : l'un d'eux a été blessé d'une balle à la hanche. Peu après, à quelques centaines de mètres de là, au 25, boulevard de La Villette (10e), un autre participant à la rixe à été très grièvement blessé d'une balle dans la tête.

Les policiers ont interpellé plusieurs suspects dont l'un serait l'auteur des coups de feu.

MEMBRE DU FRONT NATIONAL

Le meurtrier du colleur d'affiches du PS a été écroué

Régis Devaux, vingt-trois ans, sergent au cinquième régiment d'infanterie de Frileuse (Yvelines), qui avait tué à coups de couteau un militant socialiste, Philippe Brocard, trente-cinq ans, parce qu'il décollait des affiches du Front national apposées sur un panneau électoral du PS, à Croissy-sur-Seine, a été inculpé, dimanche 9 mars, d'homicide volontaire, et écroué à Bois-d'Arcy. Trois autres personnes ont également été écrouées à Bois-d'Arcy et à Fresnes : il s'agit de Christian Lecchi, vingt ans, pour coups et blessures, non-assistance à personne en danger et dissimulation de traces en vue d'entraver le fonctionnement de la justice ; Yves Perez, vingt et un ans, pour non-assistance à personne en danger et dégradation de véhicule, et Jean-Claude Goeller, vingt-trois ans, pour non-assistance à personne en danger et dissimulation de traces.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, tout en reconnaissant que Régis Devaux avait été trouvé *« en possession d'une carte du Front national, c'est-à-dire qu'il a été un adhérent du Front national »*, a cependant précisé que le meurtrier *« n'était pas un militant »*. M. Le Pen a indiqué qu'il *« croyait »* que Devaux *« a été écarté de la fédération des Yvelines »*. *« Sachez qu'il a agi contre les consignes les plus formelles qui sont données,* a ajouté M. Le Pen. *S'il s'agit d'un militaire, le responsable de tous les militaires en France, c'est M. Quilès. »* M. Le Pen a encore indiqué avoir donné l'ordre à tous les militants du Front national de *« cesser les collages d'affiches durant la nuit »*. *« Ça peut constituer un handicap pour notre publicité, mais nous souhaitons que ce geste de bonne volonté soit imité par les autres formations politiques, et qu'il contribue à rétablir le climat pacifique qui doit présider à l'élection du 16 mars »*, a précisé le président du Front national.

Deux mille manifestants ont participé, dimanche 9 mars en fin de matinée, à une marche silencieuse en hommage à Philippe Brocard. Le cortège était conduit par M. Michel Rocard, tête de liste du PS dans les Yvelines, et son épouse. Les manifestants ont collé symboliquement le portrait de Philippe Brocard sur le panneau électoral du Front national. Ce meurtre *« est un acte ignoble, et il y a vraiment, dans ce pays, des sauvages »*, a estimé M. Rocard.

Pour M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, Philippe Brocard a été *« assassiné par des mercenaires du fascisme renaissant »*. M. Jacques Chirac s'est déclaré *« horrifié »* et M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, *« bouleversé et scandalisé par ce meurtre »*. Pour sa part, la fédération des Yvelines du PCF s'élève *« contre toute mansuétude à l'égard du mouvement de Le Pen »* et regrette que les médias aient *« donné à ce personnage une audience qu'il n'aurait pas acquise sans cela »*.

UN MILITANT CFDT

Agé de trente-cinq ans, Philippe Brocard travaillait depuis 1980 à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), où il était responsable du service qui s'occupait du premier emploi des jeunes. Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce d'Amiens, il était entré en 1974 à l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT où il prit en charge successivement les relations avec la presse, les problèmes des jeunes et des retraités. Ouvert et tolérant, Philippe Brocard ne dissimulait pas ses convictions, aimant se livrer à l'échange d'idées, au débat. Il n'était pas « en carte » au PS mais il avait souhaité apporter, vendredi, un coup de main à quelques amis...

LES PERQUISITIONS CHEZ LES AVOCATS

Le garde des sceaux rassure le bâtonnier de Paris

Me Mario Stasi, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, a rendu publique vendredi 7 mars, avec l'autorisation de M. Michel Crépeau, ministre de la justice, une lettre que ce dernier vient de lui adresser en réponse à l'émotion exprimée par l'ordre, dans une résolution qui protestait contre une circulaire du 22 janvier, relative aux perquisitions opérées chez les avocats.

Cette circulaire invitait les magistrats du parquet et les juges d'instruction à prendre désormais connaissance eux-mêmes des objets et documents susceptibles d'être saisis.

Les avocats voyaient là une atteinte à l'usage selon lequel c'était, jusqu'à présent, le bâtonnier ou son représentant, assistant à la perquisition, qui opérait personnellement le tri entre les pièces communiquables et celles qu'il estimait couvertes par le secret professionnel (*le Monde* du 6 mars).

Respecter le secret professionnel

Dans sa réponse au bâtonnier, le garde des sceaux écrit notamment : *« Je tiens à vous assurer que la circulaire du 22 janvier 1986, dans sa partie relative aux perquisitions dans le cabinet ou au domicile d'un avocat, n'a pas entendu remettre en cause les traditions et usages qui existent dans certaines juridictions, où ils pourraient s'instaurer en accord entre magistrats et membres du barreau.*

» Ce point sera d'ailleurs rappelé dans une circulaire complémentaire, qu'il est prévu d'adresser, dès que sera terminé le recensement, actuellement en cours, des difficultés auxquelles a pu, dès à présent, donner lieu la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions de la loi du 30 décembre 1985. » (Ce texte entend précisément codifier les perquisitions chez les avocats.)

« Vous ne devez pas douter, ajoute le ministre, *que la chancellerie a le plus grand souci de voir respecter, dans l'application de cette loi, le secret professionnel de l'avocat et sa relation confidentielle avec ses clients. »*

Pour le bâtonnier de Paris, cette réponse *« consacre la pratique suivant laquelle, en cas de perquisition dans un cabinet d'avocat, le bâtonnier ou son délégué ont seuls connaissance des pièces et documents couverts par le secret professionnel »*.

J.-M. Th.

SCIENCES

Le premier satellite Intelsat-6 sera lancé par Ariane

Le premier satellite de la série Intelsat-6 devrait être mis en orbite par Ariane (version Ariane-4). Un lancement par la navette spatiale, en octobre 1987, était antérieurement prévu. En annonçant ce changement, M. Tony Trujillo, directeur de l'Organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat, a précisé qu'il ne s'agissait que d'une inversion, et que la répartition prévue (trois satellites lancés par la navette, deux par Ariane) n'était pas modifiée. L'information n'est cependant pas négligeable en raison de l'effet d'entraînement qu'elle peut avoir. En décembre 1978, un an avant le premier tir d'Ariane, l'annonce par Intelsat qu'il lui confierait un satellite ouvrit la carrière commerciale du lanceur européen.

La société Arianespace a, d'autre part, annoncé que le prochain tir d'Ariane, prévu pour le mercredi 12 mars, est repoussé de quelques jours pour permettre un contrôle des servo-moteurs qui pilotent le lanceur.

M. JACQUES HUI EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA VALORISATION AU CNRS

M. Jacques Hui vient d'être nommé directeur de la valorisation et des applications de la recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en remplacement de M. Jean-Jacques Duby qui a démissionné il y a un mois (*le Monde* du 6 février). Comme son prédécesseur, M. Hui est un industriel. Cet homme de cinquante-deux ans, ingénieur civil des mines et docteur ès sciences physiques, a en effet travaillé chez Pechiney-Saint-Gobain avant de rejoindre le groupe Rhône-Poulenc, dont il dirigeait, depuis 1983, la planification stratégique de recherche et développement.

La cabine de Challenger va être récupérée

Les équipes américaines qui poursuivent leurs recherches de débris de Challenger ont localisé des restes humains des astronautes morts lors de l'explosion de la navette spatiale, le 28 janvier dernier. Ces restes, repérés dans la cabine de la navette gisant par 30 mètres de fond au large de Cap Canaveral, devraient être récupérés dans les prochains jours si les conditions météorologiques et l'état de la mer le permettent. Par égard pour les familles des sept disparus, la NASA a indiqué qu'elle ne ferait aucun commentaire sur cette affaire tant que les opérations de récupération et l'identification des restes humains ne seront pas terminées.

Un navire muni d'un robot sous-marin a d'autre part repêché, samedi 8 mars, un morceau de la fusée d'appoint gauche de Challenger. Mais il reste à récupérer le « booster » droit, plus intéressant car il est soupçonné d'être à l'origine de l'accident, mais aussi plus difficile à repêcher, car il est situé à près de 400 mètres de profondeur et à 80 kilomètres de la côte.

Pour leur part, les astronautes américains affichent publiquement leur grogne face aux libertés prises par la NASA vis-à-vis de la sécurité des navettes et de leurs équipages. *« Il y a des gens qui ont eu beaucoup de chance »*, a déclaré le chef astronaute John Young, faisant allusion à quelques-uns de ses collègues qui ont, selon lui, échappé à des accidents lors de récentes missions de la navette. Dans un rapport daté du 4 mars et rendu public samedi 8 mars, J. Young note, en effet, que des problèmes considérés comme acceptables étaient en fait *« potentiellement aussi catastrophiques »* pour le programme spatial que l'a été l'explosion de Challenger. De tels problèmes ont été révélés dès octobre 1984, et certains d'entre eux n'ont toujours pas été réglés, a-t-il dit, ajoutant que, *« si le système de décision n'est pas capable d'arrêter le programme spatial lorsque c'est nécessaire pour la sécurité, il ne survivra pas, pas plus que ne survivront les trois navettes restantes et leurs équipages »*.

Véga-2 a photographié la comète de Halley

Trois jours après sa jumelle Véga-1, la sonde soviétique Véga-2 est passée dimanche 9 mars au voisinage de la comète de Halley, à 8 200 kilomètres de distance. Comme cela avait été le cas, jeudi 6 mars, plusieurs appareils ont mal fonctionné, mais ce ne sont en général pas les mêmes, ce qui fait que les scientifiques disposent quand même d'intéressantes observations. Mais le noyau de la comète garde son mystère. Il n'est pas plus visible sur les clichés pris par Véga-2 que sur ceux provenant de Véga-1. On a aussi constaté que les panneaux solaires de Véta-1 ont été dégradé par les collisions avec des poussières éjectées par la comète, dont l'activité se confirme être plus forte que prévu.

● *Une île disparaît cinquante jours après sa naissance.* – Née le 19 janvier dernier, tout près de l'île japonaise d'Iwo-Jima dans le Pacifique occidental, une petite île volcanique a disparu le 9 mars, emportée par les vagues. A son maximum, elle mesurait 700 mètres sur 300 mètres et avait une hauteur de 15 mètres. Le même volcan sous-marin avait déjà donné naissance, en 1914, à une île aussi éphémère que celle de cette année. – *(UPI.)*

ÉDUCATION

LE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT A LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX PUBLICS

Le Centre national de l'enseignement à distance va s'informatiser et étendre ses services aux élèves normalement scolarisés

En gravissant un échelon dans l'alphabet (le CNEC devenant le CNED), le télé-enseignement est passé – symboliquement – de l'ère de Gutenberg à celle de la télématique. Un décret publié au *Journal officiel* du 26 février a transformé, en effet, le Centre national d'enseignement par *correspondance* en Centre national d'enseignement à *distance*. Ce changement d'appellation fait suite au vœu exprimé par M. Mitterrand, devant le Collège de France, le 14 mai 1985, de créer *« une université ouverte, utilisant les techniques de l'enseignement à distance et contribuant largement à la formation permanente des adultes ». « L'actuel Centre national d'enseignement par correspondance*, ajoutait le président de la République, *pourrait être la base de l'édifice. »*

Et pour bien marquer le caractère « universitaire » du nouvel établissement, c'est un recteur (et non plus un « administrateur délégué ») qui est désormais à sa tête, en la personne de M. Dominique Lecourt (par ailleurs responsable d'une autre vaste machinerie, multimedia (l'encyclopédie nationale des sciences et des techniques de la connaissance).

Ce souci de modernisation sera marqué d'abord par un recours plus systématique à l'informatisation pour gérer les inscriptions, la notation et le suivi des 230 000 élèves (dont 80 % d'adultes) du centre. Mais surtout par l'utilisation à des fins pédagogiques de tous les supports qu'offrent les techniques modernes de communication : audiovisuel, télématique, réseau téléphonique, logiciels éducatifs... Une ouverture symbolisée en particulier par la présence dans le conseil d'administration de M. Faivre d'Arcier, le patron de la septième chaîne culturelle de télévision (même si cette collaboration n'en est encore qu'au stade des intentions).

Cours de vacances

Grâce à ce déploiement technologique, le CNED espère diversifier davantage la gamme de ses services et répondre de façon plus rapide et plus souple à la multiplicité des demandes en matière de formation (qui sont en expansion continue comme le montre le succès des cours privés).

Les activités du centre sont en effet extrêmement variées et se regroupent en six grandes catégories : la scolarisation des élèves « empêchés » (malades, handicapés, détenus, enfants de mariniers ou de forains...) ; la formation initiale et continue des maîtres (en particulier des professeurs de collèges et – maintenant – du technique) ; la formation permanente des adultes ; l'enseignement des jeunes Français à l'étranger, en particulier dans les pays où n'existent pas de structures scolaires organisées ; l'enseignement du français à l'étranger et pour les étrangers résidant en France.

Toutes ces missions traditionnelles seront développées, grâce notamment à la la radio, la télévision et la télécopie. Mais aussi en intensifiant les relations avec les établissements existants et en créant de véritables réseaux régionaux (avec les collèges, les lycées, les centres de documentation pédagogique, les GRETA...) et internationaux (avec les attachés culturels et les professeurs résidant à l'étranger).

M. Lecourt souhaite aussi répondre davantage aux demandes individuelles et étendre progressivement les services du CNED au public suivant une scolarité normale. Des cours de vacances seront bientôt proposés aux élèves des collèges. Dès cet été ; ceux de sixième pourront suivre des cours de rattrapage en français, mathématique et langues vivantes dans les cadémies d'Amiens, Rouen, Rennes et Reims. Des conventions pourront être passées avec les conseils régionaux pour qu'ils subventionnent des enseignements de soutien pour les élèves en difficulté. Cette aide pédagogique serait un appoint appréciable pour accroître le nombre de bacheliers comme le souhaite le gouvernement.

Des enseignants « valides »

Un effort particulier sera fait d'autre part – avec l'aide des centres de recherche spécialisés comme le CREDIF ou le BELC – pour l'apprentissage du français écrit aux travailleurs immigrés et pour le développement des langues « rares » pour les élèves français. Les programmes de langues étrangères seront développés pour les enfants d'immigrés (notamment pour l'arabe et le portugais), l'expérience montrant qu'une meilleure maîtrise de la langue maternelle aide l'apprentissage du français, langue étrangère.

L'extension de ces activités doit permettre d'accroître les moyens du centre, dont déjà plus du tiers (120 millions sur un budget de 312 millions) est assuré par les droits d'inscription. Les moyens en personnel seront accrus, le ministère souhaitant, pour « dynamiser » l'institution, qu'une partie du corps enseignant (pouvant atteindre 10 à 15 %) soit constituée de personnel « valide » et non pas uniquement de personnes malades ou ne supportant plus le contact avec les classes, comme c'est le cas actuellement.

M. Lecourt souhaite également étendre les relations avec les centres équivalents existant à l'étranger, et dont certains ont connu depuis les années 60 un développement spectaculaire.

Les responsables du CNED ne partent pas de rien dans cette « reconquête du marché ». Plusieurs de ses sept centres régionaux sont déjà très actifs et disposent de moyens importants pour assurer les 584 formations de tous niveaux qui figurent à son catalogue. Le plus important est celui de Vanves, qui compte 500 personnes et près de 90 000 élèves et qui assure en particulier les formations de niveau supérieur, comme la préparation au CAPES et à l'agrégation. Lyon s'occupe surtout des formations techniques et de santé ; Lille, de la préparation des concours administratifs ; Rennes, des formations de second cycle ; Rouen, du premier cycle et de certaines langues étrangères comme l'arabe et le portugais ; Grenoble, des métiers du sport et de certaines spécialités techniques (électronique, expertise comptable) ; Toulouse, de la formation des adultes pour le niveau élémentaire et du collège et de la préparation aux écoles normales d'instituteurs.

Pour M. Lecourt, c'est un nouveau souffle qu'il convient de donner à cette institution vénérable (elle a été créée en octobre 1939 pour les enfants alsaciens et lorrains évacués) et massive (elle utilise les services de 2 000 professeurs titulaires et de 3 000 vacataires), pour l'aider à s'adapter à des objectifs nettement plus ambitieux.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(*) Pour tous renseignements, s'adresser au CNED, ministère de l'éducation nationale, tour Paris-Lyon, 209-211, rue de Bercy, 75585 Paris Cedex 12.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

M. François Mitterrand a reçu samedi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, les cinquante lauréates de la bourse de la vocation scientifique et technique créée par le ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, pour inciter les jeunes filles à s'engager dans les carrières scientifiques. Dans l'après-midi, Mme Roudy a inauguré une maison de l'information des femmes baptisée Centre Marie-Thérèse-Eyquem, située 7, rue du Jura à Paris, dans le treizième arrondissement.

Plusieurs centaines de personnes répondant à l'appel de dix-neuf associations féminines dont, le Mouvement français pour le planning familial et le Collectif contre le viol, ont fêté cette journée en manifestant, à Paris, de la place de la République à la place Saint-Augustin. Elles souhaitaient montrer ainsi leur « inquiétude devant les menaces *qui pèsent sur certains acquis des femmes* ».

Vous avez dit droits des femmes ?

par YVETTE ROUDY (*)

Si j'avais à définir ces cinq ans, je n'hésiterais pas à les mettre sous la bannière du *droit*. *Les femmes, plus que toute* autre catégorie de citoyens, ont bénéficié de cette activité légaliste qui a toujours fonctionné à la fois comme une création de possibilités nouvelles pour l'individu et comme l'établissement de limites à l'expansion du pouvoir des puissants.

Nous, depuis cinq ans, n'avons eu de cesse d'ouvrir grandes les portes de la liberté pour les femmes, et cela grâce à la reconnaissance, pour elles, de *droits* nouveaux. Le droit à l'interruption volontaire de grossesse s'opposait à l'interdiction de maîtriser sa procréation, porte fermée sur un univers de désolation féminine.

Le droit à son remboursement s'affirme *également* comme une conquête de cette liberté, puisqu'elle n'en limite plus l'exercice à celles qui ont les moyens financiers d'exercer leur droit. Une limitation, un interdit sont encore tombés, là.

La loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes fait basculer l'étau professionnel dans lesquel se trouvaient les femmes : premières licenciées, dernières promues, massées au bas de l'échelle sans chance réelle d'atteindre les sommets.

Ce serait une illusion, cependant, de croire que tous les droits féminins *ont été conquis*. Il en reste à mettre en place, et d'importants. Les femmes n'ont pas encore acquis la liberté de leur image, le *droit* à une représentation digne et républicaine d'elles-mêmes. Elles s'en plaignent. Elles ont *raison*. Car la dégradation de cette représentation n'est que le signe visible de leur rôle social secondaire. On ne respecte pas, dans la publicité, dans les manuels de classe, leur droit à être traitées comme des citoyennes à part entière. La liberté d'être regardées sans mépris leur est souvent refusée.

Ce qui a été fait est considérable. Ce qui reste à faire ne l'est pas moins. Or ce qui a été fait l'a été en cinq ans, ces cinq dernières années. Et si *nous avons pu ainsi* permettre aux femmes, par le droit, de s'ouvrir sur le monde, c'est bien parce que nous avons amorcé pour elles et avec elles une véritable révolution culturelle. Révolution sans violence mais vaillante, portant la pensée progressiste *au premier plan, rendant* quotidienne la réflexion sur l'emprisonnement culturel des femmes et la discrimination sociale *dont elles sont* victimes. Bref, faisant de plus en plus des femmes *elles-mêmes, sans d'ail*leurs toujours qu'elles le sachent, des militantes de leurs droits.

Nous savons bien, maintenant, *qu'elles n'acceptent plus n'importe* quoi. Un vent de liberté et de libération souffle sur elles, et le féminisme, *marginal* jusqu'alors, est depuis 1981 la base d'une réflexion politique légitime. Or, le féminisme, *qu'est-ce d'autre* qu'une réclamation de liberté et de droit ?

Ce serait un grand leurre de croire que les nouvelles libertés dont disposent les femmes plaisent à tout le monde. N'oublions pas que dans un grand pays, cependant démocratique, comme les Etats-Unis les femmes voient remettre en cause périodiquement leur droit à disposer de leur corps et que le petit amendement à la Constitution qui leur permettrait d'établir sur des bases légales le principe de leur égalité avec les hommes leur est, depuis un siècle, refusé. Certains propos tenus en ce moment en France par quelques-uns me laissent à penser que cet accès total à l'indépendance d'être, auquel *je faisais allusion*, n'est pas pour les femmes une assurance qu'elles peuvent prendre avec n'importe qui, sans risques.

(*) *Ministre des droits de la femme.*

ENFANCE

UNE MANIFESTATION A PARIS CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DES CRÈCHES

A l'appel de plusieurs organisations de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants et de parents, deux mille personnes ont manifesté samedi 8 mai à Paris pour exiger le retrait immédiat du projet de décret du ministre des affaires sociales modifiant la réglementation des crèches.

Ce troisième projet de décret, qui vise à harmoniser les structures d'accueil de la petite enfance (crèches familiales, collectives, mini-crèches et haltes-garderies) provoque une nouvelle fois l'hostilité quasi unanime des personnels concernés. Ils reprochent au texte de ne pas prendre en compte la spécificité des services d'accueil, de déqualifier les personnels y travaillant, de permettre la création de crèches privées sans normes minimales et, enfin, de diminuer le nombre d'auxiliaires de puériculture.

MÉDECINE

Le Comité d'éthique condamne les expériences sur les comateux

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a rendu public, lundi 10 mars, un avis sur *« les expérimentations sur les malades en état végétatif chronique »*. Le comité se prononce sans ambiguïté – et sans surprise – contre de telles expérimentations. Il désapprouve notamment celle menée le 23 avril dernier par le professeur Alain Milhaud et son équipe d'anesthésistes-réanimateurs au CHU d'Amiens (*le Monde* du 20 novembre 1985) sur un malade plongé dans le coma depuis trois ans (1).

Le professeur Milhaud avait posé deux questions au Comité d'éthique. La première concernait l'avis du comité sur l'expérience tentée au CHU d'Amiens sur un malade comateux. La seconde visait la généralisation des essais thérapeutiques sur les malades en état végétatif chronique confirmé et stable. *« Le coma dépassé*, rappelle le Comité d'éthique, *est la perte irréversible de toutes les fonctions de l'ensemble du cerveau, du tronc cérébral et des hémisphères, ce qu'attestent notamment les tracés plats électro-encéphalographiques dûment vérifiés. En revanche, dans les états végétatifs chroniques, les malades gardent des fonctions végétatives, à condition que des soins excellents soient prodigués. »*

Soulignant que dans un avis précédent relatif aux expériences de nouveaux traitements sur l'homme, il a *« nettement affirmé qu'un malade ne peut faire l'objet d'un essai sans rapport avec le traitement de la maladie qui l'atteint »*, le comité ne peut que *« désapprouver »* l'expérience menée à Amiens, expérience d'ailleurs menée antérieurement à la demande d'avis ».

De la *même manière*, le Comité d'éthique se prononce contre la généralisation de telles pratiques que souhaitait le professeur Milhaud sur la centaine de malades qui sont, en France, en état végétatif chronique. *« Le comité*, peut-on lire dans l'avis, *manifeste son opposition absolue aux formules du professeur Milhaud, selon lesquelles ces malades seraient « des modèles humains presque parfaits et constitueraient des intermédiaires entre l'animal et l'homme. »*

» Ce sont des êtres humains, qui ont d'autant plus droit au respect dû à la personne humaine qu'ils se trouvent en état de grande fragilité. Ils ne sauraient être traités comme un moyen de progrès scientifique, quel que soit l'intérêt ou l'importance de l'expérience qui n'a pas pour objet l'amélioration de leur état. »

Une démarche provocatrice

Au total, le Comité d'éthique confirme le caractère profondément choquant de l'expérience faite à Amiens sur un malade abusivement présenté comme un *« délinquant »*, et qui, après avoir été rendue publique, a suscité de nombreuses réactions critiques ou scandalisées. Cet avis va toutefois plus loin dans la mesure où il estime que le malade concerné *« très amaigri et curarisé, loin de trouver des avantages dans l'expérience, a couru des risques puisque, pour réaliser une transfusion massive, il a fallu au préalable lui faire subir une spoliation sanguine très importante en méconnaissance des dispositions réglementaires relatives aux prélèvements de sang »*. Une donnée qui ne pourra pas manquer d'être prise en compte au niveau de l'enquête judiciaire actuellement en cours comme au niveau de l'enquête de l'inspection générale des affaires sociales demandée sur ce thème par M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé.

Pour sa part, le professeur Milhaud nous a expliqué avoir, dans cette affaire, adopté, *« une démarche volontairement provocatrice »* destinée à attirer l'attention de l'opinion publique. Il nous avait aussi confié en novembre dernier *« avoir de bonnes raisons de penser que le Comité national d'éthique accéderait à sa demande »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette expérience avait consisté à prélever un litre de sang du malade comateux, puis à le réinjecter *« en deux minutes »* à l'aide d'une grosse aiguille vissée dans un os du bassin.

culture

DANSE

« LE BAISER DE LA FÉE », de Stravinsky

Béjart lâche les bébés

Pour mettre en valeur la personnalité d'Eric Vu An, « sujet » à l'Opéra de Paris, Maurice Béjart propose une relecture du *Baiser de la fée*, ballet dans le caractère fantastique du dix-neuvième siècle déjà revisité par Balanchine, Ahston et Neumeier. Mais il n'a pas retrouvé la veine créatrice de *l'Oiseau de feu* qu'il avait conçu pour un autre danseur de l'Opéra – Michael Denard – et magistralement réactualisé.

L'entreprise est périlleuse, car Stravinski a choisi lui-même l'argument – un jeune homme marqué par *« le baiser fatal de sa muse »* – et développé une musique à programme qui ramène à l'idéal dépouillé de la danse classique.


KIPA
Eric Vu An et Catherine Sarrelague

Béjart, comme toujours, a voulu universaliser le sujet. Il joue de l'opposition entre le style puissant d'Eric Vu An et la vivacité nerveuse de ses propres danseurs pour suggérer l'incapacité du marginal (homosexuel, homme de couleur ou poète) à s'adapter à la société. Mais l'impressionnisme de la chorégraphie ne permet pas à Vu An de développer son personnage.

Superbe et athlétique dans son collant blanc, il est ballotté d'un groupe à l'autre au cours de rencontres qui tournent court. Muré dans un langage monolithique face à une foule masquée qui bouge à la manière des « grotesci » de la commedia dell'arte, il ressemble à un chien affectueux au milieu d'une bande de loups.

Chargé de symboles, le ballet se conclut un peu naïvement par un lâcher de bébés en celluloïd. Il réserve heureusement quelques clins d'œil : un personnage de mère russe évoquant la version originelle de Nijinska, un divertissement avec miroir, barre, tutus et ronds de jambe dans le meilleur style Bournonville... tableaux fugitifs qui tournent vite à la dérision.

La fée est incarnée par l'exquise Kataryna Gdaniev, révélation du Concours de Lausanne 1984. Une série de variations sur mesure (manège, grands jetés, cabrioles battues) exalte le brio et la virtuosité d'Eric Vu An, un pur produit de l'Opéra, qui mériterait d'y être mieux employé.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des congrès, 20 h 30.

PEINTURE

« L'ATELIER 86 » de l'ARC

Quelques bonnes surprises

Ils sont jeunes – entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Une dizaine d'entre eux travaillent à Paris, les autres sont à Marseille, Narbonne, Lyon, Montpellier, Rennes... Ils sont vingt-sept, et ont été choisis parmi deux cents ou trois cents. Première sélection opérée à l'ARC. Choix définitif fait par Rudi Fuchs, directeur du musée d'Eindhoven (aux Pays-Bas), directeur artistique du musée de Rivoli à Turin, patron de la dernière Dokumenta de Kassel, et pour situer un peu autrement les choses, quelqu'un qui jusque-là n'avait pas la réputation d'avoir pour la création d'aujourd'hui en France d'attirance ni de connaissances (cela découlant de ceci) particulières.

C'est bien pourquoi Suzanne Pagé l'a invité à venir juger sur place, à l'issue d'un périple à travers les ateliers du Midi et de Paris. Objectif atteint ? On peut l'espérer. Rudi Fuchs ne présente-t-il pas son choix en déclarant : *« Il est évident qu'il règne un remarquable esprit d'aventure dans le pays. »* Ouf ! Ouf ! voilà qui rassure, la démarche n'aura pas été veine.

Et voilà vingt-sept artistes qui vont pouvoir inscrire sur leur *curriculum vitae* qu'ils ont été sélectionnés par une figure de la scène internationale, ce qui sera bon pour leur cote, n'en doutons pas. Certains méritent sûrement d'être distingués, mais il ne faudrait cependant pas que cela leur monte trop à la tête, car ces vingt-sept-là après tout viennent s'ajouter à plusieurs vingtaines d'autres qui depuis cinq ans ont été révélés par les précédents « Ateliers » de l'ARC – ceux de 1981-1982 et ceux de 1984 – et par quantité d'expositions dans les régions. Rudi Fuchs ou pas, la concurrence est sacrément forte.

Que font les nouveaux élus d'Ateliers 86 ? Peut-on tirer une ligne particulière, isoler une tendance ? Ce n'est pas ce qui a été voulu par Rudi Fuchs. Celui-ci a choisi des individus, n'a pas cherché à les relier. Il a pris ce qui l'a le plus surpris, dit-il. Et suivi l'inclinaison qu'il a pour la peinture.

Pas de photos, pas de vidéo, peu de sculpture (celle-ci a toujours un peu le ton anglais). Quelle sorte de peinture ? De la peinture assez lourde, qui jute, où l'on voit les coups de brosse charrier des couleurs mêlées, écrasées ; beaucoup d'ombres, des nuits de goudron, des cernes, des poches, des formes vagues, inscrites dans un chaos de matière informe. Car il faut bien partir de quelque chose. Beaucoup d'incertitude... On ne peut pas vraiment dégager à travers l'exposition un courant particulier ; pourtant, on sent poindre à travers les œuvres deux ou trois choses qui différencient cette production de ce qui a émergé jusque-là : ce goût pour les choses obscures et sérieuses, les jeux d'ombre et de lumière qui s'accrochent à des formes incertaines, presque géométriques ou presque figuratives.

C'est dans cette veine-là que se situe le très jeune Pascal Brunart, de Rennes, dont les grandes toiles tendues définissent un lieu (avec igloo, casque, hémisphère ?) de possible naissance.

Jean-Luc Le Floc'h, Hubert de Chalvron, sont assez convaincants aussi ; le premier avec ses graffitis perdus dans des jus de bitume, le second, en effets de pâte, en un flot qui annule toute forme reconnaissable dans l'espace clos de l'atelier. Dans des eaux plus bleues, opère Laurent Joubert et ses vagues formes d'amphores. Autre surprise : Philippe Rousseau, dont les très grandes toiles bloquent en surface chairs et corps de géants imbriqués, stylisés, qui nous situent du côté de la période néo-classique de Picasso ou des grandes décorations pour paquebot des années 20 et 30.

Parmi les curiosités, il ne faut pas manquer Jean-Louis Montigone et ses suites de monuments utopiques assez drôles mais dont on ne sait évidemment pas trop où cela va bien pouvoir le mener (ce qui est vrai, bien sûr, du travail de beaucoup d'autres artistes – dont Suzanne Pagé dit à juste titre que l'œuvre n'est pas devant nous mais devant eux).

Ne pas manquer non plus les visions édéniques et kitsch de Marie Ducaté, où les cadres à base de coquillages, de grappes de fruits et de volutes moulées valent leur pesant de résine peinte. Côté femmes, Andriana Cavaletti fait de belles envolées de figures sur papier Kraft. Et dans un tout autre ordre d'idées – conceptuel et poétique – Françoise Vergier, présente sa vision de Venise et d'Amsterdam, *via* Le Havre, où elle vit.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ATELIER 86, ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 20 avril.

MORT DU PEINTRE AMÉRICAIN GEORGIA O'KEEFFE

Le peintre Georgia O'Keeffe vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, dans un hôpital de Santa-Fe au Nouveau-Mexique. Elle était un des grands précurseurs de l'art contemporain américain. Ses œuvres, familières depuis longtemps aux habitués des musées des Etats-Unis, où elles sont présentées en bonne place, ont rarement été exposées en Europe. C'est dommage, mais il n'est peut-être pas trop tard pour combler cette lacune qui permettrait de mesurer l'originalité, la force suggestive, l'indépendance de ce peintre inclassable, dont les plus grands tableaux sont inspirés de fleurs. De fleurs grossies, ouvertes, qui n'ont rien à voir avec la sensibilité qu'on prête généralement à l'art féminin.

Georgia O'Keeffe était né en 1887 à Sun-Prairie dans le Wisconsin et avait fait des études à l'Art Student League de Chicago. Puis elle avait vécu quelques temps à New-York dans les années 20, dans l'entourage d'Alfred Stieglitz le grand photographe, qu'elle épousa en 1924. Stieglitz, dont la galerie a été le creuset de toutes les idées nouvelles au début du siècle à New-York, l'avait remarquée en 1916 et fut le premier à l'exposer.

Partant de la réalité qu'elle agrandit toujours, qu'elle simplifie, O'Keeffe a créé un univers très particulier, symbolique et fortement imprégné de sexualité, qu'il s'agisse de ses fleurs immenses aux pétales veloutés, aux courbes étranges, à la fois voluptueuses et tranchantes, mêlant les effets de métal, de cristal aux reflets violets ou de ses paysages de collines frôlant l'abstraction, en particulier dans les années 20, et exprimant plus tard un mysticisme cosmique, lorsque, installée au Nouveau-Mexique, O'Keeffe brossa ses paysages désertiques balisés d'une grande croix. Par son sens de la forme réduite, sortie souvent de tout contexte identifiable par son style âpre, et son sens des découpes nettes et sans repentirs, on peut voir en O'Keeffe un des précurseurs du hard edge des années 60.

G.B.

MUSIQUE

« LE RETOUR DE CASANOVA » au Théâtre des Champs-Elysées

La revanche du bel canto

L'accueil extrêmement chaleureux que le public du Théâtre des Champs-Elysées a réservé à la création française de l'opéra de Girolamo Arrigo, *le Retour de Casanova* (*le Monde* du 6 mars), laisse imaginer qu'une bonne partie des auditeurs de France-Musique n'a pas tourné le bouton en maugréant contre les songes creux de l'opéra contemporain. D'ailleurs, s'agissant d'une version de concert, l'illusion dramatique était sans doute plus réelle à la radio que dans la salle.

Un tel succès, assez comparable à celui qu'avait obtenu *l'Eau* de Ahmed Ezzyad (*le Monde* du 26 mars 1985), est réconfortant pour l'avenir de l'opéra, en mal de créateurs authentiques, à l'heure où le projet de la Bastille devient irréversible. Cependant, il ne laisse pas d'inquiéter : ces démonstrations d'enthousiasme ne saluent-elles pas d'abord la sagesse d'une participation assez peu révolutionnaire, sinon conventionnelle ? Après *Lulu*, qui semblait déjà en retrait par rapport à la modernité affirmée de *Wozzeck*, on pourrait considérer qu'il s'agit là d'un nouveau pas en arrière, à la manière des opéras de Henze. Quant au livret traitant l'action de façon chronologique, il est à mille lieues des tentatives déployées notamment par les collaborateurs de Luciano Berio pour faire éclater le cadre du théâtre lyrique...

A l'évidence, Arrigo souhaite que la spectateur comprenne aussi exactement que possible la logique de l'enchaînement des situations, et saisisse le climat général des différents tableaux autant que le caractère des personnages et les mobiles qui les font agir. On peut estimer que tout cela est démodé, mais on ne saurait nier que le compositeur se soit montré singulièrement conséquent avec son propos : on suit l'action, on imagine les personnages, on apprécie à leur juste valeur les interventions de l'orchestre.

Pourtant, ce n'est pas une mince affaire, lorsqu'on connaît l'étroitesse des critères de l'avant-garde, que de trouver des solutions là où personne n'oserait en chercher. L'artiste doit se persuader que tout est possible sans attendre que le succès d'un autre, plus célèbre, lui en donne la permission. C'est la liberté suprême du créateur, celle dont il use le moins, sachant qu'on lui demandera âprement raison. Pourquoi Girolamo Arrigo n'a-t-il pas écrit un opéra moderne comme tant d'autres ? Pourquoi a-t-il composé de véritables airs et n'a-t-il pas exigé des chanteurs des performances au-delà de leurs moyens ? Sans doute parce qu'il pensait avoir mieux à faire, et il l'a prouvé.

Pour respecter ainsi les vieilles règles du jeu sans tomber dans le pastiche inutile, il lui a fallu déployer des trésors d'imagination; il a su également se montrer fort économe de ses trouvailles, avec le double souci de les exploiter à fond et de ne pas lasser l'auditeur.

Seul l'avenir dira si *le Retour de Casanova* est une œuvre assez marquante et singulière pour entrer dans le répertoire ; mais il est rare de voir si bien remplies les conditions d'admission. Voilà un opéra où les personnages chantent à pleine voix des mélodies sans complaisance, portés par une orchestration riche mais jamais contrariante; voilà aussi un sujet original réunissant les grands thèmes propres à l'expression musicale : l'amour, le désespoir, la colère, la folie...

Artisans à part entière du succès de l'ouvrage, les interprètes étaient les mêmes que lors de sa création, l'an dernier, sur la scène du Grand Théâtre de Genève : Katherine Ciesinski (Amalia), Fiorella Pediconi (Marcolina), Scott Reeve (Casanova), Renzo Caselatto (Olivio), Justin Lavender (Lorenzi), principalement. Le compositeur a écrit pour chacun de ces personnages un air assez développé pour mettre toutes leurs qualités en valeur. Le Nouvel Orchestre philarmonique de Radio-France, sous la direction de Reynald Giovaninetti, ne s'est pas borné à soutenir les voix; mises à part quelques approximations sensibles, il a bien rendu justice aux richesses de la partition.

GÉRARD CONDÉ.

« LA PETITE RENARDE RUSÉE », à Bruxelles

La belle Tzigane de Janacek

La simplicité est bien souvent la plus grande des habiletés. Comme jadis les frères Wagner, au début du « Nouveau Bayreuth », supprimèrent radicalement tout le bric-à-brac encombrant de la Tétralogie, Gilbert Deflo vient de montrer à Bruxelles qu'on pouvait se passer de forêt et autres décors pour jouer *la Petite Renarde rusée* de Janacek, sans rien lui ôter, bien au contraire, de sa féerie et de son émotion. Il rend ainsi plus facile la représentation d'une œuvre où le réalisme se fourrait souvent dans des guêpiers impossibles.

Au Cirque royal, derrière l'orchestre largement étalé, qui est lui-même le plus éblouissant des décors sonores, le plateau en hémicycle est nu, en lattes de bois aux couleurs arc-en-ciel. Au fond passent le soleil, la lune et les étoiles ; la pluie et la neige tombent des cintres.

Pour guider le spectateur, peu au fait de la langue tchèque et des péripéties, de brefs textes lumineux sur les côtés indiquent le sens des scènes, comme naguère à l'Opéra de Lyon. Il ne reste plus qu'à savourer la transposition de Gilbert Deflo, qui, sans trahir le moins du monde Janacek, l'a rendu parfaitement lisible.

Afin d'éviter un mimétisme animalier trop souvent maladroit ou ridicule, les renards revêtent l'apparence d'une famille de gitans, comme eux intermédiaires entre le monde civilisé et la nature. Même s'il a quelque peu accentué l'anthropomorphisme du livret, le metteur en scène reste fidèle en cela à Janacek, enflammé à cette époque (à soixante-dix ans !) d'un amour platonique pour celle qu'il nommait *« ma Gitane »*; d'ailleurs, « l'Arlésienne » de l'opéra n'est-elle pas aussi une gitane, Terynka, dont tous les hommes sont amoureux, même si on ne la voit jamais !... Nul doute que le compositeur ait mis dans la petite renarde sauvage et libre l'image de sa belle Tzigane (à qui s'adresse aussi l'étonnant *Journal d'un disparu*) et son propre rêve.

Le passage, constant dans l'œuvre, de l'animalité pure à la ressemblance humaine se fait ainsi dans une transparence très harmonieuse grâce aux ravissants costumes de Carlo Tommasi, qui se contente d'allonger les oreilles de ses renards-gitans et joue pour les autres plus ou moins de l'allusion pittoresque : de la grande sauterelle violoniste au superbe coq *bersagliere*, très macho, et aux hilarantes poules aux formes hyper-rebondies en costumes folkloriques roumains, en passant par les charmants blaireau, pivert, libellule et autres grillon ou hibou.

Aimable et cruel

Mais dans cette simplicité des moyens, le grand art est d'avoir su rendre sensible, à chaque instant, par des gestes accordés à l'extrême minutie et vérité du récitatif, la double signification de l'œuvre, l'observation entomologique des animaux, de ce petit monde aimable et cruel, et en même temps tout ce qui, dans cet univers, se mire dans notre humanité, tout ce que Janacek a mis de lui-même dans cette vaste et tendre vision panthéiste.

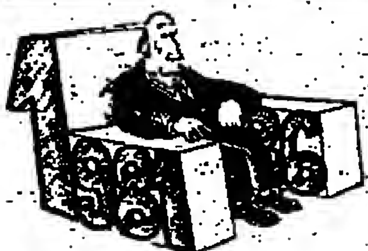
Cela va du superbe discours féministe de la renarde aux poules, qui s'achève par le carnage de celles-ci..., aux belles funérailles gitanes autour de la roulotte, de la plaisante saynète des *Fables* de La Fontaine où la Rusée met proprement le blaireau à la porte de chez lui, jusqu'à la sublime scène finale où le vieux garde-chasse médite sereinement sur le cycle immuable et toujours recommencé des saisons, de la vie, et adresse un signe amical à une petite renarde comme celle qu'il avait jadis emmenée chez lui, avant de mourir doucement. Comme Janacek pour qui on chanta ce dernier air du forestier à ses obsèques, quatre ans plus tard.

Tout est grâce et émotion dans ce spectacle, avec tant de personnages délicatement silhouettés que l'on ne saurait détailler. Saluons seulement l'étincelante renarde de Stefania Kaluza, son compère charmant et enjôleur (Patricia Schuman) et l'admirable garde-chasse du vétéran Dalibor Jedlicka. Mais l'on gardera surtout dans le cœur la musique ruisselante de bonheur et de mélancolie, qui nous enveloppe de tous les frôlements de la nature, parfaitement recréée par l'Orchestre de la Monnaie sous la direction de Fridemann Layer.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 11, 13, 15, 18 (à 20 heures) et 16 mars (15 heures). *L'Avant-scène Opéra* consacre un excellent numéro à cette œuvre (nº 34, 146 p., 58 F), très rarement représentée en France.

(cf. *le Monde* du 18 janvier 1983).



BILAN DE LA LÉGISLATURE

Les bouchées doubles

1979 : M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, est inculpé pour sa participation à des émissions pirates de Radio-Riposte.

1986 : mille sept cents radios libres autorisées sur mille quatre cent cinquante fréquences, trois chaînes nationales de télévision supplémentaires et une société publique constituée pour une septième chaîne (européenne), les premières TV locales (Nice, Biarritz, Cergy-Pontoise...), un million et demi de Minitel chez les particuliers et dans les entreprises, le démarrage de réseaux câblés à Paris, Montpellier, Rennes, etc., des images par satellite, une Haute Autorité qui joue déjà son rôle dans l'évolution du système...

La législature socialiste aura été celle de la libération des ondes, de l'explosion médiatique, du passage d'un système bloqué à un système ouvert. Après le verrouillage des gouvernements successifs de la quatrième et de la cinquième République, il fallait mettre les bouchées doubles pour engager la France sur la voie de la communication moderne. C'est chose faite.

Paradoxal ? Ce que la droite, libérale ou non, n'avait pas voulu ou osé faire, des socialistes, réputés dirigistes l'ont accompli en moins de cinq ans. La libéralisation de l'audiovisuel a été conduite par une politique volontariste mais s'adaptant avec pragmatisme à chaque étape de l'ouverture. Celle-ci devait se faire progressivement et de façon maîtrisée, pour ne pas mettre en péril les médias existants et notamment la presse. Cela a été réussi jusqu'à présent, même si les initiatives récentes (la « 5 » et la « 6 ») portent les germes d'une déstabilisation.

Le bilan est impressionnant. Tout un système a basculé, libérant les énergies, favorisant les initiatives, faisant du secteur de la communication l'un des fers de lance de la modernisation. La droite s'arc-boutait, pour des raisons politiques (le vieil adage : tenir les médias égale tenir l'opinion), sur le vieux monopole de la radiotélévision, la gauche l'a fait voler en éclats, progressant pas à pas vers de nouveaux équilibres économiques et culturels. Les derniers actes du pouvoir – création de chaînes de télévision commerciales, privatisation d'Europe 1 – ont accéléré ce processus. Il fallait, pour cette ouverture, un cadre législatif : la loi du 29 juillet 1982, votée par les seuls députés socialistes, met fin au monopole, instaure un régime de concession de service public pour les chaînes privées nationales, de simple déclaration pour les services télématiques et d'autorisation pour les radios et télévisions locales. Ces autorisations sont données par une instance indépendante, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Celle-ci a, en outre, pour tâche, la surveillance du service public, en particulier son respect des règles de neutralité politique. C'est une révolution ! Pour la première fois, les rédactions des chaînes ne sont plus soumises en permanence aux pressions du pouvoir, même si celui-ci n'y a pas totalement renoncé. Organisme-tampon, la Haute Autorité constitue aussi un recours pour les mécontents de tous bords. Les observateurs de bonne foi reconnaissent que Mme Michèle Cotta et ses huit « sages » se sont bien acquittés de ce rôle de juge de paix.

Renforcer le service public

Le cadre fixé, on pouvait ouvrir. Explosion des radios libres, création de trois chaînes de télévision privées (Canal Plus, la « 5 », TV 6), essor prodigieux de la télématique avec l'installation des Minitel (un programme initié par la direction générale des télécommunications avant 1981)... L'Etat n'est plus seul, l'initiative privée a droit de cité.

Mais, à la différence de l'opposition nouvelle manière, les socialistes croient au rôle central de l'Etat, à ses responsabilités économiques et culturelles. Pas question de brader le service public. Il sera au contraire renforcé, en effectifs et en moyens, ce qui permettra notamment : la constitution d'un réseau de radios locales de Radio-France, des programmes supplémentaires sur les chaînes (télé du matin, trois heures d'émissions régionales de FR 3...), la création d'une chaîne francophone par satellite (TV 5), la mise sur pied d'une société pour une télévision culturelle européenne (avec 300 millions de francs à la clé en 1986), le développement des programmes à destination de l'outre-mer (RFO) ou de l'étranger (RFI). D'autre part, le gouvernement a réaffirmé le rôle directeur de l'Etat dans l'organisation des réseaux, qu'il s'agisse de la diffusion des chaînes, de la télématique, du câblage, du futur réseau numérique à intégration des services. À l'heure où l'opposition parle déréglementation, concurrence, la majorité réplique avec un argument de taille : la puissance industrielle et financière des PTT, la capacité de l'Etat à faire jouer les solidarités nationales et à organiser le futur.

Le défi des programmes

Car l'un des traits dominants de l'action des socialistes a été de mettre en route les infrastructures de l'avenir. Le 3 novembre 1982, le conseil des ministres lance la plan-câble pour la télédistribution et les futurs services de vidéocommunication (télé-achat, télé-vidéothèque...) et crée bientôt la mission « TV-câble », présidée par M. Bernard Schreiner, le rapporteur de la loi de 1982. Un pari technologique (la fibre optique) et industriel allié au choix de la diversité : seul le câble, véritable autoroute de l'audiovisuel, permettra l'abondance de réception. La mise en œuvre va connaître des retards, mais 1986 est l'année du démarrage concret : une quinzaine de villes sont engagées (dont Paris, Montpellier, Rennes, Marseille...), une trentaine d'autres s'y préparent, quatre cent cinquante communes sont candidates.

Autre grand pari technologique, les satellites de télécommunication et de télévision directe. Les programmes, mis en chantier avant 1981, sont poursuivis. « Télécom 1 » est mis en orbite le 4 août 1984, tandis que la France participe, au sein d'Eutelsat, au lancement et à l'exploitation des satellites européens. « TDF 1 » doit être lancé en 1987 et disposera de quatre canaux de télévision.

Il fallait aussi poursuivre l'effort en faveur des technologies nouvelles. L'Etat a donc entrepris ou encouragé diverses actions dans ce domaine. C'est notamment le plan informatique pour tous, la vidéotransmission, les images de synthèse, pour lesquelles a été mis en œuvre un plan « recherche-image »... C'est aussi le visiophone – le téléphone où l'on se voit – expérimenté dans cette vitrine-laboratoire qu'est le réseau câblé en fibres optiques de Biarritz (préparé avant 1981). De nouvelles chaînes, de nouveaux moyens, oui, mais pour voir quoi ? Dès le début de la législature, le ministre de la culture M. Jack Lang lance un mot d'ordre : 1 F pour les tuyaux, 1 F pour les programmes. En 1986, on est toutefois loin du compte. La production de fiction originale des chaînes publiques régresse, la « 5 » fabrique ses émissions en grande partie à Milan, les achats à l'étranger sont à la hausse.

Le gouvernement a pourtant pris diverses mesures sans lesquelles sonnait sans doute le Waterloo de la production cinématographique et audiovisuelle. Elles ont fait partie d'un « programme prioritaire » inscrit au IXe Plan : 21 milliards de francs prévus sur cinq ans, fonds de soutien à la production audiovisuelle, création d'un Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), aide à la renaissance du dessin animé... En 1985, M. Laurent Fabius complète le dispositif en autorisant les particuliers et les entreprises à investir dans le secteur avec déduction d'impôt (le système de « l'abri fiscal »). Tout cela est-il suffisant ? Beaucoup pensent que le sort de la production française se jouera désormais au niveau européen.

Pour M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication – l'un des quelques membres du gouvernement à avoir occupé son poste pendant cinq ans, – *« ce qui a été fait ne pourra être défait »*. Rien n'est moins sûr, avec une opposition qui affirme aujourd'hui dans son programme son intention de privatiser à tour de bras si elle acquiert la majorité. On ne reviendra pas en arrière sur l'ouverture. Mais ici, comme ailleurs, le débat de la campagne est bien : autant, plus, ou moins d'Etat ? Question centrale dans un paysage de la communication qui est tout sauf figé, et qui connaîtra encore dans les prochaines années de profondes évolutions.

YVES AGNÈS.

La loi mort-née

Les succès de la législature dans l'audiovisuel n'ont pas leur équivalent en matière de presse écrite. Le gouvernement s'est contenté, en matière économique, de reconduire les aides traditionnelles. Le pouvoir a été, d'autre part, incapable, malgré ses tentatives, de favoriser l'émergence d'un groupe de presse de gauche capable d'équilibrer la montée en puissance du groupe Hersant. De l'échec du rachat de *France-Soir* à la chute de diffusion du *Matin de Paris*, que de déboires !

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy a pourtant mis en chantier, à l'automne de 1983, la proposition 95 du candidat Mitterrand d'actualiser l'ordonnance de 1944 sur la presse, jamais appliquée. Il s'agissait de moraliser le secteur, en interdisant les concentrations abusives. Une loi surtout dissuasive, qui ne touche pas aux situations acquises et donc aux groupes existants. Promulguée le 23 octobre 1984, après une bataille parlementaire homérique (*le Monde* daté 2-3 mars), elle a conduit à la création de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet.

La suite ? On la connaît. M. Robert Hersant, en janvier 1986, rachète *le Progrès de Lyon* à M. Jean-Charles Lignel. Son fils Philippe obtient la location-gérance de *l'Union*, à Reims. Le groupe est candidat à la reprise du *Courrier picard* (Amiens) et de *Nord littoral* (Calais). Le patron du *Figaro* s'enorgueillit dans ce journal d'être *« en avance d'une loi »* et joue avec habileté des subtilités de la justice française.

La solitude du petit juge

Procès en cascades, audiences devant toutes les juridictions possibles et imaginables. M. Robert Hersant invoque son immunité de parlementaire européen (depuis juin 1984) à propos de son inculpation en... 1978. Le ministère public, sur invitation du pouvoir politique, ne fera rien pour accélérer les choses entre 1981 et 1986, avant ou après la loi. Et le « petit juge » chargé du dossier, M. Claude Grellier, se retrouve bien isolé...

En mars 1986, le pluralisme de la presse a reculé, M. Hersant a agrandi son empire, la loi sur la presse est mort-née.

Y. A.

● *Les patrons de presse demandent un moratoire sur la télévision privée.* – La Fédération nationale de la presse française (FNPF) vient d'adresser aux responsables de tous les partis politiques un mémorandum sur la situation de la presse écrite.

Ils demandent que soit *« différée toute décision concernant la privatisation de chaînes »* et proposent, au lendemain des élections, une « table ronde » sur le financement de la télévision débouchant sur un *« accord de type Matignon entre la presse et la télévision »*. La FNPF demande d'autre part l'abrogation de la loi du 23 octobre 1984 sur la transparence et le pluralisme de la presse, qui, selon elle, *« a démontré à maintes reprises sa parfaite inutilité »*.

● *« Libération » à 4,90 F.* – Le prix du quotidien *Libération* est de 4,90 F à partir du 10 mars. Les autres quotidiens nationaux conservent leur prix de vente (4,50 F), à l'exception des titres spécialisés.

Libération explique cette augmentation par sa *« volonté de maintenir son indépendance »*, et de financer le développement et l'amélioration du journal.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COMPLEXE DE STARSKY, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
L'ASSAUT, Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30.
L'OMBRE ASSASSINE, Neuilly, Athletic (46-24-03-83), 20 h 30.
MADAME DE SADE - Gémier (42-27-81-15), 20 h 30.
PASSIONS - Tempête (43-28-38-38), 20 h 30.
TECHNIQUE POUR UN COUP D'ETAT - Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30.
AGAMEMNON - ENSAT (48-74-44-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Récitations/conversations-récital de chant, par M. Viard.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo, Vidéo/information : 16 h, Perspectives Tanguy, de F. Maze ; 19 h, Jules Verne, de J. Vidal ; l'Album en plein boum, de F. Vié ; Vidéo/musique : 16 h, Archie Shepp ; 19 h, Ernani, de Verdi ; Cinéma du réel (8e Festival international de films ethnographiques et sociologiques) : 14 h à 20 h 30 (programmes auprès de la salle Garance : 42-78-37-29) ; Concerts/spectacles : 18 h 30, Ensemble de l'itinéraire (Debussy, Berio, Messiaen) ; 20 h 30, Ensemble de l'itinéraire (M. Monnet, A. Caplet, C. Miereanu, S. Giraud, dir. F. Mechkat).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini : 20 h 30 : Maometto II (version concert), livret de Della Valle ; dir. musicale : Claudio Scimone.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Paolo Conte.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : la Presque innomée.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : La mort, le moi, le nœud.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DIX HEURES (46-06-07-48), 22 h : l'Homme de parenthèse.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe – Charlotte la gourmande.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le complexe de Starsky. – II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : A. Gould.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Van Immerseen (Haydn, Mozart, Beethoven...).
Athénée, 20 h 30 : E. Moser, L. Hokanson, U. Rodenbayeser.
Th. Mogador, 20 h 30 : G. Pludermacher, J.-F. Heisser, P. Devoyon.
Salle Cortot, 20 h 30 : L. Colom-Arquier (Beethoven, Schumann, Messiaen...).
Café de la danse, 20 h 30 : la Muse en circuit (Beethoven, Ferrari, Fourès...).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Cl. Alvarez.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : P. Verbeke.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Fonsèque ; J. Stringle Quintet.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : J.-M. Bernard, R. Galeazze.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Westland Jazz Band.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Art Farmer Quartet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Jazz Raphaël Faus Quartet.
ZÉNITH (42-40-60-00), à 20 h : Indochine.

Les séances spéciales

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 10 mars

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 16 h.
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
PALE RIDER (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 45.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), 19 h.
PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 20.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (47-90-63-12), 20 h 45 : la Berlue.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-16), à 22 h : Oazo.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17), Grande Salle 20 h 30 : Technique pour un coup d'Etat. Petite Salle 20 h 30 : Entretien de M. Descartes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
17 h 30, le Tombeur de ces dames, de J. Lewis (vo-stf) ; 19 h 45, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : A la limite du chagrin et de la douleur, de A. Elers Jarleman.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).
CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (54-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (54-22-47-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 5e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Les grandes reprises

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Cinoche, 6e (46-33-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-33-91-68).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CRIME AU MUSÉE DES HORREURS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-11-30).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 5e (43-29-11-30).
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
OMAR GATLATO (Algérien, v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
PINK FLOYD, THE WALL (A.), Maxéville, 9e (47-70-72-86).
RAGTIME (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SANG POUR SANG (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
THÉORÈME (It.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

FILMS D'ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), 24 h : Métal hurlant.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 20 : Pour toi j'ai tué ; 19 h 30 : les Chemins de la haute ville ; 21 h 15 : la Rue sans joie ; 22 h 35 : Tueurs à gage.
RÉTROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), 16 h : le Soulier de satin (v.o.), version intégrale.
RÉTROSPECTIVE ULRIKE OTTINGER (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41 (horaires et programmes à la salle).
XVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE (v.o.), Grand Rex, 2e (42-36-83-93), 19 h 30 : Atmosphère (c.m.) ; 19 h 40 : Démons ; 22 h : Underworld (avant-première mondiale).
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h : Andreï Roublev.
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 19 h : l'Amour en fuite ; lun. 17 h : Vivement dimanche.

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) : v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE au cinéma Rex (Paris), 2e (42-36-83-93). *(A partir de vendredi. Se reporter à la rubrique festivals.)*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pianotage

Avec leurs six chaînes – bientôt sept ? – les téléspectateurs français ne sont pas peu fiers. Ils connaissent enfin les joies du « pianotage ». Ce sport consiste à passer d'une émission à l'autre, en évitant les spots publicitaires et sans perdre – autant que peut se faire – le fil des dramatiques. Chez nous, toutefois, c'est l'enfance de l'art. La pub est regroupée sur les trois chaînes publiques, alors que les trois chaînes privées pratiquent une politique de rediffusion qui facilite drôlement les choses. Si on a loupé *« l'Abominable Docteur Phibes »* sur Canal Plus, le sourire d'Amanda Lear sur la « 5 » ou Madonna sur TV 6, on peut toujours guetter leur deuxième ou troisième apparition...

C'est pourquoi ceux qui sont tombés sur « Droit de réponse », samedi soir sur TF 1, ont dû écarquiller les yeux en entendant le rédacteur en chef du *Soir* de Bruxelles dire tranquillement : *« Nous avons vingt-deux chaînes en Belgique, dont treize sont regardées par plus de 50 % de la population. »* Il est vrai que ce pays est *« formidablement câblé »*, comme il dit, mais les autres journalistes étrangers réunis par Michel Polac ont laissé entendre, avec un sourire compatissant, que la France est plutôt le parent pauvre en matière d'audiovisuel.

L'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, ont l'embarras du choix sur le petit écran. En Grande-Bretagne, la dernière mode consiste à capter les nombreuses chaînes par satellite – Sky Channel, Mirrorvision, The Arts Channel, Musicbox, Premiere, The Children's Channel, y compris des chaînes étrangères, Screen Sport, américain, TV 5, francophone, Filmnet, néerlandais, etc. – au moyen d'une antenne parabolique. En France la parabolomanie, un sport coûteux, n'a pas encore fait beaucoup d'adeptes.

Pour combien de temps ? La critique des confrères étrangers ne visait pas la qualité de nos chaînes publiques – unanimement appréciées – mais la mainmise du pouvoir politique sur la télévision, jusque dans l'octroi de nouvelles chaînes. C'est ce pouvoir abusif qui explique, à leurs yeux, *« l'échec de la 5 »*, lancée dans la précipitation pour des motifs politiques.

Channel Four, en revanche, la nouvelle chaîne privée britannique, est la preuve que « qualité » et « commerciale » ne sont pas des notions incompatibles. Or, comme fait remarquer avec flegme son directeur Michael Kustow : *« Nous avons mis vingt ans pour concevoir cette chaîne, et deux ans pour la créer »*.

Le verdict est clair : l'explosion technologique actuelle obligera la France, à son tour, à renoncer à la tutelle de l'Etat sur les médias. Enfin une télévision sans chaînes.

ALAIN WOODROW.

Lundi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : la Nuit américaine.
Film français de F. Truffaut (1973), avec J. Bisset, V. Cortese, A. Stewart, J.-P. Aumont, J.-P. Léaud.
Sous le nom de Ferrand, Truffaut tourne un film aux studios de la Victorine à Nice, et nous montre comment cela se passe. Problèmes techniques, problèmes humains, interférence de la vie privée des acteurs et des membres de l'équipe sur la création d'une fiction. Cette admirable réalisation pirandellienne est pétrie d'une sensibilité, d'un grand amour du cinéma, que Truffaut a transmis à tous ses interprètes.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Quatre portraits de femmes de cinéma à l'occasion du Festival des films de femmes du 14 au 23 mars à Créteil : Rose Lacau Pansini, celle qui au lendemain de la guerre quitta la scène pour monter un studio de cinéma à Nice ; Loïs Weber, une star méconnue du cinéma muet ; Mai Zetterling, l'actrice et réalisatrice suédoise, interviewée en 1985 lors du tournage d'Amorosa ; Dorothy Arzner, réalisatrice des années 30 dont le nom n'était pas inconnu d'Hollywood. On imagine déjà l'enthousiasme de Frédéric Mitterrand pour ces quatre noms du cinéma...

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

23 h 55 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : la boule perdue.
De J. Cosmos, réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, N. Alari...
Trois morts dans une chambre d'hôpital : accident, négligence ou crime ? Le commissaire Cabrol et l'inspecteur Ménardeau mènent l'enquête.

22 h 10 Série documentaire : Nombre et lumière.
Quatre émissions de l'INA sur les nouvelles images, proposées par P. Queau.
Deuxième émission : les images du corps. Comment représenter un acteur en images de synthèse ? Le film l'Unique, qui montre Julia Migenes-Johnson en hologramme, deviendra-t-il réalité ? On fait des progrès étonnants.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Clan des Siciliens.
Film français d'Henri Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nazzari, E. Cegani.
Un jeune tueur s'associe à un patriarche sicilien et son clan pour le vol d'une collection de bijoux. Nouvelle réunion de Gabin et Delon six ans après Mélodie en sous-sol, *ou l'art des grands comédiens dans la métamorphose des archétypes. Verneuil, lui, connaît la technique.*

22 h 40 Journal.

23 h 5 Urba : HLM que j'aime.
Magazine de la ville de J. Cazenave.
Avec l'historien Roger-Henri Guerrand et les rubriques : Paris-jardin 1911 ; Retracer le sillon ; Il est beau mon HLM ; La gestion ou le social ; Habiter la Croisette ; Voyeurs de ville ; Nouvelles urbaines.

23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Cinémathèque de Toulouse : Vous n'avez rien à déclarer, film de L. Joannon ; 17 h 40, Actualités de jadis : 1947 ; 17 h 45, Loups, bars et Cie, la cuisine des marins ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 55, Dessin animé : Mighty Mouse ; 19 h 5, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Un dimanche de flic, film de M. Vianey ; 22 h 15, Etoiles et buts ; 22 h 30, Boxe ; 23 h 30, Basket américain ; 1 h 5, Dr Phibes rises again, film de R. Fuest ; 2 h 30, Série : Le frelon vert ; 2 h 55, Boxe (en direct de Las Vegas).

LA « 5 »

20 h 30 Lundi superstars : American gigolo.
Film de P. Schrader (1980).

22 h 30 Série : la Cinquième Dimension.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

"Les Lundis de l'Histoire"
PRIX DIDEROT-UNIVERSALIS
1985
Encyclopædia Universalis
Culture

20 h Musique, mode d'emploi, Yvonne Lefébure par elle-même.

20 h 30 « La photo », de Frédéric Antoine. Avec R. Coggio, T. Raqueneau, J.-P. Richepin.

21 h 30 Latitudes, musique traditionnelle.

22 h 30 La nuit sur un plateau, avec B. Faivre d'Arcier, à propos de la septième chaîne de télévision.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : *Sonate en mi bémol majeur*, de Haydn ; *Adagio en si mineur*, de Mozart ; *Six Bagatelles*, de Beethoven ; *Impromptu en ut majeur, Seize Danses allemandes, Deux Ecossaises, Impromptu en la bémol majeur*, de Schubert, par Jos van Immerseel, pianoforte.

23 h Les soirées de France-Musique : Pedros de Freitas-Branco ; à 0 h, Musicien de minuit, Jean-Claude Pennetier.

Mardi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Cigalon.
D'après Marcel Pagnol, réalisation G. Folgoas, avec M. Galabru, A. Ferréol, R. Carel (rediff.).
Les célèbres mésaventures d'un restaurateur, face à la concurrence d'une cuisine bon marché.

22 h 10 Les grandes aventures de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger et G. Lauzun.
Les armes des conquérants. Dernière émission qui traite des enjeux du développement industriel : la question de l'emploi et de l'indépendance.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un dimanche à la campagne.
Film français de B. Tavernier (1984), avec L. Ducreux, S. Azema, M. Aumont, G. Mnich, M. Chaumette.
Un dimanche de fin d'été en 1912. Un vieil homme retiré à la campagne reçoit, comme d'habitude, son fils et la famille de celui-ci. L'arrivée, non prévue, de sa fille vient tout bouleverser.

22 h 10 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité B. Lafont, M.-C. Barrault, L. Wilson, R. Giraud.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Dents de la mer.
Film américain de Steven Spielberg (1975), avec R. Scheider, R. Shaw, R. Dreyfuss, L. Gary.
Une station balnéaire est terrorisée par un requin gigantesque. Le grand frisson de la peur collective américaine, avec un monstre quasi symbolique.

22 h 40 Journal.

23 h 10 Emissions régionales.

0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, Bons baisers de Hongkong, film de Y. Chiffre ; 22 h 15, les Compères, film de F. Veber ; 23 h 45, l'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 1 h 45, Série : Mike Hammer ; 2 h 30, Superstars : Valérie Kaprisky.

LA « 5 »

20 h 30 Fantastique mardi : Star Trek.
Film de R. Wise (1939).

22 h 30 Jonathan.
Magazine de l'aventure.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : Yvonne Lefébure par elle-même.

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du Grand Auditorium) : *Prélude et triple fugue en mi bémol majeur*, de J.-S. Bach ; *Requiem, prélude et triple Fugue sur le nom de Bach* (2e partie), de Liszt ; *Aria piana*, de Roy ; *Oubayats*, d'Organdjian, par R. Ourgandjian à l'orgue.

22 h 30 L'univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Kagel, Cage, Aperghis par le trio Le Cercle.

0 h Les soirées de France-Musique.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 8 mars).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 MARS

– *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

MARDI 11 MARS

– *M. Gilbert Mitterrand*, député PS de la Gironde, est reçu à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 20.

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est « Face à la rédaction », sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Didier Bariani*, tête de liste UDF pour la Seine-Saint-Denis, participe au journal de 22 heures, sur RTL.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.03.86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11-03-86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse ; Pluie ; Neige ; Brouillard ; Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 mars à 0 heure et le mardi 11 mars à minuit.

Un champ de pressions particulièrement élevées (1020 à 1025 milibars) s'installera sur notre pays au cours des prochaines quarante-huit heures. Toutefois, un petit minimum dépressionnaire situé en Méditerranée maintiendra en Corse un temps perturbé.

Mardi matin : Un ciel nuageux prédominera du Nord aux Pays de la Loire et à la Vendée, ainsi que sur les Pyrénées, le littoral méditerranéen et les Alpes. Le ciel sera particulièrement chargé en Corse, où les averses resteront présentes tout au long de la journée. Partout ailleurs régnera un ciel sans nuages, propice à la formation de brumes et de brouillards matinaux, notamment dans les vallées de la Garonne et de la Loire.

En cours de journée, de belles éclaircies se développeront sur la majeure partie du pays. Elles seront plus timides dans le Nord-Est, et deviendront plus rares, en soirée, dans le Nord-Ouest, où quelques brumes pourront se produire près des côtes de Bretagne. Persistance du mauvais temps en Corse.

Les températures minimales avoisineront 0 à 3 degrés du Nord aux Pays de la Loire et à la Vendée et en Bretagne. De faibles gelées se généraliseront du Bassin parisien au Centre et au Sud-Ouest. Elles atteindront localement – 5 degrés dans le Nord-Est où elles seront plus importantes. On observera encore 4 à 8 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront de l'ordre de 8 à 15 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 9 mars, le second le minimum de la nuit du 9 mars au 10 mars) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 13 et 0 ; Bréhat, 10 et 4 ; Brest, 11 et 5 ; Cannes, 15 et 5 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 6 ; Dijon, 4 et – 2 ; Dinard, 7 et 2 ; Embrun, 12 et 1 ; Grenoble-St-M.-H., 13 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 13 et – 4 ; La Rochelle, 10 et 5 ; Lille, 9 et – 1 ; Limoges, 11 et – 1 ; Lorient, 10 et 0 ; Lyon, 7 et – 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 2 ; Nancy, 7 et – 4 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Montsouris, 10 et 0 ; Paris-Orly, 9 et – 2 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 16 et 5 ; Rennes, 8 et 6 ; Rouen, 7 et – 1 ; Saint-Etienne, 9 et – 5 ; Strasbourg, 8 et – 2 ; Toulouse, 13 et – 1 ; Tours, 9 et – 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 ; Genève, 7 et – 3 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 14 et 1 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 4 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 11 MARS

« Le dix-huitième siècle français (peinture, tapisseries, mobilier, porcelaine), 14 h 30, Petit Palais. Tél. : 47-42-03-47.

« La Cristallerie de Baccarat : histoire du verre et technique du cristal », 15 heures, 30 *bis*, rue de Paradis (M. C. Lasnier).

« L'Opéra », 14 heures, hall (S. Rojon ou D. Bouchard).

« De la rue de la Gaîté au sommet de la tour Montparnasse autour de Notre-Dame du Travail », 17 heures, sortie métro Edgar-Quinet, côté angle de la rue de la Gaîté.

« Compagnonnage et tour de France », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. Banassat).

« Les rois maudits », 14 h 45, château de Vincennes, entrée (Approche de l'art).

« Un quartier de roture : Auteuil et le style « nouille » de Guimard », 14 h 45, métro Exelmans, sortie Claude-Lorrain (V. de Langlade).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M. Pohyer).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville de Paris », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. Ragueneau).

« La Monnaie (hôtel et ateliers) », 15 heures, 11, quai Conti (AITC).

« La salle du Congrès de la Chambre des députés au château de Versailles », 14 h 30, statue Louis XIV, cour d'honneur du château.

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, et métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Eglises, hôtels et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

MARDI 11 MARS

Salle Chaillot-Galliera, 28 avenue George-V, 14 h 30 : « L'univers des jardins japonais : influence du bouddhisme, du tao, du shintoïsme, les jardins zens et les jardins « paradisiaques » ; 17 heures : « Les cathédrales de Normandie ».

29 avenue de Choisy, 14 h 30 : « L'héritage, la succession, l'enterrement, les tutelles (association de gérontologie du treizième).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30 : « Pierre le Grand et la fondation de Saint-Pétersbourg ».

62, rue Madame, 14 h 30 : « L'âge d'or de l'art gothique » ; 19 heures : « Le Haut Empire romain, le deuxième siècle ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 9 mars :

DES CIRCULAIRES

● Du 20 février 1986 relative à la transformation des régions en collectivités *territoriales*. Application de la loi no 86-16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux (Journal officiel du 8 janvier 1986).

● Du 18 *février* 1986 relative à la loi no 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé.

UN ARRÊTÉ

● Du 7 février 1986 portant création de la maîtrise des sciences de la vie et de la santé.

EN BREF

EXPOSITION

EAUX DORMANTES. – *La* Caisse nationale des monuments historiques et des sites et le ministère de l'urbanisme du logement et des transports présenteront à partir du 7 mars, dans le cadre de la Conciergerie, une exposition « Un canal *des canaux », consacrée à* l'histoire de la construction des canaux depuis Henri IV et Louis XIV. « De Sully à Colbert », les premiers canaux de jonction ; « Des lumières à la restauration », mise en place d'un réseau navigable ; « *Le siècle de l'industrie », où* le réseau se concentre autour des mines et des usines ; *« Aujourd'hui un double réseau »* servant à la navigation commerciale, mais aussi au tourisme.

Quarante maquettes anciennes, deux cents *dessins d'ingénieurs* des dix-huitième et dix-neuvième siècles, et de nombreuses photographies anciennes et contemporaines sont rassemblées.

★ **Tous les jours jusqu'au 8 juin. De 10 heures à 17 heures jusqu'au 31 mars. De 10 heures à 18 heures à partir du 1er avril. Fermé le 1er mai. 21 F, 11 F *tarif réduit*, 3 F jeunes de sept ans à dix-huit ans.**

GUIDE

DÉFENSE DE L'ART. – Pattes géantes du stabile rouge de Calder, *Monstre*, de Raymond Moretti, personnages colorés de Miro, ce sont près de trente sculptures contemporaines, véritable musée en plein air que l'Etablisse*ment public pour l'aménagement* de la région de la Défense (EPAD) a mis en place dans ce quartier avec l'aide du ministère de la culture et des sociétés implantées dans ce secteur. Le service des relations publiques de l'EPAD vient de publier un guide en couleurs en cinq langues : français, allemand, anglais, espagnol et japonais. Il est disponible gratuitement au service des relations publiques de l'EPAD, 36e étage de la tour Fiat, Défense 6.

JOURNÉES D'ÉTUDES

FINANCEMENT A MOYEN ET LONG TERME. – Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise, le lundi 17 mars après-midi et *le mardi 18 mars*, avec le concours du Crédit national, des journées d'études sur le thème « Financement des entreprises à moyen et long terme ». Ce séminaire s'adresse plus spécialement aux cadres supérieurs et aux dirigeants *des entreprises ainsi* qu'aux responsables des services financiers des sociétés. Parmi les sujets abordés : « La mission et l'activité du Crédit national (orientations nouvelles) » ; « Le financement des investissements à l'étranger », étude de quatre cas concrets, etc.

★ **Inscriptions au service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris, 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-60-39-60. Coût : 2 400 francs (déjeuner du 18 mars compris).**

RECHERCHE MÉDICALE

SIDA. – La Fondation pour la recherche médicale est chargée de *l'attribution d'une partie des fonds* recueillis par l'Association des artistes contre le SIDA (AACS) à l'occasion des manifestations qu'elle a organisées au mois de décembre 1985. *Ces fonds sont* destinés à soutenir des recherches cliniques ou fondamentales sur le SIDA. Les équipes concernées doivent adresser une demande à la *FRM, 34, rue de Varenne, 75007* Paris, avant le 25 mars afin que leur dossier soit soumis au conseil scientifique.

RENCONTRE

FEMMES D'OUTRE-MER. – Le Centre d'information, de formation, recherche et développement pour les originaires d'outre-mer (CIFORDOM) organise, le 15 mars, la troisième Journée *nationale de la femme d'outre*-mer. Au cours de cette rencontre seront présentés les témoignages recueillis par France Alibar et Pierrette Lambeye Boye auprès de cent femmes sur « La vie de couple » (déception, regret, espoir). Le CIFORDOM propose aux femmes et hommes d'outre-mer de commenter ces témoignages et d'apporter les leurs. Des docteurs, psychiatres, psychologue, sociologues, avocats et écrivains participeront à cette journée.

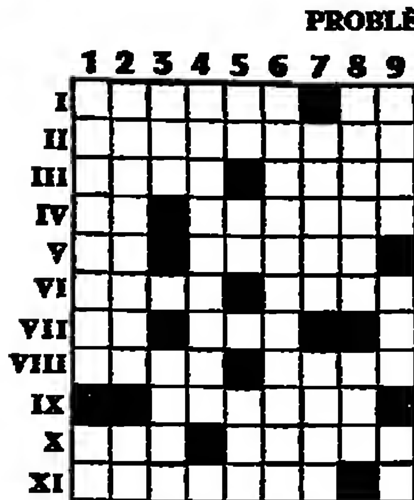
★ **CIFORDOM, BP 30, 91302 Massy, Cedex. Tél. : 60-11-11-20.**

STAGES

CHOISIR UN MÉTIER. – Pour les jeunes de seize à vingt ans qui s'interrogent encore sur leur avenir professionnel, l'association Enfants et familles d'aujourd'hui organise, les 26, 27 et 28 mars à Paris, un stage « Construire son *projet professionnel »*, afin de les aider à choisir leur orientation, d'abord en se connaissant mieux, ensuite en étant informé sur les filières et les emplois. La direction et l'animation de cette session sont assurées par deux psychologues *spécialisés en orientation* scolaire.

★ **Enfants et familles d'aujourd'hui, 3, rue Coq-Héron, 75001 Paris. Tél. : 40-51-36-24, après 18 heures. Coût : 600 F.**

هكذا من الأصل



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4179

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III					■				
IV			■						
V			■						■
VI					■				
VII			■				■	■	
VIII					■				
IX	■	■							■
X				■					
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Lien du sang. Symbole de richesse. – II. Est donc la cause de troubles. – III. Un témoin digne de foi. Cri antique. – IV. Est poussé pour l'appel. Des hommes qui ne craignent pas les bombes. – V. Conjonction. S'emploie parfois pour faire la vaisselle. – VI. Coup d'essai. Ne manque certainement pas d'intérêt. – VII. Gardé. Lorsque l'on en veut, on s'en passe. – VIII. Grande cuvette. Coule au Zaïre. – IX. Les sommes qu'on lui doit sont toujours sans intérêt. – X. Figure mythologique. Réunion de brebis. – XI. Peut donc se voir avec des loupes.

VERTICALEMENT

1. Entraîne une certaine détente dans les moments de tension. Dans le vent. – 2. Homme de petite valeur, jadis. Est mis en valeur par certaines troupes. – 3. Son homme est le premier venu. Adverbe. – 4. Spécialité de cochon. – 5. Se parlait. Degré. Pris à la gorge. – 6. Apportent toujours beaucoup de soins à leur travail. – 7. Actif. Forme de cheville. – 8. N'a donc pas un bon débit. Article. – 9. Rampaient dans les Rocheuses. Laisse donc froid. Agent de liaison.

Solution du problème n° 4178

Horizontalement

I. Périphérique. Ad. – II. Rouleau. Isthme. – III. Eleis. Oc. Arius. – IV. Té. Oesophage. St. – V. Enlevée. Rai. – VI. Nis. Eternuement. – VII. Décati. Ain. Tu. – VIII. Autel. Lie. Vêt. – IX. Nul. Rr. Plonge. – X. Trimes. Renvoi. – XI. Géo. Sot. Nen. – XII. Verdict. Tissés. – XIII. RN. Erroné. Au. Ta. – XIV. Ateliers. Giron. – XV. Céleste. Préface.

Verticalement

1. Prétendant. Vrac. – 2. Eole. Ie. Urgente. – 3. Rue. Escalier. El. – 4. Ilion. An. Modèle. – 5. Pèse-lettre. Iris. – 6. Ha ! Sétiers. Crêt. – 7. Eu. Ove. Store. – 8. Opéra. Pro. N.S. – 9. Chenillette. – 10. Q.I. Union. – 11. Usagée. Envisage. – 12. Etre. Mi. Go. Suif. – 13. Hi ! Ré. Veine. Rå. – 14. Amusante. Estoc. – 15. Destitution. Ane.

GUY BROUTY.

JEU GAGNANT N° 29
LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	NICE	TOULON	X N 2	9	PARIS-S.G.	RENNES	X N 2
2	BREST	STRASBOURG	X N 2	10	NANCY	NANTES	1 N X
3	AUXERRE	MONACO	X N 2	11	ALÈS	THONON	1 X 2
4	MARSEILLE	METZ	1 X 2	12	MONTCEAU	ST-ÉTIENNE	1 N X
5	LE HAVRE	BASTIA	X N 2	13	ISTRES	RED-STAR	1 X 2
6	BORDEAUX	TOULOUSE	1 X 2	14	CAEN	ROUEN	X N 2
7	LAVAL	LILLE	1 X 2	15	ANGERS	VALENCIENNES	X N 2
8	LENS	SOCHAUX	X N 2	16	ABBEVILLE	R.C. PARIS	1 N X

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 7 Mars 1986 : 2 5 6 9 13 14 16

NATIONAL LOTO N° 10

TIRAGE DU SAMEDI 8 MARS 1986

3 12 20 25 30 34 – 36 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 12 MARS 1986 ET SAMEDI 15 MARS 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N^os	6	1 358 270,00 F
5 BONS N^os + complémentaire	42	90 550,00 F
5 BONS N^os	2 104	5 680,00 F
4 BONS N^os	120 886	95,00 F
3 BONS N^os	2 148 578	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 167 411

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE: 8,00 F X 2 = 16,00 F

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Karina PÉREZ ARROYO et Gilles LE GENDRE

sont heureux d'annoncer leur mariage, à Paris, le 8 mars 1986.

Décès

– Colette Andrieu,
Michel et Maureen, Jean-Marie, Olivier et Anyvonne, Daniel et Christèle, Jean-Paul,
ses enfants,
Justine et Céline,
ses petites-filles,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Pierre Andrieu,
agrégé des lettres,
inspecteur général honoraire de l'Instruction publique

le 5 mars 1986.

13, avenue d'Alembert,
92160 Antony.

– Mme Christian Cantin,
son épouse,
M. et Mme Antoine Dias
et leur fille Andrey,
ses enfants et petite-fille,
Les familles Avide, Simon, Lebret, Gonzalvo, Cantin et Taraud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian CANTIN,

survenu à Paris, le 7 mars 1986, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon Paris (20e), le mardi 11 mars à 7 h 45.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 12 mars à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Port à l'île d'Yeu (Vendée).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, les administrateurs, les membres de l'Union nationale de l'enseignement technique privé, font part du rappel à Dieu de,

M. le chanoine Raymond D'HALLUIN,

président de l'UNETP de 1966 à 1980,

Les obsèques sont célébrées en l'église Saint-Maurice-des-Champs, rue du faubourg de Roubaix, à Lille, le lundi 10 mars, à 10 heures.

– M. Jean Dhainaut,
M. et Mme Michel Dhainaut,
ses enfants,
Caroline, Florence, Hélène, Jean-Michel,
ses petits-enfants,
Mme Paule Cremer,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean Micinsky
et leurs enfants,
l'abbé Philippe Cremer,
M. et Mme Francis Souliez
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Cremer
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Butot
et leurs enfants,
MM. Jean-Pierre et Dominique Villaeys,
Mlle Martine Villaeys,
ses neveux et nièces,
Toute la famille
et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse DHAINAUT,
née Cremer,

survenu le 8 mars 1986 munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux aura lieu, le mardi 11 mars à 15 heures, en l'église Saint-Paul à Marcq-en-Barœul (Nord) où l'on se réunira et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Rouges-Barres.

4, place Gambetta,
78000 Versailles.
46 bis, avenida Miraflores,
Madrid 28035 Espagne.

– M. et Mme Maxime Franco,
ses parents,
Corinne Franco,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Pascal FRANCO,
photographe,

à l'âge de trente ans, le 5 mars 1986.
L'inhumation sera célébrée dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

53, rue Condorcet,
75009 Paris.

– Mme Gisèle de Gaultier de Laguionie,
son épouse,
Francis, Arnaud, Jean-Robert et Dominique,
ses enfants,
Les familles Grattery, Poulpiquet de Brescanvel, Phipps et de Lagatinerie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Bruxelles, le 27 février 1986, de

M. Alfred Xavier de GAULTIER de LAGUIONIE,
fonctionnaire retraité des Communautés européennes,
engagé volontaire de la France libre,

111, rue Groeselenberg,
1180 Bruxelles (Belgique).

– Mme Suzanne Gimpel,
M. Patrick Bloch,
M. Didier Bloch,
Mlle Valérie Bloch,
font part du décès de

M. Henri GIMPEL,

survenu le 4 mars 1986.
L'inhumation a eu lieu le 7 mars dans l'intimité.

11, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Les Clauzades-Vieilles,
46800 Saux.

– Gretta et Jacques Schor,
Jonathan, Paul, Marc, Elise,
Wendy et John Lipetz,
Clare et Saul,
ont la tristesse de faire part du décès de

Ena GULLIFORD,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 5 mars 1986, à Pontypool (Pays-de-Galles).

14, rue Saint-Victor,
75005 Paris.
61, Queen's Crescent,
Londres NWS.

– Le docteur et Mme Samir Harfouche
et leurs enfants,
M. et Mme François Baraké
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Geara
et leurs enfants,
M. et Mme José Ghanem
et leurs enfants,
M. Roberto Ghanem,
M. et Mme José Musi
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Aurora Ghanem,
La famille Khoury,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Youssef HARFOUCHE,
née Adèle Ghanem,

leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente,
survenu à Paris, le 4 mars 1986, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– MM. Jean et François Joulia,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JOULIA,
professeur honoraire de philosophie au lycée Janson-de-Sailly,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 5 mars 1986, en l'église du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), sa résidence.

Grande-Rue,
37350 Le Grand-Pressigny.

– Mme Melchior-Noël,
sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre NONBLOT-NOEL,

survenu le 26 février 1986, à Paris, muni des sacrements de l'église.

Le service religieux sera célébré le mardi 11 mars, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, au 90, rue de l'Assomption, Paris (16e), où l'on se réunira à 10 h 30.

Priez pour lui.

45, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
63, rue de Créqui,
69006 Lyon.

– Mme Geneviève Revel-Mouroz,
Mlle Mariane Revel-Mouroz,
M. Daniel Revel-Mouroz,
ses enfants,
Les familles Revel-Mouroz, Thouvenin, Chidlovsky, Millischer, Boccaccio, Thurel, Grimbert,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève REVEL-MOUROZ,
née Rozet,
artiste peintre,
médaille d'or de la Société des arts, sciences et lettres,

survenu le 6 mars 1986 à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 mars en l'église Saint-Léon à Paris (15e).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille.

12, rue Alasseur,
Paris (15e).

– Mme Clara Sapkas,
son épouse,
M. Claude Sapkas,
M. et Mme André Faure
et leur fille,
ses enfants,
Les familles Leignel, Rozenberg, Keller, de France,
Les familles Hollosyki, Karolyi et Don,
de Budapest,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne SAPKAS,

survenu le 5 mars à l'hôpital de Niort, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée par M. l'abbé Couturier, ami du défunt, le lundi 10 mars, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame de Niort.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de l'Huilerie,
79000 Niort.
47 A, rue de la Bonne-Aventure,
78000 Versailles.

– Mme Andrée Vilain,
M. et Mme Gabriel Simon,
M. Jacques Vilain,
M. et Mme Alain Huet,
M. et Mme Jean-Pierre Simon,
Claire et Denis Huet,
Vinciane et Franck Simon,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Augustine SIMON,
veuve de guerre,

survenu le 7 mars 1986, dans sa quatre-vingt-treizième année.

90, rue Jouffroy,
75017 Paris.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Stéphane COUMAU,

paru dans notre édition du 8 mars, il fallait lire, église Saint-François-Xavier, Paris (7e).

Anniversaires

– « *Dans un pays d'enfance retrouvée en larmes,*
» *Dans une ville de battements de cœur morts...* »
Les Sept Solitudes.
OV de L. Milosz.

Valérie CHAMAILLARD,

a quitté cette vie cruelle, le dimanche 11 mars 1984. Elle avait vingt et un ans.
Elle aimait ce poème...

Laon, 11 mars 1986.

– Le 11 mars 1985,
disparaissait

Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome INA Paris,

ses parents le rappellent à tous ceux qui lui témoignaient estime et amitié.

– Il y a vingt ans, le 10 mars 1966, partait vers l'autre monde, après douze ans de Parkinson,

M. Baptiste Pierre FAHY,
mérite social,
cofondateur de la SCME

Si vous l'avez connu, vous n'avez pu que l'estimer et l'aimer.

En ce jour anniversaire, nous le rappelons à votre souvenir ainsi que son épouse Jeanne et sa petite-fille Marie-Françoise Gathelier, qui l'ont rejoint depuis dans la vie éternelle.

– Sa femme Gela,
Ses enfants,
Sa famille et ses amis,
rappellent avec chagrin la disparition de leur cher

Max MELMAN,

il y a trois ans.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 14 mars 1986 à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, à l'intention du

colonel Roger DÉTRIE,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 18 février 1986.

De la part de
Mme Roger Détrie,
M. et Mme Hervé Le Bret,
M. et Mme Pierre Ledoux,
M. et Mme Henri Détrie,
Le colonel et Mme François Détrie.

Communications diverses

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (Institution deux mille élèves internes Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Demandez la documentation gratuite *Spéciale legs*, et tous renseignements à l'association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris (9e), ou tél. le matin à Mme Dahan, ou M. Charbit (42-46-48-37).

TRANSPORTS

La France et la RFA assouplissent le régime de leurs liaisons aériennes

La France et la République fédérale d'Allemagne viennent de s'entendre pour actualiser et assouplir l'accord aérien bilatéral qui les lie depuis 1955. Pour leurs négociateurs, il s'agissait d'accroître la flexibilité des tarifs et des capacités, sans pour autant céder aux thèses communautaires, britanniques et néerlandaises, qui vantent les mérites d'un régime de totale liberté selon lequel n'importe quelle compagnie pourrait desservir n'importe quelle destination à n'importe quel prix.

Allemands et Français sont tombés d'accord pour maintenir l'approbation par les gouvernements des tarifs de base et pour consentir, sans contrôle préalable, des réductions dans des proportions définies.

En matière de capacité, les deux pays acceptent que la part de leurs transporteurs puisse tomber à 45 % de l'offre totale de sièges d'avion. Cet assouplissement sera appliqué sur trois ans.

Enfin, la libéralisation du trafic sera renforcée par la possibilité de desservir tout point du territoire d'un pays, au départ de n'importe quel point du territoire de l'autre. Toute restriction disparaîtra pour l'utilisation d'appareils de moins de cinquante places.

● Grève à TWA. – Le personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) de la compagnie aérienne TWA a déclenché une grève le 7 mars. Les quelque six mille employés concernés accusent la direction (TWA a été rachetée en 1985 par l'homme d'affaires Carl Icahn) de vouloir réduire de 22 % leurs salaires. Cependant, la compagnie a assuré que, grâce à l'utilisation de personnel auxiliaire, elle était en mesure de poursuivre ses vols sur la presque totalité de ses destination. TWA a perdu 193 millions de dollars l'an dernier. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde **L'UNIVERS DE LA GESTION** Le Monde

Valorisez votre expérience de trésorier d'entreprise

Pour l'important Groupe Financier privé que nous sommes, le Département Trésorerie est une équipe réduite traitant plus de 50 Milliards d'encours sur des marchés complexes : instruments variés en diverses monnaies tels que Commercial Paper, notes, swaps, billets de trésorerie, CD, BON, hypothécaire...

Si vous êtes un jeune cadre de 28/30 ans, de **formation Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion**, ayant acquis 3 à 4 ans d'expérience dans les services Financier ou Trésorerie d'une grande entreprise ; si vous avez de bonnes bases pratiques des mécanismes monétaires et boursiers et **si vous êtes parfaitement bilingue Anglais**, nous vous offrons au cœur de la Finance un réel élargissement de responsabilités et de larges perspectives d'évolution dans le Groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 2069 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

---

perrier

DIVISION INTERNATIONALE PARIS

Controller

Rattaché à la Direction de la Division, il aura la responsabilité de recueillir auprès des différents départements, sociétés ou filiales, les éléments nécessaires à l'établissement du reporting et à l'analyse des résultats.

Son contrôle portera également sur le planning des programmes d'approvisionnement de la Division.

Expérience réussie de 5 ans minimum à un poste de contrôleur de gestion international opérationnel et performant. Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne requise.

Formation supérieure option finances-comptabilité et parfaite maîtrise de l'anglais indispensables.

De 30 ans minimum, le candidat devra faire preuve de rigueur, d'initiative et être disponible pour voyager. La rémunération sera liée à son acquis professionnel.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 26002 M à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

GUENTLEM

Groupe PME Industrie d'équipements légers, 400 p., CA 180 MF recherche pour son Siège Social région Paris Nord-Est

SECRETAIRE GENERAL

En relation directe avec le PDG, il aura la responsabilité : • de la mise en place d'un contrôle de gestion, • de l'amélioration des procédures comptables existantes, • de l'établissement et de l'analyse du budget, • des relations avec les organismes bancaires, • de la supervision et du contrôle de la comptabilité générale et analytique, • du personnel, • de l'informatique, • des questions juridiques, fiscales, • de la négociation des contrats, assurances, personnel..., • de l'étude et du suivi des investissements.

Ce poste s'adresse à un gestionnaire polyvalent et expérimenté de 35 ans environ, de formation supérieure, Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co...) ou d'ingénieur, et comptable maîtrisant l'outil informatique et possédant une expérience confirmée de direction administrative et financière en moyenne entreprise. (référence 443)

CHEF COMPTABLE

IL PRENDRA EN CHARGE :

l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes ; la supervision des travaux comptables informatisés de plusieurs sociétés ; la réalisation des états financiers et déclarations fiscales ; la gestion de la trésorerie, des relations avec les banques et le contrôle crédit clients ; la gestion de la paie et des déclarations sociales ; la consolidation des comptes.

Ce poste convient à un candidat d'environ 35 ans possédant : une formation supérieure incluant le DECS ; l'expérience démontrée de la responsabilité d'un service comptable en moyenne entreprise ; la maîtrise de l'outil informatique. (référence 444)

Merci d'adressez votre dossier sous référence du poste qui vous intéresse à notre Conseil, Nicole ANCESSI.

SODERHU.
22 rue St Augustin, 75002 PARIS.

Soderhu
Membre de Syntec

DESSEIN

CIC PARIS
groupe cic

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS

VOUS ETES

CADRE D'EXPLOITATION

EXPERIMENTE CL V-VI

PROFIL :

- FORMATION GRANDE ECOLE
- EXPERIENCE DANS LA FONCTION (CADRE EXPLOITANT 5 ANS)
- CONNAISSANCES APPROFONDIES DES CREDITS PME-PMI

MISSION :

- DIRECTEUR OU SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE EN REGION PARISIENNE. (Réf. EX 2)

ATTACHE COMMERCIAL

PROFIL :

- FORMATION ITB, DUT COMMERCIALISATION OU BTS ACTION COMMERCIALE
- EXPERIENCE BANCAIRE

MISSION :

- PROSPECTION D'UNE CLIENTELE NOUVELLE D'ENTREPRISES (Réf. AC 6)

VOUS SOUHAITEZ
PARTICIPER A NOTRE POLITIQUE COMMERCIALE DYNAMIQUE ET VOLONTARISTE

ECRIVEZ-NOUS :
AVEC CV, PHOTO ET PRETENTIONS SOUS REFERENCE DU POSTE CHOISI :
PIERRE GINESTEL, DEPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES, 66 RUE DE LA VICTOIRE, 75009 PARIS.

DESSEIN

HAVAS

L'Agence HAVAS, Groupe de Communication au C.A. de 10 milliards de Francs et dont l'activité s'exerce aussi bien en **Publicité, Tourisme** que **Médias** recherche

un auditeur interne confirmé HF

Dans une petite équipe intégrée à la Direction Financière du Groupe, nous vous proposons de prendre en charge le contrôle des états financiers et des procédures internes de nos succursales et filiales.

De formation Commerciale Supérieure + Révision Comptable, vous avez acquis une solide expérience d'au moins 4 ans en Cabinet d'Audit ou dans le service d'Audit interne d'une grande Entreprise.

Des déplacements en Province sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. AIM en précisant vos souhaits de rémunération au Service du Recrutement de l'Agence HAVAS
136, Avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY SUR SEINE

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE FINANCIERE
*recherche pour son service **Etudes et Statistiques** à Paris*

Chargé d'études statistiques

Formation Econométrie, Mathématiques Appliquées, Recherche Opérationnelle...
Débutant ou une à deux années d'expérience
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 6031 à notre Conseil CINOREN - 69 rue Lafayette - 75009 Paris

cinoren

SOURCES

Nous sommes un **GROUPE BANCAIRE de premier plan** ; nous recherchons pour notre **réseau Étranger**, de

JEUNES CONTRÔLEURS DE GESTION

Grande Ecole de Commerce ou de Gestion

(HEC, ESSEC, ESCP, IEP...) + DECS souhaité

Vous avez enrichi votre formation par une expérience réussie d'au moins 2 ans en Cabinet d'audit et pratiquez avec aisance une langue étrangère.

Basé à Paris, vous assurerez le contrôle de nos agences et Filiales implantées à l'étranger sur les plans financier, administratif et comptable.

Vous aurez à cette occasion à assurer des missions de courte durée à l'étranger.

Votre réussite dans cette fonction vous ouvrira de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 79034 LM à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

NOUS sommes un groupe sidérurgique de dimension nationale ; nous recherchons pour notre usine située dans une ville universitaire de l'Ouest :

UN(E) ASSISTANT(E) du CHEF DU PERSONNEL (H/F)

VOUS seriez chargé, dans une première phase, de mener à bien les mutations internes et inter-établissements, l'accueil et les formations d'adaptation.

Cette fonction est évolutive.

Vous avez une formation sciences humaines ou sociale ; une première expérience usine serait appréciée.

Vous adresserez lettre manuscrite de candidature - Réf. 46/75 - et C.V. à notre conseil Jacques PIGNARD.

JMLP 149, rue de la Délivrande. Péricentre 4
14000 CAEN

---

organisateur

ORGANISME FINANCIER DE 1er PLAN
PARIS

ESC OU MAITRISE DE GESTION

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience d'organisation administrative en liaison étroite avec l'informatique - ou vous êtes informaticien et désireux de vous orienter vers des aspects plus organisationnels. Vous connaissez bien les circuits administratifs (avec un atout supplémentaire si le fonctionnement d'un établissement de crédit vous est familier). Vous prendrez en charge dans l'une de nos divisions des missions de conception (expression des besoins) et réalisation d'organisation (mise en place des procédures) en liaison étroite avec l'informatique dont vous serez l'interlocuteur privilégié. Bon analyste, imaginatif et homme de contact, vous saurez être attentif aux besoins des opérationnels et leur apporter des solutions concrètes. Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo, précisant le niveau de rémunération actuelle) sous réf. 2422-M seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourfin CONSEILS DE DIRECTION
47, AVENUE ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

BANQUE INTERNATIONALE PARIS

RECHERCHE

EXPLOITANT
GRANDES ENTREPRISES

Le candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur devra justifier d'une sérieuse expérience, à la fois dans les relations commerciales et dans l'analyse des crédits.

Il devra de plus, démontrer de réelles qualités d'imagination et d'initiative.

Une première expérience des opérations internationales C.T. et M.T. serait un atout.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, sous la référence 3202/LM, à **O.C.B.F. SERVICES** - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.



MEDIA PA

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

LILLY FRANCE (CA : 1,8 milliard de F), filiale française d'un groupe multinational recherche son

CHEF DU SERVICE Crédit-Clients

Jeune HEC, ESSEC, ESCP et/ou MBA, vous avez une première expérience dans une fonction similaire ou dans un service financier. Vous désirez aujourd'hui poursuivre votre carrière dans un groupe performant et dynamique aux activités diverses (pharmaceutiques, agrochimiques et cosmétiques).

Votre mission : évaluer les risques clients et optimiser financièrement les ventes, animez une équipe de cinq personnes tout en bénéficiant d'un outil informatique puissant.

Homme de dialogue sachant bien communiquer avec les différentes divisions commerciales et les clients, vous saurez allier rigueur et diplomatie afin de mener à bien votre mission.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire pour évoluer au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, photo et prétentions sous réf. MD-02 à Lilly France S.A. Département du Personnel 318 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud.



média system

Le 3me Groupe Français d'Assurances

RECHERCHE

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES ETRANGER

Au sein de la Direction Financière, vous prenez en charge la gestion d'importants portefeuilles (majorité d'**obligations**) des filiales ou délégations du Groupe à l'étranger :

- vous placez des fonds sur les places européennes et nord-américaines.
- vous assurez le suivi administratif des portefeuilles.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Maîtrise de Gestion, Actuariat...), vous souhaitez valoriser une première expérience de 3 à 4 ans dans la gestion de portefeuille.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour ce poste basé à Paris mais comportant quelques déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. ED/4 à Emploi & Carrières - 2, rue Pillet-Will, 75448 Paris cedex 09.



CONTESSE

Nous sommes avec nos filiales l'un des premiers groupes français d'ingénierie. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs projets d'investissement tant en France qu'à l'étranger (chimie, offshore, bâtiment, industries de transformation, techniques avancées...). Compte tenu de notre développement, nous recherchons un jeune

Contrôleur de gestion
des contrats à l'exportation

Diplômé d'une grande école de commerce et possédant de très solides connaissances comptables, vous avez acquis une première expérience (1 à 3 ans) de contrôle de gestion dans un contexte de préférence proche du nôtre. Vous intégrerez notre service "Contrôle de Gestion" où vous serez responsable de la gestion de nos réalisations à l'étranger aussi bien sous l'aspect français des activités (établissement et suivi des budgets, facturation, relations avec la COFACE, les banques...) que sous l'aspect local (choix des structures juridiques, suivi des établissements stables, fiscalité...). Très autonome dans votre action, vous utiliserez des programmes informatisés de contrôle budgétaire et disposerez d'outils micro-informatiques performants. Ce poste basé à Paris nécessite une très bonne pratique de la langue anglaise et implique des déplacements à l'étranger de courte durée.

Si vous pensez avoir le profil de la personne (H/F) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence 527/2 M à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél 45.63.03.10

SOURCES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE MEMBRE D'UN GROUPEMENT INTERNATIONAL D'AUDIT

recrute pour différents bureaux situés Régions BOURGOGNE et RHONE-ALPES.

1 RESPONSABLE DE MISSIONS DE TRÈS BON NIVEAU

(diplômé Ecole de Commerce + DECS ancien ou nouveau régime appréciés) disposant si possible d'une première expérience en cabinet ou en entreprise.

PLUSIEURS COLLABORATEURS AVEC OU SANS EXPÉRIENCE

(MSTCF, SUP DE CO, DUT)

PLUSIEURS ASSISTANTS DE CABINET

(BTS avec ou sans expérience)

Ces postes nécessitent, outre une excellente technique correspondant aux différents niveaux, un sens des contacts prononcé et un réel goût pour une vie professionnelle active.

La rémunération de départ ainsi que les possibilités de carrière seront communiquées au cours du premier entretien.

Ecrire au MONDE PUBLICITÉ sous n° 7.061 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

MEDIA PA

DSA INTERNATIONAL
Nous sommes une société d'Expertise Comptable.
Nous recherchons
dans le cadre de notre développement :

COLLABORATEURS CONFIRMES

Formation : école supérieure de commerce
2 à 3 ans d'expérience en cabinet.
Ces postes conviendraient à des candidats à potentiel, souhaitant évoluer rapidement vers la fonction de CHEF DE MISSION.

ASSISTANTS DEBUTANTS

Formation : école supérieure de commerce ou maîtrise de gestion.
Les candidats retenus participeront à notre développement au sein d'une équipe jeune et motivée.
Nous offrons de nombreuses possibilités d'évolution.
Adresser lettre + C.V. s/réf. CCI et AB1 à
DSA INTERNATIONAL
22, place du Général Catroux - 75017 PARIS.

FIDAL
fiduciaire juridique et fiscale de france
recherche

Conseil en Droit des Sociétés
HF

Formation Universitaire, bonnes connaissances en droit des affaires et comptabilité.
Le candidat retenu aura une expérience de trois ans minimum dans un cabinet, une entreprise ou une banque.
Pratique des Sociétés cotées appréciée.
Rémunération très motivante.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 3386 F, à : FIDAL PARIS
18 bis, rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET

Groupe chimique français en expansion opérant au niveau international recherche pour son siège PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé Ecole Ingénieur, de Commerce ou de Gestion.

Ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle.

Il sera responsable, dans un premier temps, du contrôle de gestion des filiales et de leur consolidation sur micro-ordinateur.

Il fera un large appel aux outils informatiques y compris à l'informatique centrale et participera à l'élaboration de nouveaux projets.

Il est demandé une expérience d'un contrôle de gestion très proche du terrain, si possible en milieu industriel.

Anglais ou allemand courant.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. **4799**, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Gestion des crédits aux particuliers
Banque - 280.000 F +

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, souhaite renforcer son département des crédits aux particuliers par le recrutement d'un nouveau responsable de la gestion des crédits (encours de 100.000 dossiers). Basé à Paris et placé sous l'autorité immédiate du directeur de ce département, il disposera d'une équipe de 90 personnes et aura la responsabilité globale des relations avec la clientèle et les différents partenaires de la banque, dès la première échéance de chaque opération de crédit: recouvrement, gestion des participations, impayés, remboursements anticipés etc... Il devra développer son activité dans l'esprit d'une véritable prestation de services, tant interne qu'externe, et faire preuve notamment d'un sens commercial réel dans le recouvrement des impayés. La réussite dans de telles fonctions peut conduire rapidement à un poste de numéro deux opérationnel de toutes les activités de ce département de 130 personnes. Cette opportunité ne peut convenir qu'à un cadre âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, doté d'une solide expérience de l'encadrement acquise au sein des services centraux d'une banque ou d'un établissement comparable, habitué à travailler dans un environnement informatisé, et motivé par une responsabilité de traitement de masse dans un esprit commercial et constructif. Une expérience complémentaire en agence serait appréciée. Ecrire à JP ROUGIER en précisant la référence A/R 9135M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Etablissement Financier de dimension internationale, situé à Paris, recherche pour son secteur Prévoyance, un

Chargé d'Etudes Comptables

qui sera responsable, dans le cadre du développement d'un important système comptable, d'établir au sein de la comptabilité centrale de l'établissement les bilans et les tableaux de bords mensuels et annuels, ainsi que la consolidation des comptes.
Il conduira aussi la refonte du système comptable pour les fonctions, traitements mensuels et annuels.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation DECS, avec une expérience pratique en comptabilité d'entreprise, si possible en assurances (3 ans d'expérience mini).
Ce poste requiert de bonnes facultés de communication, de négociation et une aptitude à décider.
Très intéressantes opportunités d'évolution par la suite au sein du Groupe.
Adresser C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle, et rappelant la référence CR/E 62, à :

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Filiale d'une des premières Multinationales Françaises, notre unité d'Etudes et de Production (290 personnes) gère un budget de 200 MF dans le domaine de l'Electronique. Nous recherchons notre

Responsable du service contrôle de gestion
250 KF +

La trentaine, de formation supérieure ESC, ESSEC, ESCAE + DESS, vous avez une expérience de 3 à 5 ans de la fonction en milieu industriel (Automobile, Equipements, Electronique) ainsi que la pratique de l'outil et des procédures informatiques.

Au niveau de la gestion et de la comptabilité industrielle, vous aurez en charge de faire l'audit de l'existant et de mettre en place les outils et les procédures nécessaires aux Responsables de la Production pour améliorer leurs performances (tableaux de bord, reporting, comptes d'exploitation mensuel, etc).

Participant activement au Comité de Direction ainsi qu'à la coordination des implications financières de notre activité, vous devrez être un **MANAGER** orienté vers les résultats et capable de motiver et d'animer une équipe désireuse de réussir.

A pourvoir en Région Parisienne, le poste est disponible de suite et offrira à terme de larges possibilités d'évolution au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Si cette opportunité vous intérese, adresser **C.V. + PHOTO**, s/réf. LM/984, à Bernard G. ALLEN, au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles · 78400 CHATOU

MEDIA PA

Société Internationale de Négoce en produits détaxés 20 km, Nord Paris

Jeune controller 280.000 +

Rattaché au Directeur Général de la société, son rôle consistera à animer une petite équipe et à suivre les coûts d'exploitation et le fonctionnement de la société à travers la comptabilité analytique, l'établissement de budgets, l'informatique, l'administration et la fonction personnel.

Une expérience de 2 ans en Cabinet d'Audit suivie de 3 ans à un poste financier très opérationnel est impérative.

Bonne connaissance de l'informatique nécessaire. Formation supérieure ESC... finances - comptabilité ou équivalent + DECS.
Pratique de l'anglais souhaitée.

Pragmatisme, rigueur et qualités d'analyse sont nécessaires pour ce poste.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 25023 M à **Danièle Chapuis**

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

UN JURISTE "MARQUES"

Vous avez acquis une première expérience chez un conseil ou dans une entreprise. Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'allemand.

Nous vous proposons de rejoindre le service "Marques" d'un important cabinet parisien de conseils en brevets et marques.

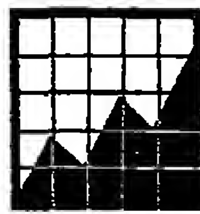
Vous prenez progressivement en charge un secteur de clientèle dans un environnement moderne et efficace.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à HAVAS-CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 1785 LM.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Centre de la France — 200 - 240 000 F

Patron de choc
Pro du transport routier international



HARRY VOS-INTERNATIONAL TRANSPORT b. v. pour développer les activités de sa filiale du Centre de la France, crée le poste de Directeur de cette entité (C.A. 25 MF).

Rattaché à la Direction Générale Hollandaise, il :
- crée une synergie de travail entre les départements Exploitation et Gestion ;
- anime, dirige et dynamise une équipe de 5 sédentaires et 35 chauffeurs ;
- optimise la rentabilité par l'amélioration des procédures ;
- assure l'interface avec la clientèle existante ;
- recherche en permanence de nouvelles affaires de fret pour le trafic retour.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction dans le transport routier international. Votre fibre commerciale, votre rigueur, votre diplomatie, votre sens de l'organisation, vous permettent d'intervenir à tous les niveaux avec efficacité. L'anglais ou l'allemand courant est indispensable.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, sous référence 5164 LM.



DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO



DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Prendre en charge une succursale UBIX, développer sa clientèle, gérer son territoire dans le cadre d'objectifs commerciaux, financiers, techniques et administratifs.
C'est le challenge que nous vous proposons de relever, en véritable chef d'entreprise et en bénéficiant de l'enthousiasme communicatif d'une société japonaise en forte expansion.
Une première expérience d'un centre de profit et de l'animation d'une équipe commerciale alliée à une formation supérieure (E.S.C.) seront les garants de votre réussite.

Adressez votre dossier sous réf. n° M 887.

GABRIEL MARCU,
154 Bd de Malesherbes, 75017 Paris.



UNE DES PREMIERES SOCIETES EUROPEENNES EN SEMENCES POTAGERES ET FLORALES RECHERCHE

DIRECTEUR des ressources humaines

(effectif 350 personnes)

Homme de terrain et de dialogue, vous assurerez :
- la mise en place d'une politique dynamique de gestion des hommes,
- le développement des moyens de communication interne,
- les relations sociales,

et serez responsable d'une équipe chargée de la gestion administrative du personnel.

Membre du Comité de Direction et rattaché au Directeur Général, ce poste basé à VALENCE conviendrait à un diplômé d'études supérieures ayant une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Des possibilités réelles d'évolution existeront pour des candidats mobiles et dynamiques au sein du GROUPE dont notre société fait partie.

Les candidatures seront adressées sous référence 363 LM à GROUPE LIMAGRAIN Direction du Personnel - B.P. 51 - 63360 GERZAT.

MEDIA BA

SUD-EST

PME, en évolution régulière spécialisée dans l'alimentaire recherche son

DIRECTEUR

Nommé Directeur général vous assumerez les fonctions de gestion (65 %), de coordination de la production et du commercial (35 %) (France et Export).
- Sens des relations humaines et disponibilité
- Anglais indispensable.

Ecrire avec dossier complet à notre conseil
Monique LAGON, MLA
9-13, rue Bel Air
13006 MARSEILLE.

MATTEI
Location de véhicules
recherche pour
RÉGION SUD-EST

DIRECTEUR COMMERCIAL

bac + diplôme école supérieure de commerce + anglais courant + expérience location véhicules, 35 ans environ, bonne présentation.

Adresser lettre, manuscrite avec c.v. détaillé + photo et prétentions à MATTEI direction du personnel BP 25, 13266 Marseille Cedex 08.

---

vos innovations optimiseront notre maintenance...

Vous avez environ 35 ans. Parlant bien l'anglais, diplômé d'une école d'électronique, vos connaissances en informatique et en électronique, votre sens de l'organisation et votre goût de l'animation d'équipes vous ont orienté vers une fonction de maintenance d'équipements de pointe (informatique ou aéronautique).

Notre groupe (6 000 personnes, informatique, électronique et image synthétique associées pour la réalisation d'équipements ultra-performants) vous offre la

direction d'un service support technique

Responsable d'une ligne complète de produits (une dizaine) et de l'animation d'environ 25 personnes, vous aurez à :
- proposer et mettre en œuvre une politique de maintenance très prospective pour vos produits, en liaison avec le Marketing et les Etudes.
- fournir une assistance technique de haut niveau aux réseaux d'après-vente français et étrangers,
- assurer un retour d'information sur le comportement des produits en clientèle aux directions concernées,
- bref, vos actions au sein du support technique contribuent à rendre notre service clients compétitif, efficace et générateur de profits pour notre entreprise.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier, sous la réf. 475, à Jeanne Faivre d'Arcier - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017-PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

L'UNIVERS DE LA GESTION

Etablissement Financier de dimension internationale, situé à Paris, recherche pour son secteur Prévoyance, un

Comptable Organisateur Chef de Projet

qui sera Responsable du développement d'une partie d'un important système comptable, en assurant la définition et le suivi des règles et des procédures comptables dans de grandes unités décentralisées de gestion en liaison avec les études informatiques et les responsables de la comptabilité centrale.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation DECS, avec une expérience pratique en comptabilité d'entreprise, si possible en assurances (3 ans d'expérience mini).

Ce poste requiert de bonnes facultés de communication, de négociation et une aptitude à décider.

Très intéressantes opportunités d'évolution par la suite au sein du Groupe.

Adresser C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle, et rappelant la référence CR 63, sur l'enveloppe à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

THOMSON-CSF

recherche
pour sa Division Travaux Extérieurs et Services un

CONTROLEUR de GESTION

du DÉPARTEMENT GRANDS PROJETS.

Vous aurez à animer l'équipe des gestionnaires de ce service.

Formation supérieure en Gestion ou Écoles d'Ingénieurs (avec complément de formation en Gestion).

Expérience de 5 à 10 ans souhaitée.

ADJOINT au CHEF COMPTABLE

Vous avez une formation supérieure, DECS ou une expérience réussie dans la fonction.

Pour ces deux postes, lieu de travail : M° Carrefour-Pleyel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à THOMSON-CSF - Division Travaux Extérieurs et Services - Mme LAVAL - 34 Boulevard Ornano - 93204 SAINT DENIS.



THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

---

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

ZAÏRE

L'Office des Routes : Organisme d'état (5 000) personnes) chargé de l'entretien et de la construction des routes et ouvrages d'art, recherche :

3 CONSEILLERS TECHNIQUES REGIONAUX

Dans trois régions différentes, ils sont chargés de la programmation, du lancement et du contrôle des grands travaux. Ils supervisent des unités de production importantes (plusieurs centaines de personnes), avec parc de gros engins, atelier d'entretien et réparation... Ils sont souvent en déplacement sur les chantiers.

Ces postes ne sont accessibles qu'à des Ingénieurs de nationalité française ou belge, de formation ESTP, ENTPE, ENPC ou équivalent, d'au moins 35 ans, ayant une sérieuse expérience (plus de 5 ans) des grands chantiers routiers (routes et pistes), dont une bonne partie en zone équatoriale, et possédant un sens aigu de la gestion et de l'animation. Réf. 2910 M

1 INGENIEUR FORMATEUR

Il assure la formation, le perfectionnement et le recyclage des cadres du génie civil de l'Office des Routes (techniques d'entretien des routes, d'organisation et contrôle des chantiers...).

Il participe à la conception des programmes, anime les stages et assure le suivi de la mise en application des techniques dans les régions.

Cette fonction exige des déplacements permanents sur l'ensemble du territoire et ne peut convenir qu'à un Ingénieur TP, fortement motivé par la formation et possédant au moins 10 ans de pratique des techniques routières, et une solide expérience d'organisation, gestion et réalisation de chantiers en Afrique. Réf. 2911 M

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'envoyer votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion absolue.

264 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
Actiman

C. MAC MILLAN
cherche

FREELANCES

30 h/semaine minimum pour traduction anglais/français de son dictionnaire général. Lettre + c.v. à :
C. RABY—MAC MILLAN
12 A Golden Square
London W1R 3AF (G.-B.).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CONSULTANTS EN GESTION PUBLIQUE

Un Cabinet de consultants en management de renommée internationale recherche, pour des travaux de conseil dans les administrations et les entreprises publiques de Pays en Développement, des spécialistes dans les domaines suivants :

- Organisation informatique (un senior, deux juniors).
- Economie et gestion des investissements publics (deux juniors).
- Finances publiques (un senior, un junior).
- Fonction personnel (un junior).
- Rapports de l'Etat avec les entreprises publiques, programmes de redressement de ces entreprises (un senior industriel, un junior).

Des aptitudes prouvées à la rédaction de textes administratifs, à l'utilisation de la micro-informatique, à la conception et à la réalisation d'actions de formation, et la pratique courante d'au moins une seconde langue (anglais, espagnol) seront un appui aux candidatures. Résidence à l'étranger. Avantages liés à l'expatriement.



Adresser candidature, lettre man., C.V., photo et prétentions ss réf. 3020 à PUBLIVAL - 27, route des Gardes - 92190 MEUDON, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



L'Agence recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE
aux Pays-Bas

2 ANALYSTES DE COÛTS INDUSTRIELS

L'un d'entre eux, de formation ingénieur électronicien, devra relier les paramètres d'ingénierie pour l'ensemble des équipements électroniques, RF, électriques et y compris les aspects logiciels au coût des projets. Ces fonctions comprennent l'identification des secteurs techniques présentant des risques et ayant une incidence sur les coûts.
L'autre poste s'adresse davantage à un gestionnaire ou à un comptable de niveau universitaire ayant une première expérience d'audit qui devra analyser les méthodes comptables et les procédures d'établissement des prix utilisées par les contractants. Il devra apprécier le réalisme des éléments de coût des propositions d'offre et apporter un support aux négociations de contrats dans ce domaine.

* * *

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais ou du français ainsi qu'une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues. Ils doivent être prêts à effectuer de fréquents déplacements.

Les conditions d'emploi sont celles offertes par les organisations internationales et comprennent : prestations familiales, indemnité d'expatriation, bons systèmes de sécurité sociale et de pension, et indemnité d'installation.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef du personnel, ESTEC, Postbus 299, 2200 AG Noordwijk ZH (Pays-Bas).

Emplois et Entreprises

Lectra Systèmes

Conception - Fabrication - Commercialisation de biens d'équipement haute technologie.
C.A. croissance annuelle : 60-70% - 12 filiales - Vocation exportatrice très marquée.

priorité au développement international!

TECHNICIENS INSTALLATEURS (réf TI 6600)

- Après une formation spécifique assurée à Bordeaux, vous serez chargés de l'installation des systèmes de coupe (mécanique ou laser) sur l'ensemble de nos territoires export, avec de fréquents déplacements à l'étranger. Postes basés à Bordeaux.
- Titulaires BTS - DUT mesures physiques, électronique, électrotechnique ou automatisme.
- Vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction semblable, et maîtrisez parfaitement l'anglais avec des notions d'Allemand ou d'Espagnol

SUPPORTS TECHNIQUES S.A.V. EXPORT (réf STE)

- Chargés d'assister, de conseiller et former le S.A.V. local d'une ou plusieurs de nos filiales étrangères, vous serez appelés à travailler très fréquemment à l'étranger.
- De formation ingénieur ou titulaires BTS - DUT mesures physiques, électronique, électrotechnique ou automatisme, vous êtes bilingue (anglais) et avez, en outre, de bonnes connaissances de la langue du pays dont vous avez la responsabilité :
- Allemagne (réf. STE 1) - Scandinavie (réf. STE 2) – Belgique, Hollande (réf. STE 3) – Espagne, Portugal, Grèce (réf. STE 4) – Autriche (réf. STE 5). Asie du Sud-Est (réf. STE 6).
- Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
- Les postes sont basés à Bordeaux.

RESPONSABLES S.A.V. (réf RS)

- Votre première expérience, après formation, se fera sur l'ensemble de nos territoires export Europe, sur une période de 8 à 10 mois avant d'envisager début 87 une affectation définitive sur le pays :
- Chine (réf. RSC) ou - URSS (Moscou) (réf RSM).
- Ingénieurs ou titulaires BTS - DUT mesures physiques, électronique, électrotechnique ou automatisme, vous justifiez de 5 à 7 années d'expérience dans un service technique clientèle export.
- Vous maîtrisez l'anglais et vous connaissez parfaitement la langue du pays auquel vous serez rattachés.

● Tous ces postes sont à pourvoir immédiatement.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la référence du poste et dans certains cas le pays choisi à LECTRA SYSTÈMES S.A. Chemin du Marticot 33610 CESTAS.

P.A. Service

votre avenir s'écrit à Bruxelles

Un Important Groupe international recrute pour sa filiale de distribution à BRUXELLES

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour superviser les services comptables et magasins.

Votre mission consistera à assister personnellement le Directeur de la Filiale en traitant l'ensemble des problèmes administratifs : les opérations comptables, le contrôle des résultats, le budget prévisionnel.

Agé de 30 ans minimum, vous avez réussi dans une fonction similaire. De formation DECS ou diplômé d'une Ecole de Gestion, vous pratiquez l'anglais et/ou le Flamand et possédez de bonnes notions d'informatique.

Vous aurez la possibilité d'évolution au sein du Groupe qui propose de réelles opportunités internationales.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 79004 LM à HAVAS CONTACT, 1 place du Palais Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Administration des ventes export

Biens d'équipement



ROCKWELL SYSTEMES GRAPHIQUES NANTES appartient à la division Systèmes Graphiques de Rockwell International, groupe américain qui réalise un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars. Cette division est leader mondial pour la fourniture de rotatives offset pour la presse. L'expansion continue de la filiale française - qui exporte sa production à 90% - crée la nécessité d'intégrer rapidement un adjoint au responsable administration des ventes. Il apportera son appui pour la coordination de tous les aspects des relations entre la force de vente et les clients, incluant l'élaboration des devis et la préparation des contrats - notamment dans le domaine juridique. Il assurera le contrôle des conditions commerciales et l'administration des commandes et apportera toute aide souhaitable à la force de vente. Ces fonctions requièrent une formation supérieure (ESC, Ecole d'Ingénieurs,...), une expérience similaire dans le domaine des biens d'équipement, et une excellente pratique de la langue anglaise. La rémunération de départ sera déterminée par l'expérience, et le poste présente des perspectives d'évolution au sein de la société. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence A/1394M.



1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. 40.48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales



ORGANISATION NATIONALE DE SERVICE APRÈS VENTE
60 Agences en France - 180 millions F
FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS RÉALISANT UN C.A. DE 18 MILLIARDS DE F
RECRUTE LE

DIRECTEUR DES 6 AGENCES du Sud Ouest

Dépendant du D.G. et basé à BORDEAUX (75% du temps dans les Agences), IL DIRIGE, ANIME ET CONTROLE «SA» RÉGION (6 chefs d'agences pour 9 sites et 130 personnes) sur les plans
- COMMERCIAL
- TECHNIQUE
- GESTION

Indispensable
Un spécialiste du S.A.V.
IL A DÉJÀ DIRIGÉ UN TEL SERVICE de préf. CHEZ UN GRAND DISTRIBUTEUR en ayant la responsabilité de sa gestion

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscr., C.V. dét., photo et rémunér.) ss réf. 8402 à



sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS

Directeur Financier

Grande banlieue Est de Paris

Filiale d'un Groupe Américain, notre Société (CA : 250 millions dont 35 % à l'export) fabrique et commercialise des biens d'équipement grand public et industriels de grande notoriété. Membre du Comité de Direction, notre Directeur Financier prendra la responsabilité de l'ensemble des services comptable et informatique Siège et Usine, ainsi que de ceux de nos filiales belge, suisse et italienne, et assurera les relations avec notre maison mère (Londres) et les autres filiales du groupe (Europe et USA). De formation supérieure Gestion-Finances, s'exprimant correctement en anglais, le candidat retenu aura acquis au sein d'une ou plusieurs entreprises une expérience confirmée des comptabilités française et anglo-saxonne. La rémunération prévue est importante.

ORION vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 603442 M en précisant les sociétés auxquelles il ne doit pas être transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois régionaux



recherche

Animateur de Formation H/F

Au sein du Département formation, vous animerez des sessions de formation commerciale et de techniques bancaires et concevrez des supports pédagogiques et opérationnels.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Sciences Eco, Sup de Co, IAE...), vous possédez une expérience de plusieurs années dans un organisme bancaire.
Des aptitudes aux nouvelles pédagogies éducatives seraient appréciées.
Poste basé à la Roche sur Yon.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Jean-Jacques BOSSIÈRE, Crédit Mutuel Océan 34, rue Léandre Merlet 27X - 85001 LA ROCHE SUR YON Cedex.

CURRICULUM

CAV ROTO DIESEL

Fabrication de matériel d'injection diesel - 1800 personnes - recherche pour son usine de BLOIS

2 Ingénieurs Labo-Moteurs

FORMATION : AM ou équivalent + ENSPM, option moteurs. ANGLAIS indispensable.
MISSION : Ils participeront au sein de l'équipe en place, aux développements de matériels d'injection destinés au marché de l'automobile.
Ils seront respectivement chargés :
- des essais, sur moteurs et sur véhicules, d'une pompe d'injection à régulation électronique,
- des travaux d'adaptation et de mise au point de notre matériel pour un constructeur étranger (poste nécessitant de fréquents déplacements).

Adressez C.V. et prétentions à CAV ROTO DIESEL - Service du Personnel 9, boulevard de l'Industrie - B.P. 849 - 41008 BLOIS

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ILE-DE-FRANCE

PTT TELECOMMUNICATIONS

Ayant une activité comparable aux grandes entreprises industrielles et commerciales par l'importance de leurs investissements et de leurs effectifs, les **TÉLÉCOMMUNICATIONS** doivent pouvoir compter sur des Cadres et Cadres Supérieurs responsables, dynamiques et ouverts à l'innovation.

JEUNES INGÉNIEURS
JEUNES DIPLOMÉ(E)S
École de Commerce, Universités, Instituts

Quelle que soit votre spécialité (électronique, informatique ou gestion commerciale), vous pourrez exercer en **ILE-DE-FRANCE** des fonctions de **CADRE SUPÉRIEUR** dans des activités mettant en œuvre toutes les compétences acquises et sanctionnées par votre diplôme.

Pour acceder à ces postes, **un concours vous est ouvert les 15 et 16 Avril 1986.** (Conditions de participation : nationalite française - 30 ans maximum au 01/01/86).

INSCRIPTIONS CLOSES LE 14 MARS 1986
Pour obtenir toute information et un dossier de candidature:

NUMERO VERT 05 21 11 11 APPEL GRATUIT

De solides perspectives de carrière pour deux ingénieurs à forte vocation industrielle

INGENIEUR CHIMISTE
Réf. M 35/1594 B

Expérimenté dans le domaine de l'ENDUCTION, vous dirigerez les productions d'un Département qui emploie une centaine de personnes. Tournées vers les Industries de la chaussure et de la maroquinerie, vos activités (simili cuir, PVC, polyurethane, flockage) nécessitent une bonne maîtrise technique; mais également une forte implication dans l'animation de vos équipes et l'organisation de vos productions.

INGENIEUR TEXTILE
Réf. M 35/1594 C

Vos compétences confirmées en TEINTURES vous permettront de coordonner les activités d'un ensemble d'ateliers, spécialisés dans les domaines de la teinture (différents supports textiles), de l'imprégnation et de l'apprêtage de résines. Ici aussi, votre savoir faire technique pourra s'appliquer pleinement dans le développement des procédés et les formulations nouvelles, mais votre challenge portera essentiellement sur l'optimisation des moyens de fabrication.

Dans les deux cas, l'organisation sectorisée de cette importante Entreprise Industrielle (1000 pers.) de la région POITOU-CHARENTE vous permettra d'exprimer à plein votre tempérament d'homme de production et d'étendre progressivement le champ de vos responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle, en mentionnant la référence choisie à :

EGOR AQUITAINE
29, Cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Votre dynamisme au service de notre comptabilité !

GROUPE CASINO volume d'activité TTC : 34, 5 milliards 38000 personnes. Grande diversification dans les secteurs Distribution, Restauration, Bricolage-loisirs et Agro-alimentaire. Nous recherchons pour notre Direction Comptabilité et Gestion, au siège social,

CADRE COMPTABLE

Vous prenez la responsabilité d'une section comptable et managez 30 personnes.

REVISEUR COMPTABLE

Vous contrôlez les comptes de nos sociétés auxquelles vous apportez conseil et assistance technique.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC option finance-comptabilité, MSTCF, DECS, ou expertise comptable), vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise.

Agé de 30 ans environ, votre forte personnalité et votre capacité d'organisation vous permettent de faire évoluer nos structures et de prendre d'autres responsabilités au sein de nos sites comptables.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo sous réf. du poste choisi, à CASINO, Service des Ressources Humaines, 24 rue de la Montat, 42008 Saint-Etienne Cédex 02.

Il y a plus d'un avenir au Casino

media system

M.J.C. de SENS recherche UN(E)

ANIMATEUR(TRICE)

animation globale - coordination - activités - accueil - secteur jeunes - expérience exigée. M.J.C. rue René-Binet, 89100 SENS.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON
recherche

Un (e) Assistant (e) Technique Au Commerce

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le (la) titulaire du poste participera à l'aide technique apportée, d'une part à des responsables de Petites et Moyennes Entreprises du secteur commerce, d'autre part à des groupements de commerçants, notamment pour la définition, le lancement et le contrôle de leurs actions commerciales et dans leurs interventions auprès des collectivités locales.

Les candidats (es) devront avoir reçu une formation de niveau supérieur (ex. École Supérieure de Commerce...). Une expérience professionnelle minimale de trois années si possible dans la distribution ou en cabinet-conseil leur aura permis une très bonne pratique des techniques de gestion, d'étude de marchés et de communication.

La pratique de la micro-informatique et la connaissance de l'urbanisme seront appréciées.

Les qualités suivantes seront demandées : capacité d'adaptation à des situations et à des interlocuteurs très variés, sens du travail en équipe, capacité d'animation, grande disponibilité, esprit ouvert et créatif.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence DPC 2.03 à : HAVAS-CONTACT - 11, rue Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LES LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME - CHIBRET

recherchent

UN JEUNE DIPLOMÉ

Ecole supérieure de commerce ou université des sciences économiques (option gestion) ou de formation équivalente.

Il sera chargé de la mise en place de l'ensemble des procédures comptables et de leur application et ensuite du reporting comptable à la maison mère localisée aux Etats-Unis. Ce poste permettra, dans un premier temps, au titulaire de se former aux aspects techniques de la comptabilité américaine. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Clermont-Ferrand et devrait permettre à un élément de valeur d'évoluer au sein du groupe Merck dont le siège social France est à Paris et qui comprend de nombreuses filiales importantes en Europe.

Les candidatures, avec curriculum vitae et photo d'identité sont à adresser au Service du Personnel - 200, boulevard E.-Clementel, 63018 CLERMONT-FERRAND Cedex.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Lyon

Participez à notre expansion en rejoignant nos équipes d'ingénierie nucléaire.

INGÉNIEURS CONCEPTION MACHINES SPÉCIALES

Nous concevons des équipements destinés à la maintenance et à l'intervention sur combustible nucléaire. Pour assurer la maitrise d'œuvre de projets, d'études, réalisation et mise au point, nous recherchons 3 INGÉNIEURS diplômés, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la conception des machines spéciales et présentant chacun des compétences dans 3 domaines différents :

- le 1er, spécialisé en électricité, électronique, automatismes,
- le 2e, spécialisé en mécanique, motorisation, asservissements,
- le 3e, spécialisé en instrumentation pour contrôle non destructif et détection des rayonnements.

L'Anglais est indispensable, l'Allemand apprécié. Les déplacements sont fréquents.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V. + photo + rémunération), sous référence 861/LM à Joëlle KHUAT DUY.

Hay Managers 94, rue Servient 69003 Lyon.

HAVAS CONTACT

ALSTHOM

recherche pour son chantier naval de **ST NAZAIRE**
(Résidence possible à LA BAULE)

INGENIEUR METHODE (CAO)

Ce poste convient à un ingénieur (ENSTA, ENSM, AM) avec un complément de formation en Informatique (CAO) ou possédant 3-4 ans d'expérience, si possible en ingénierie, en ayant utilisé la CAO.

INGENIEUR PROJET/CAO

De formation ENSTA ou équivalente, le candidat aura un goût prononcé pour l'informatique (CAO). Il sera chargé de développer les moyens informatiques utilisés pour la conception générale des navires et de conduire une évolution profonde des moyens actuels.

INGENIEUR RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

De formation ENSTA ou équivalente, le candidat doit être capable de porter un jugement sur les thèmes novateurs et de détecter les retombées possibles de technologies nouvelles en constructions navales.

Envoyer CV et prétentions à ALSTHOM
Chantier Naval - BP 400
44608 SAINT NAZAIRE.

CGE

CONTESSE

GROUPE BANCAIRE ALSACE
RECHERCHE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
NIVEAU MIAGE

Pour participer à des développements d'applications temps réel.

Veuillez adresser candidature avec CV détaillé et prétentions sous le nº 7081
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Dans le cadre de son développement le CSTB Nantes cherche

un DOCTEUR (ÈS SCIENCES ou SPÉCIALISTES) ou un INGÉNIEUR (GRANDE ÉCOLE)

en mécanique des fluides et aérodynamique, ayant de solides connaissances en thermique et structure.

Le(la) candidat(e) sera responsable et expérimenté(e), il(elle) s'adaptera à la recherche et à l'application, et aura le goût du travail en équipe.

Ecrire à J. GANDEMER, CSTB, 11, rue Henri-Picherit, 44300 NANTES.

Importante société du SUD-OUEST

recherche

2 INGÉNIEURS

parfaite connaissance de la mécanique et de la soudure demandée. Poste évolutif et motivant, disponibilité immédiate. Possibilité de travail dans diverses régions de France. Merci d'adr. c.v., lettre manusc. à MÉDIA SYSTEM, réf. 2600, 15, rue Rivals, 31000 TOULOUSE, qui trans.

Société 35 km Marseille traitement de texte et graphisme cherche analyste-programmeur Expérience DPS 6 MINI 6 connaissant T.B. Fortran, Cobol, capable travailler seul Adresser C.V. et prétentions à agence Havas Marseille nº 97.881, qui transmettra.

LOGISTIQUE

80 KM SUD DE PARIS

Filiale d'un puissant Groupe Industriel, cette Société (1300 personnes) fabrique et commercialise des produits destinés aux secteurs industriels et automobile. Elle recherche un responsable de

prévision commerciale - gestion de stocks recherche opérationnelle

Au sein d'un service (15 personnes), il aura pour mission :
- l'élaboration des prévisions de livraison ;
- la coordination des flux de fabrication ;
- la régulation et la gestion des stocks :

en fonction de la demande commerciale et dans le cadre d'une activité saisonnière.

Véritable homme orchestre, il doit être capable d'assurer les arbitrages quotidiens. Il est aussi le concepteur et l'animateur d'outils de gestion, de prévision et de contrôle. Il disposera de moyens informatiques puissants.

Pour réussir dans ce poste il faut être Diplômé d'Etudes Supérieures et maîtriser l'utilisation d'outils mathématiques, statistiques et de gestion.

Quelques années d'expérience et un réel désir de faire évoluer la fonction sont indispensables pour ce challenge qui doit déboucher à terme sur des responsabilités de Chef de Service.

Vous pouvez adresser votre candidature sous référence 1235 à notre Conseil en Recrutement qui vous assure une discrétion absolue.

PLEIN CADRE 1, rue de Bassano 75116 PARIS

plein cadre

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME DE COOPERATION INDUSTRIELLE

recherche

pour des missions ponctuelles en **ASIE**

• un spécialiste
travail des métaux et mécanique
(Référence 160)

• un spécialiste
électricité et électronique industrielle
(Référence 161)

1ère mission : AVRIL 1986 : 4 semaines en COREE.

Ils auront à réaliser des analyses technologiques et à faire des suggestions d'améliorations dans des moyennes industries asiatiques.

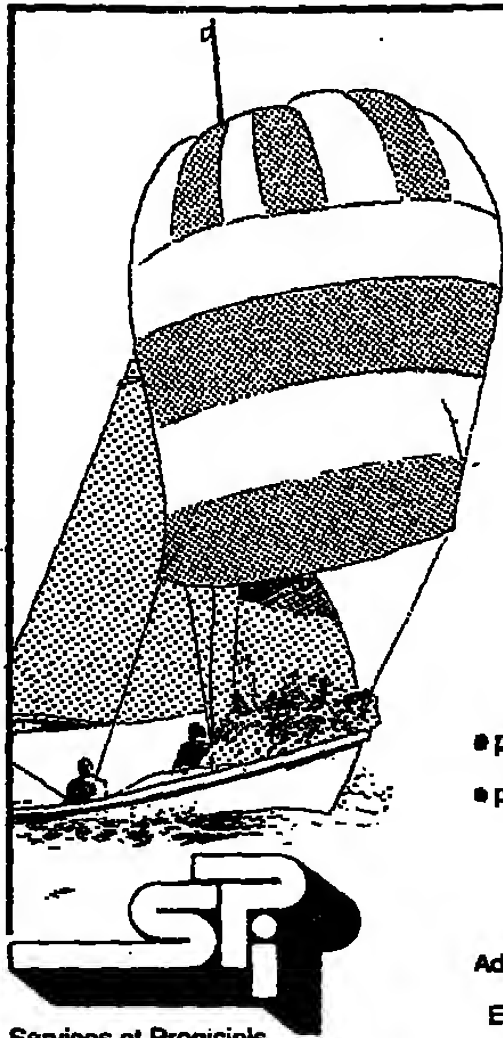
PROFIL DE CES DEUX POSTES :
- Diplôme d'ingénieur dans le domaine concerné,
- Large expérience de différents sous-secteurs et de différentes technologies,
- Bonne connaissance du tissu industriel français du secteur considéré,
- Compétence générale en matière de gestion,
- Anglais courant écrit et parlé impératif,
- Excellent contact et adaptabilité au contexte asiatique,
- Minimum 40 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV en anglais et en Français et photo en précisant la référence du poste à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

CAP SUR L'INFORMATIQUE DE GESTION



Gestion des entreprises -
génie logiciel - télématique - systèmes - conseil et assistance - formation :
face aux besoins
sans cesse nouveaux des entreprises françaises et internationales,
SPI est présent et répond aux attentes du marché.

SSII, filiale de PECHINEY, notre croissance est importante et constante.
En 5 ans :
effectifs x 2 (500 pers.), CA x 3 (260 MF), *puissance* x 4 (30 MIPS),
plus de 2000 terminaux, un vaste réseau
de minitels, de télex et de micro-ordinateurs,
connectés à des IBM 3090 et 3083.

Aujourd'hui nous recherchons des

INGENIEURS CONFIRMES
SPECIALISTES GRANDS SYSTEMES IBM

- pour notre **DIVISION PROGICIEL** afin de participer au développement et à l'installation de Progiciels de gestion ou Progiciels Techniques,
- *pour notre* **DIVISION TELEGESTION** *afin de prendre rapidement* des responsabilités dans la mise en œuvre de projets importants,
- pour notre **DIRECTION TECHNIQUE** afin de mettre en place et d'améliorer nos méthodes de développement, et de participer aux choix techniques de nos projets.

Rejoignez une équipe de qualité :
ensemble nous gagnerons la course.



Adressez votre candidature (lettre man., CV, photo et prétentions)
sous référence LM à notre Responsable du Recrutement
Eric Schlumberger - SPI - 98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY

Services et Progiciels Informatiques

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NORMANDIE

Chef comptable adjoint

Groupe agro-alimentaire performant -CA 2,5 Milliards- recherche pour une de ses filiales en développement, taux de croissance 30% par an, fortement exportatrice, **un diplômé d'études supérieures en gestion comptabilité**, ayant une expérience de la comptabilité d'au moins 3 ans, acquise dans une structure très informatisée. Relevant du chef comptable, il est intégré dans les services administratifs, financiers et il sera en relation fonctionnelle avec le responsable des comptabilités du groupe.

Ses missions :
— Contrôler les procédures de nos différents établissements et les faire évoluer.
— Animer et former le personnel du service dans le cadre de la mise en place d'un nouveau progiciel de comptabilité.
— *Enfin, assister le chef comptable dans ses principales fonctions : tenue complète de la comptabilité générale jusqu'à* l'établissement des bilans, compte de résultats ...

Perspectives de carrière :
Ce poste peut être considéré comme un tremplin en vue de responsabilités élargies dans le groupe. Il implique un fort potentiel, de la disponibilité, un excellent niveau d'activité. Le DECS est exigé ; l'expérience audit et des financements à l'export sont appréciées.

Lieu de travail : petite ville de Normandie, bord de mer.

Adresser lettre man., CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 71712/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Publival

Importante Société d'Electronique
recherche

RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL

■ *Gestion des Ressources Humaines* : recrutement, rémunération, formation.
■ Administration du personnel : contrat de travail, applications des dispositions légales réglementaires.
■ *Conseils et appuis* à la hiérarchie pour ce qui relève de leurs responsabilités sociales.

Vous avez une formation supérieure et une expérience de la fonction personnel de 5 ans environ, vous possédez un sens réel de l'écoute, une approche humaine rigoureuse et bien sûr le goût des contacts.

Nous offrons de réelles possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.
Lieu de travail : Paris Sud.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite s/réf. 3724 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. *Opéra*, 75040 *Paris cedex* 01, *qui tr.*

CONTESSE TELEMATIQUE

VALISÈRE GRENOBLE

RECHERCHE

CHEF DE FABRICATION TEINTURE ET APPRÊTS

Rattaché au Directeur Général Adjoint, il sera autonome dans la gestion de son unité (60 P.) et aura pour mission d'assurer et contrôler.
- La production et la productivité de l'atelier
- La qualité
- La formation du personnel
- L'entretien de l'outil
- Les achats de drogues et colorants

Egalement responsable du Service entretien de la Société, il proposera, en liaison avec la D.G.A., les investissements nécessaires au progrès technologique du Service.

Le candidat, ing. A.M./ECAM/ENSAIT, etc. aura une expérience de quelques années en Fabrication (Textile si possible), et maîtrisera bien l'utilisation de l'informatique.
Il aura des qualités d'animateur et de pédagogue, ainsi qu'un esprit novateur.

Ecrire avec C.V. *détaillé* + photo + prétentions à :
Monsieur RENÉ GRECO – Direction des Relations Humaines
VALISÈRE S.A. – B.P. 81 × – 38041 *GRENOBLE*.

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

RECONNUE AU 6ème RANG DES ENTREPRISES FRANCAISES LES PLUS PERFORMANTES
crée un nouveau poste

ACHETEUR
dans son unité proche de COMPIEGNE.

Répondant au Directeur des Achats, responsable du choix et des relations avec ses fournisseurs et sous-traitants en France ou à *l'étranger*, *ce cadre doit être rapidement* en mesure de négocier tous contrats concernant l'achat de matières premières et articles « divers », ainsi que de faire réaliser toute production confiée à l'extérieur.
Il conduit son action dans le respect des spécifications et délais définis après concertation avec les différents services concernés. Son esprit prospectif, ses exigences de qualité, le conduisent à rechercher en permanence les composants et les prestataires extérieurs les plus performants.
Une formation supérieure (Sup. de Co., ESAP...) complétée par une bonne connaissance *des techniques d'achat et de gestion acquise par une première* expérience (2 à 3 ans dans une fonction similaire) et la pratique de l'anglais sont indispensables pour être tout de suite opérationnel.
Le poste nécessite, de plus, *une personnalité affirmée*, dynamique, à l'aise dans les contacts, sachant convaincre et tenir ses engagements.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle
s/réf. 934 M au Service Central du Recrutement et Développement
28-34, bd du Parc - 92520 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau S.A.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL

RECRUTE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

– Diplômée de l'enseignement supérieur exigé.
– Connaissances *DPS 8, MINI 6 PROTÉE, TOTAL*, MERISE appréciées.

Salaire de 97 000 F à 137 000 F selon expérience
Evolution possible
Lieu de travail : MONTREUIL-SOUS-BOIS

Envoyer C.V. et prétentions à :
DIRECTEUR DU PERSONNEL
U.R.S.S.A.F. DE PARIS
3, RUE FRANKLIN – B.P. 430
93518 MONTREUIL CEDEX

Équipements industriels - Nantes

RESPONSABLE S.A.V.

YORK

Cette société d'ingénierie en pleine expansion est spécialisée dans l'étude, la *commercialisation*, la *réalisation d'installations* de réfrigération industrielle sur mesure, ainsi que de procédés destinés à l'aménagement des loisirs et la diffusion de matériels *standard* de climatisation. Face à son développement, elle recherche aujourd'hui son responsable S.A.V.

Rattaché au Directeur du département production, il devra animer et coordonner *une équipe de 70 personnes réparties* à travers 7 agences. Il aura pour mission principale de promouvoir le S.A.V. par les études, les réalisations, les rénovations, les transformations d'installations ou encore les *remplacements* de machines, d'échangeurs, de régulation.

Pour ce poste évolutif, basé à Nantes, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé (Centrale, A.M., ENSI...) généraliste, pluridisciplinaire, âgé de 35 ans *environ*, *homme de terrain* et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une expérience réussie de cinq années au moins, acquise en chantiers (exclusion bâtiment et TP) ou dans la mise en *route de matériels industriels complexes*. La connaissance de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle brute sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV complet, photo et rémunération *actuelle, sous réf. M 17/1017 C*, à:

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, *rue Charles-Monselet* · 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Ingénierie de la Construction — **Provence**
Maîtrise d'Oeuvre, Etudes techniques

La compétence d'un Ingénieur
Le savoir-faire d'un Commercial

Elargissant son champ d'activité et son domaine d'intervention, notre *Société connaît* une expansion continue *(600 affaires étudiées/an)* et dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 50 Ingénieurs et Techniciens.

Afin de poursuivre notre développement, de mettre en place une action commerciale cohérente et d'en assurer le suivi, nous créons la fonction de Directeur Commercial, rattachée au DG..

A 35 ans environ, Ingénieur de formation - généraliste ou TP/Génie Civil - vous possédez, surtout, une expérience commerciale significative, de l'ordre de 7 à 10 ans.

Cette expérience aura été acquise impérativement dans un secteur d'activités proche du nôtre (Ingénierie, BET, Entreprise BTP...), dans des fonctions commerciales similaires ou du type Ingénieur d'Affaires.

Le poste est basé dans une ville agréable de Provence.

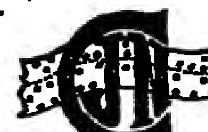
Notre Conseil ALGOE *étudiera en toute confidentialité* votre candidature. Merci d'écrire, sous réf. 943 M, en mentionnant votre rémunération actuelle, à François PHILIBERT :



ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

DESSEIN

MEMBRE DE SYNTEC



Cabinet NAKACHE
recherche pour son
Département Industriel

• pour PARIS
– INGÉNIEURS
connaissant VAX sous VMS
– INGÉNIEURS SYSTEME
UNIX pour implantation d'UNIX sur gros et mini ordinateurs
– INGÉNIEURS DÉBUTANTS
pour participer à de gros projets (automatisme, génie logiciel, logiciel embarqué).

• pour BORDEAUX
– INGÉNIEURS
expérimentés, connaissant assembleurs (68000, 8086 ...), LTR.

• pour PAU
– CHEFS DE PROJETS
HP 1000, HP 9000, connaissant FORTRAN.

Envoyer dossier de candidature selon poste choisi :
– PARIS : 53, bd Sébastopol 75001 - tél. 42.36.50.18
– SUD OUEST : 86, Chemin Lafon 33160 St Médard en Jalles - tél. (16) 56.05.10.30
Les candidats pourront être reçus à Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Lira bien... qui lira le premier !

Evoluer, s'adapter; la mobilité est une des armes du succès. Ainsi, pour anticiper les besoins du marché nous consacrons 11% de notre C.A. à la recherche et développement. Aux hommes et aux femmes qui souhaitent partager notre futur, nous demandons d'être animés du même état d'esprit.

Nos Départements Logiciel et Maintenance recherchent des

Ingénieurs système

Puteaux - Rungis - Lyon

*De formation Ingénieur ou Universitaire, avec spécialisation informatique, vous avez acquis une expérience de 2 à 4 ans dans une grande entreprise ou une SSII... Vous avez de préférence une bonne connaissance de Vax (**VMS**).*

Vous serez Responsable de Maintenance de clients Digital depuis l'installation de leur système en passant par le conseil et l'assistance sur leurs applications et leur logiciel DEC.

Vous aurez à effectuer de nombreux déplacements de courte durée. Pour optimiser vos compétences une formation technique permanente vous sera donnée en français et en anglais.

Si vous pensez ne pas être le premier à nous avoir lu, ne soyez pas le dernier à nous écrire !

Indiquez la réf MON 159 et la ville de votre choix à Marie-Josée LE ROUX, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux - B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

Bougez, Vivez... digital

CURRICULUM

Très important groupe industriel français international,
recherche un

Manager informatique de haut niveau

Centrale, Mines, Ponts ...

Il sera rattaché au responsable du département organisation et informatique dont l'une des missions est d'assurer le développement cohérent des applications de gestion des services centraux et des applications communes aux diverses entités du groupe, dans les domaines administratif et financier ...
Le candidat recherché devra développer et maintenir ces applications, organiser et contrôler leur exploitation.
Cette mission nécessite :
- de mettre en œuvre une politique de développement (architecture de systèmes, réseau de communication et bases de données), méthodes (de développement, de maintenance, d'exploitation), conception et développement de nouvelles applications ;
- de réfléchir à l'évolution des applications existantes en liaison avec les utilisateurs dans un souci de cohérence (développement, refonte ...) ;
- d'encadrer et d'animer une équipe de bon niveau technique (30 pers.).

Pour réussir dans ce poste, il faut avoir une formation supérieure, une expérience de 8 à 10 ans acquise dans un groupe industriel important en tant que directeur de gros projets de gestion ou responsable d'études ayant comporté l'encadrement d'équipes importantes (études, contrôle d'exploitation ...). Manager rigoureux, organisateur méthodique, votre ascendant personnel vous permettra d'évoluer dans un environnement complexe où votre autorité ne pourra se fonder que sur une compétence reconnue - anglais courant. Lieu de travail : Paris.
Adresser lettre manuscrite (C.V. détaillé, photo, prétentions) sous référence 73818/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Publival

Société industrielle, recherche pour son siège à Paris 18e

CHEF DU PERSONNEL

35 ans minimum. avec une expérience de 5 ans dans la fonction.
Il sera placé sous l'autorité de la Direction Générale.
Il assurera l'ensemble des responsabilités liées à la gestion tant administrative que dynamique du personnel.
Il sera également le correspondant des services du personnel de nos usines en France et à l'étranger (1000 personnes).
Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite. CV et prétentions sous référence 3053 à:

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS



emplois régionaux

Sud-Ouest

Patron de la logistique

Service clients

Dans le cadre d'une large délégation et sous l'autorité du Directeur d'Usine : planifier les fabrications de toute l'Usine (une Unité de production de 200 personnes) ; gérer l'ensemble des magasins et des stocks (des matières premières jusqu'aux produits finis) : organiser les chargements, les transports et la livraison ; et pour assurer ces missions diriger 40 personnes.
C'est la fonction très complète que vous propose cette entreprise (1100 personnes, 1 milliard de F. de CA.) leader incontesté sur son marché. Elle connaît une croissance constante et des résultats économiques exceptionnels.
Diplômé de l'enseignement supérieur (technique ou commercial ou de gestion) vous avez une expérience d'au moins trois années dans un poste de commandement impliquant une part importante de fonction d'organisation et de gestion.
Les conditions offertes, la notoriété de l'entreprise et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de grande valeur. Le poste est basé dans une agréable ville moyenne du Sud-Ouest.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 105 C à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21, rue du Bourg Tibourg 75004 Paris.

AFCORFM

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute

UN ORGANISATEUR

par voie de détachement ou à titre contractuel pour la direction générale des services départementaux et la direction des services sanitaires et d'actions sociales.

Conditions :
- justifier de 5 a. d'exp. professionnelle et
- être fonctionnaire titulaire de catégorie A ou
- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de 3e cycle universitaire (le diplôme de l'IESTO ou DESS de gestion sera apprécié).

Transmettre les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé et de la photocopie du diplôme, au plus tard le 31 mars 1986 à :

L'Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental - 1er Bureau
Recrutement, pièce 404
avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.
Tél. : 48-99-94-00, p. 24-98.

UN ORGANISME PARA-PUBLIC NATIONAL
dont la vocation est l'animation éco. des PME/PMI
recherche

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

- Bon professionnel du droit des sociétés et de la fiscalité des PME (conseil et rédaction de documents ou d'ouvrages).
- Pédagogue, créatif, relationnel, autonome.

Merci d'adr. C.V. + prétent. LE MONDE PUBLICITÉ s/nº 7089, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANT LAB. PHARMACEUTIQUE

BANLIEUE SUD
cherche

RESPONSABLE COMPT. FOURNISSEURS

Expérience confirmée exigée
Libre rapidement
Ecrire sous le nº 7 090
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Société spécialisée en construction et réparation de cheminées industrielles
recherche
comme adjoint à la direction

UN INGÉNIEUR TP

30 ans min., spécialisé en béton armé intéressé par activité variées.
Contact clientèle, suivi chantier etc.
Siège social : Quartier Saint-Lazare.

Env. C.V., photo, prétentions nº 5198 BLEU, 17, r. Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

VILLE DE MONTGERON
Essonne
recrute

pour son antenne
Mission locale

UN PERMANENCIER

pour accueil et suivi des jeunes de 16 à 26 ans.

Ce poste nécessite une expérience dans le monde prof., le sens des responsabilités, des négociations et du travail en équipe.

Env. lettre manus. + CV + photo à M. le Maire de Montgeron 112, avenue de la République 91230 MONTGERON.

PARIS 8e
Entreprise de réassurance
recherche

pour son service « comptabilité générale »

CADRE

30 a. env. DECS + certificat sup. d'expertise (organisation) ou équivalent.

Env. lettre avec C.V. et prétentions sous nº 7 080
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

DIRECTEUR ORGAN. CULTUREL
recherche

ASSISTANTE

parlant anglais, assurant son propre secrétariat pour établissement de programmes et organisation de manifestations de ht niveau. Connaissance appréciée du milieu audiovisuel documentaire et long métrage. Poste évolutif pouvant comporter d'impor. responsabilités. Adresser CV + photo à PROMOPRESS s/réf. 3046 : 107, av. Ch.-de-Gaulle 92521 Neuilly Cedex.

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
(Siège PARIS) recherche pour son Département **ASSURANCES COLLECTIVES**

CADRE

POUR ASSISTER LE RESPONSABLE DE LA GESTION

Sa mission :
contrôler et coordonner le fonctionnement des secteurs production, rédaction, cotisations et sinistres.
Il devra également assurer la liaison avec les services informatique et comptabilite.
Son profil :
Cadre de 35 ans environ, une expérience confirmée de 5 à 10 ans dans la branche avec de grandes capacités d'organisation et d'encadrement.
Une bonne compréhension des besoins informatiques de son secteur sera vivement appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et prét. sous ref. 3502 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

jeunes cadres

INGENIEURS OU EQUIVALENT

Nous sommes une entreprise en rapide expansion ayant des bureaux en France et à l'etranger. Dans le cadre de cette expansion, nous avons déjà recruté plusieurs jeunes cadres et nous recherchons maintenant deux JEUNES CADRES.

Formation Ingénieur ou équivalent, avec deux à cinq années d'expérience professionnelle. Vous êtes arrivé à un carrefour dans votre carrière et recherchez non seulement une orientation professionnelle mais une vocation et vous aimez, comme un joueur de bridge averti, des risques calculés, étudiés et réfléchis. Parlant très bien l'anglais, ayant un esprit ouvert, capable de faire parler les chiffres, intéressé par un rayonnement international, capable de relever le challenge pour arriver progressivement à négocier à un très haut niveau, vous serez dans un premier temps, afin d'être formé à notre profession, l'adjoint d'un de nos Directeurs de Département.

Notre Consultant s'engage à donner une orientation professionnelle (payée par nos soins) à chaque candidat qu'il rencontrera même si celui-ci n'est pas engagé par notre entreprise.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et salaire actuel, sous référence Z-3001, à Raymond S. ELKIN, 82, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

Raymond S. ELKIN
Conseiller en Relations Humaines

Participez à notre réussite à LYON

Société d'ingénierie informatique spécialisée en
PROCESS INDUSTRIEL - TELECOMMUNICATIONS
CALCUL SCIENTIFIQUE - LOGICIEL DE BASE

recherche pour des créations de postes :

INGENIEURS confirmés
INGENIEURS débutants

possédant une première expérience acquise au cours de stages

Pour concevoir et réaliser des logiciels temps réel sur minicalculateurs et microprocesseurs.

L'intérêt des projets qui nous sont confiés nous permettent de vous offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à :

SEGIME
André ARMAND - 33 bis Boulevard Vivier-Merle
69003 LYON.

Analystes de gestion à l'anglo-saxonne

Une dizaine de postes d'analystes de gestion sont créés tant à Paris qu'en province (Strasbourg, Lille, Montpellier, Lyon, ...) chez un grand de la distribution qui met en place, dans l'ensemble de ses établissements complétant l'excellente informatisation en temps réel existante, un système pointu de contrôle de gestion basé sur les principes anglo-saxons de rigueur et d'exactitude.

Après des études supérieures de gestion, complétées si possible par un DECS, vous avez développé une première expérience de trois à quatre ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou dans le département contrôle de gestion d'une multinationale ; vous trouverez dans notre groupe, en pleine expansion sur un marché très porteur, l'occasion de vous réaliser. En effet, de réelles opportunités d'évolution de carrière vous seront ouvertes, au fil des années, en fonction de vos goûts ou de vos souhaits en matière de localisation géographique, car vous êtes mobile.

Ecrivez sous référence 3.99 AM au département Ressources Humaines de SIASS qui nous assiste dans cette recherche.

SIASS
50, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS

---

cisigraph



Le spécialiste de la CFAO recherche

2 ingénieurs systemes

- Vous gérez et optimisez les moyens informatiques.
- Vous assurez l'implantation du système d'exploitation et la mise en place des logiciels de base.
- Vous formez les utilisateurs et apportez l'assistance technique aux clients.

Vous avez une expérience de 2 ans et une bonne connaissance des systèmes d'exploitation IBM - VM/CMS - MVS/TSO et/ou VAX-VMS.
Postes basés à RUNGIS.

Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre de candidature), à CISIGRAPH, Direction du Personnel, 76 rue des Gémeaux - Silic 413 - 94573 RUNGIS Cedex.

SUPELEC, CENTRALE ...OU ESTP

avec la C.A.O.

concevez votre carrière sous une autre perspective

Notre entreprise, qui se veut à la pointe de l'efficacité dans son secteur d'activité, le B.T.P., souhaite mettre en place et développer l'outil Conception Assistée par Ordinateur. Pour ce faire, elle cherche à engager rapidement son **«Monsieur C.A.O.».**

Il sera jeune, ingénieur d'une grande école, ouvert aux techniques nouvelles.

Il aura déjà de bonnes notions d'informatique et quelques années d'expérience en production et étude de projets, soit dans l'industrie, soit mieux, dans le B.T.P.

Les capacités de notre entreprise et les perspectives offertes par la C.A.O. fourniront au candidat recruté l'opportunité de donner une autre dimension à sa carrière.

Les lettres de candidature accompagnées d'un C.V. détaillé seront à adresser à **l'Entreprise RAZEL Frères,** Le Christ de Saclay, B.P. 109 – 91403 ORSAY Cédex.

Agence Hessler

UNE CENTRALE D'ACHATS ET DE DISTRIBUTION
recherche

- *pour sa direction des ventes :*
  1 CHEF DU DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE COMMERCIALE
  (détermination des prix de ventes, taux de marge, actions promotionnelles, argumentaires de vente).
  1 RESPONSABLE DE LA COMMERCIALISATION
  l'informatique, les logiciels, l'audio-visuel.
  Une solide expérience professionnelle dans un secteur de grande distribution est souhaitable.
- *pour son secrétariat général*
  1 ANALYSTE DE GESTION
  Le candidat retenu sera de préférence diplômé d'une école supérieure de commerce.
- *pour sa direction des achats*
  1 CHEF DU DEPARTEMENT JURIDIQUE
  Connaissance souhaitée de la réglementation relative aux achats, niveau maîtrise ou DEA.
- *pour ses directions régionales (implantées dans toute la France)*
  DES DELEGUES COMMERCIAUX
  Goût pour la vente, les contacts et négociations. Fréquents déplacements à prévoir.

Adresser CV + photo + prétentions à : Francacip, Réf. 1213 17, rue de la Banque, 75002 PARIS.

Contrôleur de gestion

La filiale d'un des premiers groupes industriels français, performante et en expansion en France et à l'étranger, offre un poste intéressant et évolutif à un jeune Contrôleur de Gestion.

HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po... (+ DECS apprécié), le titulaire du poste devra disposer d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans en entreprise ou cabinet d'audit lui assurant la maîtrise des techniques comptables et de gestion, et une bonne connaissance de l'outil informatique.

Le titulaire du poste devra :
- participer à l'établissement des budgets en relation avec les Directions opérationnelles, en suivre la réalisation, mettre en évidence et analyser les écarts, les résultats et les performances,
- *réaliser des missions régulières d'audit et de conseil auprès des filiales à l'étranger (Allemagne - USA),*
- veiller à la fiabilité des circuits et systèmes d'information et en proposer l'évolution (société mère et filiales).

Perspectives d'évolution dans un contexte international. Anglais indispensable.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. HO 356 AM

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

Gérer un important portefeuille d'obligations

dépassant 6 milliards de francs

Un puissant groupe de sociétés d'assurances à forme mutualiste poursuit sa forte expansion et sa diversification.

Le Département Financier assure la gestion de fonds importants, tant en actions qu'en obligations diversifiées géographiquement.
Afin de renforcer les structures de ce département, nous recherchons un Cadre Financier fort potentiel, chargé de la gestion d'un important portefeuille essentiellement en placements obligataires France.
HEC, Sciences PO, ENSAE, ACTUAIRE, le titulaire du poste devra disposer d'une expérience de deux ans minimum acquise au sein d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou auprès d'un agent de change.

L'importance et le développement du groupe peuvent favoriser une intéressante évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. AI 395 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

VAL

Métro de la Communauté Urbaine de Lille

Responsable sécurité

Réussite technique et réussite commerciale, le Métro de la Communauté Urbaine de Lille est animé par une équipe soudée d'ingénieurs, techniciens et agents.

Nous recherchons le successeur de celui qui a, dans cette équipe, le *rôle important de responsable de la sécurité.*

Pour assumer cette responsabilité, il est indispensable :
- d'être ingénieur, avec de solides compétences en électronique, en particulier, avec la connaissance du fonctionnement de grands systèmes automatisés,
- d'être très motivé par les actions de sécurité,
- d'avoir les qualités de rigueur, de pédagogue, d'animateur, indispensables pour réussir dans cette fonction.

Ecrire sous réf. DL 398 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

GÉNIE CLIMATIQUE

Un ingénieur confirmé pour développer des techniques de pointe

Une importante société française qui étudie et réalise des installations de génie climatique (chauffage urbain, conditionnement *d'air en milieu hospitalier et secteur tertiaire,* applications spécialisées pour la défense nationale et l'industrie) recherche un Ingénieur confirmé.

Il participera aux études et aux réalisations. Il sera le moteur du développement des activités de la société dans les techniques de pointe : *télésurveillance, télé*gestion, régulation par micro-informatique, contrôle et commandes centralisés d'installations...
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé AM, IEG, INSA ou équivalent, ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine des automatismes, régulation, process-contrôle (des connaissances en thermique seraient un atout).

Poste impliquant initiative et dynamisme et permettant d'évoluer au sein d'une société solidement implantée et faisant partie d'un groupe de premier plan.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. GZ 394 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

Pour renforcer son département obligataire
et relever le défi du décloisonnement des marchés financiers
la charge d'agents de change

BACOT-ALLAIN-FARRA S.A.

recherche

UN NÉGOCIATEUR DE BLOCS

– Ce poste conviendrait à un candidat doté d'une formation supérieure et si possible titulaire d'un diplôme d'actuaire, connaissant parfaitement le marché obligataire domestique et ayant le sens des relations commerciales à haut niveau.
– Dynamisme, ténacité et capacité à réagir rapidement sont les qualités demandées à ce futur collaborateur.

UN «TRADER» MATIF

(Marché à Terme des Instruments Financiers)

– Ce poste s'adresse de préférence à un candidat titulaire d'un diplôme d'actuaire et désireux de se former rapidement aux techniques de ce nouveau marché.
– Une formation complémentaire au sein d'une équipe dynamique et soudée, appuyée sur une logistique éprouvée seront autant d'atouts mis à la disposition du futur « trader ».

Ces postes permettront à des candidats de valeur d'obtenir rapidement une rémunération motivante.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à M. Didier GENET,
Charge BACOT-ALLAIN-FARRA S.A. - 13, rue La Fayette, 75009 PARIS.
DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE.

Dans le cadre du renforcement de sa Direction Administrative et Financière, une importante société industrielle de grand renom recherche son

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE ANALYTIQUE ET PRIX DE REVIENT

Rapportant au chef comptable, ce collaborateur dispose d'une équipe de trois personnes et s'appuie sur un système informatisé dont la mise en place se prépare. Il développe les outils de comptabilité analytique de l'entreprise (5 usines, 750 MF de C.A., 4 000 articles) et assure le calcul des prix de revient.

Le candidat retenu, âgé de plus de 30 ans, pourra justifier d'une pratique solide de 7 à 10 ans, faisant suite à une formation D.U.T. ou similaire.

Le poste est situé à 80 kms à l'Est de Paris.

Nous vous remercions d'adresser C.V. manuscrit, photo et indication du salaire actuel, s/réf. 4105 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui garantit réponse et confidentialité.

CONTESSE

SOGEN

groupe SATAM/GÉNÉRALE DES EAUX

Importante **SOCIÉTÉ DE SERVICE** dans les domaines de la distribution des carburants, des services à l'automobile et des systèmes thermodynamiques de chauffage

recherche

1 DIRECTEUR REGIONAL (région Sud)

De formation ingénieur ou gestionnaire, expérimenté, il aura la responsabilité d'un CENTRE DE PROFIT (70 personnes - C.A. 30 millions F.) qu'il devra gérer et animer aux plans commercial et technique.

2 JEUNES CADRES

De formation supérieure technique ou commerciale.
Ayant une première expérience, ils seront appelés, après avoir exercé des missions dans les services du Siège Social (commercial et gestion), à prendre une responsabilité opérationnelle.

1 INGÉNIEUR Technico-Commercial

(environ 35 ans). Basé au Siège Social, il sera chargé de promouvoir la vente d'automates programmables de régulation et télémaintenance d'équipements thermiques.
Expérience nécessaire en thermo-dynamique et automatisme.

Les candidats intéressés adresseront lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à :

SOGEN

Direction du Personnel 32, rue Victor Hugo 92800 PUTEAUX

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche

ECONOMISTE

Formation : DEA ou Grande Ecole ayant 4 à 5 ans d'expérience dans les domaines de la conjoncture et de l'économétrie.

Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à D.P.R.S. – **C.C.I.P.** 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS

---

responsable des relations humaines

1 h 15 mn de Paris

Un groupe industriel situé dans un secteur de pointe cherche le responsable des relations humaines de l'un de ses établissements de 500 personnes.

Il assiste le directeur dans l'ensemble de la fonction, mais son action est principalement axée sur la communication sociale : mise en place d'un système d'informations, élaboration concrète d'un marketing social adapté, reprise en main des relations avec les partenaires sociaux et remobilisation des cadres autour d'un projet d'entreprise.

Ce poste convient à un professionnel confirmé de la fonction personnel, de 35 ans minimum. Homme de réflexion et de négociation, il a l'expérience de la vie en usine. Résidence dans une ville universitaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 476, à Jeanne Faivre d'Arcier - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

- **MANAGEMENT PARTICIPATIF**
- **CERCLES DE QUALITÉ**
- **GROUPE D'EXPRESSION et de RÉSOLUTOION DE PROBLÈMES**

... Vous connaissez ?

Nous sommes un organisme de formation et de conseil.

C'est peut-être vous que nous cherchons !

Adressez lettre manuscrite et C.V. à :
AFCA - SIPCA International
8, rue La Fayette, 75009 PARIS.

France Agricole

Le 1er hebdomadaire Agricole Français et Européen en pleine expansion, recherche un jeune

Rédacteur

pour sa rubrique **ECONOMIE** et **GESTION.**

LE PROFIL :
- *Le poste convient à un candidat possédant une solide formation* supérieure en économie et gestion agricole, associée à une bonne capacité rédactionnelle.
- Des connaissances en informatique et en langues étrangères (dont l'Anglais) sont appréciées.
- Une première expérience professionnelle «sur le terrain» serait souhaitée.

LA REMUNERATION est motivante et évolutive.

LA RESIDENCE : PARIS.

Vous voulez en savoir plus ? Alors adressez rapidement votre CV détaillé avec lettre manuscrite et photo à PRAGMA-RECRUTEMENT 86 bis, rue Amelot - 75011 PARIS sous réf. M/FA.

PRAGMA®

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Important Groupe pharmaceutique français
à vocation internationale recherche

JEUNES DIPLOME(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(Licence, Maîtrise, Ecole de Commerce, Pharmacie...)

Intégré(e)s à une équipe de Délégué(e)s Médicaux, ils apportent au Corps Médical une information scientifique de qualité sur les produits du Laboratoire. Une première formation rémunérée sera assurée au siège de l'Entreprise, à partir du 20 Mai. Possibilité d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger. Salaire minimum de départ 100 000 Francs/an.

Postes disponibles en :

- Région Parisienne
- Région Centre
- Midi Pyrénées
- Auvergne
- Rhône Alpes
- Basse Normandie
- Picardie
- Nord
- Est
- Bretagne



Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo, sous référence 99
à l'attention de D. VOLTZ - **SYNTHELABO**
22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau S.A.

Votre métier : l'organisation vos outils : l'informatique, la bureautique

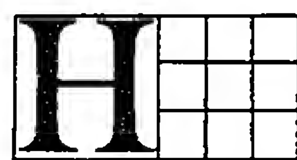
LE LIVRE DE PARIS, Importante filiale du Groupe HACHETTE – près d'1 Milliard de C.A., effectif de 3200 personnes – nous vendons par courtage ou par correspondance, livres, encyclopédies, ouvrages informatifs de prestige... Nous nous attachons à développer une informatique et une bureautique performantes pour accompagner l'accroissement de notre activité.

Notre équipe d'Organisation recherche son troisième **CHEF DE PROJETS ORGANISATION INFORMATIQUE.**

Rattaché directement au Directeur Administratif, vous définirez, réaliserez (ou ferez réaliser) et mettrez en place vos projets, en faisant appel tout particulièrement à nos outils **micro-informatiques** et à notre **infocentre** : gestion clients, optimisation promotion, gestion de production assistée, modèles statistiques, organisation administrative... Vous interviendrez dans un esprit de prestation de service et un souci de formation auprès des utilisateurs.

Jeune diplômé (e) (Ecole Supérieure de Commerce, MIAGE...) vous avez 3 ans d'expérience d'organisation, en Cabinet ou en Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., et prétentions), sous réf. 6039/LM, au Service Gestion des Cadres 12, rue François-1er - 75008 PARIS.



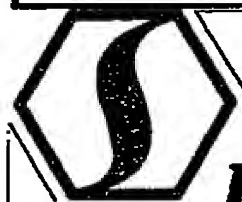
Développer notre process aujourd'hui en diriger l'exploitation demain — Paris

« Nous sommes une grande entreprise multinationale à la notoriété incontestée. En France nous occupons, de loin, la première place sur nos marchés. Nos résultats économiques, le développement continu de nos créneaux nous permettent d'accroître notre avance. »

Nous recherchons
un INGENIEUR GENERALISTE qui pilotera avec nous le développement technique de nos procédés, notamment dans le domaine de l'automatisation et du contrôle de process, dans un contexte technologique hautement évolutif. Il animera dans ce sens une équipe de spécialistes.

Nous souhaitons
rencontrer un jeune Ingenieur (Centrale, Arts et Metiers, Mines, etc...) qui désire valoriser une première expérience acquise dans le domaine de l'engineering ou de la production. Notre proposition doit déboucher à court ou moyen terme sur de FORTES RESPONSABILITES OPERATIONNELLES à Paris ou en Province. Les conditions offertes sont naturellement très attractives.

Nous vous remercions d'adresser une lettre de motivation et votre C.V., sous référence 9966 M, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui transmettra.



Chimiste

D.E.A. - Doctorat - 3ème cycle

Société de recherche pharmaceutique du groupe Synthélabo, nous recherchons pour notre Département de Recherche Chimique un CHIMISTE.
Au sein du groupe Développement, vous participerez à la recherche de nouvelles méthodes de synthèse de composés pharmaceutiques.
Votre expérience de 3 à 5 ans en **Synthèse Organique** vous permettra d'exercer vos fonctions (suivi des manipulations, interprétations IR, RMN...) en toute autonomie.

Une expérience en synthèse asymétrique constituera un atout fortement apprécié.

Le poste est basé à Porcheville (50 km Ouest de Paris).
Avantages sociaux, 13ème mois, horaires mobiles, restaurant d'entreprises.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Média-System, (réf. 4069), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.



Chef des services comptables

Nous sommes la filiale française (4,5 milliards de C.A, 700 personnes) d'un important groupe européen, à rayonnement international.
Nous recherchons un chef des services comptables pour lui confier la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, des comptabilités auxiliaires, de la clôture des comptes (normes françaises et S.E.C.) et de la fiscalité.
Directement rattaché à la direction générale, ce cadre de haut niveau animera une équipe de 40 personnes.
Nous souhaitons intégrer un véritable professionnel justifiant d'une **formation supérieure en comptabilité/fiscalité** (DECS minimum) et possédant une expérience d'au moins 10 ans, acquise de préférence au sein d'un groupe international. Des connaissances en allemand sont nécessaires.
Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris.
Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 013 M à



144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

AIR INTER

Nous avons pour objectif de développer les ressources humaines de l'entreprise : plus de 7 000 collaborateurs dont 750 cadres, et voulons renforcer l'équipe Gestion Prévisionnelle du personnel par un

CADRE EXPERIMENTE
FONCTION PERSONNEL

Fortement motivé par cette fonction, vous souhaitez prendre directement en charge des missions de recrutement et d'orientation, et participer à des études sur les fonctions et les carrières.

Vous avez une formation supérieure préparant à la Fonction Personnel (DESS, maîtrise...), complétée par une formation économique et une expérience dans le recrutement de cadres (2 ans minimum).

Cette annonce vous concerne.

Le poste est basé à Orly.

Adressez votre C.V., photo et prét. au Département Carrières et Emploi - **AIR INTER** - 1, avenue du Maréchal-Devaux - 91150 PARAY-VIEILLE POSTE.

MEDIA PA

Une communication de qualité dans un environnement international

Votre solide expérience des milieux de la Presse et du Tourisme International, vos qualités d'organisation, votre dynamisme et votre sens créatif, vous permettent d'être

Chargée des Relations Publiques
d'un Groupe hôtelier international

Votre goût pour un certain art de vivre et votre aptitude à l'écriture sous toutes ses formes : textes, communiqués, synthèses, brochures, sont des éléments déterminants pour promouvoir l'image de notre Groupe auprès des médias.
Dans le cadre de la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise, vous participez auprès de la Direction à l'élaboration de la politique Relations Publiques, établissez les plans d'actions et assistez les Directeurs d'hôtel dans la réalisation de ces actions.
Cette mission exige de nombreux déplacements de courte durée en France et à l'étranger et l'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 5588 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

média system

Notre grand groupe financier recherche,
pour renforcer le développement de ses activités

Un cadre administratif

Adjoint du Responsable de la Gestion des contrats (20 personnes), vous prendrez en charge le suivi et l'optimisation des procédures, ainsi que les relations avec l'informatique.
De formation supérieure (Ecole de Gestion ou Université), vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans une société du secteur tertiaire fortement informatisée (banque ou assurance par exemple). Vous avez une expérience réussie de l'encadrement.
Vos bons résultats vous permettront d'évoluer vers des responsabilités de chef de service.
Merci d'envoyer votre lettre + CV, sous référence 2072 à



144 rue de Rivoli - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

Société étrangère d'assurances sur la vie en forte expansion

JEUNE CADRE COMMERCIAL

*qui renforcera **l'équipe existante** du département des **assurances collectives.***

Ce candidat à fort potentiel (diplômé de l'enseignement supérieur et pratiquant l'anglais courant) dont la formation complémentaire sera assurée par la société, négociera à haut niveau avec les décideurs des entreprises et les cabinets de courtage.

Un salaire motivant et le remboursement des frais réels permettront à un candidat de valeur de progresser avec l'entreprise.



Envoyer CV, photo sous référence 1970 à notre Conseil
FMI RECRUTEMENT
43, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Important groupe industriel (3600 pers., 11 filiales France et étranger) en pleine expansion, renforce ses structures et crée un poste de **Responsable pour son Département Gestion des Ressources Humaines.**

Rattaché au Directeur des Relations du Travail, il animera et développera la formation, la communication interne et le recrutement au niveau du Groupe. Pilote d'une équipe de 4 personnes, il aura un rôle opérationnel de premier plan. Diplômé de l'enseignement supérieur, 35/40 ans environ, il aura acquis une expérience similaire en milieu industriel, réussie grâce à son sens des contacts, sa créativité et son dynamisme.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à Souriau, 11 rue Galliéni, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

SOURIAU : PARTAGER LA PERFORMANCE

DESSEIN

Groupe de la distribution réalisant un C.A. annuel de plus de 18 milliards de Francs

Plus de 100 Etablissements en France aux activités diversifiées

recrute pour son Siège à PARIS
avec fréquents déplacements de courte durée

Responsable de l' AUDIT INTERNE

RATTACHÉ DIRECTEMENT AU DIRECTEUR COMPTABLE DU GROUPE, IL DIRIGE ET ANIME UNE ÉQUIPE DE 5 AUDITEURS ET UN CONTRÔLEUR. Bénéficiant d'une délégation certaine, il établit le programme annuel d'audit avec l'accord du Directeur Comptable et l'acceptation du Directeur Général du Groupe, il suit de près l'action, veille à la formation permanente de son équipe (en particulier en Informatique), perfectionne les procédures pour les vérifications de différents types de services et activités. Il commente les rapports d'audit auprès des contrôlés, rend compte à sa hiérarchie et assure le suivi des recommandations.

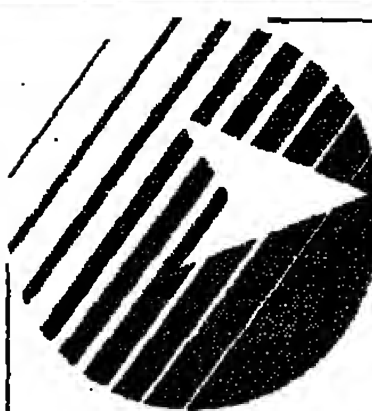
Un «professionnel» expérimenté

- FORMATION COMPTABLE SUPÉRIEURE : DECS complet + certificats supérieurs (organisation et Gestion - Révision)
- Déjà RESPONSABLE (en titre ou en second) du SERVICE D'AUDIT D'UN GROUPE IMPORTANT A ACTIVITÉS MULTIPLES ET FORTEMENT INFORMATISÉ OU SENIOR DANS UN DES GRANDS CABINETS D'AUDIT.

Expérience de la DISTRIBUTION appréciée.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscr., C.V. dét., photo et rémunér.) ss réf. 8400 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Développer notre Gestion de Production dans une Filiale du GROUPE MATRA

C'est ce que vous propose notre société de 2300 personnes qui recherche, pour l'un de ses sites industriels, un : (H/F)

Futur Chef de Projet Informatique

En relation directe avec notre Chef de Service Informatique et les utilisateurs, nous vous confierons le développement d'applications orientées gestion de production et l'encadrement d'Analystes-Programmeurs. C'est dire que vous savez dialoguer, convaincre et apporter une méthodologie, des outils ... tant à l'équipe qu'aux utilisateurs de la PRODUCTION.

Ingénieur de formation, vous possédez une première expérience réussie en milieu industriel dans un environnement IBM 43XX, CICS/DL1, et souhaitez rapidement évoluer en fonction de votre mérite dans un contexte performant à forte technicité. Le poste est situé dans une ville agréable de province au sein d'une filiale d'un Groupe puissant où les responsabilités évoluent.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo) sous référence L/FCP/M à notre Conseil Thierry de CARNE qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Groupe SYSECA

Pour participer à la définition détaillée et à la mise en œuvre de sa politique commerciale dans les secteurs défense, aéronautique, productique, génie logiciel, intelligence artificielle... tant en France qu'à l'étranger, nous recherchons un

ingénieur commercial

(HEC, ESSEC, ESCP...)

justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans la vente de produits ou de services techniques. ANGLAIS indispensable, ALLEMAND/ESPAGNOL appréciés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M103 A. GROUPE SYSECA - Direction du personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

LOGICIEL
INGÉNIERIE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES
(800 personnes - partenaire de 2 grands groupes industriels).

Vendre avec brio le sérieux et la technique

Westinghouse

Nous commercialisons en Europe des logiciels système et application fonctionnant sur configurations IBM. Une gamme de produits fiables et performants, une équipe technique et commerciale puissante, nous permettent depuis 15 ans de satisfaire une clientèle importante et fidèle, assurant sur les trois dernières années une progression de 50 % de notre Chiffre d'Affaires.
Une nouvelle orientation de notre catalogue nous amène à remodeler notre équipe commerciale. Nous recherchons un

INFORMATIQUE Chef de Département Ventes

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous justifiez d'une solide expérience commerciale réussie (au moins 5 ans), acquise dans la promotion de logiciels système ou dans la prestation intellectuelle.

Nous vous proposons :
- *La mise en place et le management d'une équipe d'Ingénieurs Commerciaux.*
- *La responsabilité en clientèle des négociations de haut niveau.*
- *Une réelle autonomie garantie par votre rattachement hiérarchique direct au responsable de notre Société française.*
- *Une rémunération motivante incluant un intéressement au Chiffre d'Affaires généré.*

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil sous réf. CPV/11/PG/03.

PSYCHÉ INFORMATIQUE - 16, RUE VIGNON, 75009 PARIS

psyCHÉ INFORMATIQUE

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des Ciments Français - CA de 2,8 milliards (consolidé 4,6 milliards) - des résultats régulièrement bénéficiaires, recherche pour ses unités de production

Jeunes diplômés d'écoles de commerce

option : finances comptabilité

Pour leur confier, après une période de formation théorique et pratique, des postes de responsabilité dans les domaines de gestion administative, la gestion du personnel, le contrôle de gestion usine.

Ces postes doivent conduire à la fonction de Responsable du Service Administration Gestion, directement rattaché au Directeur de l'usine, et dont la mission est d'assurer la bonne exécution des tâches précédemment citées et plus particulièrement de :
- veiller au respect des procédures comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
- participer aux développements, modifications, mises au point des applications informatiques de gestion centralisées et décentralisées.
- promouvoir le contrôle de gestion en usine et effectuer les études économiques nécessaires.

Nos divers établissements étant répartis sur l'ensemble du Territoire métropolitain, ces postes impliquent une disponibilité géographique. Des missions à l'étranger étant possibles, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. Une réussite dans cette fonction peut ouvrir de très intéressantes perspectives de carrière au sein du groupe. Lieu de travail en province. Les candidats seront logés lors de leur affectation en usine.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73819 M à
Mme CLERE, Sélé-CEGOS - 204, Rond Point du pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC

---

cegos informatique

NOTRE DÉPARTEMENT CONSEIL INFORMATIQUE
intervient aux différentes étapes de conception et de mise en œuvre des systèmes d'information (audit, plan informatique, étude préalable, cahier des charges, conduite de projets, formation). L'éventail de nos clients (organismes publics et entreprises privées), la nature de leurs demandes, s'élargissent. Pour les satisfaire, nous recrutons plusieurs :

INGÉNIEURS - CONSEIL

VOUS : êtes diplomé d'une grande école ou d'une université et vous souhaitez :
- Mettre en valeur vos connaissances et votre savoir-faire dans des contextes variés, au sein d' équipes pluri-disciplinaires.
- Enrichir une expérience, la mettre au service des entreprises pour contribuer à leur progrès.
- Exercer de façon libérale un métier vous permettant d'élargir votre domaine de compétence et d'accroître vos responsabilités.
- Progresser dans une organisation où vous pourrez développer vos capacités à entreprendre.

***ENSEMBLE**, nous étudierons votre candidature (lettre manuscrite et résumé de carrière) que vous aurez préalablement* adressée, sous la référence F10/02 à CEGOS-INFORMATIQUE - Département Conseil - Tour Chenonceaux 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

1 FORMATEUR CONFIRME

Le candidat, diplômé d'études supérieures, devra justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans la fonction.

Il aura une bonne connaissance de l'Assurance-Vie et des techniques de commercialisation auprès des entreprises et des particuliers.

Dans le cadre de sa fonction il aura à concevoir, préparer, animer et suivre les stages destinés à notre réseau et nos partenaires.

Adresser CV avec photo (restituées) et prét. sous réf. 4012 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

EXISTE-IL DEUX INGENIEURS GENERALISTES, CAPABLES D'ETRE DE GRANDS SPECIALISTES ?

(ECP, TP, IDN, ISEN, AM,...)

LEROY MERLIN

Notre expansion sur notre créneau, la distribution du bricolage, est très rapide et se fait dans l'ordre. Dans ce contexte, la Direction des services Travaux, Organisation et Logistique doit se renforcer en intégrant deux nouveaux ingénieurs.

INGENIEUR « MANAGER de TRAVAUX »

Votre rôle à l'intérieur du service travaux : Ayant participé à la préparation des appels d'offres, au dépouillement et aux choix des *entreprises retenues, vous aurez chez nous la responsabilité* complète (budget, qualité, délais) des travaux de construction de nouveaux magasins et de rénovation de magasins existants (gros œuvre, second œuvre, agencement, liaisons avec les services publics...). Vous avez 28 ans environ et une expérience acquise dans *une fonction d'encadrement sur chantier. Vous êtes un homme de* terrain. Vous aimez ce rôle de « manager de travaux » et êtes vous-même l'animateur et le défenseur de vos projets.

INGENIEUR « CHEF DE PROJET ORGANISATION »

L'organisation des flux de marchandises (depuis chez nos fournisseurs jusqu'au caddie du client), **la rationalisation** des circuits physiques existants (entrepôts, plateforme-transit, réserves de magasins) et **l'optimisation** des coûts induits, font parties des priorités du service Organisation.
Votre rôle : • détecter et analyser les besoins des partenaires de l'entreprise dans ces domaines, • élaborer, avec eux, les cahiers des charges, • assurer le suivi des réalisations jusqu'à, et y compris, la formation des utilisateurs. Vous êtes un ingénieur débutant doué pour l'analyse et efficace sur le terrain.

Ces deux postes, basés à une quarantaine de kms au Sud de Lille, impliquent de courts mais fréquents déplacements sur toute la France.
Alors, si vous êtes ces ingénieurs généralistes mais sans doute grands spécialistes, écrivez à Frédéric MOTTE avec C.V., photo et prétentions à Leroy Merlin, 401, route Nationale, 62290 Nœux-les-Mines.

هكذا من الأصل

Nous sommes une importante Société industrielle, filiale d'un groupe international classé dans les 50 premiers mondiaux et spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements mécaniques, électromécaniques et électroniques de grandes séries.

Afin de faire face à notre développement et pour participer avec la structure actuelle à la mise en place de l'organisation nécessaire, nous recherchons pour notre siège à PARIS: (H/F)

Plusieurs INGENIEURS

pour une mission d'au moins un an.

A la fin de cette période et selon les besoins de l'Entreprise, certains engagements définitifs pourront être proposés. Ces Ingénieurs seront affectés dans les Départements :

- ETUDES : Electromécanique et Plastique — Développement Electronique.
- PRE ETUDES : pour devis.
- QUALITE : Produits nouveaux : Plans d'essais, Homologation.
- TECHNICO COMMERCIAL : Suivi des dossiers clients.
- METHODES : Etude et mise au point de moules pour matières plastiques.

Cette proposition devrait intéresser tant des JEUNES DIPLOMES souhaitant faire connaissance avec l'Entreprise que des "MOINS JEUNES" qui nous apporteront leur expérience et leur maturité.

Nous vous remercions d'adresser votre CV sous référence 6813 en précisant le ou les domaines qui ont votre préférence à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

INGENIERIE THERMIQUE

PARIS — 2 Jeunes CADRES — Anglais professionnel

Filiale française d'un Groupe international spécialisé en thermique, évaporation, cristallisation, récupération de chaleur, nous recherchons aujourd'hui deux jeunes spécialistes

PROJETS PROCESS

Il travaillera en équipe sur des projets de 5 à 20 millions de F et interviendra plus particulièrement dans les calculs de dimensionnement et bilans thermiques prévisionnels et la préparation des propositions techniques. 3 ans d'études supérieures scientifiques et mathématiques, une première expérience de process et la pratique de l'utilisation d'outils micro-informatiques sont indispensables. Réf. 239.

ESTIMATION PROPOSITIONS

A partir des projets du process, il procèdera à l'estimation des coûts de l'ensemble des éléments des propositions et participera en équipe à leur mise en forme. Quelques années d'études techniques et économiques ainsi qu'une première expérience du cost estimating d'ensembles industriels mécaniques et chaudronnés sont nécessaires. Réf. 240.

Pour informations complémentaires et organisatiopn accélérée d'une rencontre, appelez le (1) 47 63 11 15 aux heures de bureau en précisant la référence. On peut également adresser son dossier à RHC, 65 avenue de Wagram, 75017 PARIS.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL



CONTESSE

Juriste pluridisciplinaire pour banque multifonctions

200 000 +

Nous sommes un groupe bancaire privé international auquel sont rattachées un certain nombre de sociétés. Nous recherchons pour notre direction financière un jeune cadre qui deviendra tout à la fois le responsable administratif des sociétés affiliées et filiales et aussi notre responsable juridique.

Vous assurez le suivi tant social qu'administratif de chacune des entités du groupe. En parallèle, proche des services opérationnels de la banque, vous fournissez assistance et conseil en matière juridique. Enfin, homme de conseil mais aussi de réalisation vous saurez vous impliquer concrètement dans la gestion de certains dossiers notamment le contentieux.

5 années d'expérience, pourquoi pas en cabinet, ont fait du juriste de formation droit des affaires que vous êtes, un généraliste à dominantes juridique et gestion. Une bonne pratique de la langue anglaise est requise pour ce poste.

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 7331 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Banque en développement

recherche
pour renforcer son équipe

TRADER D'OBLIGATIONS FRANÇAISES

Directement rattaché au Directeur Opérationnel du service, il aura pour mission de :

- Négocier les transactions sur les marchés comptant et à terme (MATIF) ainsi que sur celui des réméré ;
- Mettre à jour et suivre les positions ;
- Participer à la gestion des SICAV et fonds communs.

Ce poste sera pourvu par un candidat diplômé de l'enseignement supérieur en finance et connaissant les produits obligataires de la place.

Une bonne maîtrise de l'outil informatique et le goût du travail en équipe sont indispensables pour réussir à ce poste.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 7.075 M,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



Pour participer à notre expansion sur un marché en très forte croissance, nous recherchons un

commercial produit

justifiant d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente de produits informatiques ayant si possible des connaissances en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. Il participera à notre expansion sur un marché en très forte croissance.

Sa mission : PROSPECTER, PROMOUVOIR ET VENDRE

un produit logiciel d'intelligence artificielle

auprès d'ingénieurs responsables des services Etudes Avancées de grands groupes industriels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M103 B. GROUPE SYSECA - Direction du personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

LOGICIEL
INGÉNIERIE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES
(800 personnes - partenaire de 2 grands groupes industriels).

Emplois et Entreprises

TRÈS IMPORTANT
ORGANISME D'ASSURANCE
(proximité RER - 15' Étoile)
recherche

GESTIONNAIRES JURISTES

HF

maîtrise en droit privé (droit des assurances, droit de la construction, I.E.J. appréciés) ou bien expérience équivalente.

Après formation complémentaire, il leur sera confié la gestion de dossiers de sinistres de la construction, tant amiables que contentieux.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et niveau de rémunération sous référence 3027 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS



recherche

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure en gestion (Maîtrise ou Ecole de Commerce) il possèdera de préférence, une première expérience de la fonction en secteur tertiaire.

Il participera à l'élaboration et au suivi des budgets d'activité, de fonctionnement et d'investissements ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles procédures.
Possibilité d'évolution vers des activités opérationnelles.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo sous réf. 520 à
BPFD - Service du Personnel
31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.

Pierre Lichau S A

UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
DE SERVICE DE MAINTENANCE DE TELECOMMUNICATION
recherche pour PARIS :

ASSISTANT DU DIRECTEUR DE LA DIVISION ENGINEERING

Homme ou femme, ingénieur diplômé, il possède une connaissance approfondie des techniques de télécommunication et de l'informatique, ainsi que des transmissions de données et des réseaux.

Une expérience de quelques années est exigée.

Il assistera le directeur dans de nombreuses tâches, telles que : participer à la négociation des contrats internationaux, conseiller les succursales dans l'amélioration des services de maintenance, coordonner les actions de maintenance au niveau international et contrôler les performances, développer de nouveaux services, améliorer ou mettre en place les procédures nécessaires au bon fonctionnement de la division.

Une bonne connaissance de la langue anglaise lue, parlée et écrite est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 6, rue Lauriston, 75016 Paris, sous référence 8661.

CONTESSE

SOCIETE DE SERVICE
ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(800 personnes - CA 300 M.F.)
partenaire d'un groupe international
recherche

RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ

Homme de rigueur et de dialogue, sachant s'imposer naturellement tant par ses compétences techniques que par ses qualités relationnelles.

Le poste conviendrait à un ingénieur ayant dirigé des projets logiciels importants en s'appuyant sur une méthodologie stricte.

Il dépendra directement du directeur de secteur.

La connaissance du domaine des télécommunications serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à
N. 5170 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

PANASONIC FRANCE S.A.

Responsable du personnel

H/F

Filiale du Groupe MATSUSHITA, nous souhaitons associer à notre expansion sur le marché français de l'électronique grand public et professionnel un(e) responsable du personnel basé à notre siège parisien.

Vous assumerez l'intégralité de la fonction Personnel comportant la mise en œuvre d'une gestion dynamique des ressources humaines (recrutement, formation, dialogue avec les partenaires sociaux) et la gestion administrative (contrats, budgets, tableaux de bord, supervision de la paie).

En collaboration étroite avec notre Direction Générale et notre encadrement dont vous êtes le conseil, vous participez à la mise en œuvre d'une politique sociale adaptée à notre profil, celui d'un groupe jeune, performant et en constante évolution.

Environ 35 ans, une formation supérieure en gestion, une expérience réussie dans cette fonction acquise dans une société à vocation internationale, de dimension similaire à la nôtre (170 personnes), une bonne pratique de l'anglais sont les critères de base que nous retenons, mais nous recherchons aussi une personnalité ouverte au dialogue et prête à s'impliquer dans nos objectifs ambitieux de développement.

Merci d'adresser (lettre, CV et photo). Référence 884/3 M. Nous vous assurons confidentialité et réponse. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Important cabinet d'expertise comptable

165 personnes

recherche

FISCALISTE

Etudes : Préparations consultations.
Assistance aux contrôles. Environ 5 ans d'expérience. Formation expertise comptable (en cours ou achevée) et connaissance du droit des sociétés souhaitées.

Anglais lu et écrit. Poste évolutif.

Envoyer c.v., lettre manuscrite sous nº 7.083
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Saint Gobain Vitrage

Recherche
Pour son Centre de Développement de THOUROTTE (Oise)

Un physicien

Il se verra confier la responsabilité d'une équipe de 6 personnes chargée des contrôles de qualité de nos produits vitrages isolants et verres à couche : tests de vieillissement, mesures diverses de résistance à l'abrasion et à la corrosion, de spectrophotométrie, etc...

Outre la manipulation de divers appareils, il devra utiliser un ordinateur pour exploiter les résultats de ses mesures. Les candidats ont une formation en sciences physiques de niveau B.T.S ou I.U.T. et des connaissances en informatique. Ils doivent avoir un goût pour l'expérimentation.

Une première expérience d'animation d'une équipe serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite et CV à Madame Françoise TRIDON
Direction du Personnel S.G.V. - les Miroirs - 18 Avenue d'Alsace
92400 COURBEVOIE.

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS

THERMIQUE

ESTIMATION, PROPOS

mercial

duit logiciel

ligence artificielle

SYS

ISTANT DU DIRECTEUR DIVISION ENGINEERIN

Saint Gobain Vitrage

Un physicien

Responsable du personnel

Associer le respect de certaines valeurs humaines traditionnelles à une politique sociale avancée : tel est l'esprit dans lequel nous travaillons depuis plusieurs années (annualisation du temps de travail, participation sous plusieurs formes, politique de choix pour le salarié...), en recherchant l'innovation "productive".

Nous sommes l'un des leaders (2 500 personnes) dans notre secteur (Services) dans le centre de PARIS, et souhaitons confier à ce nouveau collaborateur auprès de notre Directeur des Relations Humaines une double mission :
– la supervision des services Administration et Gestion du Personnel (20 personnes environ),
– en matière sociale, l'élaboration autonome de notre communication interne et externe et le suivi des dossiers juridiques et contentieux.

A 35 ans environ, après une formation supérieure de type Grande Ecole, vous avez fait la preuve de votre charisme personnel, de votre sens prévisionnel et de votre aisance dans la communication dans diverses fonctions avant de vous spécialiser (depuis 3 ans au moins) dans les Relations Humaines où vous souhaitez pouvoir évoluer.

Prenez contact avec les consultants de A.I.R. qui traiteront en toute confidentialité votre candidature (C.V. + lettre manuscrite + photo + rémunération actuelle), 93, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, sous réf. 311.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

média system

Filiale Bâtiment (400 pers.) du Groupe **Campenon Bernard Construction,** en très fort développement dans une conjoncture réputée difficile, renforce ses structures et crée deux postes.

ASSISTANT DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Il contribuera, par son action, à doter la société d'une gestion des ressources humaines lui permettant de faire face au développement quantitatif et qualitatif très rapide de ses effectifs : mise en place, amélioration et suivi d'outils performants d'analyse, de prévision et d'appréciation, élaboration et gestion de la formation, développement de l'information et de la communication, participation à la réflexion stratégique en matière de Personnel.

Un bon niveau d'études supérieures (type Sciences Po) ainsi que deux années minimum d'expérience au sein d'un cabinet spécialisé ou de la Direction du Personnel d'une importante entreprise industrielle sont nécessaires pour tenir ce poste évolutif et demandant un excellent potentiel. (Réf. 506 C)

JEUNE JURISTE, CONSEILLER JURIDIQUE INTERNE

Il sera le spécialiste interne chargé d'intervenir, seul ou assisté de spécialistes extérieurs, sur toutes les questions d'ordre juridique concernant la société : celles spécifiquement liées à l'activité (contrats de sous-traitance, droit des marchés, garanties décennales...) mais aussi celles liées à la marche générale de l'entreprise (gestion des contrats d'assurance, de sécurité, responsabilité civile, droit social...).

Une maîtrise de Droit des Affaires assortie de deux ans minimum d'expérience soit en cabinet, soit en entreprise industrielle est requise pour ce poste demandant d'excellentes capacités de communication et une grande maturité. (réf. 506 B)

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo en indiquant votre rémunération actuelle sous la référence choisie, à notre Conseil **PSYNERGIE,** 66 Av. Victor Hugo, 75116 PARIS, qui étudiera votre candidature avec une totale discrétion.

DESSEIN



BATEG

ÉCOLE DES MINES
CHERCHEUR DÉBUTANT
(INGÉNIEUR)
Techniques nouvelles en énergétique du bâtiment
(CAO, MICRO ÉLECTRONIQUE MODELISATION, MÉTROLOGIE)
Ecrire + C.V. à :
ADNOT-ENSMP
60, bd Saint-Michel
75272 PARIS Cedex 06.

NOUS APPARTENONS A

UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES A PARIS

et nous recherchons notre

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

220.000 F/240.000 F ANNUELS.

Ce collaborateur de haut niveau se verra confier la gestion comptable et la mise en place d'un contrôle de gestion.

Les candidats que nous souhaitons rencontrer devront posséder :
- maîtrise de gestion + D.E.C.S. ou Ecole de Commerce + D.E.C.S.
- expérience similaire d'au moins 5 ans en comptabilité (acquise de préférence dans le secteur des assurances).

Si vous êtes intéressé par cette offre, merci de transmettre : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 7.062 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.
DISCRÉTION ABSOLUE GARANTIE.

P.T.T.

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP...

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

CONCOURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P.T.T.

Et si c'était vous qui bénéficiez de la formation d'une grande école de management public donnant accès à des postes de décideur au sein d'une entreprise qui se consacre à la communication sous toutes ses formes et applique les technologies de pointe dans un secteur en plein développement.
C'est ce que proposent la Poste et les Télécommunications aux lauréats du concours de l'Ecole Nationale Supérieure des PTT.

Devenez Administrateur PTT.
Une sélection de très haut niveau, à la mesure des plus ambitieux, vous ouvrira les portes d'une école unique en France...

Une formation rémunérée de 3 ans dont 17 mois à l'ENA vous préparera à exercer des responsabilités de cadres dirigeants.

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP... :

- La clôture des inscriptions est fixée au 26 MARS 1986.
- Les épreuves se dérouleront les 28 - 29 - 30 AVRIL 1986

3 jours pour entrer en contact avec tout l'avenir.

Ecole Nationale Supérieure des PTT 46 rue Barrault 75634 PARIS CEDEX 13.

PTT
Numéro vert
05 34 05 34
APPEL GRATUIT

média-system

L'EUROPÉENNE DE BANQUE

dans le cadre de son développement actuel recherche pour sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique un

CHEF DE PROJET
DE HAUT NIVEAU

Ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole et ayant 4 à 7 ans d'expérience bancaire dans un environnement de gros système IBM.

Patron d'une équipe importante, il participera à l'élaboration du Schéma Directeur Informatique et aura la responsabilité de l'ensemble des systèmes de synthèse (Comptabilité, Fichier Central...).

La réussite dans ce poste ouvrira des possibilités de carrière au sein de l'ensemble des Directions de la Banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence LM, à **L'EUROPEENNE DE BANQUE** - Direction des Relations Humaines - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

MEDIA BA



Progressez avec un leader !
INGENIEUR COMMERCIAL INFORMATIQUE H/F
Vous pouvez justifier d'une expérience réussie. Nous vous proposons de participer à notre développement.
Adressez-nous votre C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à :
aic 6 bis, rue Auguste Vitu 75015 PARIS.

MAIRIE DE MARLY-LE-ROI (Yvelines) recrute par mutation ou détachement
ATTACHÉ(E)
pour assurer la responsabilité des secteurs Enfance-jeunesse. Parmi ses missions, le titulaire du poste dirigera une association municipale chargée de l'organisation des centres de loisirs et centres de vacances (budget de l'association : 3 700 000 F).
Les candidats devront être titulaires du grade d'attaché (option animation et D.E.F.A. si possible).
Une bonne maîtrise de la comptabilité des associations sera exigée.
· Lettre + C.V. + photo à Monsieur le Sénateur-Maire de Marly-le-Roi (78160).

Important **MAITRE D'OUVRAGE** recherche un cadre à fort potentiel pour animer une équipe de chargés d'opérations (montage, négociation, réalisation et suivi technique) ce
RESPONSABLE PROGRAMMES IMMOBILIERS
- sera diplômé de l'enseignement supérieur,
- aura au minimum 5 ans d'expérience chez un promoteur,
- interviendra sur PARIS et LYON,
- rémunération prévue de l'ordre de 220 000 F/an.

Adresser candidature, lettre + C.V. s/réf. **1416**, qui seront transmis par :
Pierre Lichau S.A. - 10 rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Ingénieur d'affaires export
Biens d'équipement

Cette société française (1000 personnes environ) a acquis une excellente **notoriété dans le secteur des biens d'équipements lourds** concernant les lignes et procédés de **soudage** élaborés destinés à la **carrosserie** (automobile, aéronautique...). Elle a su s'imposer dans un marché fortement concurrentiel et réalise actuellement **60% de son CA à l'export.**

Rattaché au directeur commercial, cet ingénieur aura en charge :
- **le suivi d'affaires complètes sur un secteur essentiel pour l'entreprise** comprenant la **RFA**, la **RDA**, la **Tchécoslovaquie** et la **Hongrie** : mise au point des propositions et cahiers des charges, négociations, suivi des études et des réalisations, essais.
- **la liaison entre les clients, les responsables commerciaux de la filiale allemande,** ou les agents des pays concernés, **et les services de la société.**

Ce poste, basé dans la proche banlieue sud de Paris, convient à un candidat d'au moins 30 ans ayant acquis une **solide expérience** dans une fonction soit de **technico-commercial**, soit d'**ingénieur de production** (BE, méthodes, fabrication).

Le goût des relations avec les clients et une maîtrise courante de l'allemand sont indispensables. Déplacements de courte durée.

Si vous répondez à ces critères, écrivez en envoyant CV, références et prétentions sous n° 86022 M à
CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

Nous recherchons
LE RESPONSABLE
d'une cellule autonome chargée de la
VENTE A L'ETRANGER D'ENSEMBLES IMMOBILIERS
et tous équipements pour collectivités, logements, bases-vie, hôtels, écoles, etc...
Formation ingénieur B.T.P. - Anglais courant
Réelle expérience de l'exportation dans ce secteur.
Disponibilité rapide.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, références, prétentions sous n° 2033 à LTA 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION (Edition publicitaire et presse d'entreprise). recherche
CHARGÉ(E) DE DOSSIERS
3 à 5 ans d'expérience
Fonctions et compétences : rédaction, édition, suivi clientèle.
Qualités : rigueur, créativité, dynamisme.

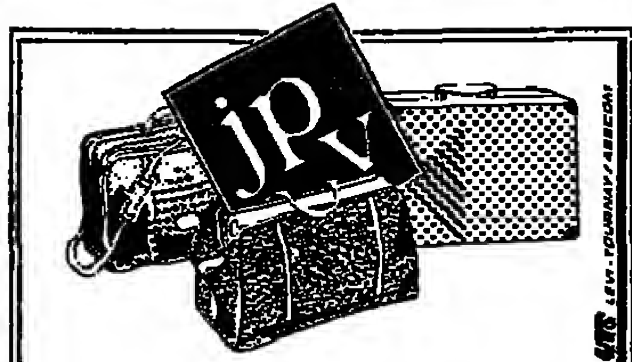
C.V. et prétentions à : PUBLICS 48, r. St-Honoré, 75001 Paris.

FILIALE FRANÇAISE DE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
– Formation en chimie. Expérience 5 ans, secteurs peintures, encres, plastiques.
– Anglais indispensable. Autre langue C.E.E. appréciée

Envoyer C.V. + photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 7084 M 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS



Jean Paul Vella conseil
change d'adresse :
23 Rue La Boëtie - Paris 8e
42 65 86 71
A partir du 3 Mars

SOCIETE FINANCIERE
(Rond-Point Champs Elysées) recherche
ASSISTANT BOND/STOCK DEALERS
Age : 25 - 30 ans. Avec une première expérience du marché des valeurs mobilières.
- Aptitude à la négociation - Bonne formation économique - Formation complémentaire assurée - Anglais indispensable.
Adresser CV manuscrit + photo et prét. à
M. ONODA, NOMURA, 19, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.
cofap

URGENT
Magazine grand tirage cherche
CHEF DES INFORMATIONS
Solide expérience professionnelle exigée.
Envoyer CV et prétentions sous n° 7 088 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

UN AVENIR PROMETTEUR
pour un jeune diplômé
IUT - BTS MAINTENANCE
ÉLECTROMÉCANIQUE OU ÉLECTROTECHNIQUE

Vous êtes : jeune diplômé ou avec une première expérience. Plein d'enthousiasme, attiré par la restauration, vous avez le goût des responsabilités.

Nous sommes : le leader de la restauration libre service : 95 unités autonomes en France.

Nous vous offrons :
- une formation aux techniques de la restauration et de l'organisation du travail.
- pour les candidats de valeur, une évolution certaine dans les trois ans vers un poste de Directeur de Restaurant.

Pour nous permettre de mieux vous connaître, écrivez-nous.
D. DUHAMEL FLUNCH S.A.
21, rue Saint-Fiacre
75002 PARIS.

Société spécialisée dans la Distribution physique des produits de grande consommation, recherche pour région ORLÉANS
RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Formation : DUT économie transport ou équivalent
Expérience en gestion informatisée de stocks indispensable. Goût des responsabilités et du travail en équipe.

Le salaire suivant expérience ne sera pas inférieur à 110 000 F/an.

Ecr. avec CV et prét. s/réf. 3 722 à Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

secrétaires

Recherche
SECRÉTAIRE DACTYLOGRAPHE
Franç.-Angl., BAC ou équival. 2 j. 1/2 par sem. pr Paris 14e
Ecrire sous le n° 7 087 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09. PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

POUR VOS AFFAIRES AU JAPON, IL VOUS FAUDRAIT UN CADRE SUPERIEUR FRANCO NIPPON

- Il est aujourd'hui cadre supérieur très apprécié dans une entreprise française très connue.
- Français ayant la quarantaine, parlant et lisant couramment le japonais et bi-lingue anglais.
- Grand spécialiste de l'Extrême Orient en général et du Japon en particulier et très introduit dans la société japonaise
- Il pourrait être demain votre collaborateur pour développer vos produits de luxe ou de grande consommation vers le Japon et les pays satellites

Écrire à
BENARD ET DU PAYRAT
5, rue Pelouze 75008 Paris, qui transmettra.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE PERFORMANTE
exportatrice de biens d'équipements, machines, matériels agricoles, etc.
JE SUIS UN COMMERCIAL DE TALENT
34 ans, formations techniques, trilingue français, arabe, anglais. Je vous offre mon expér. du Proche-Orient et mon efficacité.
RENCONTRONS-NOUS
Ecrire sous n° 7 064
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

HEC - CPA. — Licence Droit. Vaste exp. gestion administrative et financière et relations humaines. Rompu problèmes financement et négociations haut niveau et avec partenaires sociaux. Avec ou sans apport en capital.

INTÉGRERAIT équipe de conseils performante ou en création, Paris, Midi-Pyrénées ou Grand Sud-Ouest. BCO/LA 804

DIRECTEUR SOCIÉTÉ DE CONSEIL. — 45 ans. Ecole Centrale, IAE, Anglais, Espagnol, Allemand, 18 ans exp. dans la Direction d'importants projets en organisation et informatique dans entreprises de différents secteurs.

RECHERCHE responsabilités similaires comme Directeur-Organisation et Informatique, Directeur Administratif, Directeur Département, Sociétés de services Paris/Province. BCO/MS 805

ASSISTANT-ANIMATEUR DE RÉGION - DÉLÉGUÉ MÉDICAL. — 45 ans. Etudes Supérieures, 18 ans exp. laboratoires internationaux. Préparation réunions Direction régionales. Animation équipes. Training. Préparations supports visuels. Organisation congrès. Manifestations. Préparations campagnes, noveaux produits. Pré-études Marketing sur terrain.

RECHERCHE poste Animateur régional ou hospitalier. RP-Normandie, Aquitaine. BCO/MS 806

38 ANS. — Formation marketing + ICG. DIRECTION ADMINISTRATIVE dans Sociétés 500/1 500 personnes. Gestion du personnel, Recrutement, Formation, Relations avec Syndicat, Restaurant d'entreprise, Services généraux. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - JURIDIQUE. Négociations de reprise et cessions d'entreprises. Budget et Contrôle de Gestion des filiales.

CHERCHE poste Paris banlieue Ouest avec large initiatives et responsabilités. BCO/JV 807

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CHAUFFEUR SECRÉTAIRE profes. H. 40 ans, 10 ans exp., rech. pte stab. société ou direction. Ecrire sous le n° 1 637 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. maîtrise Droit privé, DUT carrières juridiques et judiciaires, tril. angl., ital., ch. emploi Paris ou dépts 92, 93, 95 pour avril. 47-85-28-26 après 19 h ou 47-38-55-00. p. 3116 (h.b.).

Jeune Hme 23 ans, dégagé O.M., bilingue all., nombr. séjours étranger, exp. vente, recherche situation agent commercial. Initiatives et responsab. Libre de suite. Ecrire sous le n° 7079 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 40 ans, cadre admin., ch. poste sur Paris Assistante Direct. Personnel ou Direct. Générale. Solide expér. (15 ans) recrut., admin., relat. pub., secrét., anglais, italien. Ecr. s/réf. 5555 à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

J.H. 28 a., docteur d'Etat en Droit, ch. 1er emploi de services juridiques, entreprises, collectivités locales, région Paris. Etudiera ttes propos. Ecrire sous le n° 7068 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dir. des vtes adj., 34 ans, loisirs tech. gd public, ch. pte dir. des ventes, marché similaire. exp. gde distrib. + import. Anglais courant. Ecrire sous le n° 7086 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ing. chef de projet 34 a., 10 a. exp. proj. CAO CIR. INTRGR. MOS-VLSI de A jusqu'à Z. Spécial. HARD SOFT Temps réel. sur uP. Libre de suite. Ecrire sous le n° 1602 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

30 ans - Ingénieur A.M.
Automatisme électronique,
- Directeur technique
- Chef de production ou
- Ingénieur conseil.
Libre de suite pour mission à l'étranger ou en France. Ecrire sous le n° 1601 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. ESC gestion finance comptabilité, anglais, stages début. cherche emploi. 34-75-57-64.

Cherche baby sitting, repassage, ménage. Francine, 42-33-90-48 à partir de 16 heures.

Architecte DPLG 32 ans rech. missions archit. intern. - design. rehab. Tél. 42-77-11-03.

AGRÉGÉE DE LETTRES
sachant lire et écrire cherche à exercer
Téléphone : 42-82-22-29.

J.F. expér. film vidéo, 38 ans, doc., sens des responsabilités cherche poste eng., lic. art. Téléphone : 42-45-03-63.

Fme quarantaine, s'occupe enfants, poss. aide scolaire, ts les jrs à partir 16 h 30, même w.-e. Tél. 45-44-72-23.

SECRÉTAIRE réf. : CINEMA rech. poste similaire ou autres. Tél. 46-33-52-65.

H. 25 ans, DEA Eco du travail et diplôme communication + expériences cherche emploi Service Personnel ou relation publique. Tél. le matin 46-81-01-50.

Rédactrice presse, pub et RP cherche travaux free lance Téléphone : 43-38-79-63.

CADRE SUPÉRIEUR
39 ans
(CNAM + IESTO
Forte expérience
(conseil et entreprise)

ORGANISATION INFORMATIQUE GESTION

prop. sa collabor. à sté dynamique Paris ou banl. sud
Ecrire sous le n° 7.040 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Niv. 2e année doctorat, 3e cycle et de paléographie grecque donne cours de grec ancien Déchiffre et collationne tous manuscrits grecs. Téléphone : 42-01-89-05 ou 42-41-63-19.

COMPTABILITÉ INFORMATIQUE
J.H. 28 ans, DECS, 5 ans expér. dont 2 de chef comptable. Form. analyste concepteur en systèmes d'information ch. poste impliquant sa double compétence
Ecrire sous le n° 7.070 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ing. géologue, 15 ans d'exp. dont 7 Outre-Mer (ds rech. min., géotech. hydrogéol.) cherche emploi M. STEFAN. 107, bd Charonne, 75011 PARIS.

Cadre administratif sup. de co, 20 ans expér. organisation, adminis. commerciale Fr. et export, achats et cost. control., angl., esp., courant rech. poste responsabilité en rapport Téléphone : 47-50-59-78.

formation professionnelle

Demandeurs d'emploi
L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose un stage gratuit de huit mois
INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION
participants : BAC + 3 minimum - 21 ans et +
habitant Paris depuis plus d'un an - Connaissances de base en comptabilité générale
Cette formation vous apportera une compétence double en informatique et gestion
Début du stage 14 Avril 1986 - recrutement immédiat
Renseignements : Tél. : 47.66.84.22 poste 25
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
63, Avenue de Villiers, 75017 PARIS
BC

DEMANDEURS D'EMPLOI
IBIA
VOUS PROPOSE UN STAGE GRATUIT
MONITEUR/TRICE
en micro-informatique
participants : niveau bac + 2 exigé (21 ans et +) - durée 7 mois
Habitant Paris depuis plus d'un an
Début du stage : 7 Avril 1986 - Recrutement immédiat
Renseignements : Tél. : 47.66.84.22 poste 25
BC

DEMANDEURS D'EMPLOI
ADIP vous propose UN STAGE GRATUIT
Responsables Technico-Commerciaux en micro-informatique
participants : niveau bac + 2 (21 ans et +) durée 7 mois
Habitant Paris depuis plus d'un an
Début du stage : Avril 1986
recrutement immédiat.
Renseignements : 45.72.02.08 - Michèle ZILBERMAN
BC

IFACE
Formation de Formateurs
(stage rémunéré)
Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.
Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la Républiqe 75011 Paris Tél. 43.55.39.08 poste 1207

DEVENEZ CRÉATEUR D'ENTREPRISE
Stage de création d'entreprise agréé par le Conseil de Paris, pour cadres et assimilés, demandeurs d'emploi.
Du 3 mars au 25 juillet.
Renseignements : ISEF FORMATION
42-60-95-08
Inscriptions à l'ANPE avant le 24-2-86.
Réunion d'information :
jeudi 20 février de 14 h à 17 h.
23, rue de la Sourdière, 75001 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt
MARAIS VOSGES
Dans somptueuse restauration DBLE SÉJOUR + CHAMBRE. JARD. PRIVATIF. Parking. EMBASSY - 45-62-16-40.

6e arrdt
DUROC 48 m²
Sé. + chambre, cuis., bains, 1er ÉTAGE, CLAIR, CALME. GARBI - 45-67-22-88.

8e arrdt
ÉTOILE, imm. standing, récept. triple, 3 chbres, poss. 4, bien exposé, 3 bains, w.-c., 3 serv., cuis. équipée, office, 2 park. location. Tél. : 42-61-22-81.

20e arrdt
(20e près) Sté pptaire vend : 3 pav. + 1 studette indép. en enfilade sur même terrain, idéal gde famille ou vente séparée. important prêt si sérieux et salaire, travaux à finir, choix matériaux possible. Tél. : 48-97-48-48.

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE PRÈS R.-CHATEAU, Bel imm. p. de t. 1973, 3e ét., asc., entrée, STUDIO, bains, cuis., loggia 12 m². 47-27-26-38.

93 Seine-Saint-Denis
LIMITE VINCENNES
450 m Mo CROIX-CHAVAUX, imm. récent, 3 p. 68 m², cave, parking, balcon. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
48-73-50-22, 48-73-47-71.

94 Val-de-Marne
NOGENT-SUR-MARNE
à 100 mètres du RER et bois, très bel imm. 130 m², séjour + 3 chbres, box 2 voitures. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

Province
AIX BANLIEUE EXCEPTIONNEL
Dans bastide aixoise appartements grande classe 200 m². PRIX SOUS VALEUR : 1.500.000 F. Tél. : 91-37-05-21.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-89-79-73

locations non meublées offres

Paris
AV. DE VERDUN, dans bel imm. ancien, 7e ét., asc., vue très dégagée, 3 p., cft. 4.500 F + ch. Tél. le matin : SEGECO, 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Sociétés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99.

Pour cadres et personnel mutés BANQUE FRANÇAISE rech. appts à louer toutes catégories, villas, Paris et banlieue. 45-03-30-33.

locations meublées offres

Paris
APPT HOTEL + PARK.
2, 3, 4 personnes 1.200 F/semaine. Prix spécieux au mois. Mo, R.E.R., Le Parc, St-Maur. GANDOLFI - 48-83-23-42.

PRÈS CHAMP-DE-MARS GD STUDIO, TT CFT, PARKING 5.000 - C.I.I. 47-54-05-29.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation, RM, RC, SARL, constitution sté. 47-63-47-14.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 43-59-77-55

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

locaux commerciaux

Ventes

VAL-DE-MARNE, 12 km Pte Bercy, vd libre imm. cciel, 1.500 m² burx activités laboratoires, stockage, locx mod. et équip. GERANT, 42-33-04-30.

immeubles

STRASBOURG - CENTRE
TRÈS IMPT IMMEUBLE
entièrement commercial, environ 2.000 m² développés. Locataires de 1er ordre. A vendre cause partage. Offre s/réf. 261 à Agence HAVAS, 17, rue du Vieux-Marché-aux-Grains, 67082 STRASBOURG Cedex.

hôtels particuliers

17e PORTE CHAMPERET PRÈS CHARMANT HOTEL PARTICULIER 280 m² + JARDIN 150 m² ÉTAT EXCEPTIONNEL. DÉCOR MODERNE. PARKING. FRANK ARTHUR, 45-62-01-68.

pavillons

Dernière BUTTES CHAUMONT, pavillon au charme fou sur jardin clos, insonorisé, idéal pour mélomane. REDES - 47-00-29-73.

PRÈS ST-NOM-LA-BRETÈCHE (Yvelines). Maison 8 pièces. PARC 2 HA. VUE DÉGAGÉE. M.B.I. (1) 42-25-04-44.

villas

MEUDON
Villa « Mansart ». 9 P., terr. 1.000 m². 2.500.000 F. - C.B. 45-34-41-75.

propriétés

PERREUX - PARC
Très belle ppté s/1.300 m² terrain planté, récept. 75 m² + 5 chbres, 2 bains + s. d'eau + logement serv. Gar. 3 voitures.
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

BORD DE SEINE 8 KM PTE MAILLOT
10 mn R.E.R.
SUPERBE PROPRIÉTÉ
environnement exceptionnel.
PARC 5.000 m²
ARBRES CENTENAIRES
réception 200 m². 8 chbres.
DIVISION POSSIBLE
KATZ : 47-41-33-33
SPÉCIALISTE BANL. OUEST.

8 KM PAU SUD
Part. vds maison 290 m² + ss jardin 4.200 m² clos, piscine, vue Pyrénées. Tél. : 59-21-72-64.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
préférence Sologne ou région centre, discrétion assurée
Ecrire Havas Orléans, n° 204.458. B.P. 1519, 45005 ORLEANS CEDEX.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire. 75011 PARIS. 43-55-61-58

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

Le Monde

ECONOMIE

Les enjeux des élections régionales

LANCÉE à un train d'enfer immédiatement après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la réforme de la décentralisation a connu successivement plusieurs phases : institutionnelle, législative, réglementaire, technique. Elle reçoit maintenant une sorte de consécration politique avec l'élection, le 16 mars, de 1840 conseillers régionaux au suffrage universel.

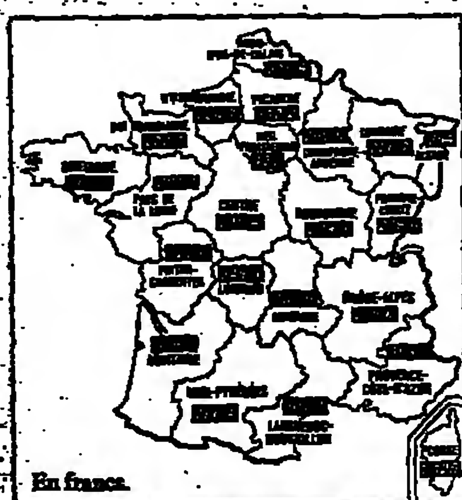
A côté de l'Etat, selon une architecture en poupées gigognes, les collectivités locales (régions, départements, communes) pèsent d'un poids économique et financier considérable. La décentralisation a eu progressivement des conséquences importantes sur la redistribution des ressources publiques, des impôts, des investissements, des aides sociales ou des subventions aux entreprises.

Trois séries de chiffres illustrent cette évolution :

- *Les budgets des collectivités ont, en 1984, atteint 418 milliards (286 pour les communes, 117 pour les départements, 15 pour les régions). Les seules dépenses des régions ont augmenté de 157 % entre 1980 et 1984 ;*
- *La fiscalité directe régionale a augmenté, depuis 1981, à un rythme deux fois plus élevé que la fiscalité des départements et des communes ;*
- *Il est dénombré quelque 800 000 fonctionnaires territoriaux.*

Le 16 mars, les Français ne choisiront pas seulement des députés. Ils éliront ceux et celles qui, concrètement et quotidiennement, prendront en charge, pour une large part, l'avenir économique du pays.

F. Gr.



Dessinée selon la technique de la l'anamorphose, cette carte fait apparaître les régions selon l'importance de leur budget par habitant. Il faut l'interpréter avec mesure, la Corse bénéficiant de nombreuses subventions et l'Ile-de-France percevant une taxe spécifique. Chaque carré (43 en Ile-de-France) correspond à 10 F.

Pour quelques gallons d'essence...

Chaque Français ne verse que 176,50 F d'impôt pour sa région.

POUR la première fois dans l'histoire des monarchies, des empires et des républiques françaises, vingt-deux conseils régionaux en métropole et quatre outre-mer seront élus, le 16 mars, au suffrage universel. Si, politiquement, l'événement est d'une portée considérable – bien que le scrutin législatif et l'agitation qui l'entoure l'occultent en partie, – en revanche, les Français apprécient mal le rôle économique et le levier financier que constituent les régions.

Drainent-elles des sommes importantes ? De quel poids pèse leur fiscalité ? Peuvent-elles emprunter, investir, acheter des immeubles, aider à créer des entreprises, embaucher du personnel ? En plaçant désormais les régions sur un pied d'égalité juridique avec les communes et les départements, les lois et décrets successifs publiés depuis mars 1982 sur la décentralisation ont-ils compliqué ou simplifié les circuits administratifs, les procédures économiques et la vie des citoyens ?

Considérées de 1972 à 1980 comme des organismes secondaires et formels, les régions existent bel et bien aujourd'hui dans le paysage administratif, politique et économique français, et leur rôle s'accroît chaque année. Partenaires privilégiés de l'Etat à travers les contrats de plan (1), elles ont vu leurs budgets s'accroître de 40 % entre 1980 et 1982 et de 83,6 % entre 1982 et 1984.

En 1985, la croissance a encore connu un bon rythme : + 12,3 %. Et l'avenir, semble-t-il, n'est pas au repli, si l'on en juge du moins par l'augmentation du volume des prêts consentis par la Caisse des dépôts aux régions en 1985 : + 52 % (après, il est vrai, un recul de 11,5 % l'année précédente).

Bref, les vingt-deux conseils régionaux de métropole injectent dans l'économie près de 17 milliards de francs (dont 4,3 pour la seule Ile-de-France). Ce chiffre peut paraître faible comparé à l'ensemble des budgets locaux (y compris les communes et les départements), qui atteignent quelque 437 milliards, (en 1985).

Mais les dépenses des régions, malgré un ralentissement récent explicable par le mouvement général de désinflation, progressent à un rythme encore deux fois supérieur à celui des autres collectivités.

Quatre niveaux d'administration

Dans le concert des institutions décentralisées, la place à laquelle elles prétendent s'élargit donc, ce qui ne va pas d'ailleurs sans soulever des interrogations parmi les hommes politiques ou les juristes inquiets de la superposition de quatre niveaux d'administration – la commune, le département, la région, l'Etat, – sans parler de l'Europe...

Toutefois, autant de régions, autant de situations et de politiques particulières. La Corse et l'Ile-de-France bénéficient de ressources spécifiques. Les régions d'outre-mer ont un statut à part. Elles ne peuvent donc, sans les fausser, entrer dans les comparaisons générales. Mais, si les dépenses régionales – exprimées en francs par habitant – placent la Bourgogne, la Franche-Comté, Midi-Pyrénées ou les pays de la Loire dans la moyenne (287 F), Provence-Alpes-Côte d'Azur et Limousin la dépassent nettement (358 F et 349 F), tandis que le Centre (216 F) et la Basse-Normandie (222 F) restent à la traîne.

Le Limousin – petite région peu peuplée, handicapée et pourtant décidée à aller de l'avant – détient la palme pour la progression des dépenses d'investissements en 1985 : + 26 %. En Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais, en revanche – est-ce la conséquence des douloureuses reconversions industrielles qui les frappent ? – les investissements ont légèrement reculé.

Principaux reproches entendus : *« Ces nouveaux échelons n'ont d'autre utilité apparente que d'embaucher des fonctionnaires supplémentaires et d'alimenter la bureaucratie. Tandis que l'Etat cherche à ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite, les régions, mais aussi les villes et les conseils généraux, recrutent sans compter, créent des agences, des offices, des associations, des bureaux, des services. Leurs présidents achètent des voitures, font bâtir à grands frais des « palais », acquièrent le matériel informatique dernier cri... »*

Outre le fait que de telles insinuations mériteraient d'être étayées, il paraît difficile que les collectivités locales, investies de nouvelles compétences et d'une nouvelle légitimité, ne s'installent pas dans des bureaux corrects, distincts de ceux de l'Etat, ou n'enrôlent pas du personnel de qualité. Tout est question de mesure.

Et s'il est vrai que telle ou telle région a pu, à droite comme à gauche, se laisser aller à quelques dérapages, les frais de personnel, qui ont progressé de 33 % en 1985 à cause des transferts de compétence, ne représentent en tout et pour tout que 6,4 % des budgets de fonctionnement. Et si chaque Provençal verse 15,76 F pour « ses » fonctionnaires, le Rhône-Alpin ne paye que 2,87 F, le Breton 2,91 F et le « Francilien » 5,25 F.

Variable d'une région à l'autre, la situation n'est toutefois pas satisfaisante : d'abord parce que l'Etat répugne à transférer aux collectivités locales des fonctionnaires de grade élevé (elles doivent donc aller recruter sur le marché libre, des contractuels) et ensuite parce que le complexe statut de la fonction publique territoriale ne se met en place qu'avec une lenteur toute administrative.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 36.)

(1) De 1984 à 1988 (période d'exécution du IXe Plan), l'Etat versera 38,9 milliards de francs et les régions 25,9 pour des opérations prioritaires choisies d'un commun accord par les deux partenaires.

QUATRE ANS DE DÉCENTRALISATION

Tambour battant

Une rupture : l'Etat a abandonné de nombreux pouvoirs aux collectivités locales

« *QUAND une réforme est nécessaire, il faut la mener à bien tambour battant.* » La formule est de Michel Debré, mais c'est Gaston Defferre qui l'a appliquée. Il ne s'est pas écoulé plus de six mois pour que l'Assemblée nationale vote, le 28 janvier 1982, le projet de décentralisation devenu loi du 2 mars 1982. Un projet adopté par le conseil des ministres du 15 juillet 1981, trois semaines seulement après qu'eut été constitué le gouvernement Mauroy.

Le texte de décentralisation, qui reprenait l'essentiel du projet de Christian Bonnet *« sur le développement des responsabilités des collectivités locales »* (1), fut, dans un premier temps, moins complet. Pour aller plus vite. Mais la loi du 2 mars 1982 fut une étape politique de rupture qui vit l'Etat abandonner de nombreux pouvoirs aux collectivités locales.

La décision qui a le plus frappé l'opinion publique à l'époque – et l'une des seules probablement dont les Français se souviennent – fut le transfert des pouvoirs des préfets à des élus : les présidents des conseils régionaux et généraux. On pensa appeler ces derniers conseils départementaux, mais on s'aperçut à temps que le maréchal Pétain les avait ainsi dénommés. Le projet Bonnet, essentiellement technique, ne touchait pas, lui, aux pouvoirs des préfets.

Réforme considérable : depuis 1871, le préfet était à la fois le représentant de l'Etat dans les départements et le pouvoir exécutif de l'assemblée départementale. Il en allait de même depuis 1972 pour la région, soumise au préfet du même nom. La loi de 1982 ne laisse au préfet – devenu commissaire de la République – que le titre de délégué du gouvernement. Après quelques hésitations, on a attribué aux présidents des conseils de région et de département la double fonction de président des assemblées et de responsable de l'exécutif.

Séparation

Le département et la région sont ainsi séparés de l'Etat. La liquidation de cette communauté entraîne la séparation des personnels : on partage les préfectures, les directions de l'équipement et de l'action sociale... ce qui relève de l'Etat et ce qui relève des collectivités locales. A terme – c'est-à-dire en 1991, – chacune des deux parties financera ses propres troupes. Le tri et les reconversions ont commencé.

Toutefois, la nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales ne s'est pas limitée à cette révolution politique qu'a été la perte de pouvoirs des préfets. Elle a porté sur trois autres domaines.

- Le premier a été la suppression de la tutelle d'Etat sur les actes administratifs des collectivités locales : passation des marchés, reprise de firmes ou aide à des entreprises en difficulté, engagement de personnel, promotions...

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

(1) Christian Bonnet, alors ministre de l'intérieur, avait déposé fin décembre 1978, sur le bureau du Sénat, un projet de loi de décentralisation. Ce projet touchait de très nombreux aspects de la décentralisation, jusque et y compris la démocratie locale. Le droit de pétition et de référendum était évoqué.

En raison de la publication des résultats électoraux la parution du prochain Le Monde ÉCONOMIE est avancée au numéro du samedi 15 mars, daté 16/17

Tambour battant

(Suite de la page 35.)

Tout cela a disparu et a été remplacé par le *« contrôle de légalité »* qui permet au commissaire de la République de vérifier si la loi est respectée et éventuellement de transmettre un dossier litigieux aux tribunaux administratifs, ce qui a commencé de se faire à la grande fureur de quelques maires. En revanche, le représentant du gouvernement n'a plus son mot à dire sur l'intérêt des projets ou leur opportunité.

● Le second est la suppression des tutelles financières dans tous les cas où les budgets des collectivités locales sont normalement établis, c'est-à-dire présentés en équilibre et dans les délais légaux. Si en revanche un département, une région ou une commune ne respecte pas ces règles, le commissaire de la République conserve le droit d'intervenir ; mais il doit maintenant le faire en respectant des procédures plus contraignantes, notamment en demandant l'avis de la chambre régionale des comptes créée en 1983 et présidée par un magistrat de la Cour des comptes.

Il ne peut imposer un budget à une collectivité locale ou modifier celui-ci que dans la mesure où la chambre juge négativement les actes budgétaires de la région ou du département. Il peut s'agir d'un retard, d'un déséquilibre entre dépenses et recettes ou de la non-inscription de dépenses obligatoires, du genre remboursement de dettes, aide sociale, enseignement privé. Le cas pourrait même se présenter où le préfet imposerait un plan de redressement financier sur plusieurs années. Mais il ne pourrait intervenir qu'avec l'accord de la chambre régionale des comptes.

● Le troisième enfin : la suppression des tutelles techniques. Des normes et procédures moins nombreuses que par le passé seront progressivement rassemblées dans un code (salles de sport, crèches, équipements culturels et sociaux...). L'Etat pourra alors les imposer. Mais en dehors d'elles les collectivités locales seront libres.

Enfin – et cela est très important, – les régions, qui étaient des établissements publics, ont été transformées en collectivités territoriales par les lois du 10 juillet 1985 et du 6 janvier 1986. Elles ont acquis du même coup la possibilité d'engager elles-mêmes et de réaliser des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Cette possibilité nouvelle sera, d'une certaine façon, légalisée par l'élection, le 16 mars, de conseillers élus au suffrage universel direct.

Transferts

La loi du 7 janvier 1983, qui a constitué la deuxième grande étape du processus de décentralisation, a transféré de nombreuses compétences de l'Etat aux collectivités locales (2). Ces transferts se sont étalés sur trois ans.

En janvier 1983, la formation professionnelle continue et l'apprentissage sont passés aux régions : 2,5 milliards de francs pour des budgets qui, globalement, ne dépassaient pas 8 milliards de francs en 1982. La même année, ont été confiées aux départements la charge du remembrement rural et aux communes de nouvelles responsabilités en matière d'urbanisme, notamment la mise au point des documents d'urbanisme.

En avril 1984, les communes ont acquis la responsabilité de délivrer les permis de construire quand existent des plans d'occupation des sols (POS) depuis au moins six mois. La même année, une nouvelle partie de l'action sociale et de la santé est échue aux départements – pour une vingtaine de milliards de francs, – portant à 40 milliards de francs les dépenses sociales et de santé gérées à ce niveau, soit 80 % du total. En 1984 également, la gestion des transports scolaires a été confiée aux départements et, en zone urbaine, aux communes (environ 3 milliards de francs de 1984).

En 1985 et 1986, l'enseignement et la culture ont été partiellement transférés. Les départemens ont reçu les collèges et les régions les lycées. Ces responsabilités ne portent toutefois que sur les équipements (construction, réparation et fonctionnement), les maîtres et la pédagogie continuant à dépendre de l'Etat. Bien entendu, les communes ont conservé la responsabilité des écoles (3). Pour la culture, les transferts de compétences sont restés limités aux bibliothèques (départements et communes).

Toutes ces charges nouvelles pour les collectivités locales ont été compensées financièrement. La loi a prévu que la moitié des ressources transférées seraient des impôts ou des taxes dont les taux dépendraient des collectivités : vignette automobile (8,7 milliards de francs en 1985) et droit de mutation (7,5 milliards de francs) pour les départements ; carte grise (2,8 milliards) pour les régions. En tout 19 milliards de francs l'année dernière.

Des dotations budgétaires complètent ces ressources fiscales : une dotation générale de décentralisation (DGD) et une dotation de compensation pour la formation professionnelle. En tout 30 milliards de francs de compensation pour les nouvelles charges. Une commission consultative sur l'évaluation des charges (CCEC), composée d'élus locaux et présidée par un magistrat de la Cour des comptes, a étudié chaque transfert de compétence et évalué les compensations financières accordées.

D'une façon générale, les deux tiers des transferts de charges et de ressources ont échu aux départements, qui ont ainsi vu leur poids s'accroître par rapport à celui, dominant, des communes (4).

Plus de 400 milliards de francs de dépenses
(en milliards de francs pour 1984)

	Communes	Départements	Régions	Total
RESSOURCES				
Fiscalité	102,7	50,6	8,5	161,8
(dont les quatre impôts directs locaux)	(83,9)	(35,3)	(4,1)	(123,3)
Dotations	101,2	49,4	2,8	153,4
(dont DGF)	(52,9)	(9,5)	(0,9)	(63,3)
Emprunts	39,7	11,6	3,2	54,5
Divers	42,8	5,4	0,7	48,9
Total	286,4	117	15,2	418,6
DÉPENSES				
Fonctionnement	181,1	86,3	5,5	272,9
Investissements	100,4	28,2	9,7	138,3
(dont remboursement d'emprunts)	(15,5)	(4,7)	(0,4)	(20,6)
Total	281,5	114,5	15,2	411,2

(1) Communes et communautés urbaines ont été regroupées.

La loi du 26 janvier 1984 a donné au personnel des collectivités locales – fonctionnaires et élus – un statut nouveau semblable à celui des fonctionnaires d'Etat. Pour assurer la continuité des carrières des agents territoriaux, – continuité difficile à garantir du fait de l'existence de ces 36 000 employeurs que sont les communes, – mais il y a aussi les départements, – des « centres de gestion » ont été créés. Ils ont pour but de regrouper les fonctionnaires par corps et de leur appliquer des règles et des traitements identiques quel que soit le lieu de leur affectation.

Ces centres, dont les conseils d'administration ont été élus début 1986, doivent jouer un rôle de plus en plus grand en organisant notamment des concours pour le recrutement des personnels territoriaux. Ils seront aussi chargés des mutations et des reclassements de fonctionnaires sans emploi et joueront un rôle dans les nominations et les sanctions.

Finances

Les finances locales n'ont pas été vraiment modifiées, car elles constituent le domaine le plus compliqué et le plus périlleux de la décentralisation. Mais l'Etat a réformé ses aides financières.

Jusqu'à présent l'Etat s'est contenté, en matière fiscale, d'alléger la charge des impôts locaux les plus mal supportés. Il en a été ainsi pour la taxe professionnelle en 1983 et 1985. Celle-ci a coûté une vingtaine de milliards de francs à l'Etat l'année dernière. Même chose pour la taxe d'habitation dont ont été exonérées toutes les personnes âgées de plus de soixante ans et toutes les veuves, si les unes et les autres ne sont assujettis ni à l'impôt sur le revenu ni à l'impôt sur les grandes fortunes.

Contrecoup des transferts de compétence : l'Etat a dû alléger certaines charges anormalement supportées par les collectivités locales : police, fonctionnement des tribunaux, indemnité de logement aux instituteurs. Il en aura coûté 4 milliards de francs supplémentaires dans le dernier budget. S'ajoute le financement des transferts, qui a vu l'Etat abandonner 30 milliards de francs sous forme, on l'a dit, de ressources fiscales et de dotations aux collectivités (notamment la dotation générale de décentralisation).

Les véritables réformes ont porté sur les aides financières de l'Etat. Elles ont été inspirées par le triple souci d'une distribution globale, automatique (elles sont même, le plus souvent, indexées sur la progression d'impôts d'Etat) et équitable, c'est-à-dire tenant compte des besoins des collectivités les plus pauvres.

Une dotation globale d'équipement (DGE) a été créée en 1983 (4 milliards de francs en 1985), qui a mis fin, pour les petites communes, aux aides que l'Etat accordait automatiquement sous forme de pourcentage fixe des projets à réaliser. Les subventions sont maintenant accordées en fonction de projets précis et après avis d'une commission départementale composée d'élus. Les ressources accordées pour doter la DGE sont indexées sur l'évolution de l'investissement des administrations d'Etat.

L'autre réforme importante en matière d'aide financière a porté sur la dotation globale de fonctionnement (DGF), créée en 1979. Aide non négligeable puisqu'elle a représenté 66 milliards de francs en 1985. Modifiée en novembre de l'année dernière, la DGF, dont le montant global est indexé sur le rendement de la TVA, sera répartie entre les communes en tenant compte plus qu'auparavant de l'apport fiscal (montant des impôts payés) de la population, mais aussi, et cela est nouveau, du nombre de logements sociaux et de la longueur de la voirie.

De ce fait, les communes les moins riches seront spécialement aidées par des mécanismes de péréquation accrus. Le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, créé en 1982, a, lui aussi, été réformé. Ainsi va la décentralisation...

ALAIN VERNHOLES.

(2) Complétée par les lois du 22 juillet 1983, du 29 décembre 1983, du 25 janvier 1985 et du 9 janvier 1986.

(3) Les communes ne participent plus aux dépenses des lycées et leur participation aux dépenses des collèges sera supprimée en 1990.

(4) Les dépenses des communes sont quatre fois supérieures à celles des départements.

Les enjeux

Pour quelques gallons d'essence...

(Suite de la page 35.)

Pour conduire leur politique économique, faciliter l'éclosion d'entreprises, intervenir dans les zones rurales, améliorer la qualification des jeunes, créer des écoles d'ingénieurs, rénover l'habitat, appuyer les exportations ou aider le tiers-monde, encourager l'artisanat, financer un orchestre, reconstruire les lycées, ouvrir des musées ou subventionner la construction de chalutiers, les régions jouent sur trois claviers de ressources : les emprunts, les revenus fiscaux et les sommes transférées par l'Etat au prorata des nouvelles compétences transférées (formation professionnelle, gestion des lycées).

Là aussi, chaque région constitue un cas de figure. Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur recourent beaucoup à l'emprunt ; Bourgogne, Alsace, Basse-Normandie sont plus prudentes. L'Auvergne, par exemple, s'est fixé une règle : ne jamais contracter d'emprunts dont les remboursements annuels mobiliseraient plus du quart de ses recettes fiscales.

Globalement, les emprunts n'entrent que pour 20 % à 22 % dans l'ensemble des recettes. La plus grosse part – près de 60 % – est fournie par les produits de l'impôt, à savoir essentiellement les taxes additionnelles aux impôts locaux, la taxe sur les cartes grises et les droits de mutation. L'Alsace, la Lorraine, Rhône-Alpes et le Languedoc exercent une faible pression fiscale – directe ou indirecte – sur leurs habitants. L'Aquitaine (2), Midi-Pyrénées, le Nord et Provence-Alpes-Côte d'Azur apparaissent plus audacieux. L'Ile-de-France est raisonnable.

En tout état de cause, chaque Français ne verse que 176,5 F d'impôts pour sa région. L'équivalent d'un plein d'essence. De là à dire que la fiscalité régionale est indolore et qu'il reste encore de la marge...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Il s'agit des budgets primitifs de 1985. En Aquitaine, le budget avait été préparé par l'équipe de M. Madrelle (PS), qui a été remplacé à la présidence du conseil régional par M. Chaban-Delmas (RPR) en avril 1985.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Université au service de l'économie japonaise »

A COTÉ des publications et des déclarations présentant une image du Japon soit trop négative, soit au contraire exagérément positive, nous commençons à disposer en France d'études approfondies sur la société japonaise, et en particulier sur deux de ses moteurs essentiels : l'entreprise et le système éducatif. Il s'agit le plus souvent de travaux universitaires poursuivis par de jeunes chercheurs parlant japonais et ayant longuement séjourné au Japon (1).

Plusieurs d'entre eux ont participé avec le correspondant du *Monde* à Tokyo, Philippe Pons, à cet ouvrage sur le consensus japonais. En utilisant notamment les approches historiques et sociologiques, ils s'attachent à démontrer que la société consensuelle japonaise n'est pas due à une quelconque nature, mais qu'elle est le produit de rapports de forces qui ont vu se heurter divers acteurs sociaux : oligarchie, paysannerie, femmes, syndicats ouvriers, etc. Le consensus est également, comme le montre un des auteurs, Muriel Jolivet, le fruit d'un apprentissage reçu dans l'école, donc avant l'entrée en entreprise.

Muriel Jolivet approfondit ce point de vue dans un autre livre sur le processus de sélection d'embauche et d'intégration dans les grandes entreprises japonaises de jeunes gens ayant terminé leurs années universitaires. Rien n'est laissé au hasard dans ce recrutement qui obéit à un calendrier très précis (2). Même les dépressions consécutives à l'entrée dans l'entreprise sont anticipées par l'employeur. Les procédures très précises d'appréciation des candidats mettent en condition le futur salarié.

Le mérite de cette étude est de montrer comment ce système, s'il reste dominant, est en train d'évoluer principalement sur trois points : l'embauche massive de salariés fait place, même dans les grandes entreprises, à une approche plus qualitative du recrutement ; le problème de surplus des étudiants a pu être résolu par une sous-qualification (certains occupent des emplois jusqu'alors réservés à des non-diplômés) ; l'enseignement japonais, qu'il soit secondaire ou universitaire, est essentiellement général.

C'est à l'entreprise de garantir la formation technique et spécifique. Elle commence à se plaindre d'avoir à assurer cette fonction qui lui paraît trop lourde.

JEAN-MARIE DOUBLET.

(1) « Le Japon, le consensus : mythe et réalités. Cercle d'études sur la société et l'économie du Japon ». *Economica* (148 F).

(2) « L'Université au service de l'économie japonaise », Muriel Jolivet. Préface de Philippe Pons. *Economica* (15 F).

● *Précision.* – L'article publié sous la signature de Dominique Taddei dans « le Monde de l'économie » du 4 mars et consacré à la réduction du temps de travail *« qui peut apporter une contribution décisive à la situation de l'emploi, si elle s'accompagne d'un usage plus efficace de l'outil de production »*, avait deux autres auteurs : M. Michel Catinat, du Commissariat général du Plan, et M. Gilbert Cette, membre de la direction de la centrale des bilans de la Banque de France. L'un et l'autre ont fait partie du groupe d'experts qui ont travaillé avec M. Taddei pour la rédaction de ses rapports.

régionaux

En Franche-Comté : Ni trop ni trop peu

Dans la bonne moyenne et avec le « père » des circonscriptions d'action régionale : M. Edgar Faure.

CE n'est ni la Corse « *super-subventionnée* », ni l'Ile-de-France avec ses dix millions d'habitants et près de 5 milliards de budget, ni le Centre timoré, ni encore Provence-Alpes-Côte d'Azur « interventionniste » tous azimuts. La Franche-Comté s'inscrit dans la bonne moyenne des régions françaises.

Que l'on se réfère au budget, exprimé en francs par habitant, aux emprunts, à la pression fiscale, la région – aux destinées de laquelle préside M. Edgar Faure, « *ni à droite, ni à gauche, mais fauriste* » – ne pèche par excès ni par audace, ni par timidité. Ce qui ne veut pas dire que la décentralisation lui fasse peur.

« *L'Etat nous transfère des pouvoirs ? Sautons sur l'occasion et l'on verra après comment les assumer !* », lance l'académicien. Les régions, il connaît ! C'est en 1955, lorsqu'il était à Matignon, qu'il les a mises sur les fonts baptismaux sous forme des circonscriptions d'action régionale. En 1986, la Franche-Comté – 1,08 million d'habitants, 2 % de la population française – consacrera 406 millions à son budget, en augmentation de 7,5 % par rapport à l'année précédente.

« *Nous avons décidé de faire chaque année un effort exceptionnel supplémentaire pour la modernisation de nos vingt-cinq lycées en dégageant un crédit de 50 millions. Mais nous ne pouvons pas augmenter le budget inconsidérément. Les milieux économiques nous observent – et éventuellement nous rappellent à l'ordre – avec une extrême vigilance* », assure M. Marcel Pochard, le directeur général des services de la région.

Enchevêtrement

Toutes inspirées par le soutien à l'économie, les initiatives vont de l'aide aux équipements (20 millions pour dériver la rivière Allan et permettre à Peugeot de lancer 5,5 milliards d'investissements à Sochaux) à la création d'un institut des microtechniques, en passant par l'humanisation et la rénovation des hôpitaux et de certains quartiers, la promotion du ski de fond, les aides aux entreprises, les routes, la formation, le remembrement, la création de l'université de technologie de Sevenans, près de Belfort, etc.

Pour beaucoup, d'ailleurs, la région verse encore trop dans le touche-à-tout, et l'on ne comprend plus, dans l'enchevêtrement des compétences et des financements, qui fait quoi, et quel est, de l'Etat, du département ou de la région, le responsable numéro un d'une opération. Les routes, la filière bois, l'aide à la gestion des entreprises, la recherche universitaire ?

Le contrat de plan Etat-région, prolongé par des contrats particuliers entre la région et chacun des quatre départements, prévoit dans le détail les crédits que chaque partenaire mettra au pot sur cinq ans. Dans certains dossiers, la cohérence est assurée ; mais, pour d'autres, ce système est source de confusion.

« *Nous essayons, pour certaines actions spécifiques, de nous dégager de l'Etat* », continue M. Pochard. L'Etat investit chaque année 750 millions en Franche-Comté (non compris 1,2 milliard d'aides au logement), – dont 340 pour les télécommunications – ce qui représente près du double du budget régional.

« *Bien sûr, les sommes mises en œuvre par la région restent epsilonesques* », avance M. Michel Jacquemin, ancien président de la chambre de commerce du Doubs et candidat aux élections législatives sur la liste RPR-UDF. Mais il relève pourtant quelques opérations judicieuses : les aides pour le diagnostic et le conseil d'entreprises, la création d'une société pour l'immobilier industriel, les subventions destinées à permettre à des PME de participer à des Foires et des Salons, la recherche prospective des besoins de formation à cinq ou dix ans.

« *Je suis plus réservé, en revanche, sur le fonds de garantie mis en place par la région. Elle n'a pas à se substituer aux banquiers pour prendre les mauvais risques et récolter les mauvais dossiers.* » En fait, depuis 1983, quatre sociétés sur quatre-vingt-un dossiers présentés ont mis genou à terre. Quant aux primes versées sur la même période, 131 sociétés en ont bénéficié (29,1 millions de francs) et 7,63 % seulement ont pu être considérées depuis comme défaillantes.

Dans la bataille pour l'emploi, M. Edgar Faure a brandi une arme ingénieuse : l'emploi vocationnel des jeunes ou aide au premier emploi. Chaque jeune est accueilli pendant neuf mois dans une ou plusieurs entreprises et peut y acquérir une formation. L'entreprise rémunère son « stagiaire » 3 200 F par mois ; mais c'est la région qui avance la somme et qui paye les charges sociales.

Deux mille garçons et filles ont pu bénéficier du système et 75 % d'entre eux ont ensuite trouvé un emploi stable. A partir du début 1986, au moins 2 000 nouvelles places seront proposées, y compris dans l'agriculture. Ce n'est pas négligeable dans une région où le niveau de qualification moyen est en général faible, à cause du poids exorbitant de l'industrie (Alsthom, Peugeot, Bull) et où, sur cent habitants, trente et un ont moins de vingt ans. M. Edgar Faure, qui ne jure que par l'Europe, veut maintenant étendre l'expérience au-delà des frontières – avec des « stages croisés » en Basse-Saxe et dans le Val d'Aoste, en Catalogne, – dans une sorte de tour d'Europe des jeunes.

Connivence

La multiplication des relations internationales devient d'ailleurs une constante de la Franche-Comté : création d'une communauté de travail du Jura avec quatre cantons suisses, protocole avec la Basse-Saxe, convention avec une province chinoise, « sommet économique de l'Outaouais » au Québec, en mai, coopération avec le Mali pour y envoyer du lait « hors quotas ».

L'Europe a joué une bien mauvaise surprise à la Franche-Comté à la fin de 1985, en supprimant de la carte des aides tout le nord de la région, ce qui prive cette zone non seulement des primes d'aménagement du territoire, mais aussi des financements du Fonds européen de développement régional (FEDER). Depuis, les responsables de l'Aire urbaine 2000 Belfort-Montbéliard-Héricourt, créée en 1984 par cinq élus socialistes, emmenés par M. Jean-Pierre Chevènement, ne ménagent pas leurs efforts pour que le gouvernement d'abord, et la Commission européenne ensuite, acceptent une dérogation en leur faveur.

« *Nous regroupons ici 50 % de tous les emplois industriels de Franche-Comté et 75 % de la taxe professionnelle. Mais nous avons perdu 16 500 emplois industriels entre 1977 et 1984. Un record absolu ! Personne ne conteste ces faiblesses et nos lacunes en matière de formation, mais nous sommes victimes des excès de réglementation et de classification* », plaide Mme Wachthausen, directrice de l'Aire urbaine 2000.

Elle multiplie les démarches à Bruxelles et à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). M. Edgar Faure met en branle son réseau de relations. M. Jean-Pierre Chevènement presse M. Laurent Fabius de trancher. Faure-Chevènement ? Ne disons pas cohabitation, mais connivence, sûrement...

F. Gr.

CORRESPONDANCE

A propos du beurre néo-zélandais

A la suite de l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 28 janvier sous le titre : « Un sujet explosif : le beurre néo-zélandais », M. J.-G. McArthur, ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris, nous écrit :

« Aucun beurre néo-zélandais n'est vendu à l'intervention ; aucun beurre néo-zélandais n'est vendu en France. Le seul pays de la Communauté qui en importe est le Royaume-Uni, et ses importations de beurre en provenance de la Nouvelle-Zélande (son fournisseur traditionnel) ont diminué de moitié par rapport au chiffre de 1975. La Nouvelle-Zélande ne reçoit pas de prix garanti pour le beurre qu'elle vend au Royaume-Uni. Le beurre néo-zélandais est reconnu pour être de toute première qualité [...].

» Bien que l'industrie laitière néo-zélandaise ait fait de sérieux efforts pour diversifier ses produits et ses marchés, le marché britannique, qui représente encore plus d'un tiers de nos exportations de beurre, demeure essentiel à la santé économique de la Nouvelle-Zélande. Il n'y a absolument pas d'autres débouchés possibles pour le beurre qui ne pourrait plus être vendu sur ce marché. Une des raisons principales de ce manque d'alternative est le fait que l'augmentation des exportations subventionnées de la Communauté au cours des quinze dernières années a représenté presque toute la croissance du marché international des produits laitiers durant cette même période. »

En outre, précise M. McArthur, « notre industrie laitière est faible et représente moins de 2 % de la production mondiale du lait. Notre production représente environ 6 % de la production laitière de la Communauté. Quand les exportations de beurre néo-zélandais en Grande-Bretagne sont comparées avec la consommation totale de la Communauté et le haut niveau actuel de ses excédents de beurre, il est clair que réduire l'accès au beurre néo-zélandais ne résoudrait pas le problème de la Communauté. Par contre, cela causerait un très sérieux tort à la Nouvelle-Zélande. [...] L'augmentation de la production qu'a connue la Communauté au cours des cinq dernières années représente en chiffres absolus plusieurs fois le total de la production de la Nouvelle-Zélande. [Celle-ci] ne peut donc pas être considérée comme étant à l'origine du problème mondial des excédents. »

Après avoir indiqué que « les revenus des producteurs de lait néo-zélandais dépendent entièrement des prix perçus sur le marché international », *l'ambassadeur souligne :* « En dépit des conditions défavorables que certains de nos produits doivent affronter sur les marchés mondiaux, la Nouvelle-Zélande entreprend une déréglementation complète de son économie. Un élément-clé est le démantèlement de son système de licences d'importation et la réduction des tarifs douaniers. Il serait très dommage qu'un important revers essuyé par l'une de ses industries d'exportation-clé, par exemple la perte de l'accès au marché britannique du beurre, vienne à saper ces mesures qui seront bénéfiques tant aux exportateurs français qu'aux autres. »

Il conclut : « La Nouvelle-Zélande entretient depuis longtemps des liens de coopération avec l'Europe occidentale, croit fermement aux valeurs occidentales et se considère comme engagée dans la communauté occidentale. La capacité qui nous est donnée de continuer à jouer notre rôle de soutien à ces valeurs, à la fois dans notre région et dans le monde, dépend fortement de la poursuite de notre santé économique. »





La chronique de Paul Fabra

Ce à quoi on tient le plus ?

UN point sur lequel on n'insiste pas assez (en réalité, qu'on ne mentionne presque jamais) pour expliquer la formidable résistance aux changements et aux réformes, facteur souvent déterminant de la prolongation des crises – voire de la Crise avec un grand C que nous vivons depuis au moins douze ans, – est que, parmi les choses auxquelles les hommes tiennent le plus, figure ce qu'ils ont appris. Non seulement, ils ne sont pas préparés à y renoncer, mais, dans la grande majorité des cas, ils n'imaginent même pas qu'il soit possible d'envisager un tel abandon. Le résultat de ce parti pris, profondément enraciné, est que la bonne foi n'est pas complètement absente dans notre refus de remettre véritablement en cause nos connaissances et nos convictions, malgré les démentis répétés et concordants que les faits leur infligent. Cette dernière remarque ne doit cependant pas être poussée trop loin.

Ceux qui « savent », ayant pour préoccupation inavouée mais constante de faire passer leur savoir pour un acquis intangible, et donc « tabou », comme sont tabous, pour d'autres raisons (pas toujours justifiables non plus), les « acquis sociaux », le risque est qu'une mauvaise foi partagée devienne le principal ciment de l'Establishment. Il semble bien que nous ne soyons pas très loin de cette situation pour tout ce qui concerne le gouvernement, au sens large du terme, des affaires économiques et sociales, tant sur le plan national qu'international.

Ce qui est arrivé à l'enseignement de l'histoire dans les écoles et les lycées français s'est produit dans les universités du monde entier en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire de la pensée économique. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne les chaires consacrées à cette discipline avaient presque toutes été supprimées pendant les années 50 et 60 ; on en a recréé quelques-unes depuis lors, mais elles sont encore en très petit nombre.

La raison de ce discrédit, un auteur qui professe à Londres, Mark Blaug, et dont le grand ouvrage, *la Pensée économique, origine et développement*, est disponible en langue française grâce aux soins des éditions Economica (1) nous l'explique : les économistes de notre temps en étaient arrivés à la conclusion que pour la première fois ils avaient jeté les bases d'une véritable science. A quoi bon, dans ces conditions, consacrer beaucoup d'efforts à l'étude des balbutiements du passé ? Autrement dit, l'enseignement de la science économique tendait à ressembler à celui des sciences de la nature. Demande-t-on aujourd'hui aux étudiants de connaître l'alchimie ?

A L'ARROGANCE théorique s'en ajoutait une autre, qui a eu et qui continue d'avoir de graves conséquences pratiques. Les économistes qui conseillaient les gouvernements étaient persuadés qu'ils avaient enfin trouvé la pierre philosophale, en fournissant la recette de l'expansion permanente.

Finie la longue période qui avait expiré dans le drame de la grande dépression des années 30, et pendant laquelle le capitalisme avait progressé par saccades, la croissance étant interrompue, à intervalles presque réguliers, par des récessions plus ou moins brutales; génératrices de chômage. La conviction que, grâce à un dosage judicieux de déficit budgétaire, de politique expansionniste du crédit, c'est-à-dire d'inflation, on était désormais en mesure de soutenir l'activité en toutes circonstances à un niveau compatible avec le maintien d'un volume élevé d'emploi était le *credo* presque universellement partagé des « trente glorieuses ».

Comme l'histoire n'était plus sérieusement enseignée, il était d'autant plus facile d'en prendre à son aise avec elle et d'en donner une interprétation superficielle propre à renforcer les préjugés ambiants. C'est ainsi qu'on fit passer la dépression des années 30 pour une conséquence de la restauration de l'étalon-or, après la première guerre mondiale, et de l'orthodoxie financière alors que :

Premièrement l'effondrement de Wall Street d'octobre 1929 avait été précédé par une formidable vague de spéculation, alimentée par une expansion effrénée du crédit dont on ne retrouvera l'équivalent qu'au début des années 70 et de nouveau (sur une plus grande échelle encore) de 1977 à 1981 ;

Deuxièmement, on assista, à partir de 1931, à la liquidation de la première tentative d'instauration d'un système monétaire, fondé concurremment sur l'or et des devises *nationales* (livre et dollar).

L'oblitération du fait que ce qui était en jeu il y a plus d'un demi-siècle était déjà la possibilité – ou l'impossibilité – de faire fonctionner durablement, sans drame, un système où l'or est subtilement remplacé par le dollar (et à l'époque par la livre sterling aussi) dans ses fonctions essentielles a beaucoup contribué à permettre à l'histoire de se répéter. On a, après la deuxième guerre mondiale, dans l'insouciance, reconstruit un système qui ressemblait beaucoup plus à celui de la deuxième partie des années 20 qu'à celui de l'époque, détestée et méprisée, d'avant la première guerre mondiale.

Comme cela a toujours été le cas, un renouveau (qui se présentera nécessairement sous des formes non reconnaissables) ne commencera à être possible qu'après une révision déchirante de la grille d'interprétation à travers laquelle on explique le « passé de référence » (rôle que continue à jouer la grande dépression). On prendra alors conscience d'un certain nombre de faits systématiquement et jusqu'à un certain point délibérément effacés des mémoires : seules les deux grandes crises du vingtième siècle (celle de 1930 et la nôtre) ont été durables et se sont traduites par un chômage prolongé.

CETTE caractéristique ne serait-elle pas liée à ce que les deux événements ont de commun, à savoir une cause d'origine monétaire (le dérèglement de l'appareil du crédit), étant entendu qu'ils diffèrent sur un grand nombre d'autres aspects ? Il serait temps de s'apercevoir que la politique de Roosevelt, pour venir à bout de la crise, échoua (terrible rechute de 1937) ; que, s'il y eut retour à l'expansion – et quelle expansion ! – après la deuxième guerre, ce fut parce que le monde, sous l'impulsion des États-Unis, renoua avec le libre-échange, et non pas parce qu'il se convertit au « keynésianisme ».

Au contraire, c'est l'abandon des disciplines budgétaires et monétaires, indispensable au développement allègre des échanges, qui finit par venir à bout de l'élan prodigieux du « système ».

BEAUCOUP d'illusions sont tombées, et en particulier l'illusion à laquelle les collaborateurs du président Kennedy attachèrent leur nom, du « réglage subtil » (fine-tuning) de l'économie par le maniement d'instruments qui ont généralement pour effet de la dérégler : manipulation des taux d'intérêt, stimulation de la demande, déficit des finances publiques.

En France, il fallut attendre jusqu'en 1982 pour que se dissipe le mirage. On aurait tort d'en conclure que les experts qui conseillent les gouvernants ont perdu de leur superbe. Le brevet, encore aujourd'hui le plus sûr pour entrer dans la profession, est d'avoir partagé les mêmes erreurs. En témoignent les discussions en cours sur l'antichoc pétrolier, dont la principale raison d'être est de justifier rétrospectivement l'attribution aux « chocs pétroliers » de la responsabilité de douze années de crise.

Si, comme cela est possible, l'économie mondiale, et notamment européenne, doit se redresser dans les prochains mois, la continuation du mouvement de baisse du pétrole, surtout si le prix descend en dessous de 10 dollars le baril (seuil en deçà duquel beaucoup d'investissements de sources énergétiques de substitutions deviennent franchement déficitaires), sera plutôt un obstacle à surmonter qu'un puissant adjuvant.

Il sera toutefois commode de rapporter à l'antichoc la paternité de la reprise. Cela reculera d'autant le moment où l'on abordera les vraies questions.

(1) *Economica*, 849 p., 145 F.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JEAN-PIERRE VESPERINI

L'Economie de la France de la crise de mai 1968 aux résultats de l'expérience socialiste

Cette période, que, dans deux ans, nous pourrons peut-être appeler « les vingt agitées » en opposition très relative aux « trente glorieuses » (lesquelles ne sont guère qu'une vingtaine), a été marquée par les deux chocs pétroliers et l'avènement d'un gouvernement socialiste.

Avec soin, attention, le professeur de Rouen nous livre un document d'autant plus précieux que les ouvrages d'observation sont rares et que l'INSEE délaisse les si utiles rétrospectives que fournissait la vieille statistique générale, artisanale. Ici aussi, du reste, nous ne trouvons, en fin de volume, que les indices *annuels* niveleurs, qui escamotent les accidents de parcours. C'est tout notre enseignement économique qui est ici en cause, sans parler de l'histoire.

Si fidèle, soignée, que soit la description au fil des événements, relevons cependant une sérieuse lacune. A propos de la politique suivie après le premier choc pétrolier, un fait majeur est passé sous silence : la préférence donnée, par le jeu des prix des produits pétroliers, à la route (gas-oil et essence) sur l'industrie (fuel industriel). Ce choix, qui n'est d'ailleurs pas propre à la France, a été successivement dénoncé par le FMI (M. de Larosière), la Banque mondiale et l'OCDE avec des précisions chiffrées. Il faudra, du fait de cette préférence, attendre le deuxième semestre 1975 pour voir une reprise du PIB.

L'intérêt de l'ouvrage s'accentue encore lorsque nous passons à la description, peut-être un peu sévère, de l'œuvre du gouvernement socialiste. Les lecteurs apprécieront, de façon diverse, les conditions de la recherche de nouveaux investissements en 1981. N'est-ce pas, en fait, le régime lui-même qui est ici en cause (amendement Vallon) ? Sur la trop modeste reprise de la production en 1981-1982, l'auteur semble mettre plus en avant l'insuffisance de la demande que le manque d'élasticité de l'offre. C'est, depuis un demi-siècle, une tendance commune aux économistes, surtout français.

Observations pertinentes, par contre, sur la réduction de la durée du travail dans le secteur privé. Le secteur public aurait, ici, mérité tout autant d'attention ; les incertitudes classiques sur l'emploi et le chômage confirment la grande lacune des comptes nationaux et la nécessité d'une étude scientifique enfin sérieuse. Est souligné le résultat, paradoxal *a priori*, d'une gestion socialiste bien plus favorable à la monnaie qu'à l'économie.

★ Economica, Paris, 1985. 24 cm, 286 pages. 98 F.

GÉRARD BRUN

Louis Vallon ou la politique en liberté. De Jaurès à de Gaulle

Si grands qu'aient été les services rendus par cet homme à son pays, il est permis de regretter que ses qualités exceptionnelles n'aient été qu'en partie utilisées. Clairvoyant et courageux, c'est son souci scientifique de la recherche du meilleur chemin qui l'a conduit à des changements d'attitude, parfois déconcertants mais plus apparents que réels. L'auteur, qui a étudié particulièrement les années 30 et rédigé l'histoire de la crise, nous présente un document précieux, dépassant largement la portée d'une biographie.

« Le Front populaire n'a pas eu la politique économique de sa politique sociale », a dit, notamment, l'ami et adversaire de Jean Coutrot. Qui dirait aujourd'hui le contraire ? Et Louis Vallon de poursuivre : *« Tous les régimes économiques que l'histoire a connus se sont proposé le profit ; ce qui caractérise le plus le capitalisme, c'est l'accumulation du profit. »* Cette phrase annonçait le fameux « amendement Vallon », qui sera rejeté par les syndicats, sans examen suffisant.

Tout en regrettant, dans cet ouvrage, l'absence de mention de la belle figure qu'a été Roland Boris, enregistrons ce précieux témoignage sur une époque et un homme. A Londres, dès son retour de captivité, il a rendu à de Gaulle de précieux services. Il nous manque aujourd'hui, cet homme. Inspirons-nous de lui.

★ Economica, Paris, 1986. 24 cm. 280 pages. 95 F.

MARIE-CHRISTINE CHALLIER

La Fécondité en France. Analyse micro-économique

Travail intéressant sur une question vitale, trop souvent regardée sous le seul aspect des résultats nationaux, examinée ici du point de vue de la femme elle-même ou du ménage. Sont bien décrits les aléas de l'activité professionnelle et du calendrier, qui redonnent, en quelque sorte, à la femme mariée; mais dans un sens bien différent, la vieille définition juridique de l' « éternelle mineure ». Sévère, assurément, est la distance entre la vie sociale contemporaine et la nature de l'espèce humaine.

Sur le plan historique, rectifions deux points : ce n'est pas la Révolution qui a été, en France, la cause de l'extension de pratiques contraceptives, commencée bien avant 1789. Utiles auraient été ici les enseignements du cahier INED d'Hélène Bergues sur les origines de la limitation de la famille en France.

Le si mal connu Malthus était, en somme, un riche qui avait peur du coût des pauvres, d'où l'hostilité persistante, aujourd'hui encore, des Soviétiques à son égard et la connaissance imparfaite de cet homme, meilleur économiste que démographe. Peu opportune l'allusion, macro-économique cette fois, au « cycle » d'Easterlin, dont la confirmation expérimentale demanderait plusieurs générations et l'élimination des perturbations telles que les guerres ou les grandes crises économiques.

Plus opportun aurait été ici l'examen de la *« fin des retraites »* ou de leur sérieuse amputation, annoncées tout récemment par le commissaire au Plan, H. Guillaume, et par le professeur Babeau. Le calendrier ne se limite ni à la période fertile ni à la période active.

Utiles annexes : définitions, tableaux, bibiographie.

★ Editions du CNRS, centre régional de publications de Toulouse, 1985. 24 cm, 196 pages, 100 F.

PIERRE PASCALON

Théorie monétaire

Elle crée des soucis, la monnaie, non seulement chez ceux, fort nombreux, qui estiment ne pas en avoir suffisamment, mais chez ceux qui essaient de pénétrer ses mécanismes. Mal prévenus, dans l'avant-propos, par le simplisme de H.G. Johnson (qui définit la théorie monétaire comme *« l'ensemble des théories concernant l'influence de la quantité de monnaie dans le système économique »*), nous sommes bien dédommagés dans la suite.

Par modestie scientifique, le professeur de Clermont-Ferrand nous annonce des *« réflexions pour une théorie générale de la monnaie »*. Nous les trouvons, en effet, fort bien conduites ; mais, comme il est à peu près de règle dans l'école française, il est moins question d'observer les faits que de rappeler les opinions de ceux qui en ont parlé... Excès de modestie encore de celui dont nous attendons surtout des règles de conduite, nationales ou internationales, pour les années à venir. Verrons-nous un jour, une école, une université, annonçant : Fermez les livres et ouvrez les yeux ?

Cette remarque formulée, soulignons la haute qualité de cet ouvrage, rédigé de façon claire, en particulier pour les modèles de croissance cyclique. Elle est d'ailleurs excellente, la présentation critique des principales doctrines ou suggestions qu'il s'agisse du monétarisme de M. Friedmann ou du libéralisme de von Hayeck et de Don Patinkin. Sont même passées au crible les vues de S. Gesell qui l'avaient conduit à la monnaie « fondante » (laquelle a séduit J.M. Keynes et tant d'autres), la doctrine de Proudhon contre le taux d'intérêt, celle de Th. Lefranc ou, plus exactement, du « Parti socialiste français » et celle de M. Allais (la maintient-il intacte aujourd'hui ?), sans oublier R. Owen et ses bons de travail. Regrettons cependant que ne soit pas évoquée la proposition de P. Mendès France (monnaie internationale assise sur un « panier » de matières premières mondiales).

Bien que l'auteur fasse une heureuse allusion à la matrice de l'emploi, l'ensemble reste globaliste. Remarquable présentation d'un bon spécialiste, dont nous attendons plus encore.

★ Editions de l'Epargne, Paris, 1985. 24 cm, 573 pages, 150 F.

JEAN BENARD

Economie publique

Celui qui s'est, en quelque sorte, construit lui-même, avec patience, parvenant aux plus hauts niveaux de la connaissance économique, est un des rares Français capables d'aborder scientifiquement ce sujet, difficile parmi les difficiles. Il s'agit du secteur public non marchand (à peu près ce que le langage courant appelle l'administration). Hors de question, donc, les entreprises nationales.

Trois parties, qui vont du théorique au pratique : la première cherche les conditions de l'optimation nationale, avec distinction essentielle entre le contingent (quelque peu sous la dépendance du politique) et le fondamental. La deuxième partie laisse entrer en jeu les citoyens (entreprises et ménages), tout en faisant disparaître le *« planificateur central »* de la première partie, *« omniprésent et bienveillant »*, comme jadis, la main invisible. Par *« fiscalité optimale »*, il faut entendre, comme précédemment, l'utilisation optimale des ressources, mais en introduisant des considérations d'équité, dont la définition scientifique semble bien délicate.

Et nous retombons fatalement sur le paradoxe de Condorcet, dont K.J. Arrow a tiré son fameux théorème d'impossibilité. Il faut, pour tout concilier, céder quelque peu sur les postulats. Surgit, avec une apparence d'actualité pour les Français, le rôle de l'électeur médian, en position d'arbitre ; mais la loi qui préside aux élections présentes n'est pas directement étudiée.

Après la fiscalité optimale, bien différente de celle qu'attendent les citoyens, même éclairés, la troisième partie nous mène, par la main, à la redoutable *« rationalisation des choix budgétaires »*. Trois exemples nous éclairent : le second aéroport national des Pays-Bas (en fait, international), le TGV Paris-Sud-Est (dont l'étude technique, aventure fréquente, a été mieux conduite que l'étude économique) et l'enseignement.

Les enseignants de toutes tendances manifesteront peut-être quelque inquiétude devant cette étude, en particulier sur la distinction entre les coûts privés et les coûts sociaux. Regrettons qu'à propos de l'influence de l'origine sociale sur les performances scolaires ne soient pas mentionnés les résultats de l'enquête la plus probante, celle d'Alain Girard, à l'INED.

Remarquable étude que l'on aimerait voir prolongée plus tard jusqu'à la notion de « perte sociale ». Bibliographie importante, où l'on trouve même les noms de l'abbé Raynal et d'Orwell, mais non celui de M. Aglietta.

★ Economica, Paris, 1986. 23 cm, 480 pages, 180 F.

SID BOUBEKEUR

L'Habitat en Algérie. Stratégie d'acteurs et logique industrielle.

Le logement est le retardataire classique du développement, sous toutes ses formes et en tous régimes. Selon le préfacier, le professeur Emmanuel Csorba (ONUDI), les propositions formulées par l'auteur pourrait être étendues à d'autres industries d'Algérie et à d'autres pays en développement, ce qui donnerait naissance à une *« économie industrielle du développement »*.

Quittant l'optique traditionnelle, le jeune chercheur, enseignant à Lyon, économiste des changements techniques (et non technologiques), se place plus du côté du logeur (ou non logeur) que du logé (ou non logé). Inutile de s'attacher, est-il dit, à l'urbanisation ou à l'exode rural, c'est la réponse de l'offre qui est ici en question, optique, qui dès l'abord, nous éloigne du « facilisme » keynésien.

La première partie est un bilan : la maison classique, à patio intérieur, cède souvent la place au logement collectif, lequel convient mieux à la famille conjugale qu'à la grande famille. En découle la séparation entre habitation et lieu de travail. La construction de logements présente de graves défauts (faible productivité d'où faible production) que précisent les deuxième et troisième parties. Est préconisé le *« saut technologique »*, c'est-à-dire le recours à la fabrication de machines. Pour les diésels, par exemple, la production est inférieure à la moitié de la demande (dix-neuf mille). Ces projets (échec du plan Cemel) se heurtent à la pénurie de personnel qualifié.

Il manque ici un plan économique, sur une période suffisamment longue. En fin d'ouvrage cependant, quelques propositions économiques et sociales, normalisation des loyers (trop bas ou trop élevés, c'est bien classique), accession à la propriété, création d'un observatoire de la demande et de l'offre.

★ Presses universitaires de Lyon, 1986. 24 cm, 256 pages, 110 F.

sports

CYCLISME

Kelly rejoint Anquetil et dépasse Poulidor

Leader du bout en bout, l'Irlandais Sean Kelly, vient de réussir un double exploit. Avec cinq victoires consécutives, il n'a pas seulement égalé la performance de Jacques Anquetil, aujourd'hui directeur de la course. En gagnant dimanche 9 mars la dernière étape contre la montre sur les pentes de la Turbie, il a aussi battu le record du col d'Eze qui appartenait depuis 1972 à Raymond Poulidor.

De notre envoyé spécial

Nice. – Il faisait un temps idéal. Ensoleillé mais frais, sans un souffle de vent. Ces merveilleuses conditions atmosphériques que souhaitent tous les cyclistes garantissaient une course de qualité. Avant que Sean Kelly ne franchisse la ligne d'arrivée sur les hauteurs du col d'Eze, l'espoir français Jean-François Bernard, vainqueur cette saison du Tour méditerranéen, avait déjà battu le vieux record de Poulidor : 19 mn 59 s pour les 11 kilomètres contre 20 mn 04 s. Comblé au-delà de ses espérances par cette performance d'un haut niveau, le jeune Nivernais se gardait pourtant de crier victoire et il n'avait pas tort. Surgissant quelques instants plus tard du dernier virage, l'Irlandais, qui avait évolué sur la grande corniche à une vitesse incroyable, compte tenu de la pente, était crédité de 19 min. 45. Dans l'absolu, il aurait devancé Poulidor de 19 secondes et le meilleur Merckx d'une demi-minute.

Les comparaisons à travers le temps n'ont certes qu'une valeur relative et il convient de les interpréter avec prudence. On remarquera néanmoins que, depuis son premier succès dans Paris-Nice, en 1982, Kelly n'avait jamais creusé sur son suivant immédiat un écart aussi important. En 1984, il précédait son compatriote Stephen Roche de 12 secondes seulement. L'an passé, il avait distancé le même Stephen Roche de 23 secondes, ne s'emparant du maillot blanc que le dernier jour. Cette fois, il précède le Suisse Urs Zimmermann de 1 min. 50 après avoir occupé la tête du classement général depuis Paris.

Dans l'ascension finale du col d'Eze, le champion britannique n'a pas fait le détail. Il a relégué l'Américain Greg Lemond, classé quatrième, à près de 1 minute et rejeté Eric Caritoux, un excellent grimpeur, à 1 min. 06. De son côté, Pascal Simon a perdu 1 min. 12, mais il a terminé parmi les dix premiers ainsi que ses deux frères, Régis et Jérôme. Seuls dix-sept coureurs ont concédé moins de deux minutes. Des hommes comme Charly Mottet ou Gilbert Duclos-Lassalle se sont retrouvés à plus de 2 min. 20 s. Cela revient à dire que le vainqueur leur a pris au minimum 13 secondes par kilomètre.

Inspiré

Comment expliquer que Sean Kelly, vulnérable en d'autres circonstances, soit irrésistible dans Paris-Nice ? *« Question d'inspiration, répond l'intéressé. Cette épreuve me plaît et son parcours varié me convient car il exige des efforts brefs. De plus, je marche toujours bien en début de saison. »*

Sa supériorité dans une course dont il supportait tout le poids puise à des causes multiples. Techniques et psychologiques. Depuis cinq ans qu'il cumule les victoires sur la Côte d'Azur, Kelly possède son sujet. Mais, surtout, à l'image de Poulidor autrefois, il retrouve rapidement le rythme de la compétition après la période de repos hivernal. Huit cents kilomètres d'entraînement lui suffisent alors que la plupart des routiers professionnels doivent en parcourir 3000 voire davantage pour être dans le coup. Or, cette année, le champion irlandais a participé à la Ruta del Sol puis au Tour de la région de Valence. De ce fait, il s'est présenté au départ de Paris-Nice avec un total de 4 000 kilomètres dans les jambes. Plus qu'il ne lui en fallait...

« Nous savions qu'il serait intouchable, reconnaissent ses adversaires directs, *nous en avons eu la certitude quand il a gagné le prélude. »* Aveu confirmé par cette déclaration de Greg Lemond : *« Dans Paris-Nice, Kelly fait preuve d'une efficacité supérieure à celle de Bernard Hinault. »*

S'il a pris d'entrée l'initiative des opérations, le leader du moment n'ignorait pas qu'il bénéficie d'un atout considérable dans la mesure où il dispose d'une équipe puissante au sein de laquelle un Joël Pelier ou un Dominique Garde lui sont entièrement dévoués. Cette curieuse formation franco-espagnole commanditée par Kas, une marque de jus de fruit de Vitoria, a été reconstituée par Jean de Gribaldy, qui passe dans le métier pour un dénicheur de talents incomparable. De toute évidence, Kelly lui doit beaucoup.

« Je l'avais repéré en 1976 dans le Tour de Lombardie amateurs », raconte de Gribaldy, surnommé le vicomte, *je suis allé le rechercher au fond de l'Irlande avec mon avion personnel. »* Sous sa direction, Kelly a remporté Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de Lombardie professionnel à deux reprises, indépendamment de ses cinq Paris-Nice. On peut se demander pourquoi un coureur aussi complet qui roule, qui grimpe et qui sprinte, n'a jamais inscrit le Tour de France à son palmarès. Peut-être est-il en forme trop tôt ?

JACQUES AUGENDRE.

HANDBALL

L'entrée des artistes

La Yougoslavie, championne olympique en 1984 à Los Angeles, a remporté, samedi 8 mars à Zurich (Suisse), le championnat du monde de handball en battant en finale la Hongrie par 24 à 22 (12-12 à la mi-temps).

Ces deux équipes, ainsi que l'Allemagne de l'Est troisième, la Suède, quatrième, l'Espagne, cinquième et l'Islande, sixième sont qualifiées pour les Jeux olympiques de Séoul en 1988.

Les grands perdants de la compétition sont l'URSS, la Pologne et la Tchécoslovaquie, reléguées dans le groupe B, auquel l'équipe de France vient d'accéder.

De notre envoyé spécial

Zurich. – Douze mille spectateurs dans le Hallenstadion. Le vieux palais des sports de Zurich était comble, samedi après-midi, pour l'apothéose des onzièmes championnats du monde de hand,ball. Comble mais sage. Un lever de rideau entre la Suisse et la Corée du Sud pour l'avant-dernière place ne risquait pas de provoquer des débordements de chauvinisme. Dans une ambiance ouatée, une fanfare helvétique meublait les temps morts de ses flons flons par cuivre.

Il aura fallu attendre les dernières minutes de la finale pour voir des grappes de supporters yougoslaves se déchaîner à l'approche de la victoire. Dans la famille du handball (quatre millions de pratiquants dans le monde), on n'a pas la passion débraillée. Le public a dégusté cet excellent Yougoslavie-Hongrie avec l'enthousiasme gourmand du connaisseur. Dans cette région de Suisse, le plus germanique des sports de balle est chez lui. Du 25 février au 8 mars, plus de 90 000 spectateurs ont suivi les matches du Mondial A. Un succès populaire qui se traduit par environ 700 000 francs français de bénéfices.

Le bilan sportif est plus déroutant. Deux des principaux favoris de la compétition, la Pologne et la Tchécoslovaquie, n'ont même pas accédé à la phase finale. L'URSS, championne du monde en titre, n'a pas fait beaucoup mieux. En terminant à la dixième place du tournoi, les Soviétiques ont connu l'humiliation de la relégation dans le groupe B.

« Le handball soviétique a été pris de vitesse », explique Maurice Mandin, entraîneur national français, l'un des cinquante cadres techniques que la fédération française avait invités à suivre ce championnat du monde. Venus en voisins, de Mulhouse (où ils étaient en stage), afin de *« s'imprégner de la qualité et de la rigueur du handball pratiqué à ce niveau »*, les entraîneurs, conseillers techniques et arbitres français ont découvert une vraie révolution. Le handball ronronnant, dont la force reposait sur un pilonnage à distance, est mort. Les équipes vieillissantes comme l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Pologne, qui en étaient les prototypes, ont disparu avec lui. La Roumanie, autre seigneur déchu, n'a sauvé sa place parmi l'élite que d'extrême justesse.

Accélération

« Plus qu'une amélioration du niveau technique collectif, ce Mondial a montré, dit Maurice Mandin, *une accélération du jeu. Grâce à une plus grande vitesse et une plus grande dextérité individuelles. Nous avons vu des exploits personnels inédits. »* Les canonniers du handball sont toujours aussi puissants. Mais ils deviennent artistes, à l'image de Jovica Cvetkovic, un géant yougoslave de 1,91 m, qui a époustouflé les spécialistes par l'étendue de son registre. Malgré son gabarit de bûcheron, il virevoltait comme un elfe dans la forêt des défenseurs hongrois, déclenchant la foudre d'un simple geste du poignet gauche.

L'imagination a pris le pouvoir à l'abord des zones. Cette spontanéité nouvelle du handball, est illustrée par la Yougoslavie, capable de changer de tactique à tout instant selon les circonstances d'un match. Mais aussi par la jeune équipe d'Allemagne de l'Est, médaille de bronze, et par les inattendus Espagnols et Islandais.

L'avénement d'un *« handball-champagne »* est une aubaine pour le spectacle. Jovica Cvetkovic devrait être, avec l'Etoile Rouge de Belgrade, l'une des attractions du tournoi des Capitales qui se disputera au palais omnisports de Paris-Bercy les 12 et 13 avril prochain : 23 000 billets ont déjà été vendus pour cette manifestation destinée à promouvoir ce sport, trop souvent confiné en France dans les cours d'écoles et les gymnases anonymes.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

ALPINISME

Profit renonce dans la face nord du Cervin



Egaré sur la face nord du Cervin pendant la nuit du 9 au 10 mars, l'alpiniste Christophe Profit a dû renoncer à son audacieux défi : enchaîner en solo hivernal trois grandes faces nord des Alpes – Jorasses, Cervin, Eiger – comme il avait réussi à le faire en juillet dernier. Son rival, Eric Escoffier, qui a gravi trois 8 000 dans l'Himalaya l'été dernier, devait tenter de réaliser cet enchaînement dans l'ordre Jorasses-Eiger-Cervin en partant le mardi 11 mars aux premières heures. Pour redescendre dans la vallée, Escoffier devait utiliser des ailes-delta préalablement déposées aux sommets par hélicoptère, alors que Profit a sauté des Jorasses sur Courmayeur avec un parachute de pente qu'il avait porté dans son sac.

ATHLÉTISME

Gabegie

En septembre dernier, Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, avait taillé une première fois dans le vif de la Fédération française d'athlétisme (FFA) en révoquant le directeur technique national, Alain Godard, jugé incompétent. Après le 16 mars, le successeur au gouvernement de l'ancien champion du monde de patinage artistique devra à nouveau pratiquer une opération chirurgicale dans cette fédération. En renouvelant, le dimanche 9 mars, la confiance à l'équipe du président Michel Bernard, l'Assemblée générale de la FFA, réunie au Touquet, a en effet montré l'étendue du mal qui ronge la structure administrative du premier sport olympique.

Les faits sont les suivants : l'an dernier à pareille époque, l'équipe en place, accusée de parisianisme par un « quarteron » de dirigeants de ligues de province, était renversée. A la tête de cette coalition Michel Bernard, l'ancien champion de demi-fond, s'installait rue du Faubourg-Poissonnière. Il y avait alors dans les caisses de la FFA quelque 600 000 F. Douze mois après, le déficit avoué par le trésorier Michel Leclair atteint 3,3 millions de francs. Mais il dépasserait 4 millions sans quelques artifices comptables. Par quelle gabegie en est-on arrivé là ? La fédération d'athlétisme gère un budget global de 24 millions de francs, qui se décompose en trois grandes masses : le sport (14 millions de francs, l'administration (6 millions de francs) et la promotion (4 millions de francs).

Ce dernier secteur, qui est dirigé par Guy Guezille, un des rares opposants à Michel Bernard restés en place, fonctionne essentiellement avec l'apport de commanditaires. Son action, qui a permis à la fédération d'augmenter annuellement de plus de cinq mille le nombre de licenciés depuis 1982, a laissé un excédent de 745 000 francs. Les dépassements de crédits sont le fait de deux autres secteurs : 1,2 million de francs pour le sport et 2,1 millions de francs pour l'administration. Au cours de l'assemblée générale, on a appris, entre autres, que la facture de téléphone avait doublé, pour atteindre 326 000 francs, que les stages avaient coûté 900 000 francs de plus que prévu et que les frais des cadres techniques avaient été supérieurs de 530 000 francs aux prévisions.

Ces chiffres avaient été démentis avec véhémence par les dirigeants de la FFA lorsqu'ils avaient commencé à circuler en janvier dernier. Ils ont été officiellement révélés en séance aux représentants des ligues, dont la majorité n'ont pas jugé utile de censurer les responsables. Michel Bernard, qui a proposé un plan de redressement en trois ans revenant essentiellement à rogner sur l'aide aux clubs, a en effet conservé nettement la confiance de la base. Mais, au-delà de son engagement de tribune pour une meilleure gestion, y a-t-il une capacité réelle de redresser la situation ? En douze mois, quatre comptables – incapables de s'y retrouver dans la pagaille des comptes – ont renoncé à en démêler les fils. Pendant ce temps, un désordre bureaucratique s'est installé au siège de la FFA.

Cela ne serait qu'une sombre histoire de famille si les deux tiers des ressources de la fédération n'étaient pas des subventions prélevées sur le budget des sports. Il n'est pas acceptable que l'argent des contribuables soit géré avec autant de légèreté. Manifestement, le système démocratique qui permet d'élire les dirigeants d'une fédération a été dénaturé dans le cas particulier de l'athlétisme, où les hommes qui ont conquis la place n'ont pas toutes les capacités requises. Il ne faudrait pas que cette incompétence obère finalement la préparation des sportifs aux grandes échéances de ces prochains mois.

ALAIN GIRAUDO.

SQUASH

Parfum de crise aux Internationaux de Paris

La hiérarchie mondiale a été respectée aux Internationaux de squash de Paris : Ross Norman, tête de série numéro 1, a battu en finale Stuart Davenport, tête de série numéro 2, en trois sets (9-3, 9-1 et 9-5). Le champion avait été beaucoup plus malmené en huitième de finale face au spectaculaire Tristan Nancarrow, tête de série numéro 16.

Les Internationaux de squash de Paris 1986 n'ont pas tenu leurs promesses. La quatrième édition a été boudée à la fois par le public et par les sponsors. Imaginez un village désertique où l'organisateur – Squash européen management – a même été obligé de mettre un stand à son nom, sans pour autant l'occupar d'ailleurs, pour éviter l'impression de vide, des commanditaires importants, comme Hewlett-Packard, n'ayant pas renouvelé leur contrat. Plus grave encore, la finale n'a pas réussi à remplir, au contraire des années précédentes, une tente plus petite qu'une salle de basket et les matches en semaine n'ont pas drainé plus de cent spectateurs à chaque fois. Enfin, les joueurs sont très mécontents de l'organisation et commencent à se poser des questions sur l'opportunité de venir jouer en France. Ils se sont plaints en particulier des conditions d'hébergement plus draconiennes que les années précédentes. Or il s'agit des trente-deux meilleurs joueurs mondiaux et le tournoi de Paris se veut le premier en Europe.

Si Didier Orelio, directeur de Squash européen management, affirme qu'il *« n'y a pas besoin de connaître ce sport pour organiser un tournoi »*, il ne devrait pas perdre de vue que ces joueurs, du niveau de Mc Enroe en tennis, méritent bien un thé avec des croissants !

L'UAP dans la balance

Pour Didier Orelio, *« il n'y a plus d'engouement actuellement pour le squash, qui souffre d'une mauvaise image de marque »*. C'est oublier que le nombre des pratiquants est en augmentation, que, en 1986, la France organise les championnats d'Europe par équipe et les championnats du monde, et qu'une grande compagnie d'assurances, l'UAP, vient de signer un contrat avec la Fédération et apporte déjà 2,5 millions de francs dans la balance !

Le problème des Internationaux est ailleurs. Depuis leur création, c'est la Fédération française de squash qui les organisait. En 1985, le nouveau président des parfums Guy Laroche, principal commanditaire, Gérard Guyot-Jeannin, ancien directeur des parfums Lancôme, a préféré faire appel, pour l'organisation, à Golf européen management (et sa filiale squash créée pour l'occasion), antenne du groupe IMG de l'Américain McCormack déjà organisateur du trophée Lancôme de golf. Pierre Gehanne, président de la Fédération, a vu la chose d'un très bon œil et signé un contrat valable pour trois ans en décembre 1985 : *« La Fédération assurera la partie sportive et Squash européen management la partie organisation. »*

Signé il y a donc trois mois, l'accord n'aurait pas laissé suffisamment de temps aux organisateurs, qui se veulent pourtant des spécialistes, pour faire au moins aussi bien que la Fédération avec un produit déjà lancé. De l'avis général, la promotion a été sous-estimée et le résultat laisse toutes les parties intéressées sur leur faim. Pierre Gehanne attend la version 1987 pour juger des résultats et pense plus aux prochaines grandes épreuves qui seront, elles, organisées par la Fédération !

Les Internationaux de Paris ont longtemps été le tournoi préféré des joueurs, mais de nouvelles épreuves ont désormais lieu en Europe. Celle de Madrid, qui vient de se terminer, a enchanté les meilleurs spécialistes mondiaux de la balle verte. Gérard Guyot-Jeannin, qui veut *« un tournoi de qualité »*, va devoir desserrer un peu les cordons de la bourse ou bien trouver des co-sponsors pour lutter contre la concurrence. Le budget des Internationaux tourne autour des deux millions de francs et l'opération n'est toujours pas rentable. En 1985, la Fédération a perdu 150 000 francs et le bilan 1986 ne doit guère être plus brillant.

DOMINIQUE GAUTRON.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Phase finale, quatrième journée)

Villeurbanne b. *Monaco	98-93
*Antibes b. Limoges	97-78
*Orthez b. Saint-Etienne	122-94
*Challans b. Tours	106-80

Classement. – 1. Villeurbanne, Challans, Orthez et Monaco, 7 pts ; 5. Antibes, 6, etc.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS WELTERS

L'Américain Donald Curry a conservé son titre mondial des welters (WBA, WBC et IBF unifiés) en battant par k.o. au deuxième round le Panaméen Eduardo Rodriguez, le 9 mars à Fort-Worth (Texas).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trente-deuxième journée)

*Paris-SG b. Rennes	1-0
Nantes b. *Nancy	3-1
*Bordeaux et Toulouse	1-1
*Auxerre b. Monaco	1-0
*Lens b. Sochaux	3-1
*Marseille et Metz	0-0
*Nice b. Toulon	2-1
*Laval et Lille	2-2
*Le Havre b. Bastia	5-2
*Brest b. Strasbourg	2-1

Classement. – 1. Paris-SG, 49 pts ; 2. Nantes, 41 ; 3. Bordeaux, 40 ; 4. Auxerre, 36 ; 5. Lens, 35, etc.

Deuxième division
(Vingt-neuvième journée)

GROUPE A

Saint-Etienne b. Montceau	3-1
*Alès et Thonon	0-0
*Béziers et Sète	1-1
*Lyon b. Nîmes	1-1
*Montpellier b. Cannes	3-1
*Le Puy b. Gueugnon	3-0
Martigues b. *Grenoble	2-1
*Istres et Red Star	3-3
*Tours b. Chaumont	2-0

Classement. – 1. Saint-Etienne, 40 pts ; 2. Alès, 36 ; 3. Sète, 35 ; 4. Nîmes, Lyon et Montpellier, 33, etc.

GROUPE B

RC Paris b. *Abbeville	3-0
*Guingamp et Quimper	2-2
*Caen b. Rouen	2-0
*Lorient et Niort	2-2
Beauvais b. *Limoges	1-0
*Sedan b. Orléans	1-0
*Besançon b. Dunkerque	1-0
*Angers b. Valenciennes	2-1

*(*Mulhouse-Reims reporté.)*

Classement. – 1. RC Paris, 49 pts ; 2. Guingamp, 41 ; 3. Mulhouse, 38 ; 4. Reims, 34 ; 5, Caen et Niort, 33, etc.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER
(A Rennes)

Dix records de France individuels ont été battus à cette occasion :

● **Dames** : ***50 m libre.*** – Sophie Kamoun, 26 s 49 ; ***400 m libre*** : Véronique Jardin, 4 mn 16 s 46 ; ***50 m dos*** : Christine Deforge, 31 s 8 ; ***200 m dos*** : Christine Magnier, 2 mn 17 s 64 ; ***100 m papillon*** : Catherine Plewinski, 1 mn 1 s 71 ; ***400 m quatre nages*** : Christine Magnier, 4 mn 51 s 61.

● **Messieurs** : ***50 m libre.*** – Stephan Caron, 23 s 54 ; ***200 m papillon*** : Christophe Bordeau, 2 mn 3 s 22 ; ***200 m quatre nages*** : Bruno Gurzeit, 2 mn 5 s 99 ; ***400 m quatre nages*** : Christophe Bordeau, 4 mn 29 s 13.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

Les équipes qualifiées directement pour les huitièmes de finale (30 mars et 6 avril) sont : Agen, Nîmes, Perpignan, Toulon, Montferrand, narbonne, Biarritz et Toulouse. Ils rencontreront respectivement les vainqueurs des matches de barrage disputés le 23 mars : Pau-Bayonne, Béziers-Hagetmau, Racing-Oloron, Brive-Le Creusot, Nice-Tarbes, Valence-Graulhet, Aurillac-Grenoble, Lourdes-Romans.

Lombez-Samatan, Lavelanet, Marmande et Montauban sont relégués dans le groupe B.

TOURNOI DES CINQ NATIONS

L'équipe de France, pour rencontrer l'Angleterre, samedi 15 mars, est inchangée par rapport au « quinze » vainqueur des Gallois, le 1er mars.

La composition est la suivante : Blanco - Lafond, Sella, Charvet, Bonneval - Laporte (o.), Berbizier (m.) - Erbani, Joinel, Champ, Condom, Haget - Garnet, Dubroca, Marocco.

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,90 F

Sur des marchés des changes très calmes après la baisse générale des taux d'intérêt intervenue à la veille du week-end, le dollar est resté stable, lundi 10 mars, se maintenant à 6,90 F, 2,24 DM et 179,70 yens. Le mark à Paris est resté également stable à 3,0770 F.

Dette : nouveau répit pour la Pologne

Les créanciers de la Pologne ont été amenés à tirer des conclusions de l'incapacité financière de Varsovie d'affronter 3 milliards de dollars d'échéances cette année. En marge du Club de Paris, un accord a été trouvé le 7 mars, permettant d'étaler sur dix ans, dont cinq ans de grâce, la dette de 1,6 milliard de dollars pour 1986 au titre des crédits garantis par les Etats. Cette somme inclut les 550 millions que les Polonais auraient dû rembourser en décembre et pour lesquels ils avaient obtenu un premier sursis jusqu'au 31 mars. La parole est désormais aux banques créancières qui se retrouveront les 17 et 18 mars pour s'entendre, à la lumière de l'accord de Paris, sur des modalités d'allégement de 800 millions de dollars qui leur sont dus. La dette extérieure polonaise est estimée à 29,3 milliards de dollars à l'égard de l'Occident, dont 60 % garantis par les Etats créanciers.

Prêts à long terme : taux en baisse d'un point

En raison de la baisse générale des taux d'intérêt, notamment sur les marchés des obligations, le Crédit national a abaissé d'un point (11 % contre 12 %) son « taux premier », qui constitue la référence à partir de laquelle sont déterminés, en fonction des performances des entreprises, le taux des prêts de l'établissement. De son côté, le CEPME a ramené de 13 % à 12 %, et même 11 % en certains cas, le taux de ses prêts à long terme.

LA RENÉGOCIATION DE L'ACCORD MULTIFIBRE

Un protectionnisme tempéré

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le mandat qui doit être confié à la Commission européenne pour négocier le renouvellement de l'accord multifibre ou AMF, sera probablement adopté par les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se réunissent les 10 et 11 mars à Bruxelles. L'actuel AMF, le troisième du genre, vient à expiration le 31 juillet 1986. Son objet est de limiter la progression dans les pays industrialisés des importations de produits textiles et de l'habillement en provenance des pays à bas coût de revient, c'est-à-dire surtout les fournisseurs d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Dérogation au libre-échange prévu par le GATT (l'accord général qui réglemente le commerce international), il est régulièrement dénoncé par les pays du tiers-monde comme une illustration désolante du protectionnisme des pays industrialisés. A l'intérieur de la Communauté, il est critiqué au contraire comme trop laxiste par les professionnels. La Commission européenne avait proposé de sensiblement libéraliser le régime actuel. Les Douze ne l'ont que partiellement suivie, et le nouvel AMF que le conseil des ministres appelle de ses vœux ressemble beaucoup à celui actuellement appliqué.

La Commission va devoir ensuite négocier à Genève avec les autres membres de l'AMF importateurs et fournisseurs. Si ces négociations aboutissent et si un quatrième AMF est signé, la commission aura alors à conclure dans ce cadre une série d'accords bilatéraux avec ses principaux fournisseurs.

La France se rallie

La politique extérieure « textile » de la Communauté mise en œuvre depuis 1978 ne se limite pas cependant aux seuls pays de l'AMF. Pour que cette politique de modération des importations s'applique de manière cohérente, elle accomplit sur des bases voisines, quoique moins restrictives, des arrangements d'autolimitation avec les pays « préférentiels ». Il s'agit de producteurs du bassin méditerranéen *« à bas coût de revient »*, mais qui ne sont pas membres de l'AMF. Ils sont tous liés à la Communauté par des accords de coopération prévoyant en principe le libre accès pour leurs exportations industrielles : c'est pour cette raison que la Communauté, consciente que les limitations qu'on leur impose sont contraires aux engagements pris, se montre plus généreuse à leur égard que vis-à-vis des pays AMF. Le Portugal, troisième fournisseur de la CEE en 1984, et l'Espagne, huitième fournisseur, comptaient, jusqu'à leur adhésion, parmi ces pays préférentiels. Entrés dans la Communauté, ils ont l'intention, surtout le Portugal, de s'y tailler la part du lion et de se battre maintenant pour que les pays AMF ou les pays préférentiels ne se voient pas reconnaître un meilleur accès que celui encore restreint qui résulte pour eux des dispositions de la période de transition.

Pour les huit produits les plus sensibles (filés de coton, tissus de coton, tissus de fibres synthétiques, tee-shirts, chandails, pantalons, chemisiers, chemises), la Commission propose de ne plus fixer de plafonds globaux que pour les seuls pays AMF et, en ce qui concerne les pays préférentiels, de se contenter de plafonds de référence, la France s'étant rapprochée des propositions de la Commission. Autre pomme de discorde, toujours pour les huit produits sensibles : le rythme de progression annuel des importations qui pourront être autorisées dans les futurs accords bilatéraux. Par rapport à la situation actuelle, le Conseil avait retenu en février un taux de progression de 0 à 1 % pour les quatre fournisseurs dominants (Hongkong, Corée du Sud, Singapour et Taiwan) et de 1 à 2 points pour les autres fournisseurs AMF, étant entendu que la progression annuelle ne dépasserait pas 4 à 6 %. La France, sans pour autant crier au scandale, trouve que les taux proposés pour les tissus de coton, les pantalons et les chemises sont trop élevés.

Les critiques adressées à l'AMF sont-elles fondées ? Les données statistiques montrent que les importations de textile et d'habillement en provenance des pays à bas coût de revient ont progressé de manière globalement modérée entre 1981 et 1984. De là à penser que les lamentations indignées entendues à Genève sont excessives...

La percée des pays « préférentiels »

Malgré la stagnation de la consommation, la CEE a toutefois accru ses achats au tiers-monde. En outre, elle ne s'est pas dérobée à ses obligations vis-à-vis de ses partenaires méditerranéens. Ainsi, malgré des querelles continues avec Ankara, la Turquie, devançant Hongkong depuis 1983, est devenue, et de loin, le premier fournisseur de la CEE : 97 500 tonnes en 1981, 146 600 en 1984. Le Maroc, volontiers critique, a lui aussi accompli de bonnes performances ; l'Egypte a fait mieux encore. Parmi les pays AMF, la percée la plus spectaculaire est celle de la Chine : 70 500 tonnes en 1981 et 96 400 tonnes en 1984, ce qui la place au cinquième rang parmi les fournisseurs de la CEE. A signaler la quatrième place enviable de la Suisse.

Les importations communautaires de textile-habillement

Provenance	1981 Milliers de tonnes	1981 Millions d'ECU	1984 Milliers de tonnes	1984 Millions d'ECU
● Pays industrialisés	425	3 630	390	4 200
● Pays préférentiels	295	1 950	420	3 600
● Pays AMF (Taiwan inclus)	740	6 800	880	9 000
Importations totales (dont autres pays	1 700	12 900	1 730	17 400

Ces chiffres aident à comprendre les protestations des professionnels. Elles apparaissent cependant mal ciblées, dès lors qu'elles s'adressent à l'AMF et à ses dispositions actuelles ou futures. Ces dernières donnent à la Communauté la possibilité de maîtriser efficacement ses importations. En réalité, c'est l'usage libéral qui en est fait par les Etats membres qui explique que les achats de la CEE aient augmenté plus vite que la gestion normale de l'AMF n'aurait pu l'autoriser. Les exemples foisonnent. Ainsi, après bien des hésitations, le Royaume-Uni et la France ont imposé récemment un seuil aux importations de chemises en provenance du Bangladesh..., mais à un niveau dix fois supérieur à ce que prévoyait l'accord (autour de deux millions de pièces, au lieu de deux cent mille !). Le cas de la Turquie est le plus spectaculaire. La Communauté tempête contre les excès des industriels d'Istanbul, mais retarde l'adoption de mesures unilatérales de protection. L'AMF, tel qu'il est appliqué par les Etats membres, est un protectionnisme très tempéré.

PHILIPPE LEMAITRE.



L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE DE LICENCIEMENT EN QUESTION

Trois études tempèrent l'intérêt économique du débat

Sujet d'une polémique intense à l'occasion de la campagne électorale, le sort de l'autorisation administrative de licenciement a mobilisé tout ce que la France compte d'instituts de recherche économique ou d'observatoires plus ou moins autorisés. Du Commissariat général du Plan, à l'INSEE, en passant par l'IPECODE, GAMA ou l'OFCE, et même l'institut Pragma, chacun y est allé de son étude et de son évaluation.

La suppression de la loi de 1975, votée sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, qui faisait elle-même suite à l'accord entre les partenaires sociaux de 1969 et à l'avenant de 1974, est-elle susceptible, ou non, de provoquer un mouvement favorable à l'emploi, telle est la question posée. Oui, répond M. Yvon Gattaz, qui affirmait récemment encore que la fin de cette rigidité permettrait de créer 380 000 emplois. Non, réplique le gouvernement, qui, à l'instar de M. Laurent Fabius et de M. Michel Delebarre, prétend que cela entraînerait la suppression de 200 000 emplois dès la première année et 100 000 chômeurs supplémentaires.

Qu'en est-il donc en réalité, même si l'exercice de prospective est, par définition, aléatoire. Tout d'abord, et le président du CNPF et le premier ministre se sont trompés. L'un, qui utilise les résultats d'un sondage réalisé auprès des chefs d'entreprise par l'institut Pragma, additionne des déclarations d'intention certainement sincères, mais pas forcément conciliables entre elles. Entre l'emploi désiré et l'emploi effectif, il faut toujours tenir compte d'une lenteur d'ajustement. Surtout, la somme des volontés individuelles ne correspond pas à l'évolution macro-économique puisque les parts de marché se gagnent le plus souvent sur un concurrent.

10 % des motifs de départ

L'autre, en s'appuyant sur les travaux du Plan et de l'INSEE, commet également une erreur d'interprétation qui fausse le débat. Les deux études, en effet, portaient sur les conséquences d'un *« ajustement immédiat »* des effectifs, c'est-à-dire non seulement sans l'autorisation administrative de licenciement, mais sans consultation ou négociation sociale. Elles imaginaient l'hypothèse improbable où un employeur pourrait instantanément aligner son volume d'emploi sur le niveau d'activité constaté.

Trois autres groupes d'experts – OFCE, GAMA, IPECODE – ont ramené le sujet sur ses vraies bases et ne traitent que des répercussions dues à l'autorisation administrative de licenciement. Avec des nuances, et des différences dans le chiffrage, ils s'accordent sur l'essentiel. Tout d'abord, et cela réduit l'importance de la polémique, ils observent que les licenciements économiques (400 000 en 1984) ne représentent que 10 % environ des motifs de départ d'une entreprise, qui peut ainsi ajuster ses effectifs par d'autres moyens (préretraites, départs naturels, contrats à durée déterminée, etc.).

Ensuite, tous reconnaissent que l'examen par l'administration se conclut dans 13 % des cas par un refus définitif du licenciement demandé. Quant aux délais, s'ils les estiment parfois trop longs, ils admettent que ceux-ci proviennent autant de l'inspection du travail que de la nécessaire consultation au sein de l'entreprise. Certains, OFCE surtout, GAMA un peu moins, soulignent d'ailleurs le rôle indispensable de la négociation sociale, qui a certes un coût économique mais a l'avantage d'éviter les contentieux judiciaires qui ne manqueraient pas de se procurer si le motif et les conditions du licenciement pouvaient être contestés devant les tribunaux, qui eux aussi ont un coût.

L'IPECODE s'intéresse davantage au chiffrage de la dépense occasionnée par le licenciement. Celui-ci est évalué à 47 600 francs par personne, avec les préavis et les indemnités, pour un coût total estimé à 14,5 milliards de francs. L'IPECODE lui ajoute une somme de 14 600 francs, pour un total de 4,5 milliards, qui serait le prix à payer pour les retards occasionnés par la procédure en cas de refus total ou partiel.

Au-delà, les trois instituts se retrouvent pour considérer que les sureffectifs présents dans les entreprises du fait de l'autorisation administrative de licenciement étaient compris à la fin de 1985 entre 000 et 80 000. Si leur calcul n'aboutissent pas ensuite aux mêmes résultats, la tendance prévue est orientée de façon identique. Dans l'immédiat, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement se traduit par des suppressions d'emplois et une augmentation du chômage. C'est en 1990, selon l'OFCE, que l'on retrouve le niveau de 1985, le chômage étant plus élevé de 50 000 d'ici trois ans. *« A terme de neuf ans »*, GAMA escompte une amélioration de l'emploi, l'effet étant encore négatif en 1990 (moins 000). L'IPECODE partage le même point de vue, et prévoit 17 000 chômeurs de plus en 1990, l'emploi s'améliorant toutefois du même nombre après avoir baissé de 58 000.

Les conséquences macroéconomiques semblent de faible ampleur notent cependant les experts. *« L'enjeu n'est donc pas avant tout économique »*, précise, pour sa part, l'OFCE.

ALAIN LEBAUBE.

Un taux d'acceptation de 87 %

Selon une enquête que publie le ministère du travail, ce lundi 10 mars (*Dossiers statistiques du travail et de l'emploi* nº 19, février 1986), les effets de la procédure actuelle de licenciement ne sont pas aussi négatifs qu'on veut bien le dire. Réalisé sur l'ensemble des 678 dossiers présentés à l'administration en novembre 1983 pour des licenciements de plus de dix salariés, cette étude menée par Mireille Elbaum et Michèle Tonnerre rappelle que le volume des licenciements économiques se divise en trois parts égales. Un tiers intervient après un règlement judiciaire ou un dépôt de bilan, un autre tiers concerne des licenciements de moins de dix salariés, qui donnent lieu à une procédure allégée, un dernier tiers, enfin, se voit appliquer l'intégralité des dispositions prévues par la loi de 1975.

Premier élément de surprise : dans 75 % des cas, les dépôts officiels d'une demande de licenciement collectif sont précédés de contacts informels avec l'inspection du travail. A la suite de la première demande, 46 % des dossiers obtiennent une autorisation immédiate, 41 % se voient opposer un refus partiel correspondant au cinquième du volume des licenciements demandés et 13 % sont totalement refusés. On estime entre 75 % et 80 % le taux des licenciements demandés qui sont alors accordés.

Deuxième élément de surprise : près de la moitié des entreprises (43 %) auxquelles il a été signifié un refus total ou partiel abandonnent leur dossier. Les recours présentés par les autres amènent le taux d'acceptation des licenciements à 87 %.

Troisième élément de surprise : contrairement à une opinion répandue, les refus sont moins justifiés par l'insuffisance du motif économique invoqué (25 %) que par l'absence ou l'impréparation des mesures sociales d'accompagnement (60 %). La consultation à l'intérieur de l'entreprise, le plan social et la non-signature d'une convention préretraite avec le FNE (Fonds national de l'emploi) font partie des griefs retenus, le licenciement du personnel protégé par un mandat de représentation intervenant pour 9 % dans les causes de refus.

Quant aux délais, souvent incriminés, ils sont compris entre vingt et trente jours, dans 58 % des cas, la réponse tardant à venir pour les refus partiels. En moyenne, il faut compter un mois pour que la procédure soit achevée.

Quatrième élément de surprise : *« La nature et le délai de la réponse de l'administration ne semblent pas être un facteur d'accentuation des défaillances d'entreprises »*, observent les auteurs de l'étude.

Six mois après l'examen de la demande de licenciement, 76 % des entreprises sont encore en activité. 28 % ont même présenté une demande d'autorisation préalable d'embauche. Mieux, on constate que *« 29 % des entreprises qui se sont vu accorder le licenciement demandé sont tombées en défaillance dans les six mois contre 19,9 % de celles qui ont subi un refus partiel ou total »*

A. Le.

ENTREPRISES

Electroménager : Scholtès racheté

Le tribunal de grande instance de Thionville (Moselle) a donné le 7 mars un avis favorable à la reprise de l'entreprise Scholtès, fabricant d'électroménager (qui avait déposé son bilan en juin 1985) par un groupe financier composé de la Société financière d'Auteuil (filiale du groupe Omnium financier), la SOFEDIE (holding financier), et l'Affinerie de Picardie (société de traitement de l'aluminium). Le tribunal a préféré cette solution à celle de Thomson, qui prévoyait 450 suppressions d'emplois, sur 615. Le groupe financier, lui, n'en envisage que 167 – chiffre qui pourrait s'élever à 200, selon la section CGT de Scholtès. Les trois repreneurs ont racheté l'entreprise 20 millions de francs, pour un tiers chacun. Une somme qui représente moins du sixième du passif de Scholtès, estimé à 130 millions de francs.

Le gouvernement britannique vend à des investisseurs privés le chantier naval Vickers

Le gouvernement britannique va vendre le chantier naval Vickers, spécialisé dans la construction de navires de guerre et en particulier de sous-marins nucléaires, à un consortium organisé et dirigé par les gestionnaires de l'entreprise, a annoncé le vendredi 7 mars aux Communes le ministre de l'industrie et du commerce, M. Paul Channon, qui a précisé que le prix avait été fixé à 60 millions de livres (660 millions de francs) payables immédiatement, plus 40 millions de livres à verser progressivement d'ici à 1993 en fonction des bénéfices. Il a ajouté que le groupe Trafalgar House, seul concurrent du consortium pour ce rachat, avait proposé un prix supérieur, mais assorti d'une condition *« très difficile à accepter »* dont il a refusé de révéler la nature. – *(AFP.)*

EN BOURSE

Providence (suite...)

Après la suspension, le 5 mars 1986, *« jusqu'à nouvel avis »* de la cotation des actions Providence SA (derniers cours : 2 770 F), Secours SA et Providence IARD, en raison d'un projet de modification de certaines modalités de l'offre publique d'échange (OPE) proposée par les sociétés Drouot-Assurances et Bayas-Tudjuh, le groupe AXA de M. Claude Bébéar précise la nature de ces deux modifications :

1) les obligations convertibles Drouot-Assurances remises en échange des actions Providence SA présentées à réponse à l'OPE et dont la conversion serait demandée avant le 31 décembre prochain, seraient converties en actions Drouot-Assurances à raison de 5,5 actions pour une obligation (au lieu de 5 précédemment) : c'est une réponse à la surenchère de la Compagnie du Midi ;

2) le seuil de 34 %, en deçà duquel le nombre d'actions Providence présentées à l'offre serait jugé insuffisant pour donner une suite à l'offre, est abandonné et les initiateurs s'engagent à échanger toutes les actions Providence qui leur seraient présentées, quel qu'en soit le nombre, contre des obligations convertibles Drouot-Assurances.

De son côté, le Comité de surveillance des offres publiques, qui a pris connaissance des modifications apportées à son offre par AXA, recommande à la chambre syndicale des agents de change de fixer irrévocablement au 21 mars la clôture des offres publiques. La date limite de modification des offres est fixée au 11 mars. Toutefois, la Compagnie du Midi qui se bat aussi pour le contrôle de la Providence, devait déposer avant le 7 mars à 18 heures toute modification éventuelle de son offre dont la teneur, si la modification est jugée recevable, sera rendue publique le lundi 10 mars. Enfin, il est précisé que les ordres transmis par les actionnaires en réponse à une des offres pourront être *« révoqués »* (modifiés) à tout moment jusqu'au 21 mars prochain.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8780	6,8810	+ 40	+ 55	+ 85	+ 115	+ 250	+ 350
$ can.	4,8763	4,8819	– 185	– 165	– 294	– 256	– 514	– 421
Yen (100)	3,8232	3,8270	+ 78	+ 92	+ 173	+ 197	+ 540	+ 605
DM	3,0751	3,0778	+ 98	+ 112	+ 193	+ 214	+ 581	+ 641
Florin	2,6789	2,6811	+ 59	+ 69	+ 116	+ 132	+ 351	+ 399
F.B. (100)	15,0175	15,0289	– 663	– 534	– 890	– 696	– 1114	– 706
F.S.	3,6267	3,6311	+ 142	+ 160	+ 272	+ 298	+ 812	+ 887
L. (1 000)	4,5285	4,5255	– 488	– 430	– 834	– 773	– 1858	– 1744
£	9,9628	9,9740	– 348	– 313	– 662	– 605	– 1591	– 1406

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16
DM	4 7/8	5 1/8	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 5/16	4 9/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	12 1/4	13	11 1/4	11 3/4	9 1/4	9 3/4
F.S.	3	4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
L. (1 000)	15	17	18 1/4	19 3/4	18 1/4	18 3/4	16 3/8	16 7/8
£	12	12 1/4	12 1/2	12 5/8	12 1/4	12 3/8	11 9/16	11 11/16
F. franç.	8 1/4	8 1/2	15	15 1/2	15 1/8	15 5/8	12 1/8	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MULTIFIBRE

tempéré

BOURSE

Providence (suite...)

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DE[VISES]

TAUX DES EUROMONNAIES

UN COLLOQUE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DE L'ÉNERGIE

Vers un pétrole à 5 dollars ?

Les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe, Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn et Oman, réunis le samedi 8 mars à Ryad, se sont déclarés prêts à coopérer avec tous les pays producteurs de pétrole pour « *empêcher un plus grand effondrement du prix du brut* ». Ils ont aussi répondu à l'Iran qu'un groupe de pays ne pouvait seul arrêter la chute des prix.

Les chiffres publiés le même jour par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à huit jours de la conférence de l'OPEP, montrent bien les difficultés d'une stabilisation du marché, alors que les pays de l'OPEP ont déjà ramené leur extraction en dessous de 17 millions de barils par jour en février. Selon l'agence, la consommation mondiale devrait encore chuter cette année de 2,7 millions de barils par jour à 44,4 mbj (la demande de l'OCDE augmentant de 0,3 million de barils quotidiennement du fait de la baisse des prix), alors que la production des pays non OPEP s'accroîtra de 1 million de barils par jour. C'est dire que la part de l'OPEP ne devrait guère dépasser 16 mbj.

Des experts réunis à Grenoble n'excluent pas que le prix du baril de pétrole tombe à 5 dollars.

De notre envoyée spéciale

Grenoble. – Le « pétrole roi » est mort. Vive le marché pétrolier. Réunis à Grenoble la semaine passée (1), une soixantaine d'économistes de tout bord, français, canadiens, italiens, britanniques, etc, spécialisés dans l'énergie, ont battu leur coulpe. Enterrées les théories savantes sur l'économie des ressources non renouvelables, l'étude des cartels et des oligopoles, les modèles, les prévisions économétriques, « *nous nous sommes de façon quasi générale trompés sur le marché pétrolier actuel* », reconnaissait le rapporteur du colloque, M. Patrice Ramain. »

« *Le bilan de tant d'années d'efforts est apparemment plutôt décevant*, ajoutait M. Antoine Ayoub, professeur à l'université de Laval (Québec), *car si le passé n'est expliqué d'une manière qui semble satisfaire une majorité d'économistes, si les diverses prédictions concernant le sentier des prix futurs n'arrivent à trouver une confirmation dans l'évolution concrète du marché.* »

Stratégie

Conclusion : il faut se rabattre sur la très classique loi de l'offre et de la demande, pour tenter de trouver un outil d'analyse et d'explication. Redécouvrant en quelque sorte le marché, les économistes de l'énergie rassemblés à Grenoble sont convenus qu'en l'état actuel des choses le pétrole « banalisé », était momentanément devenu une matière première comme les autres.

Conclusion annexe : dans ces conditions, rien ne permet plus d'écarter un effondrements des prix jusqu'à un « niveau cible » de 5 dollars à 7 dollars le baril, niveau correspondant au coût de production du producteur le moins bien placé, c'est-à-dire la Grande-Bretagne. « *Dans l'absence d'une entente entre les concurrents, je ne vois vraiment pas pourquoi la guerre des prix s'arrêterait avant cette limite* », a assuré M. Ayoub, approuvé sur ce point par la plupart des participants. Le chef du département des études économiques de l'OPEP reconnaissait, lui-aussi, que, sur la base des seuls coûts d'exploitation (coûts variables), le seuil pour 85 % des *champs* britanniques se situait à 5 dollars par baril, et que ces niveaux constituaient la limite basse des prix.

Reste à savoir si cette dépression des prix est durable. Là, les avis divergent. Bien qu'un certain nombre d'économistes présents aient démontré que le brut s'était, depuis quelques années, banalisé – M. P.N. Giraud montrant, par exemple, la similitude d'évolution des marchés pétroliers avec ceux des *produits de base non énergétiques*, – la plupart refusent de croire que cette situation puisse durer. Le « brut » demeure une *matière* première stratégique. Son rôle directeur sur les autres énergies et son poids dans les échanges mondiaux restent tels, en dépit de la baisse des prix, qu'il est difficile d'imaginer que le marché spot et les marchés à terme, aujourd'hui prépondérants, *mais profondément déstabilisateurs* et spéculatifs, puissent constituer *ad vitam aeternam*, les seuls modes de *régulation*.

Même M. Ayoub, pourtant convaincu que l'OPEP n'a jamais *été* un cartel, en convenait. *Depuis* la prise de contrôle, au début des années 70, par les Etats producteurs *de leur sous-sol*, expliquait-il, *l'intégration* verticale de la filière, assurée jusque-là par les compagnies et *facteur de stabilisation*, *a été* rompue, et c'est le marché spot, et non l'OPEP, qui détermine le niveau des prix du pétrole, les tarifs officiels de l'organisation ne faisant que « *s'ajuster avec retard à ce niveau* ». Mais les nouveaux marchés, spot et à terme, qui couvrent aujourd'hui, selon lui, « *50 à 70 % des transactions internationales du pétrole brut* », ne tiennent tout simplement pas compte des contraintes liées au caractère stratégique du pétrole. Aussi une « *stabilisation* » est-elle, selon lui, nécessaire, ne serait-ce que pour « *permettre à l'industrie d'opérer efficacement* ».

En outre, les participants au colloque étaient partagés sur l'évolution *possible de la demande au cours des* mois et des années à venir. La plupart soutenaient que la consommation reste largement inélastique par rapport aux prix et que la demande ne devrait donc que peu augmenter à court terme malgré la baisse des prix. Par contre, certains spécialistes, dont M. Bertrand Chateau, auteur des modèles de demande d'énergie « Médée » n'excluaient pas une reprise rapide de la consommation, notamment de carburants, si le « contre-choc » pétrolier était suffisamment prononcé pour modifier les comportements acquis au cours des dix dernières années.

Dans l'ensemble, pourtant, les experts rassemblés à Grenoble restaient pessimistes. Un économiste norvégien soulignait la position délicate de son pays, « *pris entre l'OPEP et l'OTAN* » et soumis à des pressions américaines afin d'écarter toute coopération avec l'OPEP.

« *Une réduction volontaire de la production ne semble pas aller dans le sens de l'histoire* », notait le rapporteur, avant de conclure : « *A court et moyen terme, il n'y a pas de raison pertinente qui conduise à freiner la chute du prix du pétrole jusqu'à 6 ou 7 dollars, pas de raison non plus pour que cette chute ne soit pas durable (...). La question qui se pose désormais est de savoir si les conditions d'une situation non maîtrisable n'ont pas été créées...* »

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le colloque tenu du 4 au 6 mars sur le thème « *Les marchés internationaux de l'énergie : des enseignements de la théorie aux leçons de l'expérience* » était organisé par l'IEJE (Institut économique et juridique de l'énergie), de l'Université de Grenoble, et le GREEN (Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles) de l'Université de Laval, au Québec.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Salon de l'agriculture : une inauguration dans le calme.** – Le vingt-troisième Salon international de l'agriculture, qui se tient du 9 au 16 mars, au Parc des expositions de la porte de Versailles, a été inauguré, le dimanche 9 mars, par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture. Cette promenade rituelle s'est effectuée sans histoire, le ministre – candidat dans l'Yonne s'abstenant de tout commentaire politique. Le Salon est, cette année, très « branché » sur l'informatique. Un million de visiteurs sont attendus, et dès dimanche matin il y avait foule à l'intérieur du Salon et de nombreux encombrements autour de la porte de Versailles.

Social

● **Accord franco-yougoslave sur la réinsertion des immigrés.** – Le ministre des affaires sociales a signé, mercredi 5 mars, un protocole d'accord avec le gouvernement yougoslave sur la réinsertion des travailleurs immigrés venus de ce pays et bénéficiant de l'aide au retour (aide publique, capitalisation de l'assurance-chômage et aide de l'entreprise). Le Bureau fédéral de l'emploi yougoslave indiquera régulièrement les possibilités d'emploi en Yougoslavie à l'Office national d'immigration (ONI) afin que ce dernier puisse en informer les candidats au retour. L'ONI, en revanche, informera le bureau du travail des caractéristiques des demandes et des demandeurs d'aide au retour. En outre, des stages de formation seront organisés pour les travailleurs yougoslaves en France chaque année en fonction des débouchés en Yougoslavie. Ce protocole accompagne une mise à jour de l'accord sur l'emploi des travailleurs yougoslaves en France signé par les deux gouvernements le 28 janvier 1985.

Schlumberger

SCHLUMBERGER RAPPORT ANNUEL 1985

LETTRE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

1985 a été une année de tristesse et de frustration.

Jean Riboud, patron de Schlumberger pendant vingt ans, nous a quittés. Il avait à la fois la vision des grands desseins et le sens du détail, l'arrogance de l'esprit et la modestie du comportement, il savait attendre mais aussi agir sans délai. Les Schlumberger et Jean Riboud ont créé et façonné Schlumberger. Une lourde succession.

Nos unités ont affronté une conjoncture difficile:

□ l'industrie pétrolière, particulièrement aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP, a été fortement secouée. De nombreux facteurs ont contribué à cette situation: surcapacité de production, anticipation d'une baisse du prix du pétrole, contre-coup des restructurations pétrolières aux Etats-Unis;

□ l'industrie des semi-conducteurs a traversé la crise la plus sévère de son histoire;

□ les autres industries, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon, sont restées dans l'expectative. Chacun attend un signal annonçant la maîtrise de l'inflation, et donc la fin de l'austérité; chacun veut être bien sûr que les banques américaines vont tenir et que le protectionnisme ne va pas triompher.

Les bénéfices de Schlumberger sont en baisse de 27%, à 862 millions de dollars, pour la première fois depuis 1980 en-dessous de la barre du milliard de dollars. De plus, nous avons décidé d'ajuster la valeur comptable de Fairchild dans nos livres à un niveau en ligne avec la situation actuelle; cela s'est traduit par une charge exceptionnelle de *511 millions de dollars, ce qui réduit le bénéfice net de 1985 à 351* millions de dollars.

Les périodes de crise, bien que peu plaisantes, ont leur mérite: celui de nous forcer à voir l'essentiel, à reconsidérer tous les choix.

Quels sont les métiers de Schlumberger?

Tout d'abord, nous sommes une société de *services pétroliers*, apportant dans le monde une aide technologique à l'industrie petrolière. Partout où je me suis trouvé l'année dernière, en Chine, en mer du Nord, en Alaska, j'ai rencontré des hommes exceptionnels, conscients de leurs qualités, désireux de servir le client et se battant pour conserver leur marge bénéficiaire.

Mais nous voulons plus que cela: Schlumberger doit sortir de la crise actuelle, plus fort, meilleur et non pas amoindri; l'atout de Schlumberger réside dans les centres de recherche et d'études. Malgré la récession pétrolière, nous avons dépensé un montant record pour la recherche, que ce soit en dollars ou en pourcentage du chiffre d'affaires. Nous avons les moyens financiers de continuer, mais nous serons très exigeants sur les résultats. Ce sont les nouveaux outils pour les mesures et essais dans les puits, pour le forage, la cimentation et la stimulation des puits qui feront la différence, en nous permettant de traverser la récession actuelle et de bénéficier à plein de la reprise qui suivra.

Notre objectif est d'être la meilleure entreprise de services pétroliers non seulement en logging, mais dans tous les autres services. Pour cela, nous continuerons de recruter dans tous les pays, d'apporter beaucoup d'attention à la formation continue, de donner, sur le terrain, le maximum d'autorité et de responsabilités, de juger les hommes sur leurs résultats et sur leurs qualités humaines. En plus des sociétés existantes, Services de logging, Flopetrol Johnston, Dowell Schlumberger, Sedco Forex et Anadrill, nous créons notre propre activité de sismique orientée vers la description des gisements.

Schlumberger est aussi une *société d'électronique*. Certes, avoir accès, de l'intérieur, à la technologie des composants, de la mesure et du logiciel aide notre secteur pétrolier à rester en tête. Mais cela ne justifie pas des pertes. Soyons justes: plus de la moitié de nos activités électroniques, ce que nous appelons Mesure et Régulation, est solide, bénéficiaire et en croissance. Certes, il a fallu de la persévérance et de la détermination, mais le résultat a été atteint. Que ce soit en comptage de l'électricité, de l'eau et du gaz, en capteurs et en instruments, en monétique, le groupe s'étend rapidement, apportant de la technologie aux services publics, à l'industrie aérospatiale, aux banques.

Fairchild a franchi une étape; celle qui consistait à trouver son équilibre humain et à maîtriser ses procédés de fabrication. De nombreux nouveaux produits sont commercialisés, surtout dans les domaines des circuits de haute performance et des circuits personnalisés. Nous percevons un changement d'attitude de la clientèle; mais cela ne suffit pas. Fairchild doit franchir une autre étape: celle de devenir et de rester bénéficiaire.

Le troisième groupe du secteur électronique – Systèmes assistés par ordinateur – est la réunion de quatre entreprises destinées à aider l'industrie à créer des usines entièrement automatisées, de la conception à la fabrication: Applicon en CAO/FAO, Benson en dessin assisté par ordinateur, Sentry en test de composants électroniques, Factron en test de sous-ensembles de circuits imprimés. Nous avons progressé dans l'organisation de chaque société; il nous reste à les grouper en un tout cohérent.

Notre objectif pour le secteur électronique est de le rendre bénéficiaire. Cela suppose que nous soyons des professionnels, que nous ayons le sens de la qualité et que nous sachions être très sélectifs. Nous continuerons de nous écarter des produits de faible technologie dont le marché est hautement compétitif pour nous attacher à une activité plus difficile, mais plus gratifiante: servir les départements d'études et de fabrication, du stade de la conception à celui de la fabrication.

Sommes-nous au creux de la vague?

La baisse des prix du pétrole, quoique douloureuse pour l'industrie du pétrole et nous-mêmes, est un élément très positif pour la plupart des pays: cela va les aider à juguler l'inflation et donc à relancer leur économie.

La demande d'énergie va retrouver une croissance oubliée, satisfaite pour l'essentiel par le pétrole et le gaz. Lentement, certes, mais sûrement, la surcapacité de production va disparaître; les années 90 pourraient très bien ressembler aux années 70 et aux années 50, surtout si l'industrie pétrolière continue de ralentir ses investissements.

Une reprise de l'économie signifie aussi un environnement amélioré pour notre secteur électronique. Mesure et Régulation a déjà renoué en 1985 avec la croissance. Les commandes à Fairchild et à Applicon s'améliorent en ce début d'année 1986.

Rien n'est facile et nous devons nous battre. Nous sommes dans le bon créneau – apporter la technologie à l'industrie; nous avons les meilleures équipes; nous avons l'imagination, le courage et la patience.

Michel Vaillaud

RECAPITULATION DES TROIS DERNIERES ANNEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	1985	1984	1983
Chiffre d'affaires, en millions	$ 6 557	$ 6 370	$ 5 797
% d'augmentation (de diminution) sur l'année précédente	3%	10%	(8%)
Bénéfice net, en millions	$ 351*	$ 1 182	$ 1 084
% d'augmentation (de diminution) sur l'année précédente	(70%)	9%	(20%)
Par action ordinaire:			
Bénéfice net	$ 1,17*	$ 4,10	$ 3,73
Dividende déclaré	$ 1,20	$ 1,12	$ 1,00
Nombre d'employés	72 810	74 970	77 820**

*Le bénéfice net pour 1985 comprend une charge exceptionnelle de 511 millions de dollars après impôts (1,71 dollar par action). Si l'on exclut cette charge, le bénéfice net est de 862 millions de dollars (2,88 dollars par action).

**A titre de comparaison, ce chiffre est majoré des 8 900 employés de SEDCO et de Dowell Schlumberger Amérique du Nord, sociétés acquises en 1984.

Les actionnaires recevront le rapport annuel de Schlumberger par les voies habituelles. Les personnes désirant l'obtenir peuvent le demander par écrit à Schlumberger, Département des communications 42, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En Israël

Le gouvernement vole au secours d'entreprises en difficulté

De notre correspondant

Jérusalem. – Pour Israël, les batailles économiques s'enchaînent rapidement. Ayant brillamment terrassé l'inflation, réduite à moins de 1 % par mois contre des pointes mensuelles allant jusqu'à 20 % l'an dernier, le gouvernement est maintenant contraint de jouer au bon Samaritain. Plusieurs grosses entreprises des secteurs public et privé, perdues de dettes, lui ont lancé un appel au secours. Pour sauver chacune d'elles, le pouvoir a mijoté, avec le concours actif des banques, une médecine adéquate dosant plusieurs remèdes de cheval : rééchelonnement des créances, ventes d'actifs, licenciements massifs.

Le premier ministre travailliste, M. Shimon Pérès, était d'autant plus soucieux d'intervenir que deux des entreprises malades appartiennent à la centrale syndicale Histadrout, alliée du parti au pouvoir : la société de travaux publics Solel Boneh et la caisse d'assurance maladie Kupat Holim.

La première, avec ses 13 000 employés, est un géant à l'échelle d'Israël. Grâce à son excellente image de marque, elle prit pied de longue date dans le tiers-monde, installant des chantiers permanents en Afrique. Qui ne connaît par exemple Solel Boneh au Nigéria ? Plusieurs clients insolvables, de lourdes factures impayées, l'obligation d'emprunter à des taux usuraires : voilà Gulliver qui chancelle et demande grâce. Solel Boneh survivra : elle congédiera un salarié sur cinq et vendra des terrains. En échange, ses dettes à court terme seront rééchelonnées.

Kupat Holim est l'archétype de l'*« entreprise socialiste »*, engourdie dans la routine bureaucratique, avec ses apparatchiks inamovibles, ses salariés syndicalistes bon teint à la sécurité de l'emploi bétonnée pour la vie et sa *« clientèle »* d'assurés sociaux aux contributions dérisoires. Une gestion à courte vue jointe à la cherté des taux bancaires ont décuplé en un an la dette de cet organisme. L'assainissement s'impose : en contrepartie d'une aide financière, Kupat Holim supprimera un millier d'emplois, vendra cinq cents appartements à l'Etat et augmentera ses cotisations.

Autre « canard boiteux » : la compagnie maritime Zim. Son histoire est différente. Quand elle était rentable, Zim fut rachetée pour moitié par un groupe privé. Maintenant qu'elle est en perte, celui-ci est trop heureux de transférer son capital à l'Etat, resté actionnaire minoritaire. Ayant « renationalisé » Zim, le gouvernement s'empressera d'ailleurs de chercher de nouveaux acheteurs.

Le cas d'Elscint est à la fois plus grave et moins désespéré. Plus grave car nul n'imaginait que cette entreprise dynamique, leader de l'imagerie médicale et cotée à Wall Street, aurait pu se retrouver si vite au bord du gouffre. Moins désespéré car, malgré un lourd endettement – 180 millions de dollars, – Elscint a les moyens de s'en sortir et jouit de la confiance du gouvernement accouru à son chevet. Pas question, a dit M. Pérès, de laisser sombrer un fleuron du patrimoine national. Porte-drapeau de la haute technologie israélienne, Elscint incarnait avec brio, il est vrai, la réussite d'un secteur industriel audacieux, imaginatif et pourvoyeur de devises. L'abandonner à ses malheurs ternirait gravement le blason national.

Une stratégie d'ensemble

Pour M. Pérès, le sauvetage de ces entreprises s'inscrit dans une stratégie d'ensemble. Depuis un an et demi, le chef du gouvernement a combattu en première ligne pour imposer de gros sacrifices au pays. Scellée par plusieurs contrats entre les partenaires sociaux, la rigueur fit son œuvre : désinflation spectaculaire, réduction douloureuse du pouvoir d'achat, hausse du chômage. Aujourd'hui, l'économie nationale végète en pleine récession, en attendant les premiers signes d'une relance.

Or, pour M. Pérès, le temps presse. Dans huit mois, comme le prévoit l'accord de coalition, il cédera son fauteuil à son partenaire du Likoud, M. Itzhak Shamir. Les travaillistes israéliens – comme les socialistes français – enragent à l'idée de laisser un pays assaini à la droite, qui n'aura plus qu'à recueillir les fruits de l'austérité.

M. Pérès ne veut pas rester dans l'histoire comme le premier ministre des vaches maigres. D'où son souci d'encourager dès maintenant la croissance en stimulant les investissements. *Mais avant de construire du neuf, il lui faut préserver ce qui existe.* Voilà pourquoi il a mis son autorité en jeu dans ces quatre opérations de sauvetage.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Au Japon

Le Crédit agricole va créer un fonds de capital-risque

Le Crédit agricole poursuit son implantation dans le domaine du capital-risque. Après Agrinova (dont le capital doit être porté de 25 à 40 millions de francs) en France et Agritech Partners aux Etats-Unis, Union d'études et d'investissement (UEI), filiale d'affaires du Crédit agricole, prépare le lancement d'une nouvelle société de capital-risque au Japon.

Une société commune est en voie de création avec le groupe Daiwa, qui sera à la fois gestionnaire du fonds et investisseur. Le capital qui sera ouvert aux groupes français intéressés s'élèvera à 5 millions de dollars environ.

L'agro-alimentaire et les biotechnologies sont les secteurs prioritaires dans lesquels la nouvelle société investira. Mais le fonds s'intéressera aussi aux secteurs de pointe de l'industrie japonaise, tels que la robotique ou les nouveaux matériaux. Dans le même ordre d'idées, UEI a pris une participation minoritaire dans un fonds britannique de 10 millions de dollars et dans une société sud-coréenne, KDIC.

Le parallèle avec Agritech – créé aux Etats-Unis en 1983 par le Crédit agricole et les groupes Elf, Lafarge, Lesieur, Sucre et Denrées, Sucre Union, La Hénin et Pernod-Ricard – est frappant : à côté de la société financière, une entreprise de mise en contact, destinée à rapprocher les sociétés étrangères détenant des techniques et des partenaires français capables de les mettre en œuvre (et vice versa), a été créée à New-York à l'été 1984 sous le nom d'Agriservice.

A ce jour, cette recherche des synergies ne s'est traduite que par un seul transfert dans le domaine de l'industrie papetière. Il est prévu de créer une société similaire à Tokyo chargée de promouvoir des rapprochements entre les affiliés et les investisseurs du fonds.

Participations

La banque d'affaires du Crédit agricole, UEI, a été créée en 1967. Son capital, détenu à 95,7 % par la Caisse nationale de Crédit agricole, a été porté de 800 millions à 1,107 milliard en juillet 1985. Conçu à l'origine pour prendre des participations et avoir une activité de crédit dans les entreprises à statut non coopératif de la filière agro-alimentaire, UEI est devenue aussi en 1971 la société holding des différentes filiales de financement du Crédit agricole.

Au 31 décembre 1985, le portefeuille d'UEI et de sa sous-filiale Sopagri s'élevait à 1,323 milliard, dont environ 360 millions en participations financières dans les sociétés du groupe, 290 millions de participation dans les entreprises du secteur bois et papier, près de 600 millions dans l'industrie agro-alimentaire, 50 millions dans l'immobilier de loisirs et 12 millions dans l'innovation et la recherche. UEI devrait réaliser un bénéfice de 25 à 30 millions de francs en 1985.

J. G.

POUR SAUVEGARDER LEURS CHANCES A L'EXPORTATION

Les pays du tiers-monde jouent plus souvent la dépréciation de leur monnaie

Dis-moi comment évolue ta monnaie, je te dirai ce qu'il en est de ton commerce extérieur... Cette vieille antienne prend toute sa signification à la lecture de l'étude réalisée par la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et parue dans sa dernière revue mensuelle. La baisse du dollar, entamée en mars 1985, mais fortement amplifiée depuis l'accord des cinq principaux pays industriels, le 22 septembre dernier, sur la nécessité de piloter à la baisse la monnaie américaine, s'est concrétisée à l'égard de la moitié des devises de la planète.

Toutefois, les pays fortement endettés et connaissant une *« situation financière délicate »* ont été au-delà, laissant leur monnaie se déprécier vis-à-vis du billet vert, notamment en Amérique latine et en Israël. Une utilisation de l'arme des taux de change, dans la panoplie des mesures d'assainissement de ces pays, répond à une demande lancinante des organisations multilatérales comme le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, persuadés de son importance dans la recherche d'un meilleur équilibre des balances commerciales.

Les cas les plus flagrants sont latino-américains. Avant l'instauration d'un « plan austral », l'Argentine avait vu sa monnaie perdre 78 % de sa valeur à l'égard du dollar et 82 % vis-à-vis du franc. Les Brésiliens, qui viennent à leur tour d'instaurer un « plan tropical », le 28 février, ont connu un glissement de leur devise de près de 70 % en 1985 par rapport au billet vert, le sol péruvien se dépréciant pour sa part de 60 %. Trois pays qui, au fil des derniers mois, ont malgré tout opté pour un blocage des cours, en juin à Buenos-Aires, en août à Lima, fin février à Brasilia.

S'ils n'ont pas opté pour une telle décision, qui s'appuie au Brésil et en Argentine sur un véritable traitement de choc de l'économie et l'introduction d'une nouvelle monnaie, les autres pays latino-américains ont laissé filer leurs devises sans aller jusqu'à connaître la situation extrême de la Bolivie, dont le peso a perdu quasiment toute sa valeur (– 99 % par rapport au dollar, – 99,5 % par rapport au franc), des pays comme la Colombie ont accéléré le processus de dépréciation monétaire afin de rétablir leur équilibre commercial.

En cascade

L'Afrique, à son tour, qui reste de toute évidence la région la plus mal en point du tiers-monde, a petit à petit abandonné une politique de monnaies surévaluées pour tirer parti des rares possibilités dont elle dispose à l'exportation. Dévaluation de 58,2 % au Sierra-Leone, de 65,7 % en Somalie, de 48 % au Soudan, de 93 % en Guinée, dévaluations en cascade au Ghana, en constituent autant d'exemples. Le cas de l'Afrique du Sud, qui, l'an dernier, a enregistré un recul du rand de 22,4 % vis-à-vis du dollar et de 40 % vis-à-vis du franc, est trop particulier, compte tenu de l'effervescence politique qui règne dans ce pays, par ailleurs fortement industrialisé, pour entrer dans ce schéma.

L'évolution des pays asiatiques, enfin, reste contrastée. La plupart des pays de cette région, dont la monnaie est traditionnellement accrochée au dollar, se sont contentés de suivre le mouvement à la baisse de la devise américaine, enregistrant une perte de valeur en francs de l'ordre de 20 %. A l'exception notable de la Chine, qui, pour promouvoir ses exportations, a poursuivi une politique de *dépréciation du renminbi* (– 12,7 % vis-à-vis du dollar, – 31,1 % vis-à-vis du franc), de la Corée du Sud, qui a renoué avec une telle politique (– 7,4 % du won à l'égard du billet vert) ou, à un moindre titre, de Taiwan (– 1,1 % vis-à-vis du dollar).

F. Cr.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Dans le cadre de sa collection

« ANALYSES DE SECTEURS »

Le groupe DAFSA KOMPASS vient de publier une étude sur

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE DANS LE MONDE

Depuis le début des années cinquante et jusqu'à la fin des années soixante, les experts avaient constaté que le taux du PNB (ou le PIB) évoluait de concert avec celui de la population et de la demande d'acier. Les prévisions à long terme établies vers cette époque ont donc été fondées sur l'existence de ce parallélisme. La réalité a été autre. Les prévisions chiffrées pour 1985 ont *manqué leur cible* pour des raisons qui nous semblent pertinentes aujourd'hui, mais qui auraient paru aberrantes il y a une dizaine d'années.

En chiffres absolus, la population mondiale est en 1985 de l'ordre de 4,9 milliards d'individus, *donnée conforme aux prévisions* de l'époque. Par contre, la croissance annuelle du PNB, estimée à + 5 % entre 1970 et 1985, a été pour les pays industriels (OCDE) deux fois moins élevée (+ 2,75 %). Quant au parallélisme que l'on avait cru voir entre l'évolution du taux du PNB et celui de la demande d'acier, il n'existait pas. La consommation d'acier avait même décliné dans les *pays industrialisés (– 2,5 % pour l'OCDE)*.

Les raisons de ce décalage sont connues. Le progrès technologique réduit l'emploi de l'acier dans les produits aval (automobiles, bateaux, bâtiment, infrastructure économique, etc.), de plus en plus de produits se substituent à l'acier, la récession a ralenti l'activité industrielle bien plus que celle du tertiaire, enfin une certaine tendance à *négliger des investissements d'infrastructure*, en partie à cause des dépenses axiales accrues (chômage, etc.), a *été constatée dans* beaucoup de pays. La conséquence fut une surcapacité dans l'acier conduisant à une concurrence exacerbée sur les marchés, accrue par l'arrivée de pays producteurs disposant soit de ressources de matières premières énormes, soit d'une main-d'œuvre bon marché, soit encore de ces deux atouts à la fois. Tous ces faits ont conduit, au niveau mondial, à des prévisions de production d'acier pour 1985 de 720 millions de tonnes, soit 63 % des 1,15 milliard de tonnes prévues en 1970. Le taux annuel de croissance réelle *était de + 1,2 % contre + 4,5 % projetés. Quant* aux prévisions les plus récentes pour les années à venir, celles-ci annoncent une stagnation globale de la demande d'acier au moins jusqu'en 1995.

Dans ce climat d'incertitude prolongé, on peut dégager certaines tendances qui se sont affirmées au cours de la dernière décennie :

– Une lutte contre la *surcapacité dans la plupart des grands pays* industrialisés (pays membres de la CEE, les Etats-Unis et le Japon) *en fermant* des usines, éliminant des équipements superflus, rationalisant, modernisant et harmonisant la production des installations restantes. Le but recherché est d'alléger la pression sur les prix du marché en réduisant les capacités, c'est-à-dire l'offre potentielle.

– Une utilisation d'équipements et de méthodes de gestion plus performants (économie d'*énergie, rendement accru, nouveaux produits, coûts réduits*). A citer parmi les technologies récentes la généralisation de la coulée continue (pourrait-on *aller* jusqu'à 90 % du *total* ?), la production quasi-continue des hauts fourneaux (fonte), le laminage continu, l'emploi accru de tôles revêtues, etc. ;

– Un emploi plus étendu des ordinateurs dans les usines intégrées et à tous les niveaux d'activité : contrôle des opérations, programmation, gestion, commercialisation, économie de main-d'œuvre et des services, etc.

Cependant, cette restructuration est non seulement onéreuse, mais nécessite beaucoup de temps. Pendant cette période, on constate une tendance à rendre les marchés plus rigides, c'est-à-dire à limiter l'accès des « outsiders ». Cette cartellisation rampante est sensible entre autres dans la CEE, aux Etats-*Unis* et au Japon.

Au niveau de l'approvisionnement en matières premières (minerais de fer, de manganèse ou autres, de charbon à cocke, etc.), la situation demeure favorable. La stagnation industrielle dans le *monde, qui risque de durer assez* longtemps, ne paraît pas devoir menacer l'approvisionnement régulier de la sidérurgie.

Cette étude est en vente à DAFSA, 7, rue Bergère – 75009 PARIS. Tél. : 42.33.21.23

VALEURS DE FRANCE



La valeur liquidative de l'action de la SICAF Valeurs de France (société d'investissement à capital fixe), gérée par la BRED, était, au 28 février, date de clôture du deuxième exercice, de 314,63 F.

Au cours des douze mois écoulés, la progression ressort à 34,3 %, coupon brut réinclus ; elle est de 11,6 % depuis le 31 décembre dernier.

Rappelons que Valeurs de France a été introduite en Bourse le 26 septembre 1985 au prix de 260 F ; le cours de l'action était de 282 F le 31 décembre 1985 et de 317 F le 28 février dernier.

L'actif de Valeurs de France était, au 28 février, composé comme suit :
- Actions : 41,26 % ;
- Titres *intermédiaires* (1) : 23,65 % ;
- Obligations : 32,23 % ;
- *Placements CT* : 2,86 %.

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'*actions et d'obligations*.

LE DÉVELOPPEMENT EN BONNE COMPAGNIE

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ AUGMENTE SON CAPITAL

Augmentation de capital de F. 324 501 750

par émission de 2.163.345 certificats d'investissement privilégiés "C.I.P." nouveaux de F 150 nominal à souscrire en numéraire.

Prix d'émission : F 825.
Jouissance : 1er janvier 1986.
Droit préférentiel de souscription : à titre irréductible, 1 C.I.P. nouveau pour 6 actions ou C.I.P. anciens, réservé aux actionnaires et aux propriétaires de C.I.P.
Délai de souscription : du 3 février au 13 mars 1986 inclus.

Souscriptions reçues à la BANQUE INDOSUEZ.

Forme des C.I.P. nouveaux : nominatifs ou au porteur.

SEULS LES DROITS DÉTACHÉS DES C.I.P. ANCIENS SONT NÉGOCIABLES EN BOURSE.

Éléments d'appréciation du prix d'émission (F 825) :

	par titre
– cours de bourse moyen de janvier 1986	: F 1.100
– valeur intrinsèque estimée à fin 1985	: F 1.300
– actif net comptable consolidé estimé à fin 1985	: F 1.000
– bénéfice net consolidé estimé de 1985	: F 100

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

Balo du 27 janvier 1986. Note d'information visée à la disposition du public (visa COB n° 86-24 du 21 janvier 1986)

CREDINTER

La Sicav internationale
Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration de cette Sicav, essentiellement investie en actions étrangères, s'est réuni le 5 mars *1986 sous la présidence de M. Jean* Varda, et a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 12,90 F *par action contre* 11,20 F au titre de l'exercice 1984 ; ce dividende représenté par le coupon n° 23 sera assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,92 F.

Au 31 décembre 1985 avec un nombre de 1 229 593 actions *en circulation* contre 1 362 161 à fin 1984, le montant de l'actif net s'établissait à 462,52 millions ; la valeur liquidative ressortait à 376,16 F contre 354,72 F au 28 décembre 1984.

Spie Batignolles

UN GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE A VOCATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

SPIE BATIGNOLLES est un Groupe diversifié.
qui s'organise autour de quatre grands métiers complémentaires :
• *ÉLECTRICITÉ et NUCLÉAIRE*
• GÉNIE CIVIL et BÂTIMENT
• INGÉNIERIE et ENTREPRISES GÉNÉRALES
• *PÉTROLE ET CANALISATIONS*

L'aptitude à intégrer ces différents métiers fait de SPIE BATIGNOLLES l'entreprise générale par excellence, *capable de concevoir et de réaliser des projets de toutes dimensions* jusqu'aux grands ensembles industriels les plus complexes.

SPIE BATIGNOLLES a une activité équilibrée *entre la France avec une implantation régionale très dense couvrant* tout le territoire national et l'étranger où elle est présente dans 60 pays sur les cinq continents.

Chiffre d'affaires 1985 : 18 milliards de francs.

Effectif : 33 000 personnes dont 3 500 ingénieurs et 8 500 techniciens.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Émission du 3 au 26 mars 1986 inclus
de 963 560 actions nouvelles de 50 F nominal
à raison d'1 action nouvelle pour 4 anciennes.
Prix d'émission : 300 F - Jouissance : 1er janvier 1986.

La note d'information (Visa COB n° 86-68 du 18 février 1986) peut être obtenue sans frais au Siège Social, Tour Anjou, 33, quai de Dion-Bouton 92814 Puteaux Cedex et auprès des établissements chargés du placement · BALO du 24 février 1986

Epargne Industrie

Sicav du Crédit Mutuel

Epargne Industrie offre à ses actionnaires la possibilité de bénéficier des dispositions fiscales de la loi n° 78-241 du 13 juillet 1978, dite Loi Monory, relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises *et de la loi de finances pour 1983 relative au Compte d'Epargne en* Actions. Epargne Industrie a été ouverte au public le 23 novembre 1978.

Au 31 décembre 1985, date de la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société était évalué à 2 079,31 millions de francs : la valeur liquidative de chacune des 3 948 111 actions en circulation ressortait à 526,66 F.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 février 1986, a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'Assemblée géné*rale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende par action de* 26,33 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,34 F, soit un total de 29,67 F. *(1)* Ce dividende serait payé le 29 mars 1986.

La répartition de l'actif net en fin d'exercice était la suivante :
- Actions françaises : 56,35 % *(2)*
- Obligations françaises : 32,24 %
- Obligations étrangères : 0,76 %
- Actions étrangères : 7,32 %
- Liquidités nettes : 3,33 %

(1) : Rappel dividende global précédent : 23,25 F
(2) : Plus obligations CNI CNB : 5,97 %

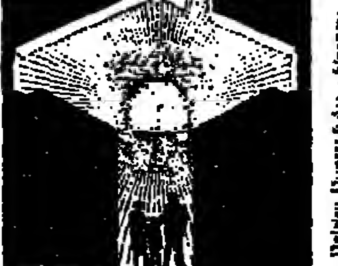
Dépositaire : Caisse Centrale du Crédit Mutuel

EMPRUNT MARS 1986.

4 MILLIARDS DE FRANCS. OBLIGATIONS DE 5.000 F ÉMISES A 4.850 F. TAUX NOMINAL : 9,40 %. TAUX ACTUARIEL BRUT : 9,45 %. DURÉE : 15 ANS. AMORTISSEMENT *EN 5 TRANCHES ÉGALES A LA FIN DES 11e, 12e, 13e, 14e et 15e ANNÉES.* ***ON SOUSCRIT PARTOUT.***

DATE DE JOUISSANCE : 24 MARS 1986. RÈGLEMENT : 2.425 F LE 24 MARS 1986 ET 2.425 F LE 24 SEPTEMBRE 1986.

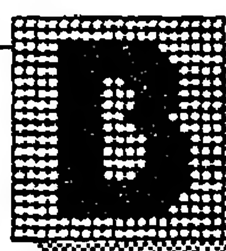
UNE FICHE D'INFORMATION EST DISPONIBLE SANS FRAIS SUR DEMANDE (VISA COB N° 86 DU .../03/86) BALO DU ... MARS 1986



POUR OUVRIR LA PORTE A LEURS REVES.

crédit foncier de france

S.A. AU CAPITAL DE 973 760 000 F SIEGE SOCIAL 19, RUE DES CAPUCINES, 75001 PARIS



La BNP créée une Sicav à revenus trimestriels : NATIO-REVENUS

Natio-Revenus est une Sicav constituée essentiellement d'obligations françaises. *Elle est destinée aux personnes qui disposent d'un capital et souhaitent le placer en toute sécurité tout en percevant un revenu régulier, bien réparti dans le temps.*

La Sicav Natio-Revenus s'adresse notamment aux retraités et aux salariés proches de la retraite soucieux de s'assurer un complément de revenus réguliers, ainsi qu'aux titulaires d'obligations souhaitant convertir tout ou partie de leur portefeuille, à des conditions avantageuses, dans le cadre d'une gestion simplifiée.

Le capital initial de Natio-Revenus est de F 100 000 000. La valeur initiale de l'action est de F 1000.

BNP. la banque est notre métier

---

sogerap

Le conseil d'administration de SO*GERAP s'est réuni le 3 mars 1986.*

Les comptes arrêtés au 31 décembre 1985 font ressortir un bénéfice net de 137,7 MF, contre un bénéfice net de 104,9 MF l'année précédente. Cette *forte progression s'explique par un en*caissement anticipé d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution, *exclusivement en numéraire, d'un divi*dende de 24 F par action, contre 23 F l'année précédente. Le revenu global s'élèvera à 36 F par action, compte tenu d'un avoir fiscal de 12 F (impôt déjà payé au Trésor) contre 34,50 F l'année précédente.

Par ailleurs, et usant de la délégation *qui lui a été faite* par l'AGE du 21 décembre 1983 d'augmenter le capital dans la limite de 350 MF, le conseil a décidé de porter la valeur nominale de l'action de 85 F à 100 F en portant le capital de 249 942 330 F à 294 049 800 F par incorporation de 44 107 470 F de *primes d'émission*.

Les actionnaires de SOGERAP seront convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 18 avril 1986 à 10 h 30 au siège social, afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice.



GROUPE TOTAL
TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES
COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1985

Au cours de sa séance du 5 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL Compagnie des pétroles maison mère pour l'exercice 1985 (en millions de francs).

1) Le bénéfice net est de 1 623 millions de francs à comparer à 1 081 millions de francs en 1984. Les dividendes reçus des filiales ont été de 2 308 millions de francs (dont 1 890 *millions de francs pour les filiales de production*) contre 1 966 millions de francs en 1984.
   Les dotations nettes aux provisions sont de 1 331 millions de francs contre 1 423 millions de francs en 1984. Elles comprennent une dotation de 430 millions de francs à la provision pour risques sectoriels contre 200 millions de francs en 1984.
2) Les pertes de la Compagnie de raffinage et de distribution TOTAL France en 1985 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes de la société mère, mais elles pèseront sur les comptes consolidés du groupe. Ces derniers devraient néanmoins, d'après les estimations actuelles, faire apparaître un bénéfice de l'ordre de *1 500 millions de francs*.
3) La baisse des prix du pétrole, qui s'est poursuivie et amplifiée en janvier et février, va entraîner, si ces conditions se maintiennent, des moins-values importantes sur les stocks des filiales de raffinage-distribution par rapport à leur valeur au bilan du 31 décembre 1985, qui reflète les prix du marché à la clôture de l'exercice.
   Sur la base des prix de vente des produits raffinés constatés en janvier et février, les moins-values seraient d'environ 2 500 millions de francs et seront enregistrées dans les comptes de l'exercice 1986 des filiales de raffinages-distribution et donc dans les comptes consolidés 1986. Ce montant sera ajusté en *fonction de l'évolution des prix dans les prochains mois.*
   A ce niveau, l'impact dans les comptes 1986 de la maison mère serait d'environ 300 millions de francs à comptabiliser sous forme de provisions pour la dépréciation de la valeur des filiales de raffinage-distribution.
4) Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 20 francs par action (contre *18* francs au titre de 1984), auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 10 francs, soit au total 30 francs. La distribution globale serait ainsi de 617 millions de francs contre 553 millions de francs l'an dernier.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

L'année 1985 dégage un bénéfice de 1 532 000 F contre 1 053 000 F en 1984. Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende inchangé de 12 F par action plus avoir fiscal de 6 F.

RÉPUBLIQUE
TUNISIENNE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
AVIS DE VENTE
HOTEL HANNIBAL PALACE
PORT EL KANTAOUI

La Société d'Études et de Développement de Sousse-Nord se propose de lancer un appel d'offres international pour la vente de l'Hôtel Hannibal Palace, quatre étoiles de luxe, à la station balnéaire « Port El Kantaoui ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges à partir de la publication du présent avis au siège de la société à Port El Kantaoui, contre le paiement de cent (100) dinars.

Les offres rédigées en langue arabe, française ou anglaise *doivent parvenir sous plis scellés en trois exemplaires*, au nom du **Président-Directeur général de la Société 4089, Port El Kantaoui (Tunisie)**, portant mention « Appel d'offres international, Hannibal Palace, à ne pas ouvrir avant le 31 mars 1986 ».

Toute offre parvenue après ce délai ne sera pas considérée comme régulière (le cachet de la poste faisant foi).

(Publicité)

« Et si demain, vous achetiez aussi le FINANCIAL TIMES ? »

هكذا من الأصل

(Publicité)

"Nous offrons à 400 jeunes Algériens de les former à un métier d'avenir : techniciens de service après-vente Chaffoteaux et Maury en Algérie".



Monsieur Djillali Mehri, Président du Conseil de surveillance de la société Chaffoteaux et Maury

Né dans le sud de l'Algérie il y quarante-cinq ans, M. Djillali Mehri est aujourd'hui Président de la puissante entreprise internationale, Chaffoteaux et Maury.

Spécialiste des appareils de production d'eau chaude électriques ou à gaz, Chaffoteaux et Maury est le leader européen de la profession et exporte la moitié de sa production dans le monde entier. Son succès, sans cesse croissant, est dû en grande partie à la grande compétence professionnelle de ses agents et à son service de maintenance, – l'un des meilleurs du monde.

M. Djillari Mehri a décidé de faire profiter son pays de la haute technologie et du savoir-faire de Chaffoteaux et Maury. Aujourd'hui, il offre à quatre cents jeunes Algériens un stage de formation spécialisée de six mois en France, et le poste de technicien de service après-vente, dès leur retour au pays.

Chers jeunes compatriotes,

Nous avons la chance de posséder l'un des plus beaux pays du monde et le développement de notre économie fait l'admiration des autres nations.

Avec un taux de croissance moyenne de 4 % par an depuis 1980, une inflation et un chômage très modérés, et une balance commerciale largement excédentaire, nous avançons à grands pas sur la voie du succès.

Cependant, il reste encore des progrès à accomplir, surtout dans la formation des hommes : notre population s'accroît de 800.000 personnes par an, (nous serons 35 millions en l'an 2000 !) et l'Algérie a un urgent besoin de cadres et de techniciens pour faire tourner ses usines, augmenter sa production, assurer la maintenance.

Aujourd'hui, en tant que Président de Chaffoteaux et Maury (une entreprise leader de dimension internationale) j'ai décidé d'aider les jeunes de mon pays à construire leur avenir.

Je leur dis : venez dans mon centre de formation en France pour un stage de 6 mois.

Vous disposerez des meilleurs professeurs et des installations les plus modernes.

Vous apprendrez un excellent métier : celui de technicien de service après-vente en climatisation, ascenseurs, électricité ou plomberie-chauffage.

Je prends à ma charge votre logement, votre nourriture et le coût de votre formation.

Mais il ne s'agit que d'un prêt remboursable dont votre dignité n'aura pas à souffrir.

A l'issue de votre stage Chaffoteaux et Maury vous signera un contrat de 3 ans pour le service après-vente de l'Algérie. Et c'est sur votre salaire mensuel que vous rembourserez peu à peu le coût de votre formation.

Ainsi, vous ne devrez à personne l'apprentissage de ce métier dont vous serez fier et qui vous permettra de gagner un bon salaire toute votre vie.

La meilleure formation professionnelle spécialisée

Pour vous, jeune Algérien, qui souhaitez avoir une belle situation, c'est une magnifique occasion dont il faut profiter : pour une totale maîtrise de votre métier, vous bénéficierez d'un enseignement très complet : des cours théoriques et techniques dispensés par les meilleurs spécialistes avec les moyens les plus modernes ; et aussi, indispensables, des applications pratiques "sur le terrain".

Lors de votre stage de six mois en France (à Saint-Brieuc, en Bretagne, près de la mer) Chaffoteaux et Maury prendra en charge : votre formation, votre logement, votre nourriture. Vous aurez votre voyage à payer.

Grâce à votre stage de formation, vous deviendrez un spécialiste hors pair du service après-vente en plomberie-chauffage, climatisation, ascenseurs ou électricité.

Deux garanties pour votre avenir.

Chaffoteaux et Maury est heureux de vous faire bénéficier d'une formation professionnelle spécialisée, de haute qualité dans des conditions excellentes. Il vous offre ainsi deux garanties pour votre avenir.

1) Un contrat de travail de 3 ans en Algérie :

A l'issue de votre stage de formation, Chaffoteaux et Maury signera avec les lauréats un contrat de travail de 3 ans en Algérie. Vous êtes ainsi assuré d'un emploi stable et bien rémunéré dès votre retour de stage, et dans votre région, puisque le service après-vente "couvre" les 48 Willayas.

2) Un métier pour la vie :

Le métier que vous aurez appris chez Chaffoteaux et Maury est un vrai métier que vous pourrez exercer toute votre vie.

Grâce à la qualité de la formation que vous aurez reçu, votre compétence sera reconnue par tous et vous pourrez en attendre tous les avantages que l'on peut en espérer.

Chaffoteaux et Maury sera présent à la foire d'Alger du 23 avril au 4 mai 1986.

La foire d'Alger est une manifestation de toute première importance pour le développement économique, industriel et commercial de l'Algérie.

En tant que partenaire, Chaffoteaux et Maury participera activement à cette manifestation. Sur son stand, vous pourrez vous renseigner sur les activités de la société et dialoguer avec les responsables qui se trouveront sur place.



Au centre de Formation Chaffoteaux et Maury, près de Saint-Brieuc (France), vous bénéficierez des meilleurs professeurs pour devenir un technicien hors pair.

Quels sont les avantages du contrat de formation ?

Vous bénéficierez d'une formation professionnelle de premier plan.

Selon vos goûts, votre expérience et les disponibilités, vous suivrez les cours de formation au service après-vente dans l'un des secteurs suivants : plomberie-chauffage, climatisation, ascenseurs ou électricité.

Le Centre de Formation, situé près de l'usine de Saint-Brieuc, est muni des équipements les plus modernes.

Un enseignement théorique et pratique très poussé vous y sera dispensé par les meilleurs spécialistes pendant 6 mois.

Les 4 premiers mois seront consacrés à des cours théoriques et techniques dans les locaux du Centre de Formation.

Puis, pendant les 2 mois suivants, vous partirez sur les routes de France avec les spécialistes Chaffoteaux et Maury pour compléter votre formation de technicien de service après-vente "sur le terrain".

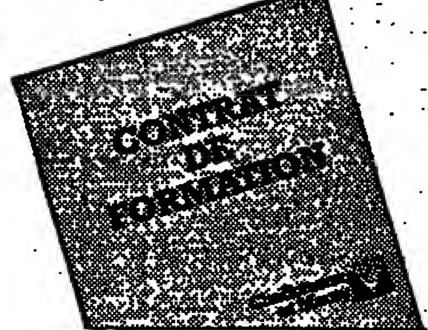
Vous n'aurez rien à payer pendant votre stage.

Au centre de formation, vous serez logé, nourri et formé gratuitement. Vous n'aurez que votre voyage et vos dépenses personnelles à payer.

A l'issue de votre stage, un contrat de travail de 3 ans.

A la fin de votre stage de 6 mois en France, Chaffoteaux et Maury signera aux lauréats un contrat de travail de 3 ans en Algérie.

En prélevant chaque mois une petite partie de votre salaire vous serez alors en mesure de rembourser peu à peu les frais de votre formation à l'entreprise.



Chaffoteaux et Maury vous apprend un métier et vous signe un contrat de travail de 3 ans dès votre retour en Algérie.

Comment poser votre candidature ?

Les 4 conditions :

Vous devez remplir les quatre conditions suivantes : être âgé de 21 ans ou plus, être dégagé des obligations militaires, avoir le niveau CAP électromécanicien, ou équivalent, et parler français.

Le premier stage aura lieu en janvier 1987.

• ***Préparez dès maintenant votre dossier de candidature.***

Votre dossier devra contenir votre "curriculum vitae" indiquant vos nom et prénom, date et lieu de naissance, votre situation de famille (si vous êtes marié, si vous avez des enfants...), votre adresse, votre niveau d'études (diplôme, CAP...), et votre expérience professionnelle.

Joignez une photo d'identité.

• ***Envoyez d'urgence votre dossier à Chaffoteaux et Maury :***

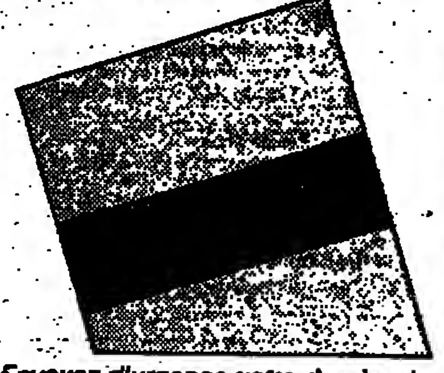
Les candidats vont être très nombreux et nous ne pourrons accueillir tout le monde. Aussi, dès que votre dossier sera prêt, ne perdez pas une minute : envoyez-le de toute urgence à l'adresse suivante :

Chaffoteaux et Maury – Mr Leané
2, rue Chaintron, 92541 Montrouge Cedex – France

Les sélections pour le stage de janvier 1987

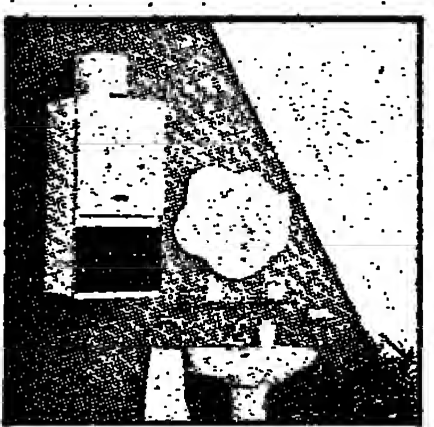
Une première sélection sera faite sur dossier. Si vous êtes présélectionné, vous recevrez un dossier de condition d'adhésion que vous devrez compléter et renvoyer avec votre engagement avant le 30 novembre.

Puis vous serez reçu le 15 décembre à Alger par le Comité de Sélection qui se compose d'un responsable de chacune des branches de formation et de deux spécialistes des relations humaines.



Envoyez d'urgence votre dossier de candidature contenant votre Curriculum Vitae à Chaffoteaux et Maury.

Leader européen de la profession, Chaffoteaux et Maury exporte son savoir-faire dans le monde entier.



Une gamme très étendue de chauffe-eau, chauffe-bains, chaudières murales, chaufferies.



Le Président de la République Française en visite à Saint-Brieuc.

Chaffoteaux et Maury en France.

• 800.000 appareils par an.
• 160 points de vente.
• 39 sociétés d'après-vente.
• 21 délégations commerciales.



Chaque année, plus d'un million d'appareils vérifiés en France. 1.400 agents spécialisés. 1.100 véhicules.

Chaffoteaux et Maury : une puissante entreprise internationale.

En 1914, une petite fonderie naissait en France : Chaffoteaux et Maury. Spécialisé dans la fabrication d'appareils de chauffage et de production d'eau chaude (chauffe-eau, chauffe-bains, chaudières murales, chaufferies...), Chaffoteaux et Maury est aujourd'hui le leader européen de la profession, et exporte la moitié de sa production.

Dans ses deux usines de plus de 72.000 m², cette puissante entreprise produit plus de 800.000 appareils par an, utilise 1100 véhicules pour son service après-vente, emploie 4.300 personnes, et possède 12 filiales commerciales et 57 représentations dans le monde.

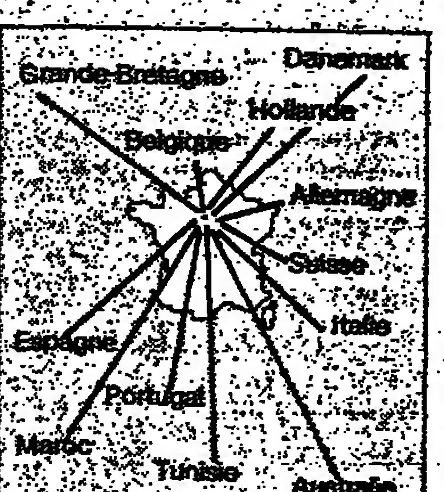


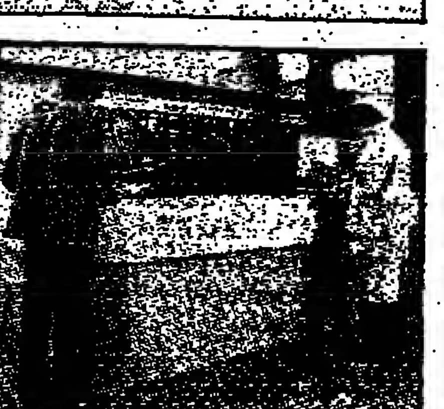
2, rue Chaintron – B.P. 393 – Montrouge Cedex – France
Tél. : 33 (1) 46 57 11 05 – Télex : CHAFO 250 892

• 12 filiales.
• 57 représentations
• 4 300 personnes.



4.300 personnes, 12 filiales, 57 représentations, plus les services après-vente.





Plus de 4.000 appareils et des centaines de milliers d'accessoires chaque jour.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 27 février
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	382 384
dont :	
Or	210 183
Disponibilités à vue à l'étranger	91 457
ECU	63 254
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 509
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 684
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	151 951
dont :	
Effets escomptés	81 782
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	62 165
5) DIVERS	10 736
Total	640 902

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	202 759
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 993
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	23 037
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	90 520
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	29 640
5) ECU A LIVRER AU FECOM	59 987
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 868
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	7 605
Total	640 902

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	28 fév.	7 mars
Valeurs franç. à revenu variable	116,8	118,1
Valeurs industrielles	111,7	113,8
Valeurs étrangères	103,9	106,5
Pétroles-Energie	108,8	107,1
Chimie	102,4	103,9
Métallurgie, mécanique	127,3	128
Electricité, électronique	107,8	112,3
Bâtiment et matériaux	119,3	121,6
Ind. de consommation non alimentaire	112,5	115,6
Agro-alimentaire	110,2	112,6
Distribution	112,1	113,6
Transports, loisirs, services	117	120,4
Assurances	137,3	139,4
Crédit banque	137	138,3
Sicomi	108,5	108,4
Immobilier et foncier	117,4	114,8
Investissement et portefeuille	131,7	131,2
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,1	106,8
Emprunts d'Etat	103,2	105,1
Emprunts garantis et assimilés	104,7	106,2
Sociétés	103,1	104,1
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	2 646,5	2 674,9
Valeurs étrangères	3 339,3	3 390,7
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	381,7	385,9
Valeurs étrangères	451,7	468,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	119,7	121,4
Emprunt d'Etat	117,9	120,1
Emprunts garantis et assimilés	120,5	122,2
Sociétés	119,8	120,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	312,9	316,5
Produits de base	197,8	190,9
Construction	266,2	276,5
Biens d'équipement	283,1	292
Biens de consom. durables	383,4	377,3
Biens de consom. non durables	351,8	360,9
Biens de consom. alimentaires	308,7	312,8
Services	279,8	284,3
Sociétés financières	535,2	533,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	297,2	307,3
Valeurs industrielles	274,9	279,3

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	245,3	248,7

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SICAV : AUGMENTATION DE 31,5 MILLIARDS EN FÉVRIER. – L'actif total des Sicav (toutes catégories confondues) a augmenté de 31,5 milliards de francs en février (contre 30,9 milliards le mois précédent), pour atteindre 514,2 milliards de francs pour un total de 383 Sicav recensées à cette date. Ces 31,5 milliards se décomposent en une augmentation de 17,1 milliards de souscriptions nouvelles, 14,9 milliards de valorisation des actifs et une diminution de 0,5 milliard de francs de paiement de coupons, indique la société TGF, filiale de la Caisse des dépôts.

Fin février, l'actif total des Sicav court terme progressait de 10,7 milliards pour atteindre 231,5 milliards (127 Sicav CT recensées), tandis que les 92 Sicav obligataires voyaient leur encours progresser de 10,1 milliards, à 107,3 milliards. L'encours des 25 Sicav Monory-CEA a progressé de 5,9 milliards, à 82,1 milliards. L'encours des 11 Sicav diversifiées ressortait à 12 milliards. Enfin, les 118 Sicav internationalement diversifiées affichaient un encours de 70 milliards, en augmentation de 2,5 milliards sur le mois précédent.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 mars
Valeurs françaises	118,9
Valeurs étrangères	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 mars	7 mars
Indice général	311	315,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 mars .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 mars	10 mars
1 dollar (en yens)	179,45	179,90

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 299
5 %	....	0 479
3 % amort. 45-54	.....	1 800
Emp. 7 % 1973	7280	..
Emp. 8,80 % 77	122 50	6 968
9,80 % 78/93	101 88	6 417
8,80 % 78/86	100 01	2 073
10,80 % 79/94	105 65	5 474
13,25 % 80/90	109 55	10 092
13,80 % 80/87	107 30	5 407
13,80 % 81/89	112	1 966
16,75 % 81/87	110 75	8 214
16,20 % 82/90	123 65	2 397
16 % juin 82	124 80	11 923
E.D.F. 7,8 % 61	150	1 784
E.D.F. 14,5 % 80-92	113 20	10 118
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 70	1 950
CNB Paribas	105	1 950
CNB Suez	105 98	1 950
CNB janv. 82	102 15	1 950
CRH 10,90% déc.85	107 40	1 828

BOURSE DE PARIS Comptant 7 MARS

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 7/3

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1546	4,5 % 1973	1820	1830	1830	+ 0 61
3700	C.N.E. 3%	3750	3800	3800	+ 1 33
220	Elf-Aquitaine	219	219	219	....
205	– (certific.)	217	216 50	216 50	
37	East Rand	43 40	42 50	42 10	
250	Electrolux	256 70	260	260	
240	Ericsson	257	253	253	
370	Exxon Corp.	375	378	378	
500	Ford Motors	508	517	517	
....	Freegold	83 50	79 20	78 70	
91	Gencor	103 30	98	101	
535	Gén. Electr.	542	541	541	
365	Gén. Belgique	393	390	390	
575	Gen. Motors	578	594	595	
49	Goldfields	48 50	48 10	48 15	
40	GdMetropolitain	43 10	42	42 20	
90	Harmony	98 40	94 90	95 50	
69	Shell transp.	72 50	71 35	71 35	– 1 58
2350	Siemens A.G.	2380	2370	2378	– 0 08
140	Sony	142 50	145	145 10	+ 1 82
145	T.D.K.	154	152 10	152 10	– 1 23
14	Toshiba Corp.	14	14 35	14 35	+ 2 50
1010	Unilever	1053	1040	1055	+ 0 18
375	Unit. Techn.	372 50	382 80	380	+ 2 01
595	Vaal Reefs	627	609	612	– 2 39
315	Volvo	305 10	307	307	+ 0 62
290	West Deep	312	312	314	+ 0 64
485	Xerox Corp.	509	507	507	– 0 39
1 58	Zambia Corp.	1 59	1 63	1 62	+ 1 88

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 908	6 895	6 630	7 230
ECU	6 633	6 628	....	....
Allemagne (100 DM)	307 620	307 700	298	315
Belgique (100 F)	15 017	15 023	14 550	14 500
Pays Bas (100 fl.)	272 360	272 420	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 300	83 210	79	76
Norvège (100 k)	97 500	98 500	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 028	9 985	96 500	104
Grèce (100 drachmes)	4 933	4 932	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 523	4 521	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	384 190	383 760	352	371
Suède (100 krs)	95 480	95 680	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 830	43 800	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 875	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 653	4 633	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 868	4 886	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 834	3 839	3 660	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	76700	76350
Or fin (en lingot)	76800	76400
Pièce française (20 fr)	585	588
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	565
Pièce latine (20 fr)	505	494
Souverain	630	640
Pièce de 20 dollars	3510	3380
Pièce de 10 dollars	1840	1800
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	3245	3220
Pièce de 10 florins	533	527
Or Londres	343	342
Or Zurich	342	343
Or Hongkong	342 55	342 55
Argent Londres	5 69	5 80

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES VUES DE MOSCOU

Les Soviétiques préfèrent la droite

De notre correspondant

Moscou. – *« L'axe de la vie politique française a glissé vers la droite »*. Cette constatation de Vitali Semenov dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, constitue un bon résumé de ce que la presse soviétique a publié à propos du scrutin du 16 mars. Il ne faut évidemment attendre aucune prise de position officielle sur le même sujet avant, ni d'ailleurs après, les élections.

En l'absence de toute déclaration autorisée, force est donc une fois de plus d'analyser ce qu'écrivent les journaux. On pourrait résumer ainsi ces articles, d'ailleurs assez nombreux, les partis de droite reviennent en force (aucun média soviétique n'a encore enregistré la remontée de la cote personnelle de M. Mitterrand dans les sondages), et ce n'est pas forcément un mal.

« L'opposition rêve de prendre sa revanche », écrit *Temps Nouveaux*. La perte du pouvoir en 1981 a provoqué un *« profond désarroi »* au sein du RPR et de l'UDF, mais, après une période *« de confusion et de règlement de compte »*, l'opposition est passée à la *« contre-offensive »*.

Cette dernière avait, selon l'hebdomadaire, *« gardé le soutien des monopoles et de multiples liens dans l'appareil d'Etat, ainsi que le contrôle des médias surtout provinciaux »*. Après les 11 % de voix obtenues par le Front national aux élections européennes de 1984, *« personne ne peut plus douter que l'extrême droite siégera au Palais-Bourbon »* en 1986, estime *Temps nouveaux*.

Au-delà des péripéties de politique intérieure, l'hebdomadaire soviétique s'intéresse aux positions des différents leaders sur les grands problèmes internationaux et avant tout sur l'initiative de défense stratégique américaine. *Temps nouveaux* note avec satisfaction que *« le président Mitterrand et le gouvernement ont repoussé l'IDS »*. Il est *« difficile »* en revanche à l'auteur de l'article de *« comprendre les motifs pour lesquels Jacques Chirac soutient ce projet dangereux »*. L'ancien président Giscard d'Estaing *« fait preuve pour le moment d'une certaine retenue »* à l'égard de l'IDS. Enfin, M. Barre est sobrement cité comme ayant *« mis en garde les Européens »* contre l'*« illusion »* de l'efficacité de la « guerre des étoiles ».

M. Mitterrand en progrès

La cote d'amour de M. Barre reste élevée dans les médias soviétiques. Le souvenir de M. Giscard d'Estaing ne s'estompe pas non plus. La *Komsomolskaya Pravda* racontait le 7 février dernier l'anecdote de sa visite en avril 1979 dans le bureau de travail de Lénine au Kremlin. M. Giscard d'Estaing aurait alors affirmé, selon le quotidien destiné en principe à la jeunesse soviétique, qu'il avait compris en ces lieux l'*« origine de la force »* de Lénine. Le fondateur de l'Etat soviétique *« ne voulait rien pour lui-même et tout pour son pays »*, aurait-il remarqué. Ce sont évidemment des propos que les Soviétiques aiment à rappeler.

M. Mitterrand n'est pas en odeur de sainteté à Moscou, même si officiellement les relations sont désormais excellentes entre les deux pays. Les deux références obligées sont le voyage du président de la République en URSS en juin 1984 et celui de M. Gorbatchev à Paris en octobre dernier. Le porte-parole du Kremlin, M. Zamiatine, vient d'autre part de confirmer que M. Mitterrand se rendrait à nouveau à Moscou en juin prochain.

La presse cite régulièrement les arguments développés par le PCF contre le PS. Si la presse soviétique évoque les polémiques, cite les dirigeants communistes français, elle évite cependant de s'engager trop en avant. Le PS en général et M. Mitterrand en particulier sont tout de même mieux traités dans la *Pravda* que dans *l'Humanité*...

Le Kremlin a toujours préféré un gouvernement français de droite qui prendrait ses distances avec Washington à un gouvernement de gauche qui serait trop *« atlantiste »*. Les dirigeants soviétiques ne croient plus depuis très longtemps à la possibilité pour le PCF de retrouver un poids électoral tel qu'il pourrait se rapprocher seul du pouvoir. Assez bien informés des méandres de la vie politique française, les responsables soviétiques observent de loin le *« microcosme »* avec une nette préférence, qu'ils avouent parfois en privé, pour M. Barre et ensuite MM. Giscard d'Estaing et Chirac. M. Mitterrand, jugé irrécupérable, est cependant considéré actuellement comme étant sur une meilleure voie, en progrès en quelques sorte, en ce qui concerne la politique étrangère.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. RALITE « CENSURÉ » : UN DÉMENTI DANS L'« HUMANITÉ »

Dans l'*Humanité* du 8 mars, M. Jack Ralite a démenti une information publiée dans *le Monde* de la veille, selon laquelle, la direction du PCF avait censuré un appel de soutien à l'ancien ministre communiste de l'emploi signé par une cinquantaine de personnalités internationales de la culture et des arts (*le Monde* du 8 mars). Reconnaissant qu'un certain nombre d'artistes lui ont témoigné *« soutien et sympathie »* pour l'avoir *« toujours trouvé à leurs cotés »*, M. Ralite ajoute : *« Je n'ai pas voulu, par morale politique, qu'une publication puisse solliciter la pensée de chacune et de chacun. J'ai donc décidé de garder par-devers moi ce témoignage d'amitié aux teintes et aux accents si divers »*. M. Ralite considère que l'article du *Monde* est de *« la politique à l'estomac qui vise à brouiller la réflexion des citoyens »*.

[Cette mise au point appelle plusieurs observations : 1°) Elle est une confirmation de l'existence d'un appel non publié de soutien en sa faveur. 2°) M. Ralite n'était nullement en cause dans l'article du *Monde* ; en revanche, le secrétariat du comité central, qui lui, l'était n'a pas estimé nécessaire de faire de démenti. 3°) Un appel de soutien étant, comme chacun sait, le fruit d'une génération spontanée, le garder *« par devers soi »* est d'une logique implacable ! 4°) Participant le 8 mars à une conférence de presse, le metteur en scène Antoine Vitez a eu cette phrase : *« Jack Ralite a toujours été à l'Assemblée nationale un soutien des artistes. Je ne sais pas pourquoi mais ce matin, j'ai envie de lui rendre hommage... »* M. Ralite sait peut-être pourquoi ? – O. B.]

Sur le vif

Bête

Qu'est-ce qu'elle a la droite, dites-moi ? A l'approche des élections, elle perd les pédales ou quoi ? Elle est bête, d'accord, bon, ça, on le savait, mais alors à ce point-là, moi, j'ai jamais vu ça. Elle ne rate pas une occasion de sortir une connerie monumentale, de faire une gaffe, de se répandre en propos déplacés, absurdes, maladroits ou tout simplement offensants.

Allez vous étonner après ça qu'elle perde des points dans les sondages. Faut vraiment que les Français aient gardé un chien de leur chienne aux socialistes pour leur refuser la majorité à la Chambre. Enfin, c'est vrai, c'est pas croyable ! Regardez ce cirque, samedi à l'Odéon, le père Montand qui s'arrache avec 39° degrés de fièvre à son plumard pour aller soutenir Lang contre cet âne de Toubon. Il n'a rien trouvé de mieux à dire, Toubon, que c'était bien fait pour Strehler si la municipalité RPR des Hauts-de-Seine lui avait coupé sa subvention. C'était un communiste, Strehler. Italien en plus. Alors, question pognon ! C'est pas le mauvais bougre, Toubon, simplement, il a perdu une belle occasion de se taire.

Et il n'y a pas que lui. Poniatowski, qui traite Mitterrand de terroriste à propos de l'affaire des otages, c'est d'un goût ! Et Chirac suggérant d'échanger Hernu contre les époux Turenge, en pleine affaire Seurat. Plaf ! les pieds dans le plat. Non, c'est vrai, je ne comprends pas, ils sont solidaires ou quoi ? Par moments, à les écouter, on se dit qu'ils le font exprès. Qu'ils se réunissent, qu'ils se téléphonent : T'as pas une répartie pour Pasqua. Ça va faire quinze jours qu'il n'en a pas sorti une du genre : les socialistes ont trois semaines pour faire leurs valises ! Ou, tiens, encore mieux, une bonne formule à l'emporte-pièce, bien haineuse, bien revancharde, dans le style PS du congrès de Valence. Ils nous les cassent, les Français, avec leur sens de la juste mesure, leur désir de cohabitation efficace et tranquille. Non, mais ça va pas ! Les politiciens, s'ils peuvent plus faire les clowns et se donner des grands coups de pied au cul, ils vont avoir l'impression d'être au chômage.

CLAUDE SARRAUTE.

Bourse de Paris

PROGRESSION DE L'INDICE A L'OUVERTURE

Contrastant avec l'intense activité de la fin de la semaine précédente, la séance du matin a été relativement calme, ce lundi 10 mars, à la Bourse de Paris, où l'indice a néanmoins progressé de 0,4 %.

Parmi les principales hausses, Pernod-Ricard gagne plus de 6 % à 1 055 F. Essilor poursuit sa progression à 2 302 F (+ 5 %) de même que le groupe hôtelier Accor à 398 (+ 2,5 %) et Michelin (B) à 2 440 F (+ 1,5 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 10 MARS

Indicateur de séance (%) : + 0 42

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	388	388	398
Agence Havas	1275	1290	1300
Air Liquide (L')	620	617	617
Alsthom	417 50	417	417
Bancaire (Cie)	1139	1139	1133
Bongrain	1618	1617	1618
Bouygues	968	967	967
B.S.N.	3300	3330	3380
Carrefour	3340	3420	3405
Chargeurs S.A.	1163	1176	1180
Club Méditerranée	471	470	469
Darty	1061	1050	1056
Elf-Aquitaine	219	215	215
Essilor	2200	2270	2302
Lafarge-Coppée	1015	1036	1050
L. Vuitton S.A.	960	970	974
Michelin	2402	2460	2440
Midi (Cie)	5210	5210	5190
Moët-Hennessy	2150	2140	2165
Navig. Mixtes	820	800	805
Oréal (L')	3318	3270	3260
Pernod-Ricard	992	1020	1055
Peugeot S.A.	910	918	905
Sanofi	639	630	630
Source Perrier	534	534	536
Télémécanique	3085	3085	3085
Thomson-C.S.F.	938	950	960
Total France	327 50	324	322
T.R.T.	2505	2506	2505
Valéo	590	602	590

L'ALGÉRIE N'ACCEPTE PLUS LES ENVOIS POSTAUX CONTRE REMBOURSEMENT

Les autorités postales françaises viennent de faire savoir que l'Algérie n'acceptait plus les envois postaux contre remboursement. Le ministère des PTT n'a pas été informé des raisons qui ont poussé l'Algérie à prendre cette mesure, qui frappe un trafic en hausse de 30 % entre 1984 et 1985, représentant un volume de quelque 400 000 envois par an. Les autorités algériennes pourraient renvoyer en France un bon nombre d'objets en instance de dédouanement, représentant un volume estimé à 30 000 ou 40 000 envois, notamment des pièces de rechange.

Création de conseils départementaux de la chasse

Le *Journal officiel* du 9 mars annonce l'institution de *« conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage »*. Il s'agit d'organismes consultatifs chargés de donner leur avis aux commissaires de la République pour la gestion du gibier et l'exercice du droit de chasse.

Ils comprendront chacun huit représentants des intérêts cynégétiques (issus des fédérations de chasseurs), quatre représentants des intérêts agricoles et sylvicoles, deux représentants d'organismes scientifiques ou personnes qualifiées dans les sciences de la nature et, enfin, deux représentants d'associations de protection de la nature. Les membres du conseil sont nommés pour six ans renouvelables, et exercent leurs fonctions à titre gratuit.

Ces conseils départementaux, qui avaient été demandés par les chasseurs pour décentraliser le Conseil national de la chasse, avaient finalement rencontré l'hostilité de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, qui désapprouvait leur composition (*le Monde*, daté 12-13 janvier 1986).

● *M. Raymond Poignant*, conseiller d'Etat, est nommé membre du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, en remplacement de Mme Michèle Nauwelaers, démissionnaire, par un décret publié au *Journal officiel* du 8 mars.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 10 MARS

Allô « le Monde » 47-20-52-97

L'URSS DE GORBATCHEV

avec MICHEL TATU et FRANÇOIS KOCH

MERCREDI 12 MARS

OTAGES : que faire ?

avec EDWY PLENEL

A l'Opéra de Paris

LOTHAR ZAGROSEK NOUVEAU DIRECTEUR MUSICAL

Jean-Louis Martinoty, administrateur général de l'Opéra de Paris, a nommé comme directeur musical Lothar Zagrosek.

Ce chef allemand de quarante-trois ans, encore très peu connu à Paris, a gravi tous les échelons classiques de son art : répétiteur, chef de chœurs et de ballet, directeur musical aux Opéras de Solingen et de Krefeld, il est aujourd'hui chef de l'Orchestre de la Radio autrichienne (ORF).

Son répertoire comprend aussi bien les opéras de Mozart que ceux de Nono ou *les Soldats*, de Zimmermann ; il a donné la première audition de *Saint Françoise d'Assise*, de Messiaen, au dernier Festival de Salzbourg. Dès la rentrée 1986, il consacrera vingt semaines par an à l'Opéra de Paris, où il conduira notamment trois productions lyriques et un ballet.

Par ailleurs, Michel Berutti, un Français de trente-huit ans, auteur dramatique, qui a une longue expérience des théâtres lyriques allemands (Francfort et Hambourg notamment), est engagé comme dramaturge.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le numéro du « Monde » daté 9-10 mars 1986 a été tiré à 425 316 exemplaires